Démissions en bloc à la Place des Arts

AUJOURD'HUI

En page 25

La situation à Chypre semble s'être relâchée sensiblement

LES CAGOULARDS
Les deux suspects, Facchino et Messier, comparaissent à New York (page 3)

EXPO
Montréal paiera $1 les trois îles qui serviront à l'Expo (page 3)

YVON DUPUIS
La Fédération libérale du Québec n'est pas d'accord avec ses déclarations sur le "rouge à Québec, rouge à Ottawa" (page 13)

EDUCATION
Ce ministère tout neuf : deuxième d'une série d'articles de Gérard Pelletier sur le futur ministère de l'Education (page 13)

SSJB
Colloque sur l'opération "visage français" (page 22)

HOCKEY
Le "Canadien" se révèle encore le club des grandes occasions (page 37)

SOMMAIRE

Annonces classées / 26 à 35
Bandes dessinées / 36
Courrier de Pauline / 20
Décès, Naissances, etc. / 43
Editorial / 4
Finance / 16, 17
Horoscope / 24
Les patrons / 30
Les timbres / 45
Les Tribunaux / 8
Loisirs et Récréation 23
Mots croisés / 31
Nouvelles internationales / 25
Nouvelles métro / 17
Radio et Télévision / 43
Session fédérale / 13
Session provinciale / 13
Spectacles et Concerts / 14, 15
Sports / 37 à 41, 43, 44
Sur les quais / 11
Vie féminine / 18 à 21
Vie mondaine / 19
Votre médecin / 12

LA MÉTÉO

MIN. : 10; MAX. : 35
NUAGES, NEIGE LEGERE DEMAIN.
Voir DETAILS, page 2

LA PRESSE — LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL ✱✱ 7¢ — Montréal, lundi 16 mars 1964 / Saints Martyrs Canadiens

IMPRIM... RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE ● 80e ANNEE, No 130 ● 4 CAHIERS ● 48 PAGES

Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.MONTREAL
1SEM. - OSAM.

...ier groupe du 22e en route pour Chypre



LE GENERAL VANIER LEUR SOUHAITE BONNE CHANCE — Le général Georges-P. Vanier, gouverneur général du Canada, est venu serrer la main des membres du "Royal 22e Régiment" qui s'embarquent à l'aéroport de l'Ancienne-Lorette à bord d'avions "Yukon" de l'ARC, pour gagner Chypre. Téléphoto PC

QUEBEC — Un premier groupe de 223 hommes du 1er bataillon du Royal 22e régiment est en route à destination de Chypre où la guerre civile fait rage depuis plusieurs semaines.

Les soldats se sont embarqués tard hier à bord de deux avions "Hercules" et trois "Yukon". D'ici le mardi 24 mars, quelque 700 autres membres de l'unité de Valcartier, situé près de la vieille capitale, auront rejoint leurs frères d'armes.

On sait que le 1er bataillon du 22e régiment constitue, depuis avril 1961, l'unité d'urgence que le Canada place à la disposition des Nations unies pour assister l'organisme mondial à maintenir la paix dans le monde.

Le départ s'est effectué de l'aéroport de l'Ancienne-Lorette. Le temps était gris. Il neigeait légèrement. Quelque 150 parents et amis des jeunes soldats ont envahi la piste de l'aéroport, pour faire leurs adieux, alors que les troupes descendirent des autobus militaires pour monter à bord des avions. Serrements de mains, baisers d'adieu, et les pleurs de quelques jeunes épouses, ont marqué cette rencontre.

Le premier avion a décollé à 4 hres, le dernier à minuit.

L'unité était en état d'alerte depuis vendredi alors que le parlement canadien prenait la décision d'envoyer des soldats à Chypre. On sait que le Canada doit défrayer lui-même les frais qu'encourt la présence de ses troupes dans l'île de la mer Méditerranée, au sud de la Turquie.

Visite du gouverneur

Les soldats, tous des Québecois canadiens-français à quelques exceptions près, ont reçu la nouvelle de leur départ avec enthousiasme.

Dimanche, le gouverneur général Georges Vanier s'est rendu au Camp Valcartier pour faire l'inspection des troupes. Le gouverneur, un des fondateurs du 22e qui se distingua lors de la première guerre mondiale, monta à la tribune érigée pour la circonstance sur le parc.

Tout s'est déroulé en français. Au 22e d'ailleurs tout se fait en français, les ordres, l'administration, les instructions, la correspondance et les entretiens. Les quelque 20 Québecois d'ascendance anglo-saxone qui sont membres du

Voir ROYAL 22e en page 2

Ruby est condamné à la chaise électrique

DALLAS. (PA, UPI, AFP, Reuter) — Trouvé coupable du meurtre de Lee Harvey Oswald, assassin présumé du président Kennedy, Jack Ruby a été condamné samedi à la chaise électrique par un jury qui n'a délibéré que deux heures et 19 minutes avant de rendre son verdict.

"C'est une victoire de la bigoterie", s'est exclamé son avocat, Me Melvin Belli, rouge de colère. "Nous interjetterons appel devant un tribunal où nous pourrons obtenir justice et le respect de la loi."

Impassible mais la figure livide, Ruby ne paraissait pas comprendre ce qui se passait. Lorsqu'on le ramena à sa cellule sous la garde d'une phalange de policiers, son avocat lui cria au passage, au milieu de la confusion générale :

"Ne vous en faites pas, Ruby. Nous en appellerons de ce verdict et nous ferons transférer le procès hors du Texas."

Craignant pour la vie de Ruby en prison, Me Belli a demandé aux autorités pénitentiaires de Dallas "de prendre le maximum de précautions".

"Ruby craint — et je partage cette crainte — qu'on introduise quelqu'un dans sa cellule, un autre prisonnier avec un couteau, par exemple, pour l'empêcher d'aller en appel", a déclaré l'avocat. "Puis, ils camoufleraient sa mort en suicide et cette ville abominable s'en laverait les mains."

Après le verdict, Me Belli a confié aux journalistes qu'il avait été informé qu'un juré, dont il ne donna pas le nom, s'était vanté auprès de son pa-

Voir RUBY en page 2

En page 25, notre correspondant à Washington laisse entendre que Ruby a été condamné à mort parce qu'il avait "humilié" Dallas.



JACK RUBY

On attend peu du budget ce soir

OTTAWA (UPI) — On s'attend généralement dans la capitale fédérale que le ministre des Finances, M. Walter Gordon, n'offre aux contribuables canadiens que de très minimes baisses de taxes, si jamais il en offre, lorsqu'il présentera son budget ce soir.

De plus, il semble certain que M. Gordon fera tout pour éviter d'adopter certaines mesures radicales qui risqueraient de recréer la situation de juin dernier, alors que M. Gordon fut l'objet de maintes et sévères critiques non seulement de la part des membres du parlement, mais aussi de différentes associations canadiennes. On se souvient qu'à certains moments, il avait même été question que M. Gordon soit obligé de démissionner.

La plupart des observateurs financiers sont d'avis que le ministre offrira quelques mesures fiscales mineures visant à promouvoir le développement des régions économiquement faibles.

Tous aussi semblent certains que le gouvernement ne pourra imiter le gouvernement des Etats-Unis qui a annoncé récemment une imposante diminution des impôts. On s'attend que le ministre des Finances table plutôt sur le développe-

Voir BUDGET en page 2

A Montréal hier, secrètement, la Taylor s'est "re-re-re-remariée"



La rencontre en 1962 de Richard Burton et d'Elizabeth Taylor, durant le tournage du film Cleopatra a eu son aboutissement logique et attendu par tout le monde depuis plusieurs mois, lorsque les deux acteurs se sont mariés, secrètement, hier après-midi, à Montréal.

La cérémonie, que l'attaché de presse des nouveaux mariés, M. John Springer, a décrite comme s'étant "déroulée dans la plus grande simplicité", a eu lieu dans la suite royale de l'hôtel Ritz-Carlton. C'est le révérend Leonard Mason, de l'église unitarienne du Messie, située sur la rue Sherbrooke, tout près de l'hôtel, qui a officié à la cérémonie. C'est M. Bob Wilson de New-York qui a été le témoin de Burton. On ne sait pas qui fut le témoin de Mlle Taylor, mais on rapporte qu'environ une dizaine de personnes ont assisté à la cérémonie qui s'est déroulée à 2 hres 30, soit deux heures après l'arrivée du couple à Dorval.

Parmi les personnes qui assistèrent au mariage, on remarquait deux avocats montréalais, Edward et Max Bernfield qui avaient été chargés de voir aux arrangements légaux.

Ce mariage est le cinquième pour Liz Taylor qui a divorcé en janvier dernier, du chanteur Eddie Fisher, et le deuxième pour l'acteur anglais dont l'épouse, Sybil, a demandé et obtenu le divorce au mois de décembre 1963.

De Dorval au Ritz

Mlle Taylor, portant une robe de chiffon jaune, créée par sa couturière, Irene Sharaff, est arrivée en compagnie de Richard Burton et quelques amis, à l'aéroport international de Montréal, à bord d'un appareil Viscount de la compagnie Air Canada. L'appareil avait été spécialement affrété pour la circonstance par un acteur ami de Richard Burton. Trois limousines les attendaient à l'aéroport d'où ils se sont dirigés directement vers le Ritz Carlton, où personne n'a voulu admettre leur présence.

Un porte-parole de la compagnie Air Canada a déclaré peu de temps après leur arrivée à Montréal, que l'appareil ne devait pas quitter la métropole avant aujourd'hui. Burton doit retourner à Toronto où il joue présentement dans "Hamlet" de Shakespeare. Les représentations doivent se poursuivre jusqu'au 21 mars. Par la suite, la pièce sera jouée à New York.

A l'hôtel, le tout a été fait avec tellement de prudence et d'habileté qu'il a été impossible aux photographes ou aux journalistes d'entrevoir ne futce qu'un instant, les nouveaux mariés. Seuls un ou deux journalistes audacieux, ont pu parvenir jusqu'à la suite où M. et Mme Burton logealent, mais personne n'a pu y entrer et encore moins adresser la parole à l'un ou l'autre des nouveaux mariés.

Une longue histoire

Ce mariage est la conclusion d'une longue histoire qui a dé-

Voir LIZ TAYLOR en page 2

Un reporter (essoufflé) a réussi à voir le bout du nez de Burton...

Un seul journaliste montréalais a réussi, hier, à entrevoir les célèbres amoureux, Elizabeth Taylor et Richard Burton qui avaient choisi, on ne sait pourquoi, de venir convoler à Montréal. Il s'agit de Douglas Macrea, journaliste pour le compte de l'agence de presse United Press International qui a pu tromper les "dispositifs de sécurité" que la direction de l'hôtel Ritz Carlton avait mis en place.

Voici le récit de Macrea :

"Il fut relativement simple de voir Elizabeth Taylor ou Richard Burton, même s'ils se mariaient hier et qu'ils étaient entourés par toute une équipe de servantes, de porteurs, ainsi que par les autorités de l'hôtel et par leur propre suite de serviteurs et d'amis.

"Tout ce que vous aviez à faire était de monter huit étages d'escaliers de service.

"Cela m'a pris exactement 20 minutes d'ascension, d'étage en étage, trompant les gardiens, courant furtivement lorsqu'il n'y avait personne dans les environs immédiats et imitant consciencieusement la démarche d'un vénérable homme d'affaires lorsqu'une servante me croisait.

"Je frappai à la porte arrière de la suite Royale (numéro 810). La nouvelle Mme Burton demanda : "C'est M. Smith ?". Je répondis : "Oui". Elle me dit alors "Un instant".

"La porte s'ouvrit et je vis M Burton, vêtu d'une lourde robe de chambre bleue. Il fut surpris, mais ne dit pas un mot, puis il ferma la porte.

"Je quittai les lieux, d'autant plus rapidement d'ailleurs, que je vis apparaître tout à coup M. Albert Froissard, le gérant, exténué, fâché et légèrement nerveux de l'hôtel le plus tranquille de Montréal.

"Plusieurs autres journalistes avaient tenté de traverser le hall d'entrée achalandé et de se rendre à destination par l'ascenseur. Mais à chaque

Voir REPORTER en page 2

par **Jean SISTO**

Les directeurs de la Corporation Sir Georges-Etienne Cartier, corporation à qui incombe l'administration de la Place des Arts, remettent officiellement ce matin leur démission aux autorités municipales et provinciales. Le président de la Corporation, M. Louis-A. Lapointe a confirmé cette décision qui survient très exactement à la fin du moratoire de six mois conclu entre l'Union des artistes, le gouvernement provincial et la Corporation. Ce moratoire réglait, pour une période "d'environ six mois" avait dit alors le ministre Pierre Laporte, le différend syndical soulevé entre l'Union et l'Actor's Equity.

"Le gouvernement provincial, a affirmé hier soir M. Lapointe, est tout à fait renseigné sur nos intentions et sera officiellement averti, par courrier, ce matin. Je n'ai aucun commentaire à faire pour le moment, mais je puis certifier que tout s'est passé dans la plus grande sérénité ...et qu'aucun carreau n'a été cassé !"

M. Pierre Boucher, président de l'Union des artistes, a cependant nié que son organisation soit intéressée à administrer conjointement la Place des Arts avec le gouvernement de Québec.

Ces démissions en bloc auraient été décidées vendredi dernier, à la suite d'une série d'entretiens qu'a eus M. Lapointe, à Québec, avec divers membres du cabinet, dont le premier ministre Jean Lesage, le ministre des Richesses naturelles, M. René Lévesque, et le ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte. Le résultat de ces rencontres aurait été communiqué aux directeurs vendredi.

Refusant de révéler le pourquoi de ces démissions en bloc, M. Lapointe a toutefois ajouté que le travail des directeurs — la mise en marche de la Place des Arts — était terminé et que le gouvernement et la ville de Montréal assumant "des responsabilités financières supérieures à ce qu'elles étaient" désiraient peut-être "certains changements".

Les 21 membres de la corporation ont été convoqués en assemblée spéciale aujourd'hui et l'on s'attend à ce qu'ils emboîtent le pas à **M. Louis-A. Lapointe, président, et aux directeurs démissionnaires : MM. John P. Rowat, James Bartlett Morgan, Claude Robillard, Nantel David, le maire de Montréal M. Jean Drapeau, Robert Letendre, Samuel Bronfman et Jean-C. Lallemand.**

Un million de déficit par an ?

M. Lapointe a laissé entendre que "peut-être y aurait-il des changements"...

Il semble en effet, selon diverses sources, que le gouvernement provincial et la ville de Montréal n'étaient plus disposés à perpétuer la situation existant à la Place des Arts et que des changements complets dans l'administration étaient prévisibles depuis quelque temps. La Place des Arts ne pourrait guère s'en tirer à moins d'un million de déficit par an.

Montréal et Québec prendraient donc conjointement à charge l'administration de la Place. Selon ces mêmes sources, les vérificateurs de la ville

Voir DEMISSIONS en p. 2



LOUIS-A. LAPOINTE



JOHN P. ROWAT



JAMES B. MORGAN

Sans commentaire

Interrogé ce matin, à l'hotel de ville, le maire Jean Drapeau et M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, se sont tous deux abstenus de formuler des commentaires au sujet des démissions.



CLAUDE ROBILLARD



NANTEL DAVID



JEAN DRAPEAU



SAMUEL BRONFMAN



ROBERT LETENDRE



JEAN-C. LALLEMAND

Selon Erhard

Le Kennedy round : épreuve difficile pour l'Occident

HANOVRE, (Reuter, AFP) — Evoquant les relations de l'Allemagne occidentale avec les Etats-Unis et avec la France, le chancelier Erhard a déclaré aujourd'hui, devant le congrès des démocrates-chrétiens ouest-allemands : "L'Alliance atlantique et la réconciliation avec la France sont les piliers de notre politique."

Le chancelier a ajouté : "Le Kennedy round - - et je ne saurais assez insister sur ce point — sera la pierre de touche du partnership atlantique et constituera une épreuve difficile pour la CEE."

"L'Allemagne de l'Ouest, a dit le chancelier, est reconnaissante aux Etats-Unis pour ce qu'ils ont fait en Europe et pour la protection qu'assurent leurs troupes. D'un autre côté, l'amitié franco-allemande demeure la clé de toute politique européenne."

"Je ne vois aucune contradiction, a souligné M. Erhard, à saluer en même temps le peuple américain et la nation française. Nous défendons, en fin de compte, les mêmes idéaux."

Au sujet du Kennedy round toujours, le chancelier a affirmé : "Le monde entier s'opposera, avec raison, à la communauté européenne si celle-ci ne se montre pas ouverte au monde entier lors du Kennedy round et se considère comme une sorte de "bloc isolé."

Le chancelier a enfin déclaré que l'inflation qui existe dans les autres pays du Marché commun faisait peser une menace sur l'économie ouest-allemande. Il a précisé que l'économie de son pays était en plein essor, mais que cet essor est principalement dû au "manque de discipline monétaire dans les autres pays, qui se traduit par une augmentation rapide des coûts et des prix."

Pour passer le courant sur la rive-sud du St-Laurent

L'Hydro-Québec commande ses pylônes à la Dominion Bridge

L'Hydro-Québec vient d'annoncer l'adjudication d'un contrat de $1,524,277.25, relatif à la construction des pylônes de suspension, en acier galvanisé, pour les traversées du Saint-Laurent des deux premières lignes de transport Manicouagan-Montréal. L'adjudicataire est la compagnie Dominion Bridge. La fabrication des pièces composantes, nécessitant environ 4,500 tonnes d'acier, doit commencer le printemps prochain. On compte terminer la construction des pylônes de la première ligne vers l'automne 1965. Le contrat prévoit la construction de huit pylônes pour la traversée vers la rive sud, en plus d'un autre pour la ligne de liaison entre les postes Laurentides et Lévis, près du pont de Québec. Les autres soumissionnaires étaient Lord & Cie Ltée, Dominion Steel and Coal Corp. Ltd. et General Manufacturing Co. Ltd.

Deux autres contrats, d'une valeur totale dépassant $300,000, sont pour la construction de quatre bâtiments de sous-stations et la fourniture de divers accessoires de ligne.

Structures Générales Inc., de Montréal, a reçu un contrat de $238,227 pour les bâtiments en métal préusinés et pour les fondations nécessaires aux pylônes Boucherville, Laurentides, Lévis et Manicouagan. Ces édifices serviront d'entrepôts pendant la construction des postes et seront ensuite convertis en ateliers d'entretien et magasins. Les travaux seront terminés en mai prochain. Les compagnies François Marquis Ltée, Danmar Construction Co. Ltd., Hill - Clark - Francis (Quebec) Ltd. et Dominion Bridge étaient les autres soumissionnaires.

Northern Electric Co. Ltd., pour $61,397, et C.L.M. Industries, pour $6,572.42, fourniront divers accessoires pour les lignes en question. Les autres soumissionnaires à ces contrats étaient Burndy Ltée, Agences A & L du Québec Inc., Manitoba Bridge & Engineering Works, Presteel Ltd., Lacal Inc., Canadian General Electric Co. Ltd. et Caprod Manufacturing Ltd.

L'entreprise québecoise Dominion Cutout Ltd. sera le fournisseur d'ancres d'acier, coupe-circuits et supports de transformateurs, le tout au montant de $29,550. Trois compagnies montréalaise complètent la commande comme suit: James R. Kearney Corp. et CLM Industries, pour des montants égaux de $14,775, et Lacal Inc., pour $1,400.05. Les autres soumissionnaires étaient Northern Electric Co. Ltd., Canadian General Electric Co. Ltd., et Canadian Westinghouse Co. Ltd.

L'oxygène et l'acétylène pour l'année de 1964 seront fournis par Canadian Liquid Air Ltd au prix de $55,298.80. Oxygène Côte Nord Inc. ayant été le seul autre sommissionnaire. Dominion Rubber Co. Ltd., pour $16,113.31, et Dunlop Canada Ltd, pour $10,821.69, sont les adjudiciaires de contrats de fourniture de pneus et chambres pour camions et automobiles. Les entreprises suivantes ont soumissionné pour ce dernier contrat : Morris Bros. Tire Distributors Ltd, B. F. Goodrich Ltd, Goodyear Tire & Rubber Co. of Canada Ltd, Landry Auto Service Inc., Vulcanisation de Matace Inc., Air Operated Equipment & Supplies Ltd, Firestone Tire & Rubber Co. of Canada Ltd et Québec United Tire Sales.

RUBY

SUITE DE LA PAGE 1

tron que s'il faisait partie du jury, il voterait pour la peine de mort.

"Il est hors de doute, dit-il, que les jurés s'étaient déjà fait une opinion."

Le procureur du district, Henry M. Wade, qui a déjà envoyé 24 accusés à la chaise électrique, a déclaré qu'il s'écoulerait au moins deux ans avant que Ruby soit exécuté en présumant que le verdict ne soit pas renversé. L'audition des appels prendra au moins deux ans.

Ruby restera à Dallas

Suivant le shérif Decker, Ruby restera à la prison de Dallas jusqu'à ce que son dernier appel ait été entendu.

Au Texas, le jury fixe la peine s'il trouve un accusé coupable. Il aurait pu prononcer l'acquittement, l'imposition de deux à cinq ans de prison ou la prison à perpétuité. Il a opté pour l'exécution de Ruby sur la chaise électrique à la prison d'Etat de Huntsville.

Les avocats prévoyaient un verdict rapide, mais il n'en furent pas moins pris par surprise. Le président du jury frappa à la porte du tribunal à 11 h. 34 du matin. "Nous nous sommes entendus sur un verdict", dit-il.

Les avocats et le juge durent être rejoints par téléphone. A midi et 10 le juge montait sur le banc. On amena Ruby au box des accusés. Les jurés furent introduits dans l'enceinte du tribunal. Un huissier porta au juge le verdict écrit sur un bout de papier.

La condamnation était ainsi libellée : "Nous, du jury, trouvons l'accusé coupable de meurtre avec préméditation et imposons la peine capitale."

"Votre verdict est-il unanime ?" demanda le juge. "S'il vous plait, levez la main."

Douze mains se levèrent.

Ruby semblait tout à fait indifférent au sort qui l'attendait. Me Belli éclata en protestations.

Mme Marguerite Oswald, interrogée, déclara qu'elle aurait préféré pour l'accusé la prison à perpétuité, parce qu'elle estime que Ruby fut un assassin à gages et qu'elle est opposée à la peine de mort.

BUDGET

SUITE DE LA PAGE 1

ment économique croissant, ce qui lui permettrait par ailleurs, selon les observateurs, de trouver de nouveaux revenus sans augmenter les taxes. On sait en effet que jamais les dépenses gouvernementales n'ont été aussi élevées que cette année.

De plus, le déficit de $685 millions et la forte augmentation des dépenses pour l'année prochaine, ne laissent que très peu de liberté à M. Gordon pour manoeuvrer.

La seule modification de quelque importance serait relative aux taxes affectant les investissements étrangers.

Selon plusieurs observateurs, M. Gordon éliminerait la taxe de retenue de 20 pour cent sur les profits des subsidiaires canadiens de compagnies étrangères, dont le contrôle et la propriété ne sont pas à 25 pour cent canadiens.

Enfin on est d'avis que le budget est présenté au mois de mars, afin de démontrer publiquement les problèmes du gouvernement fédéral juste avant que les provinces ne fassent, à Québec, leurs demandes pour une plus grande partie des revenus provenant des impôts directs.



LES IRLANDAIS, FETENT LEUR PATRON — C'est sous un soleil radieux mais dans un vent qui rendait la température difficilement supportable que les Irlandais de Montréal ont défilé rue Ste-Catherine hier après-midi. Pour souligner leur 140e défilé annuel, les organisateurs de la "St-Patrick" avaient invité le "Stellarton Balmoral Pipe Band" de la Nouvelle-Ecosse. Le défilé d'une heure, qui a été suivi par des milliers de Montréalais, a été, pour la première fois cette année, "passé en revue" par un archevêque anglican. On voit, sur la photo du haut, le Très Rév. Kenneth Maguire, archevêque anglican de Montréal, entouré, de gauche à droite, de M. John Turner, représentant le premier ministre Pearson ; S. Exc. M. William P. Fay, ambassadeur d'Irlande au Canada ; M. K. J. McKenna, conseiller municipal et représentant le maire Jean Drapeau ; S. Exc. Mgr Lawrence Wheelan, évêque auxiliaire de Montréal, assistait également à l'événement.

photos Yves Beauchamp, LA PRESSE

REPORTER

SUITE DE LA PAGE 1

fois qu'un journaliste disait en entrant dans l'ascenseur : "8e étage, s'il-vous-plait", le garçon d'ascenseur répondait : "Nous n'y allons pas", puis fermait les lumières et enlevait la clef.

"Le personnel de l'hôtel, parfaitement bilingue d'ailleurs, qui avait vu défiler monarques, premiers ministres et autres personnalités, semblait un peu ahuri par ce qui se passait hier, mais ils conserverent leurs manières.

Les commentaires

"Les personnes de passage à l'hôtel firent de même, bien que plusieurs jetèrent des regards dédaigneux en direction de la foule de journalistes et de photographes qui s'entassait dans le hall d'entrée.

"Je ne comprends pas la raison de tout ce branle-bas, a déclaré une vénérable douairière. Je ne crois pas que les gens veuillent lire quelque chose au sujet de ce couple. Ils représentent tout ce qu'il y a de mauvais dans notre société"

"Quant aux membres du personnel de la cuisine, ils déclarèrent que les fameux amoureux ne mangeaient pas, les garçons du bar déclarèrent qu'ils ne buvaient pas et la direction de l'hôtel, qu'ils n'étaient pas à l'hôtel."

M. Froissard fit diplomatiquement, au cours de l'après-midi, que M. Burton et Elizabeth Taylor demeuraient à l'hôtel.

"Selon mes instructions, ils ne sont pas ici", a-t-il déclaré.

"Lorsqu'on lui demanda qui avait donné les instructions, il répondit qu'elles venaient d'un M. Benton qui logeait à la chambre 805 et qui était un ami du couple.

"Je lui demandai s'il ne pourrait pas admettre la présence de M. et Mme Burton, s'il ne pourrait pas admettre l'existence de l'hôtel.

"Il répondit : "Cela dépend de mes instructions."

LIZ TAYLOR

SUITE DE LA PAGE 1

buté à Rome, lorsque Mlle Taylor qui jouait le rôle titre de "Cleopatra", a rencontré "son Marc Antoine" qui était personnifié par le célèbre acteur anglais. Six mois après leur rencontre, Eddie Fisher, marí à cette époque de Mlle Taylor, niait que leur union en fut arrivée à un point mort à cause de l'amour de Liz pour Burton. Un mois après, Liz et



LE REV. LEONARD MASON
l'officiant

Eddie déclaraient qu'ils avaient décidé de divorcer. En avril 1963, on annonçait le divorce de Richard et Sybil Burton qui recevait en compensation la somme de $1,500,000. Au mois de septembre de l'année dernière, Liz et Richard qui ne se quittaient plus, arrivaient au Mexique où Burton tournait "The Night of the Iguana". Selon les deux amoureux, le mariage devait avoir lieu au Mexique "le plus tôt possible". Le 28 janvier, Richard et Liz arrivaient à Toronto où ils demeurent depuis ce temps.

L'Ontario avait refusé

La semaine dernière, un autre obstacle au mariage avait été rendu public lorsque le Procureur-général de l'Ontario, M. Fred Cass, déclara que le "divorce mexicain" de Mlle Taylor devrait être soumis à une enquête sérieuse avant qu'ils puissent obtenir un permis de mariage dans cette province. Quelque temps après, le secrétaire de la province, M. Yaremko, déclarait qu'il doutait fortement que Liz et Burton puissent se qualifier pour l'obtention d'un permis en Ontario.

On régla le problème en venant à Montréal et hier, M. Cantin, adjoint du Procureur-général québécois, déclarait qu'il ne pensait pas que le gouvernement soit opposé à un mariage résultant d'un "divorce mexicain".

Richard Burton est né en Angleterre à Pontrhydfen et il est reconnu comme un des meilleurs acteurs anglais. Mlle Taylor est née à Londres et est considérée comme l'actrice la mieux payée de l'histoire du cinéma. Son seul rôle dans "Cleopatra" lui rapportera probablement plus d'un million.

Quant à Sybil Burton et à Eddie Fisher qui sont respectivement à New York et aux Bahamas, il a été impossible hier, de les atteindre.

DEMISSIONS

SUITE DE LA PAGE 1

de Montréal passent en revue les livres de la Corporation. Et la rumeur ajoute qu'un enquêteur du gouvernement provincial ferait de même depuis trois mois.

Fin du moratoire

C'est le 16 septembre dernier que M. Laporte faisait accepter à l'Union des artistes une "trêve d'environ six mois". On se rappelle que l'Union qui réclamait — et réclame toujours — la juridiction exclusive sur les artistes qui présentent leur spectacle à la Place des Arts, avait menacé un moment de boycotter l'ouverture officielle de la Place si cette juridiction était partagée avec l'Actor's Equity. L'organisme américain, de son côté, voulait "une juridiction conjointe", l'Union des artistes devant se contenter d'une juridiction sur ceux de ses propres membres qui passeraient à la Place.

Rejoint au téléphone hier soir, M. Pierre Boucher a été évasif. Il a déclaré que l'Union avait promis de "ne rien dire", et que la parole était au gouvernement. Il a pourtant carrément nié que l'Union soit intéressée à l'administration de la Place.

"Ce n'est évidemment pas le rôle de l'Union, a-t-il dit, d'administrer... Il est possible que le gouvernement provincial et la ville de Montréal s'en chargent..."

De toute façon, les pourparlers avaient continué entre l'Union et le gouvernement. La question devait se régler d'un jour à l'autre.

ROYAL 22e

SUITE DE LA PAGE 1

régiment parlent tous le français, a déclaré le major Clément Bouffard, officier des relations extérieures du 22e.

Le gouverneur général a lu un court message, en français d'abord, puis ensuite en anglais.

Il a invité les soldats à continuer l'oeuvre de leurs prédécesseurs.

"Mais aujourd'hui le motif pour lequel vous nous quittez n'est pas la guerre, mais la volonté d'empêcher la guerre. Cette tâche qui demande de fortes qualités de tête et de coeur — jugement, courage, fermeté, patience et mansuétude — ne sera pas facile. Mais j'ai confiance en vous. Je sais que je peux compter sur vous. N'ayez crainte, vous surmonterez toutes les difficultés... Soyez un exemple d'unité également auprès des troupes des autres nations qui poursuivront avec vous le même apostolat."

Au cours de la cérémonie la fanfare du 22e a entonné le "God Save the Queen."

Le gouverneur général s'est ensuite rendu à l'aéroport ou il a tenu à serrer la main à une vingtaine de soldats, les premiers qui se sont embarqués.

La majorité des soldats croient qu'ils devront demeurer en devoir à Chypre bien au-delà de la période de trois mois fixée en vertu de l'accord entre les Nations unies et le Canada.

Prêts à partir

Le lieutenant Robert Dorais, 30 ans, du 5028 rue Garnier, Montréal, doit partir d'ici quelques heures.

"C'est une belle expérience et je suis content de m'y rendre, a-t-il déclaré aux journalistes, mais il y a évidemment comme pour tout gars marié, le problème de la famille qui reste ici".

André Lortie, de Ville St-Michel, âgé de 18 ans, est enthousiaste. "Je suis prêt à partir pour le temps que ça voudra."

Dans le groupe qui s'est envolé hier, on retrouvait un jeune lieutenant, natif de Genève, Suisse, qui a fait son éducation à William Lake, Colombie-Britannique. Il est citoyen canadien. Son nom M. Perreten. "Je suis très content de partir. Il n'y a rien qui me retient."

Le capitaine Claude Binette, du quartier Maisonneuve à Montréal, est coordonnateur du déplacement. "Je suis prêt à servir tout le temps que mes services seront requis à Chypre," a-t-il dit. Il n'a qu'un regret. Il laisse ici son épouse et quatre enfants.

USA: Sargent Shriver dirigera la guerre nationale à la pauvret

WASHINGTON (AFP) — Le président Lyndon Johnson a demandé aujourd'hui au Congrès d'autoriser la création d'un "Bureau des possibilités économiques" ("Office of Economic Opportunity"), sous la direction de M. Sargent Shriver et qui sera chargé de faire "une guerre nationale à la pauvreté".

Dans un message spécial au Congrès, le chef de l'exécutif sollicite des crédits de $962,500,00 pour venir à l'aide des Américains nécessiteux.

"Nous sommes les citoyens de la nation la plus riche et la plus heureuse de l'histoire du monde", précise le président Johnson. "Mais il y a des millions d'Américains — le cinquième de notre population — qui ne participent pas à l'abondance dont bénéficient la plupart d'entre nous".

Beau-frère du président John Kennedy, M. Sargent Shriver est l'actuel directeur du "Corps des volontaires de la paix", poste qu'il conservera, pour le moment du moins.

Dans son message au Congrès, le président demande par ailleurs la création d'un corps domestique de volontaires pour la paix, des "volontaires pour l'Amérique", organisme qui, à l'instar d'autres services de lutte contre la misère, sera directement placé sous le contrôle de M. Shriver.

Aide aux jeunes

Le président Johnson recommande en outre au Congrès la création d'un "corps des professions" de 100,000 jeunes dont les ressources, la santé ou l'éducation les qualifient difficilement pour un emploi utile. Ils travailleront au développement des ressources par[illegible] du pays. Ces volontaires seront aussi affectés à des centres d'entrainement au travail :

Autres recommandations du message présidentiel contre la misère :

1. L'ouverture d'un programme d'entrainement, sous l'égide du département du Travail, qui permettra l'emploi de 200,000 Américains âgés de 16 à 21 ans.

2. Un nouveau programme national "de travail et d'é[illegible] sous la direction du dé[illegible] ment de la Santé et de l'E[illegible] tion, pour 140,000 jeunes n'[illegible] pas les moyens de pour[illegible] leurs études.

3. Nn "programme d'[illegible] communautaire qui atta[illegible] la pauvreté à ses sou[illegible] dans les rues comme su[illegible] fermes, parmi les très j[illegible] comme parmi les vieillard[illegible] cessiteux".

Le primat de Pologne condam[illegible] l'avortement

VARSOVIE (Reuter) — [illegible] cardinal Stefan Wyszynsk[illegible] comparé aujourd'hui l'av[illegible] ment légal, tel qu'il existe[illegible] Pologne, à la politique n[illegible] de génocide, déclarant : "[illegible] symptômes d'une civilisa[illegible] du contrôle des naissances[illegible] trouvent partout."

Le primat de Pologne a a[illegible] té, au cours d'un serm[illegible] "La valeur morale de la [illegible] matrimoniale est avilie...; [illegible] enfants sont maintenant d'[illegible] importance secondaire...; [illegible] hommes ont perdu leur viri[illegible] et les femmes leur féminit[illegible]

S'adressant directement [illegible] médecins de sa paroisse par[illegible] lesquels de nombreux trav[illegible] lent dans les établissemen[illegible] hospitaliers d'Etat, où l'av[illegible] tement est pratiqué, le car[illegible] nal a poursuivi : "Votre voc[illegible] tion ne peut devenir un co[illegible] merce,.. C'est une obligati[illegible] sacrée que d'être les gardie[illegible] de la vie."

Le primat de Pologne a r[illegible] marqué qu'il ne combattait p[illegible] "le système" mais, a-t-il ajo[illegible] té, le "système se détruit lu[illegible] même lorsqu'il coupe les rac[illegible] nes de la nation."

"Un nouveau vibreur électr[illegible] que a même été inventé pou[illegible] accélérer le processus du mas[illegible] sacre", a dit le cardinal qui [illegible] suggéré avec une ironie amè[illegible] re: "Peut-être une guillotin[illegible] serait-elle utile pour tous ce[illegible] insensés qui acceptent toute[illegible] ces choses."

"On ne peut pas réaliser u[illegible] programme contemporain au[illegible] dépens de la vie, a conclu le[illegible] cardinal.

Selon un dirigeant de "Rothmans"

L'offensive contre la cigarette : "insinuations et conclusions hâtives"

Selon M. Wilmat Tennyson, vice-président du service de la mise sur le marché pour la compagnie Rothmans of Pall Mall du Canada, on ne trouve que "vagues assertions", "insinuations" et "conclusions hâtives" dans le récent rapport du gouvernement américain sur le tabac et dans quelques déclarations du ministre canadien de la Santé, Mlle Judith LaMarsh.

Le rapport américain, a dit M. Tennyson, ne souligne point le fait qu'il n'y a aucune preuve réellement clinique que l'usage du tabac ait causé le cancer. Il a noté de plus que le rapport ne prend pas note du fait que des pays où la consommation de la cigarette est beaucoup moins élevée qu'aux Etats-Unis ont quand même un nombre proportionnellement plus élevé de cas de cancer du poumon.

M. Tennyson n'a pas été beaucoup plus tendre pour Mlle LaMarsh. Il a dit que sa campagne contre la cigarette était bien intentionnée mais lourdement maladroite et qu'elle lui avait néanmoins donné de la publicité personnelle "sans laquelle le politicien professionnel est menacé d'asphyxie".

Mlle LaMarsh, a-t-il dit, n'a donné que des preuves statistiques, et quelles preuves. Et M. Tennyson a rappelé que, dans un récent discours devant le Toronto Board of Trade, le ministre avait dit que le gouvernement fédéral avait retiré en 1963 $3,000,000 de la taxe sur la cigarette, alors que le chiffre exact est $420,000,000.

"Mlle LaMarsh a également dit, selon M. Tennyson, que l'industrie de la cigarette avait dépensé $144,000,000 pour la publicité en 1961.

La météo

Minimum cette nuit : 10
Maximum demain : 35

Lever du soleil : 6 h. 05
Coucher du soleil : 6 h. 02

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC) — **Régions de Montréal, et Ottawa :** généralement ensoleillé. Températures près de la normale. Vents de l'ouest de 20 à 30 milles. De 10 à 20 milles cet après-midi. Maximum à Montréal et Ottawa 32.

Aperçu pour demain : généralement nuageux. Neige ou averses.

Régions des Laurentides et St-Maurice : généralement nuageux. Quelques chutes de neige. Froid. Vents du nord-ouest de 20 à 30 milles. Maximum à Ste-Agathe 20; à La Tuque 15.

Aperçu pour demain : beau. Neige plus tard dans la journée.

Régions d'Abitibi et Pontiac-Témiscamingue : généralement ensoleillé. Froid. Vents légers. Maximum à Val d'Or, Rouyn-Noranda 16; à Témiscamingue 20.

Aperçu pour demain : neige.

Régions des Cantons de l'Est et Québec : nuageux avec périodes claires. Quelques chutes de neige. Clair cet après-midi. Froid. Vents de l'ouest de 20 à 40 milles. Maximum à Sherbrooke 25 ; à Québec 20.

Aperçu pour demain : nébulosité croissante. Neige l'après-midi.

Régions du Lac Saint-Jean, Baie-Comeau et Sept-Iles : généralement nuageux avec chutes de neige. Froid. Vents de l'ouest de 20 à 40 milles. Maximum à Chicoutimi 15 ; à Baie-Comeau et Sept-Iles 20.

Aperçu pour demain : peu de changement.

Régions de Rimouski et Gaspé : nuageux avec neige et poudrerie. Froid. Vents de l'ouest de 20 à 40 milles. Maximum à Mont-Joli, Rimouski et Gaspé 20.

Aperçu pour demain : peu de changement.

On veut expédier Belli à Moscou

IRVING, Texas. (UPI) — Cinq citoyens de Irving, en banlieue de Dallas, ont entendu l'avocat Melvin Belli déclarer qu'il désirait se rendre "dans une petite ville de Russie où existe la justice." Ils ont décidé de venir en aide à l'avocat.

Dirigé par M. Gideon W. Milan, le groupe a entrepris de ramasser l'argent nécessaire en vue d'acheter un billet simple pour Moscou à l'avocat de Jack Ruby.

La pétition, signée par les cinq hommes, dit que la présente "quête" est faite dans le but de permettre à Belli de se rendre dans une petite ville soviétique "à bord du plus rapide moyen de transport qui sera trouvé".

M. Milan a révélé que $135 des $520.40 nécessaires au voyage étaient déjà souscrits.

1ère QUALITE
BUANDERIE
• DRAPS
• CHEMISES
• NETTOYAGE A SEC, ETC.
CUEILLETTE
LE MERCREDI
7 A.M. A 4 P.M.
LIVRAISON ASSUREE
LE SAMEDI
PARISIAN
LAUNDRY CO. INC.
WE. 5-6316

Venez nous voir au
SALON DU SPORTMAN
PALAIS DU COMMERCE
du 13 au 22 mars 1964
COLONIAL HOMES LTD.
Depuis 18 ans — avec trois manufactures pour vous servir — les plus grands fabricants au Canada de
CHALETS — RESIDENCES — GARAGES
PREFABRIQUES

Voici un de nos nouveaux modèles 1964 — Cèdre ou pin noueux — 40 dimensions — 18 styles
AUCUN PAIEMENT INITIAL
jusqu'à 10 ANS SUR CHALETS
jusqu'à 15 ANS SUR RESIDENCES
Cheminées VAN PACKER
CANADIAN PRECUT LTD.
11700 est, rue SHERBROOKE
MI. 5-1641
OUVERT tous les SOIRS jusqu'à 9 heures, SAMEDI et DIMANCHE jusqu'à 5 heures.
Pendant l'exposition nos représentants seront au Palais du Commerce

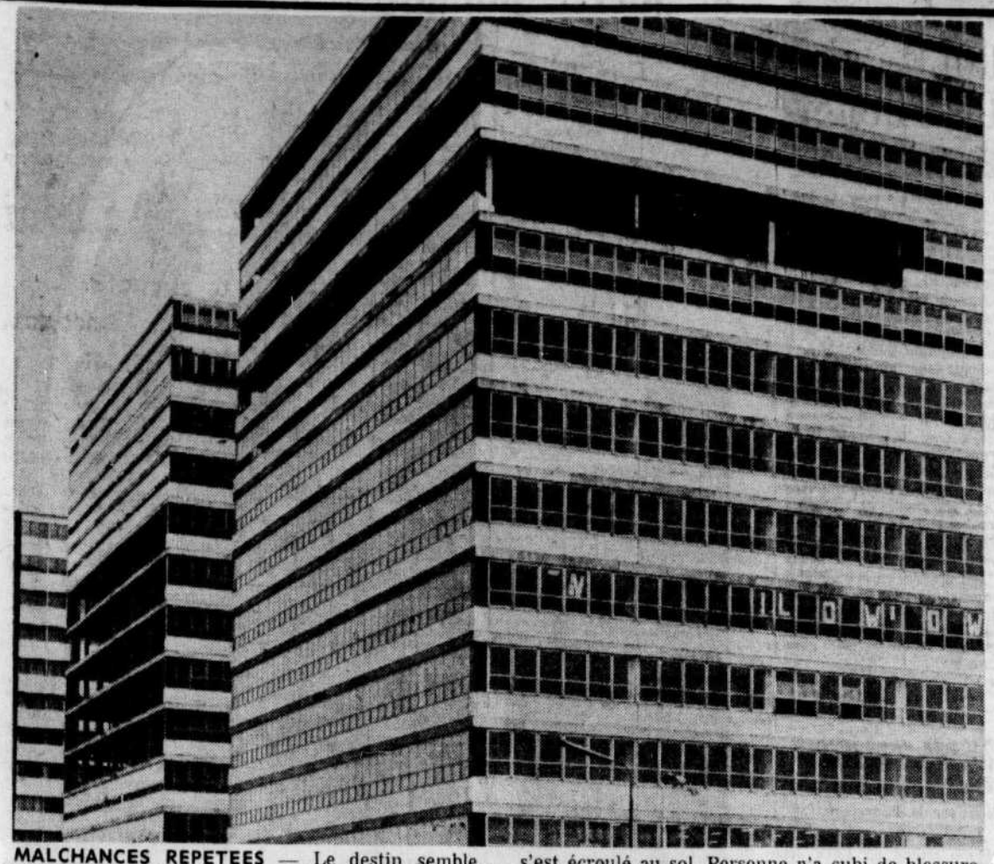
PRESCRIPTIONS MÉDICALES
L'exécution d'une prescription est trop grave de conséquences pour être confiée à d'autres qu'à des
Pharmacies Spécialisées en Prescriptions
qui vendent seulement des Remèdes et des Articles d'Hygiène et de Toilette.
AUX 3 PHARMACIES PROFESSIONNELLES SARRAZIN & CHOQUETTE
8 Pharmaciens Diplômés d'Université
SONT SEULS PREPOSES A L'EXECUTION DES ORDONNANCES

Luc CHOQUETTE pharmacien diplômé
Georges BERNECHE pharmacien diplômé
Gervais BEAUDRY pharmacien diplômé
Gérald LECAVALIER pharmacien diplômé
Claude NADEAU pharmacien diplômé
Gérard FAULKNER pharmacien diplômé
Gilles HEBERT pharmacien diplômé
S. de Repentigny pharmacien diplômé
APRES LE DIAGNOSTIC DU MEDECIN, CE QU'IL Y A DE PLUS IMPORTANT POUR BIEN GUERIR, C'EST D'OBTENIR ET DE PRENDRE LE
"Véritable Médicament Authentique"
PRESCRIT
"Les PHARMACIES professionnelles"
SARRAZIN & CHOQUETTE
Prop. LUC CHOQUETTE, Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris
PRESCRIPTIONS, ANALYSES, ORTHOPEDIE, OPTIQUE
921 est, Ste-Catherine : VI. 2-9622 — St-Denis et Mont-Royal : VI. 4-1711 — 6511 St-Hubert : CR. 7-8233

LA PRESSE

BUREAUX ET RÉDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, LUNDI 16 MARS 1964 — 80e ANNEE — No 130



MALCHANCES REPETEES — Le destin semble s'acharner sur les édifices de la Place Crémazie. Ce matin, vers 8 h., pour la deuxième fois en autant de semaines, un autre mur d'un étage supérieur s'est écroulé au sol. Personne n'a subi de blessure. Il a été impossible d'obtenir de détail de M. M. Yanko, le porte-parole de la compagnie Three Stars Construction qui construit ces édifices.

photo LA PRESSE

Cagoulards: Facchino et Messier doivent comparaître à New York

S'il fut relativement facile à Antonio Facchino et à Jean-Claude Messier de s'évader du Palais de justice, dans la nuit du 6 février dernier, et de fuir aux Etats-Unis, il sera beaucoup plus difficile, semble-il, de rapatrier les deux fugitifs, arrêtés vendredi par la police new-yorkaise.

Messier et Facchino devaient comparaître aujourd'hui à New-York, sous l'accusation de s'être rendus coupables d'un hold-up de plus de $750,000, le 16 février dernier, chez une veuve de Westbury, Long Island. Si l'on prouve qu'ils sont les autcurs de ce vol et de tous les autres crimes qu'on leur attribue depuis leur évasion du Palais de Justice, Facchino et Messier auront probablement le temps de réfléchir quelques années dans un pénitencier des Etats-Unis avant que la justice du Québec puisse à son tour les juger et les condamner.

Car, dans l'Etat de New-York, un vol à main armée conduit généralement son auteur à une peine de sept à dix ans de pénitencier.

Antonio Facchino, 37 ans, et Jean-Claude Messier, 27 ans, sont formellement accusés par la police américaine d'une douzaine de hold-up perpétrés récemment. De plus, depuis le début de février, on les soupçonne d'être pour une bonne part responsables d'une vague de terreur semblable à celle qu'a fait peser pendant près de deux ans un "gang des cagoulards" sur le Québec : il s'agit d'une série de 26 hold-up et cambriolages commis dans la banlieue new-yorkaise, plus précisément dans les districts de Nassau et de Bergen, entre le 6 février et le 6 mars. La police de la ville de Nassau, N.Y., attribue la plupart de ces crimes à Messier et Facchino et entend bien faire la preuve de cet avancé.

A Montréal, on a tout mis en oeuvre pour obtenir de la police new-yorkaise le retour des prisonniers au Canada. Me Gérard Laganière représentait la Couronne ce matin, à New York, tandis que l'inspecteur Hervé Patenaude, de la Sûreté provinciale, tentait d'établir un terrain d'entente avec l'appareil judiciaire de la métropole américaine.

Il est possible qu'on prenne conjointement des mesures spéciales pour que les prévenus soit ramenés au Québec dans un bref délai afin que la justice puisse suivre son cours à Montréal, mais, jusqu'à présent, la chose semble peu probable.

C'est la Sûreté provinciale, on le sait, qui a indiqué à la police de New York l'arrondissement dans lequel se trouvait le repaire de Messier et Facchino. Quelques jours avant l'arrestation, la police provinciale avait déjà été informée des allées et venues des bandits et de leurs concubines dans Manhattan et, après quelques filatures, il a été facile aux limiers new-yorkais d'établir l'adresse exacte du quatuor et de préparer la mise en scène qui devait conduire à leur rapide arrestation.

En compagnie de leurs compagnes, Jacqueline Bougie, 21 ans, et Monique Carrier, 22 ans, qui demeuraient respectivement au 835 boul. St-Laurent et au 381 est, rue Laurier, à Montréal, Messier et Facchino n'ont pas eu le temps de se servir de l'arsenal qu'ils avaient à leur disposition pour faire face aux limiers, dans l'appartement de luxe, — $275 par mois — qu'ils habitaient depuis plusieurs semaines, au 442 de la 57e Rue, à New York.

Sur les lieux, la police a trouvé quatre revolvers chargés, $4,000 en billets de banque et $500,000 en titres négociables, la plupart au nom de Mme Marie Rushmore, qui avait été victime, le 16 février dernier, dans sa résidence de Westbury, Long Island, d'un cambriolage alors estimé à près d'un million de dollars, dont $86,000 en argent liquide.

C'est peu avant 5 h. vendredi après-midi que la police de New York mettait le grappin sur les criminels et leurs petites amies, sans qu'un coup de feu ne soit tiré. Quelque 25 détectives avaient entouré la maison d'appartements qui abritait les bandits. Surpris par les deux détectives qui ont déclenché l'arrestation, Messier et Facchino ont tenté de fuir, mais, sans armes, ils n'ont pu aller loin et après avoir résisté, pour la forme, i's se sont vite assagis, en constatant le nombre imposant de policiers qui s'étaient donné rendez-vous en face de leur repaire.

Légalement, les prévenus auraient pu obtenir leur liberté sous cautionnement, mais la police a fait en sorte que la chose leur soit difficile; pour reprendre leur liberté, Messier et Facchino auraient dû débourser $55,000 chacun, et leurs concubines, des cautionnements additionnels de $5,000 chacune.

Montréal paiera $1 les trois îles qui serviront à l'Expo

Le Conseil des ports nationaux a offert de céder pour $1 à la ville de Montréal les îles et parties du lit du fleuve St-Laurent qui serviront à l'Exposition universelle de 1967.

L'administration Drapeau-Saulnier a accepté avec empressement cette offre qu'elle référera au conseil municipal pour ratification. Le Conseil des ports nationaux a suggéré que le transfert de propriété soit complété avant le 15 avril.

Les îles dont il est question sont l'île Verte et l'île Ronde, que l'on est en train de relier à l'île Ste-Hélène pour former la première partie de l'emplacement de l'Expo, et l'île Moffat, que l'on agrandit pour former l'autre partie.

Le Conseil des ports nationaux fait toutefois les réserves suivantes :

● L'île Ste-Hélène (310 acres) ne doit servir qu'à des parcs et expositions.

● Les édifices construits sur les terrains cédés par le Conseil des ports nationaux ne doivent pas dépasser en hauteur le pont Jacques-Cartier, propriété du Conseil des ports nationaux.

● La ville de Montréal doit céder au Conseil des ports nationaux la portion de terrain de l'île Ste-Hélène qui sert de voie d'accès au pont, ainsi que 25 pieds de chaque côté.

● L'île Notre-Dame, qui ne fait pas partie du territoire de Montréal, doit être placée sous le contrôle de la ville par le gouvernement provincial.

Bien que l'on n'ait posé aucune condition à l'usage futur de l'île Notre-Dame, le premier ministre Jean Lesage a déjà promis à la ville de St-Lambert, située dans le voisinage immédiat, que l'on verrait à protéger le zonage après l'Exposition.

FAITS divers

Structure de bois d'un viaduc incendiée

GRANBY. (DNC) — La structure de bois d'un viaduc de l'autoroute des Cantons de l'est, situé entre Waterloo et West-Shefford, a été la proie des flammes samedi matin. On estime que les dégâts s'élèvent à une quarantaine de milliers de dollars.

Les flammes ont été provoquées par l'explosion d'une fournaise sise sous le pont pour chauffer le béton armé. Une dizaine d'autres brûleurs y étaient aussi installés mais ont aussi connu le même sort que la première.

Les pompiers de Granby et de Waterloo se sont rendus sur le lieu du sinistre et ont pu tout de même sauver une partie de la structure du viaduc. Le contrat de ce viaduc avait été donné à Grandmont Construction, une firme de Granby. Pour le moment, on ne sait si ce viaduc devra être recommencé complètement, étant donné que la structure de béton a été surchauffée.

Déraillement

KINGSTON (PCf) — La circulation ferroviaire devait revenir à la normale tôt ce matin sur la ligne principale du Canadien National entre Montréal et Toronto.

Tous les trains ont subi un retard de plusieurs heures hier lorsqu'un wagon d'un train de marchandises, qui se dirigeait vers Montréal, a sauté de la voie et a arraché des rails sur une distance de 100 pieds, sur la ligne vers l'ouest.

Garçon disparu à Granby

GRANBY. (DNC) — On est toujours sans nouvelles du jeune René Deslandes, 12 ans, disparu de son foyer depuis samedi soir, vers 8 h. Il est le fils de M. et Mme Georges Deslandes demeurant au 82 de la rue Ste-Thérèse, à Granby.

Le jeune adolescent portait, au moment de sa disparition, un coupe-vent rouge et un pantalon bleu. Il a les yeux bruns et les cheveux châtains.

La police municipale de Gran-

voir FAITS DIVERS en page 6

Cinq morts dans des accidents de la route

La dernière fin de semaine a été l'une des moins tragiques au Québec, depuis longtemps. On a enregistré cinq morts accidentelles : une vendredi, trois samedi et deux hier. Il s'agit de cinq accidents de la circulation.

Un adolescent a été tué par une camionnette, vendredi soir, à Alma. Samedi, deux conducteurs ont trouvé la mort, l'un à Ste-Rose, l'autre près de Laprairie, lorsque leurs automobiles se sont écrasées sur des arbres. A Charlesbourg, un bambin de 5 ans a été tué par une auto, près de la maison de ses parents et, hier après-midi, une jeune femme a perdu la vie dans une triple collision, à Montréal.

Voici la liste des morts :

Mme Catherine Florian, 21 ans, de Bedford, comté de Missisquoi, tuée hier après-midi dans la collision de trois véhicules survenue à l'angle de la rue Mont-Royal et de l'avenue du Parc.

* * *

Jacques Bourgeois, 22 ans, du 1, boul. Ste-Rose, à Ste-Rose, tué lorsque son automobile s'est écrasée sur un arbre, samedi soir, non loin de cette municipalité.

* * *

M. Michel Royer, 32 ans, de St-Jean, tué lorsque son automobile s'est écrasée sur un arbre, samedi soir, non loin de Laprairie.

* * *

Richard Tremblay, 5 ans, de Charlesbourg, tué par une auto, samedi après-midi, près de la maison de ses parents.

* * *

Richard Harvey, 17 ans, d'Alma, tué par une camionnette, vendredi soir, alors qu'il marchait le long de la route, près de son logis.

L'affaire Pearson: début du procès Caza-Daoust-Larose

par **Maurice MORIN**

Le procès de Raymond Caza, âgé de 35 ans, Rosaire Daoust, âgé de 33 ans, et Armand Larose, également âgé de 35 ans, accusés du meurtre qualifié de Keith (Rocky) Pearson, caïd de la pègre, a débuté, ce matin, aux assises sous la présidence du juge Roger Ouimet.

Pearson avait été assommé à mort, avec un marteau, dans son bureau de Jacques-Cartier, le 26 juin 1961.

Son corps avait été découvert plus tard, enterré, recouvert de paille et enveloppé dans une toile de tente, à Varennes. La fosse se trouvait sous une grange abandonnée.

Me Gabriel Lapointe, procureur de la Couronne, agit pour le ministère public, cependant que Mes Raymond Daoust, C.R., Maurice-S. Hébert, C.R., et Léo-René Maranda occupent en défense pour les trois inculpés.

A 11 h. ce matin, seulement deux des douze jurés, qui doivent constituer le jury avaient été choisis.

Quatre candidats ont été déclarés partiaux, ayant affirmé avoir suivi l'affaire par les media d'information et s'être formé une opinion.

Cinq, par contre, ont été récusés péremptoirement.

Un verdict de mort accidentelle

GRANBY. (DNC) — Les membres du jury ont rendu un verdict de mort accidentelle, samedi matin, dans le cas de la jeune Christiane Gagné, 14 ans, de Waterloo, qui avait reçu une balle de calibre .40 - 40 en plein coeur, le 19 janvier dernier, par un de ses petits amis Raymond Stratford, 14 ans, qui s'amusait avec une arme à feu et qui ignorait la présence d'une balle dans cette arme.

Toutefois, les membres du jury ont suggéré au département du Procureur général qu'il y avait lieu d'attribuer une grande responsabilité aux parents du jeune adolescent, à cause de leur négligence en laissant des armes chargées à la portée des enfants.

Attentat à Laflèche

Le président de la Ligue de vigilance de Laflèche, M. Guy Desgroseilliers, a rapporté la nuit dernière que des vandales avaient lancé des pierres à travers les vitres de sa maison.

M. Desgroseillers croit qu'il s'agit de mesures d'intimidation, à la suite de sa récente visite à Québec la semaine dernière pour faire part aux autorités provinciales du mécontentement de plusieurs contribuables relativement au conseil municipal de cette ville.

La victime de cet attentat a déclaré qu'elle avait demandé et obtenu l'aide de la Police provinciale pour enquêter dans cette affaire.



Arrestation de faussaires

Deux individus avaient été arrêtés, vendredi matin, dans une succursale de banque de Lachine alors qu'ils tentaient d'encaisser une série de faux chèques. Leur arrestation fut suivie durant la fin de semaine de neuf autres arrestations effectuées tant à Montréal qu'à Toronto.

Grâce à la collaboration des corps policiers montréalais et torontois une organisation qui faisait un chiffre annuel de quelques centaines de mille

Voir FAUSSAIRES en page 6

OPTOMETRISTES
Examen de la vue — Verres de contact
L. A. Betournay, O.D.
S. R. Crone, O.D.
Simpson MONTRÉAL
VI. 2-3241, local 676 — Au septième

Jour Nuit
LIVRAISON PROMPTE, sans frais additionnels, par un personnel courtois à votre service 24 heures par jour
VI. 5-7251
PHARMACIE MONTREAL DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

POURQUOI il est important DE CHOISIR l'endroit où acheter un APPAREIL AUDITIF
Expérience : Nous sommes au service des Montréalais depuis 27 années... le total des années d'expérience en ajustement d'appareils auditifs de nos conseillers s'élève à plus de 30.
Vérification adéquate : C'est le seul bureau de Montréal en mesure d'accomplir une évaluation audiométrique complète de prothèse auditive par la parole et à l'aide de tests scientifiques sur la personne.
Appareils de la meilleure qualité : Nous vendons les appareils MAICO — la marque la plus respectée — MAICO fabrique 95% des audiomètres en usage par les médecins, hôpitaux, l'industrie et les gouvernements en Amérique du Nord... DEMANDEZ A VOTRE MEDECIN... il connaît les appareils MAICO.
Service : Un rayon complet de service d'appareils auditifs — le meilleur du Canada — exécute la plupart des réparations pendant que vous attendez.
Nous nous spécialisons en appareils auditifs, c'est là notre seule occupation !
Maico SERVICES AUDITIFS
1529 ouest, rue Sherbrooke, Montréal WE. 5-5293
Succursale : 1010 est, rue Ste-Catherine, porte 308 — VI. 9-6440

ENVOY '64 (EPIC)
$11.11 par semaine
AUCUN COMPTANT si vous avez un échange
$250 COMPTANT
INCLUANT
Licence 64 — Assurance automobile — Vie — Maladie — Garantie 24 mois — Chaufferette et dégivreur — Pneus à neige si antigel — Antirouille ainsi que lubrification gratuite à vie
LIVRAISON EN 15 MINUTES
CHEVROLET — CHEVELLE — CHEVY II — CORVAIR — OLDSMOBILE
PARK AVENUE CHEVROLET LTEE
5000 est, rue JEAN-TALON — 725-9811

LA FEDERATION

La campagne prend fin ce soir; 7% de l'objectif à recueillir

La 32e campagne annuelle de souscription de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises prend fin ce soir. Cette année, la Fédération demandait à la population de souscrire $2,185,000, soit $155,000 de plus que l'an dernier, pour lui permettre de financer ses 32 oeuvres affiliées au cours des douze prochains mois.

Les derniers rapports, en provenance de tous les secteurs, continuaient ce matin d'être encourageants et, au secrétariat de la rue St-François-Xavier, on avait bonne confiance que l'objectif serait atteint. Samedi soir, on en était à 79% de l'objectif. Au cours de la journée d'hier, on a atteint 82% et ce matin 93%. C'est dire que le total des souscriptions s'établissait à $2,032,059, ce qui laissait une somme de $152,941 à recueillir aujourd'hui, soit 7% de l'objectif.

On ne connait évidemment pas encore tout ce qu'a rapporté la quête spéciale faite hier dans toutes les églises du diocèse, mais les premiers rapports permettent d'affirmer que les fidèles du diocèse se sont montrés encore très généreux cette année. Le produit final de ces quêtes spéciales constitue toujours un facteur décisif dans le succès ultime de la campagne.

Durant toute la journée d'hier la sollicitation s'est poursuivie de porte à porte avec fébrilité et, encore aujourd'hui, des milliers d'auxiliaires bénévoles étaient à l'oeuvre et s'efforçaient de compléter la visite du territoire qui leur avait été assigné. Les dirigeants de la campagne signalent de nouveau à la population qu'il est toujours possible que l'auxiliaire désigné ait été incapable de frapper à toutes les portes de son secteur.

Aussi, demande-t-on aux personnes ou aux familles qui n'auraient pas été sollicitées de faire quand même leur part en faisant parvenir leur don directement au secrétariat de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises, casier postal 970, Place d'armes, Montréal.

C'est aujourd'hui que tous les secteurs de la campagne doivent faire tenir leurs derniers rapports au secrétariat de la Fédération. Durant toute la journée d'aujourd'hui, des dizaines d'auxiliaires se hâteront de mettre ces rapports à jour afin que des résultats, aussi complets que possible puissent être communiqués à la population dès ce soir.

Ces résultats seront d'abord rendus publics au cours d'une conférence de presse au secrétariat permanent de la Fédération, puis au cours d'une émission spéciale qui sera télévisée de 10 h. 30 à 10 h. 45, au canal 10, alors que le président général de la campagne, M. Hervé Belzile, c.a., annoncera les résultats obtenus dans chacune des trois grandes sections de la campagne annuelle de la Fédération.

FOURNITURES DE BUREAU DE "A à Z"
Nous vendons de TOUT pour le bureau jusqu'à la plus petite agrafe.
Pour économiser sur tout ce dont vous avez besoin, Téléphonez-nous ou venez nous voir.
aux 4 LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.
750, Beaubien CR. 4-6487
8359, St-Laurent DU. 1-4261
800 E., Mt-Royal LA. 4-3081
851 Décarie, St-Laurent RI. 8-7961

Pâques s'en vient!
Songez dès maintenant à confier le nettoyage de vos vêtements à nos spécialistes. Ils vous reviendront frais et propres comme neufs.
COMPOSEZ LA. 1 2161
LES NETTOYEURS Jolicoeur DEPUIS 1907
100 CAMIONS "bleu et blanc" pour mieux vous servir
SUCCURSALE AU CENTRE D'ACHATS ROCKLAND

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

La Yougoslavie prospère au carrefour des mondes soviétiques et occidentaux

EUROPE ORIENTALE '64

PAR PHILIP BEN,
Foreign News Service

LE Serbe alerte et distingué qui sert de porte-parole au ministère du Plan de Yougoslavie arbore le hâle florissant que lui a valu son voyage en Amérique latine aux côtés du chef de l'Etat, le maréchal Tito. Il marche lentement, de long en large, fixant ses yeux sur son pupitre ou sur le parquet, en répondant à mes questions, qui semblent nécessiter une prudente réflexion.

"Si le commerce sino-soviétique diminue rapidement depuis trois ans, le commerce soviéto-yougoslave augmente au point que cette année l'URSS monte en troisième place parmi les clients de la Yougoslavie", me dit-il, en observant une pause pour mesurer l'impression que me font ses paroles.

Ce fonctionnaire m'initie aux complexités du commerce soviéto - yougoslave. Il poursuit : "Fin septembre, la Yougoslavie avait triplé ses exportations de l'année à la Russie, augmenté de 40% ses importations de la Russie."

Nous abordons la question du développement économique. Le fonctionnaire m'avoue que le plan de 1964 prévoit un taux de croissance un peu moindre, mais encore considérable. En traitant du plan dont il a une copie sur son pupitre, mais qui n'est pas définitif, il m'explique que le but est d'augmenter la production de 10%, alors que l'objectif de 1963 était de 12%.

Il note qu'à peu près tous les secteurs de l'économie dirigée de la Yougoslavie ont été prospères en 1963; il est fier des succès de l'exportation, de la récolte de blé, de l'expansion de plusieurs industries. Il rappelle que le commerce extérieur de son pays change d'orientation et tend à l'augmentation des échanges avec le bloc soviétique. D'une voix grave et décidée, il expose que les exportations yougoslaves aux pays industriels de l'Ouest ont baissé de 54 à 51% du total, de 1962 à 1963, tandis que les exportations au bloc soviétique montaient de 25 à 30% du total.

Le panslavisme

Ce que le fonctionnaire ne me dit pas, mais ce que je conclus d'entretiens avec des citoyens de Belgrade rencontrés au hasard, c'est que le rapprochement économique et politique avec l'URSS et les alliés de cell-ci auquel procède le maréchal Tito est loin d'être populaire en Yougoslavie. A ma grande surprise, je constate que l'enthousiasme pan-slave qui avait animé les Serbes des siècles durant a complètement disparu. Les jeunes gens qui ont survécu à la deuxième guerre mondiale manifestent leur indifférence à la traditionnelle aspiration vers l'union politique des peuples slaves.

La meilleure preuve de cette révolution, c'est le manque d'intérêt pour l'étude de la langue russe. Les nombreuses années de propagande anti-stalinienne et anti-soviétique ont contribué à cette indifférence. Le régime Tito serait aujourd'hui heureux que les Yougoslaves reviennent à l'affection de jadis pour les Russes, conformément à la nouvelle orientation qui a suivi la visite de M. Khrouchtchev.



ETALAGE DE LIVRES A BELGRADE
...manque d'intérêt pour l'étude de la langue russe

Entre les deux blocs

Les voyageurs occidentaux qui arrivent du bloc soviétique sont aussitôt frappés du contraste très favorable à la Yougoslavie. Ils constatent qu'à beaucoup d'égards le pays forme un lien entre l'Est et l'Ouest. Mais ils s'aperçoivent bientôt que le régime communiste est absolu, qu'il y a probablement moins de liberté en Yougoslavie qu'en Pologne.

Mais le sens des réalités économiques oriente les Yougoslaves vers l'Occident, bien qu'une différence considérable sépare encore l'ouest et l'est du pays, la Croatie et la Serbie, dont la première seule était restée en constante relation avec le monde occidental. Il n'en reste pas moins que les idées ocidentales commencent à influencer tout le pays.

Deuil de Kennedy

Cette influence s'est manifestée particulièrement par les réactions yougoslaves à la mort du président Kennedy. Les foules de Belgrade et de Zagreb ont fait la queue aux salles de lecture du Service américain d'Information, pour signer l'album de condoléances. La manifestation la plus impressionnante a été le Requiem chanté à la cathédrale gothique de Zagreb, devant des milliers de fidèles. Le deuil officiel avait été proclamé pour la journée. Tous les divertissements cessaient, théâtres et cinémas étaient fermés. Le président Tito en personne a exprimé ses condoléances à M. Eric Kocher, chargé d'Affaires des Etats-Unis à Belgrade. Il avait les larmes aux yeux, ce qui s'était rarement vu.

Désarmement

Le traité d'interdiction partielle des essais nucléaires et la détente qui suivit avaient été accueillis à Belgrade comme le début d'une nouvelle ère de coexistence pacifique marquée d'actes, les prémices de succès à venir. Les milieux officiels éprouvent maintenant quelque crainte que le changement de président américain ne ralentisse cette évolution.

D'après la presse yougoslave, ce sont les "impérialistes" de l'Ouest qui mettraient obstacle au progrès du désarmement, non l'URSS, en refusant un compromis raisonnable.

Politique étrangère

L'attitude de la presse, qui appartient à l'Etat, confirme le fait qui apparaît avec une évidence croissante ; c'est que sur les questions générales l'attitude du Kremlin et de Belgrade est identique, ou que les attitudes se ressemblent de très près. De hauts personnages soviétiques et yougoslaves ont même constaté cette identité de vues dans une récente formule. Certains diplomates occidentaux de Belgrade définissent la politique du maréchal Tito un "neutralisme soviéphile."

Conformément à la consigne de M. Khrouchtchev, tous les maux du communisme stalinien sont attribués au "culte de la personnalité". Cependant, les visiteurs s'aperçoivent vite que le culte de Tito pénètre toute la vie officielle de Yougoslavie.

Ces réalités n'empêchent pas que les relations de la Yougoslavie avec l'Ouest soient sûres. La plupart des membres du bureau politique du parti communiste yougoslave savent que la foncière indépendance du pays à l'égard de Moscou dépend dans une large mesure du maintien de quelques rapports avec l'Ouest.

Reconstruction de Skoplje

La grande tâche intérieure de la Yougoslavie reste la reconstruction de Skoplje, capitale de la Macédoine, ruinée par un séisme, et le logement des 200,000 victimes de la catastrophe. Les travaux ne sont pas aussi avancés qu'on l'avait prévu. Cet hiver, des milliers de familles sans foyer restent réduites à des abris de fortune. Les livraisons de maisons préfabriquées sont restées insuffisantes ; le manque de transports, les pénuries de toute sorte ont retardé la restauration des immeubles endommagés. Pour la reconstruction de la ville, le Fonds Monétaire International a consenti à la Yougoslavie un prêt de $30 millions, les Etats-Unis un prêt de $25 millions et un don d'autant. Belgrade lance un emprunt national pour obtenir $40 millions. Le remboursement d'emprunts antérieurs que la Yougoslavie avait contractés en Occident a été ajourné.

L'agriculture

L'agriculture, non collectivisée, semble promise à la meilleure année depuis 1959. La récolte de blé (4,400,000 tonnes) constitue le sommet atteint depuis la guerre; la récolte de maïs est aussi bonne. Cependant les prix sont trop élevés pour le travailleur moyen, à cause de poussées d'inflation.

L'agriculture ne fournit maintenant que 20.7% des exportations, ce qui traduit l'industrialisation croissante du pays. En 1963 ce sont les exportations à l'Italie et à l'Allemagne Fédérale, les meilleures clientes de la Yougoslavie, qui ont marqué la plus forte augmentation. L'URSS est passée au troisième rang des clients de la Yougoslavie, dont les exportations à ce pays viennent de tripler, cependant qu'elle a augmenté de 40% ses importations de la Russie. La Yougoslavie pourra bientôt envoyer des observateurs au COMECON (pendant communiste de la Communauté économique européenne).

Le gouvernement yougoslave s'efforce de mieux coordonner les travaux du plan, mais l'économie yougoslave reste très loin de l'économie "commandée" de l'URSS et d'autres Etats d'Europe orientale; par comparaison, l'autorité économique reste très décentralisée en Yougoslavie.

Les séparatismes

Le régime communiste de Yougoslavie a hérité des traditionnels différends raciaux, qui se manifestent aujourd'hui encore par les rivalités qui opposent les républiques constituant la fédération yougoslace. Le problème ancien des rapports entre Serbes et Croates subsiste; celui des Slovènes, qui n'existait pas sous la monarchie, se pose maintenant. Dans un discours qui n'a pas bénéficié d'une grande publicité en Occident, le maréchal Tito a reconnu que certains nationalistes réclament pour leurs républiques respectives, une armée, une monnaie, même une politique étrangère distincte. Tout cela est évidemment contraire à la politique du gouvernement fédéral.

On sait que les communistes croates et slovènes sont beaucoup moins favorables que leurs camarades serbes au rapprochement avec la Russie. Ils se plaignent aussi que trop de ressources des républiques du nord, plus développées, soient détournées vers celles du sud, dont les ressources restent à mettre en valeur.

Sous tous les régimes, le problème fondamental de la Yougoslavie reste le même : 8 millions de Serbes peuvent-ils gouverner efficacement un Etat de 19 millions d'habitants, comprenant, outre les Serbes, les Croates, les Slovènes, les Macédoniens, d'autres minorités nationales ou religieuses, les musulmans par exemple. C'est aux Serbes qu'incombe d'abord le grand devoir de traduire dans la réalité la devise yougoslave d'unité et de fraternité, afin que tous les autres peuples du pays soient contents.

DEMAIN :
les Etats baltes

LISEZ NOTRE PAGE INTERNATIONALE DU SAMEDI



VOULEZ-VOUS UN BON CONSEIL, MADAME?...

"Faites nettoyer tous les vêtements de votre famille à la buanderie CANADA. Ma femme en est tellement satisfaite !"

COMPOSEZ

LA. 1-1195

BUANDERIE
Canada
Depuis 1905 LAUNDRY

WALTER LIPPMANN

Le bas niveau de la campagne électorale du New-Hampshire a favorisé les non-inscrits

J'ECRIS cet article après la campagne électorale du New-Hampshire, mais à la veille du scrutin (celui-ci s'est déroulé le mardi 10 du mois). Je suis frappé de la très faible estime dans laquelle les praticiens de la politique tiennent l'électeur américain. Le caractère saillant de l'élection primaire du New-Hampshire est qu'aucun des candidats, inscrit ou non, n'a jugé nécessaire d'adresser un seul discours réfléchi à un auditoire adulte et renseigné.

Les deux principaux candidats inscrits, le gouverneur Rockefeller et le sénateur Goldwater, ont mentionné presque tous les sujets de politique intérieure et étrangère d'intérêt primordial pour la nation. Mais aucun n'a traité quelque sujet que ce soit en profondeur, en reconnaissant la complexité des problèmes de sorte que l'électeur pût prévoir la solution qu'apporterait le candidat si ce dernier était en fonction.

Les candidats ont mentionné Cuba, le Viet-nam, l'OTAN, l'inflation, le budget, les impôts et l'égalité de droits. Aucun n'a jugé opportun de traiter aucune classe du corps électoral en groupe mûr et sincèrement intéressé. On n'exagère pas en affirmant que le niveau intellectuel et moral de l'élection primaire qui vient de se terminer trahit l'avilissement de notre régime démocratique.

Discours insignifiants

C'est un indice significatif de la qualité de la campagne électorale que tandis que les deux principaux candidats inscrits parcouraient l'Etat en charlatans s'efforçant de duper les badauds, les candidats non inscrits semblaient gagner en popularité. J'ignore combien de suffrages va recueillir M. Henry Cabot Lodge **(NDLR — De fait, c'est ce dernier qui a recueilli le plus de suffrages de tous les candidats, inscrits ou non).** Mais tous les bulletins déposés en faveur du candidat qui n'a prononcé aucun discours constituent un blâme à l'adresse des candidats qui en ont fait une douzaine par jour.

Que penser du jugement que portent MM. Rockefeller et Goldwater du niveau intellectuel et moral des citoyens du New-Hampshire? Les citoyens sont-ils si sots ? Si vraiment il le sont, l'avenir du gouvernement populaire semble plutôt sombre.

Je pense que le sénateur Goldwater n'a fait que rester naturel, s'est tenu au niveau qui est le sien.

"Relations publiques"

Mais dans le cas du gouverneur Rockefeller, nous avons vu un homme fonder son action sur une erreur foncière du commerce des relations publiques. Les spécialistes de la nature humaine qui exercent ce commerce ont découvert au moyen d'enquêtes poussées une vérité évidente, un truisme.

Ce truisme, c'est que la majorité des citoyens accordent peu d'attention, pas plus qu'ils ne peuvent, aux affaires de l'Etat; ils sont facilement distraits, ils sont trop occupés et intéressés à d'autres sujets. Les moyens de communication de masse, commercialisés, se conforment à cet état d'esprit. Ils abaissent leurs visées à ce faible niveau.

Mais dans la vie publique, j'irai jusqu'à dire dans le journalisme et les arts, il faut viser plus haut que la moyenne de la foule. Si les hommes et les femmes informés et sincèrement intéressés ne constituent qu'une partie du peuple, c'est la partie dirigeante.

Leur influence dépasse de beaucoup leur nombre, non parce qu'ils sont supérieurs aux autres citoyens, mais parce qu'on suppose qu'ils se sont donné assez de peine pour avoir le droit de se prononcer sur une question.

Ce sont précisément ces influents citoyens dont ne tient aucun compte une campagne électorale comme celle à laquelle s'est abaissée le gouverneur Rockefeller. Il se peut que cette négligence ait valu un avantage considérable aux candidats non inscrits, dont le peuple a supposé qu'ils avaient plus à dire que les candidats figurant au bulletin de vote.

(Tous droits réservés 1964, Washington Post Company. Diffusion Los Angeles Times Syndicate).

LETTRE DU PORTUGAL

Un vif intérêt au commerce avec les pays de l'Est

par Paul SAVREUX

LORS des dernières réunions de l'AELE (Association européenne de libre-échange), les Portugais, poursuivant logiquement leur plan d'intégration économique de tous leurs territoires, ont fait valoir que leurs territoires d'Afrique, malgré les efforts considérables, l'aide financière et technique de nombreux pays occidentaux, et les résultats très encourageants de ces dernières années, n'ont pas encore atteint un stade de développement suffisant.

Ils ont donc demandé que, dans les prochaines réunions internationales économiques, leurs territoires africains bénéficient de toutes les décisions prises en faveur des régions sous-développées.

Par ailleurs le Portugal ne peut se passer de l'Afrique et de son développement pour améliorer ses positions commerciale, industrielle et financière (le commerce extérieur de l'Angola, de janvier à mai 1963, s'est accru de 39% par rapport à la même période de 1962), c'est, pour ce pays, un impératif économique. Aussi, à l'exemple des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et bien d'autres pays occidentaux, le Portugal, lui aussi, voile les difficultés théoriques de doctrine pour envisager de front les réalités économiques, et veut développer ses relations économiques avec l'Est, au moins autant qu'avec les autres pays.

Avec la Chine continentale, on sait officiellement que les relations avec la petite enclave portugaise de Macao sont "très correctes", mais les statistiques, peut-être par pudeur dogmatique, ne nous révèlent pas l'importance des échanges commerciaux. Nous dirons qu'ils sont certainement "agréables" aux deux pays puisqu'ils ne font pas parler d'eux.

Mais le COMECON, avec ses 300 millions de consommateurs, intéresse de plus en plus l'industrie portugaise en voie de transformation et d'équipement. D'une part, la jeune industrie portugaise peut acquérir dans les pays du bloc de l'est, des machines-outils dont elle a très grand besoin, moins cher que dans les pays occidentaux qui fabriquent, en outre, des machines trop perfectionnées pour l'utilisation par la main-d'oeuvre portugaise, encore loin d'être suffisamment éduquée. D'autre part, le Portugal dispose d'abondants excédents agricoles dont la plupart ne sont pas des produits de luxe, mais des produits de consommation en masse, recherchés par les pays de l'est: café, coton, tabac, cacao, riz, jute, etc.

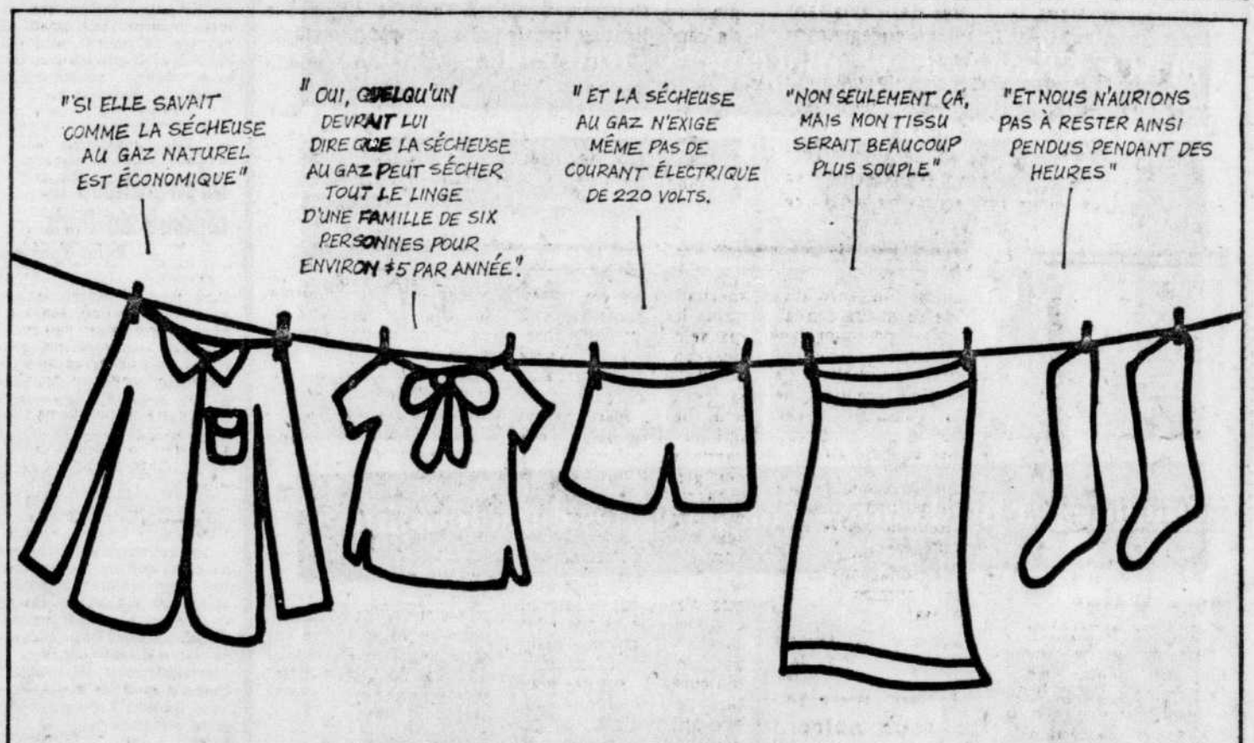
Balance positive

Depuis les accords de paiement signés en 1956 entre la Banque de Portugal et les banques nationales de Tchécoslovaquie, de Pologne, d'Allemagne Orientale, de Hongrie, le Portugal n'a cessé de rechercher le développement de ses relations commerciales avec ces pays, et, depuis 1962, la balance se présente avec un solde positif, par suite des augmentations avec la Bulgarie, la Hongrie et la Roumanie. Les Portugais ont surtout vendu des conserves de poisson et du liège (dont il est, rappelons-le, le premier producteur du monde en quantité et en qualité) et la technique des pays de l'Est trouve encore de nombreuses applications à cette matière naturelle, que les Occidentaux remplacent souvent maintenant par des produits de synthèse.

Le surplus des achats de l'Est au Portugal est vendu à des pays d'Occident contre paiement en devises fortes. En même temps, ces achats au Portugal ont permis aux pays de l'Est de vendre des machines dont les pays hautement industrialisés ne seraient pas acheteurs.

L'actuel programme du COMECON, avec ses perspectives d'élévation du niveau de vie par l'achat de produits alimentaires de meilleure qualité ou d'origine exotique, intéresse au plus haut point l'économie portugaise, productrice, en outre des produits déjà cités, de nombreux fruits européens ou exotiques (oranges, ananas, bananes, goyaves, etc.). Ces ventes de produits alimentaires aideraient encore l'essor de l'agriculture métropolitaine en procurant à l'Etat portugais les moyens financiers qui lui manquent pour améliorer le rendement agricole métropolitain.

Tout en cherchant à obtenir le maximum d'avantages (délais dans l'abaissement de la protection douanière, aides financière et technique en tant que pays sous-développé, et sous toutes les formes) des pays de l'Ouest, le Portugal, par la diversité géographique de ses productions, et pour son équipement économique dispersé, doit montrer, dans les prochaines réunions économiques internationales, un intérêt toujours croissant, directement ou indirectement par échanges interposés, dans une coexistence économique avec le bloc de l'Est.



BÉNÉFICIEZ DES AVANTAGES D'UNE SÉCHEUSE AU GAZ NATUREL

La sécheuse au gaz naturel est extraordinairement économique. Elle est à la portée de toutes les ménagères et s'installe en le disant à très peu de frais. De plus, si vous commandez votre sécheuse au gaz naturel d'ici le 31 mars, vous recevrez un boni de $15 de la Corporation de Gaz Naturel. Pour obtenir le nom d'un marchand autorisé d'appareils à gaz, téléphonez à M. Paul Roy, Riverside 8-6211.

GAZ NATUREL clé du confort

CORPORATION DE GAZ NATUREL DU QUÉBEC

AIR COMFORT HEATING & VENTING
925 ouest, rue Jean-Talon
279-5001

Beaulieu & Gladu INC.
4589 STE-CATHERINE EST
CL. 5-7787

Beaucourt 1018 ST-CATHERINE E.
1018 STE-CATHERINE EST
COIN AMHERST
VI. 9-3737

COMFORT HEATING & APPLIANCES
3830, rue Masson
RA. 9-4306

OMER DESERRES
1406, RUE ST-DENIS
AV. 8-0251

R. EMOND ENR'G.
PLOMBERIE, CHAUFFAGE — VENTE ET INSTALLATION APPAREILS GAZ NATUREL
2210, rue DE LORIMIER
524-3031

LE ROI DES BAS PRIX
FAUCHER ELECTRIQUE LTÉE
251 EST, BEAUBIEN — CR. 4-4373

ROLAND GAGNE LTEE
1695 est, rue LAURIER
527-4331

GAS INSTALLATION & SERVICE CORP.
4522 rue St-Denis
842-9488

AMEUBLEMENT
JEAN GERVAIS
5270, RUE HENRI-JULIEN
(coin Boucher) — 277-4103
1145 EST, RUE MONT-ROYAL
LA. 4-6817

GEORGES LONGPRE LTEE
2234 est, rue Mont-Royal
LA. 6-6683

METRO NATURAL GAS INC.
5653 ave Verdun — PO. 7-5381-82
2801 rue Masson coin 4e Rsmt
722-1102-03

MOBILIER B. & L. Inc.
8725, 10e avenue
Ville St-Michel
RA. 1-6113

J.A. ST-AMOUR LTEE
Entrepreneurs, marchands, électriciens
6575 St-Denis CR. 4-8341

J. VERRETTE ENR'G.
01184, rue CHARLEVOIX
WE. 2-8809

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

by a participé à des recherches depuis samedi soir, mais leur travail a été sans résultat. Les personnes pouvant donner de plus amples détails sur cet adolescent sont priées de le faire en communiquant avec le Service de la Police de Granby téléphone 372-3333.

On joue du couteau

Si ça continue, le XIXe siècle deviendra un Grand Siècle. L'époque des duels semble revenue si l'on jette un coup d'oeil sur les activités policières de la dernière fin de semaine. On se bat peut-être pour l'honneur, mais il manque les épées à pommeau d'argent, les témoins d'honneur et les levers de soleil...

Vers 2 h. 45 samedi matin (donc avant le lever du soleil) deux demoiselles ont préféré se battre au couteau plutôt que de se crêper le chignon comme tout le monde. A deux pas de la Place des Arts (évidemment), et plus précisément à l'angle des rues Clark et Ste-Catherine, les "belles" se sont fait face. On ne sait trop pourquoi. Mais chose certaine, Lolita Quintal, 38 ans, a été blessée dans l'affrontement. Elle a été transportée à l'hôpital Ste-Jeanne-d'Arc, où elle a reçu 20 points de suture.

Vers 4 h. samedi après-midi, attroupement en face du 1073 boul. St-Laurent. On pouvait quelques minutes plus tard assister au départ pour l'hôpital St-Luc d'un homme qui saignait abondamment. C'était le "vaincu" d'un autre duel à coups de couteau. Une bataille entre concierge et locataire. On ne sait non plus pour quels motifs.

Mais, qu'importe, les bonnes manières se perdent!

A preuve encore l'attentat dont fut victime un chauffeur de taxi, M. Félix Adriano, du 9422 rue Rancourt, à Ahuntsic. M. Adriano avait comme clients, vers 8 h. 30 samedi soir, deux jeunes gens qui, une fois rendus à l'angle des rues Benny et Terrebonne, lui demandèrent son argent en le menaçant d'un couteau. Le brave chauffeur saisit l'arme et mit les jeunes en fuite. Il fut profondément coupé à la main droite en arrachant le couteau à ses agresseurs.

"Maison de débauche"

Dirigés par le sergent Jean-Jacques Rochon de l'escouade de la moralité, des policiers ont procédé, vers 8 h. 45 samedi soir, à l'arrestation de Maurice Laviolette, présumé tenancier d'une maison de débauche située au 1274 rue St-Dominique.

Les policiers ont aussi arrêté un autre homme et deux femmes. Laviolette est le frère de Roger Laviolette qui est présentement emprisonné à Paris où il est impliqué dans une importante affaire de trafic de narcotiques. Ce dernier avait donné comme adresse aux policiers parisiens ce logement du 1274 St-Dominique qu'ont visité les agents de la Moralité.

La main dans le sac

Tôt hier matin, les policiers du quartier général de la rue Bonsecours n'ont eu pour ainsi dire qu'à tendre la main pour capturer un cambrioleur qui s'était permis de visiter une épicerie située au 517, rue Bonsecours.

L'intrus identifié comme étant André Masson, 54 ans, du 417 rue Bonsecours, a été surpris les poches de son paletot bourrées de cigarettes et un marteau dans les poches de son veston.

La vitre avant de l'épicerie R. Joyal avait été fracassée et c'est ce qui devait attirer les policiers sur les lieux.

Evidemment, l'endroit était au moins mal choisi.

Maison rasée par les flammes, à Howick

Un incendie a complètement rasé, hier après-midi, à Howick, non loin de Beauharnois, la maison de M. Edgar Rose située sur la route rurale no 2.

On estime les dégâts à $51,000. Personne, fort heureusement, n'a été blessé dans le sinistre.

Cambriolages

Fin de semaine active pour nos cambrioleurs montréalais. Leurs différentes "visites" ont privé des citoyens de valeurs estimées globalement à au moins $8,000.

Dans la nuit de vendredi à samedi, ils ont enfoncé une porte du restaurant Paulo Snack Bar, au 4351 rue Bellechasse, et ils ont fait main basse sur une somme de $150 en argent et pour environ $700 en cigarettes.

Chez M. Paul Simard, au 5898 rue de La Roche, des intrus ont emporté divers articles (appareil de télévision, appareil de radio, bijoux, vêtements, etc.) évalués à plus de $1,000.

Dans l'auto de M. Georges Phillips, du 1209 rue Stephens, à Verdun, des cambrioleurs ont mis la main sur des outils d'une valeur de $1,000.

De samedi à dimanche, les cambrioleurs ont maintenu leurs activités.

Au Centre d'appareils électriques situé au 3975 est rue Ste-Catherine, des cambrioleurs se sont emparés d'appareils de télévision d'une valeur globale de $1,100.

A l'intérieur du restaurant Lesage, au 602 rue Dufresne, des cambrioleurs ont fait main basse sur des cigarettes au montant de $255. Ils ont aussi emporté d'autres marchandises ainsi qu'une somme d'argent indéterminée.

Chez Mme Annie Lafortune, au 3537 rue Papineau, des intrus ont fait main basse sur des fourrures évaluées à $2,000. Ils ont aussi emporté une coutellerie d'environ $300.

Chez M. Serge Vericain, au 313 rue Lévis, les voleurs ont emporté pour environ $1,000 de marchandises et une somme de $115.

Sixième réunion du comité fédéral-provincial

OTTAWA (DNC) — Le secrétaire de la province de Québec, M. Bona Arsenault, et le sous-secrétaire, M. Lucien Darveau, représenteront la province à cette rencontre que présideront M. Lamontagne et son collègue des Postes, M. J.R. Nicholson.

L'ordre du jour prévoit l'étude des questions que voici :

a) Les projets que les provinces proposent d'entreprendre grâce aux octrois de $2,500,000 par province accordés par le gouvernement fédéral pour la construction d'immeubles commémoratifs du centenaire ;

b) L'Etat des travaux dans la construction de l'édifice commémoratif des Pères de la Confédération à Charlottetown et le projet d'une place des arts à Québec, deux entreprises qui bénéficient de subventions du gouvernement fédéral.

"Radio-Canada a la main haute sur ses employés" — Pearson

OTTAWA. (DNC) — Tout en approuvant la dénonciation que M. Yvon Dupuis faisait la semaine dernière des sympathies séparatistes de la Société Radio-Canada, le premier ministre, M. Pearson, s'est refusé hier à censurer l'organisme.

La société seul a la main haute sur le choix de ses commentateurs, a-t-il déclaré en réponse à M. T.C. Douglas, qui lui demandait si certaines personnes ne seraient pas exclues de Radio-Canada parce qu'un ministre les jugeait extrémistes. Quelques instants plus tôt, tout en admettant que M. Dupuis avait bel et bien condamné l'hospitalité généreuse de Radio-Canada aux extrémistes, le premier ministre avait également signalé que M. Dupuis avait hautement loué les "services inestimables" que la Société rend à la population.

Les fusions dans l'île Jésus ne profiteraient qu'aux spéculateurs — La Ligue de l'autonomie

(J.-L. A.) — Selon Me Jean-Louis Léger, président de la Ligue de l'autonomie municipale, parce que 80% des terrains de l'île Jésus sont entre les mains de spéculateurs, le problème des fusions relève moins de la compétence de la Commission Sylvestre, nommée pour étudier les problèmes intermunicipaux dans l'île Jésus, que de la Commission Bélanger qui étudie la fiscalité dans la province de Québec.

Au cours d'une assemblée où l'on s'est lancé dans une attaque à fond de train contre le groupe des annexionnistes dirigé par le maire Jean-Noël Lavoie de Chomedey, qui veulent faire disparaître des municipalités dans l'île Jésus, l'avocat de Chomedey a expliqué que le problème de la spéculation touche particulièrement deux endroits dans la région de Montréal, soit la rive sud et l'île Jésus. Les contribuables de ces deux régions, a dit Me Léger, ont à faire face aux administrateurs municipales qui servent les spéculateurs en leur donnant une multitude de services qui assure une plus-value à leurs terrains aux frais des propriétaires, qui payent pour ces services.

Me Léger a affirmé, devant une foule de près de 600 personnes réunies à l'école secondaire Laval-des-Rapides hier après-midi, que c'est là la raison de la campagne en faveur des annexions qui se poursuit à grand renfort de publicité dans l'île Jésus. Selon la thèse qu'il a développée brièvement, dans certaines municipalités où les pouvoirs d'emprunt sont épuisés, les spéculateurs doivent trouver un moyen de continuer leur jeu et ils ont ainsi décidé de réunir les municipalités afin d'obtenir un plus grand pouvoir d'emprunt.

Il s'est donc attaqué au maire de Chomedey, qui est aussi député libéral de Laval à l'Assemblée législative, Me Jean-Noël Lavoie, instigateur du mouvement annexionniste, déclarant qu'il est au service des spéculateurs, en étant un lui-même. "Plutôt que de déclarer que ceux qui s'opposent aux fusions le font pour défendre de petits intérêts personnels, a dit Me Léger, Jean-Noël Lavoie devrait admettre que lui, en favorisant les fusions, défend non pas de petits, mais de gros intérêts."

Pendant plus de trois heures, une foule sympathique a écouté sept conférenciers expliquer que les fusions ne peuvent servir que les spéculateurs et qu'en formant de grandes municipalités, tel que proposé par le mouvement de regroupement municipal, les contribuables de l'île Jésus, qui pour la majorité ont fui Montréal où ils étaient perdus dans une masse impersonnelle, redeviendraient de simples numéros pour les administrateurs.

Pour un gouvernement métropolitain

Les conférenciers se sont prononcés en faveur d'un régime de gouvernement métropolitain qui peut se charger de régler les problèmes intermunicipaux. Ils croient que la Corporation interrurbaine de l'île Jésus, organisme métropolitain existant déjà, peut jouer ce rôle si on lui donne les pouvoirs nécessaires.

Le secrétaire de la Ligue de l'autonomie, M. Jean-Charles Brouillard, s'est appliqué à réfuter certaines affirmations de Me Lavoie, expliquant qu'elles sont pour la plupart sans fondement. Il a notamment donné des chiffres montrant que la dette de Chomedey est de 20% de l'évaluation, pourcentage maximum, ce qui expliquerait que le maire Lavoie veut annexer d'autres villes "pour payer ses projets exorbitants".

De son côté, un ancien adversaire du maire J.-N. Lavoie, Me Henri Vinet, a dit qu'à Chomedey, lui et les autres propriétaires se sont fait prendre dans une fusion et sont en mesure de dire à la population de l'île Jésus qu'elle n'a aucun avantage à attendre d'une telle réorganisation. "La plupart des citoyens sont contents de leurs villes et les quelques problèmes qui existent peuvent aisément être résolus par la Corporation interrurbaine", a dit M. Vinet.

Les antiannexionistes ne céderont pas

Puis M. Albert Gagnon, de Chomedey, a dit que les annexions étant profitables aux spéculateurs, il n'est pas surprenant que le maire-député soit favorable puisque c'est "un des grands spéculteurs de l'île Jésus". Le maire de Laval-des-Rapides a souligné que les antiannexionistes ne céderont point et combattront pour obtenir un référendum par lequel la population pourra se prononcer.

Et finalement, le président de la Corporation interrurbaine de l'île Jésus, M. Olier Payette, maire de Ste-Rose, a déclaré que la solution idéale pour le moment, c'est de conserver l'autonomie des municipalités pour que chaque administration puisse s'occuper du développement local tandis que les principaux problèmes régionaux, tel le transport en commun, la coordination des services, et les grands projets nécessaires peuvent être à la charge de l'organisme métropolitain.

Plusieurs autres maires et conseillers municipaux assistaient aussi à la réunion, manifestant leur appui à la cause de l'autonomie municipale.

Disparus retrouvés à New York et à Toronto

Mardi dernier, l'escouade des personnes disparues signalait la disparition mystérieuse de Mme Dolores Glenda Taylor, 26 ans, de son domicile situé au 2075 rue Patrice, dans Notre-Dame-de-Grâce.

La veille, la police de Côte-St-Luc avait signalé la disparition tout aussi "mystérieuse" de M. Monty Manuel Dalfen, alors qu'il rentrait d'un voyage en Floride.

Mme Taylor avait en sa possession des bijoux évalués à $5,000 et M. Dalfen transportait de son côté une somme de $9,000 au moment de sa disparition. Dans son automobile, qui avait été abandonnée dans une rue de Ville St-Pierre, on avait retrouvé une note rédigée en anglais et portant ces mots : "Au secours !"

En fin de semaine, les policiers apprenaient que l'un et l'autre avaient été retrouvés, M. Dalfen à New York et Mme Taylor à Toronto.

Samedi matin, M. Taylor recevait un appel téléphonique de sa femme. Celle-ci lui signalait qu'elle était en parfaite santé et qu'elle rentrait à la maison sitôt qu'elle aurait l'argent nécessaire pour payer le coût de son voyage, ce que son mari télégraphia sur-le-champs.

Quant à M. Dalfen, il a été retracé vendredi soir à l'hôpital Bellevue de New York. On ne connaît pas les circonstances de sa "découverte". La police de Côte St-Luc n'a pas voulu nier ni confirmer le fait, mais par ailleurs on apprenait que le sergent-détective Pierre Messier, de la police de cette municipalité, était dans la métropole américaine, en fin de semaine, relativement à cette affaire.

Secousse sismique au Portugal et au Maroc

LISBON. (PC) — Un tremblement de terre a ébranlé le Portugal hier soir, faisant crouler des maisons, coupant les lignes téléphoniques et causant la panique dans un cinéma.

La secousse sismique a été particulièrement ressentie dans le sud du pays, à Fuzeta, où deux maisons se sont écroulées. Une cinquantaine de personnes ont été piétinées lorsque la foule, prise de panique, est sortie en trombe d'un cinéma de Sao Bras de Alportel. La secousse a également été ressentie à Madrid où la police et les journaux ont été inondés d'appels téléphoniques de la part de citoyens alarmés.

Une onde sismique, d'intensité moyenne, a aussi secoué cette nuit l'ensemble du Maroc. La secousse a été enregistrée par l'observatoire de Casablanca à 22 h. 30 locales ; l'épicentre en a été situé à environ 250 kilomètres de Casablanca, dans la baie de Cadix.

Les autorités marocaines ont déclaré qu'aucune information faisant état de victimes ou de dégâts à la suite du tremblement de terre n'avaient été reçue jusqu'à présent, bien que celui-ci ait provoqué une certaine panique, notamment à Rabat et à Casablanca.

Rapatriés d'Algérie

Ottawa attend la réponse de Paris — René Tremblay

OTTAWA. (Reuter) — M. René Tremblay, ministre canadien chargé de l'Immigration a déclaré hier soir devant la Chambre des députés que le Canada attend la réponse du gouvernement français au sujet de sa proposition d'accueillir dans une région rurale du pays un groupe de rapatriés d'Algérie.

Le ministre n'a pas précisé l'ampleur du projet ni dans quelles régions les colons pourraient s'établir.

Le gouvernement français, a-t-il dit, envisage d'aider dans une large mesure les familles algériennes, vivant actuellement en France, à couvrir les frais de déplacement. Un fonctionnaire du ministère canadien de l'Immigration a été envoyé à Paris pour aider le gouvernement français à réaliser ce projet d'immigration.

FAUSSAIRES

SUITE DE LA PAGE 3

dollars a pu être démantelée.

Deux femmes ont été arrêtées dans le quartier Snowdon et un cinquième individu a été appréhendé dans sa chambre d'hôtel. Les six autres membres de cette bande ont été arrêtés par les policiers de la Ville reine, à leur arrivée à l'aéroport Malton.

Le défilé en cour de justice débutera cette semaine à Montréal et à Toronto.

ANNONCE

SI VOUS PRENEZ PRESENTEMENT UN LAXATIF UNE, DEUX ou TROIS FOIS PAR SEMAINE

...VOUS DEVEZ ACHITER NR AUJOURD'HUI MEME!

Le comprimé laxatif à L'ACTION PLUS DOUCE

Prenez NR à l'action douce... le Remède de la Nature! Ne déprime pas et n'est suivi d'aucun malaise. NR est un laxatif tout végétal. Depuis plus de 70 ans, NR apporte, en l'espace d'une nuit, un soulagement agréable et efficace à ceux qui l'emploient.

NR au coucher... effet au lever! Contribue à une meilleure santé... et une meilleure apparence!

REGULAR • CHOCOLATE COATED • JUNIORS

la source idéale

D'ARGENT

dès qu'il vous en faut

Une affaire d'or vous attend chez Beneficial pendant la Célébration de son Cinquantenaire! Venez nous voir ou téléphonez-nous pour obtenir tout de suite l'argent qu'il vous faut immédiatement... pour liquider vos comptes impayés ou pour toute autre bonne raison. Les gens de Beneficial aiment dire "Oui"!

BENEFICIAL

FINANCE CO. OF CANADA

Prêts jusqu'à $1000 ou plus

Votre prêt peut être garanti par une assurance vie

25 bureaux bien situés — adressez-vous au plus proche?

MONTREAL (10 Bureaux)
- Chambre 1, Deuxième étage, 1858 Rue Ontario Est (angle Cartier) ..... LA 6-5631
- Chambre 113, Edifice York, 1560 Rue Ste Catherine, Ouest à l'angle de la rue Guy ..... WE 2-4131
- Premier étage, Edifice Drummond, 1117 Ste Catherine O ..... VI 4-8861
- Deuxième étage, 3672 Rue Ontario Est, Coin Bourbonnière 525-2563
- 2ième étage, 1297 rue St. Denis (angle Ste Catherine Est) ..... UN 6-7415
- 370 rue Jean Talon Est (angle St. Denis) 274-8291
- Deuxième étage, 6787 Rue St. Hubert 274-8251
- 3102 rue Masson (coin 5ième Avenue Rosemont) ..... RA 2-4[illegible]5
- 1567 Rue Mt. Royal, Est ..... LA 6-6[illegible]
- 10670 Boulevard Pie IX (Face au Centre D'Achat Forest) ..... 321-15[illegible]

DRUMMONDVILLE—100 Rue Marchand (coin de rue Hériot) ..... GR 8-1351
GRANBY—146 Rue Principale, Deuxième étage ..... FR 3-3226
JOLIETTE—518 Rue Manseau, 2ième étage ..... PL 3-7448
LACHINE—1350 rue Notre Dame (au dessus du Marché Dionne) ..... ME 7-2584
LONGUEUIL—39-A Rue St. Charles, Ouest, 2ième étage ..... OR 7-2828
SOREL—34 Rue Du Roi, Deuxième étage ..... RI 3-7901
ST. HYACINTHE—1526 Rue Des Cascades ..... PR 4-6411
ST. JEAN—192 Rue Richelieu (au dessus de Woolworth's) ..... FI 7-2238
ST. JEROME—Deuxième étage, 26 Rue Legault ..... GE 7-4575
ST. LAURENT—2ième étage, 987 Blvd., Décarie, En Face Du Centre d'Achats Norgate ..... RI 7-7571
SHERBROOKE—Edifice Continental, Angle Des Rues King et Wellington ..... LO 2-2631
VALLEYFIELD—185-A Rue Victoria, Deuxième étage 373-5458
VERDUN—2ième étage, 3993 Wellington ..... PO 7-5358
VICTORIAVILLE—2ième étage, 43 Rue Notre Dame Est 752-4558
VILLE EMARD—2386 Rue Jolicoeur, au-dessus du Magasin de Meubles Brouillette ..... PO 7-5846

Ouvert le soir rendez-vous — téléphonez pour heures du soir

NOUVEL EDIFICE A BUREAUX

Voies immédiates avec le boulevard Métropolitain. A l'épreuve du feu. Air conditionné. Divisions selon les besoins des clients. Stationnement inclus. $3.50 le pied carré.

Inf. DU. 1-2854, RA. 1-5011

EXAMEN DE LA VUE

BRUNO QUESNEL O.D. | HARMEL AUBRY O.D.

OPTOMETRISTES

Bureau | Chez

People's Credit JEWELLERS LTD.

1015 ouest, Ste-Catherine VI. 9-7071 | 6529 St. Hubert 273-1567

ACCIRANCE®

La façon moderne de s'assurer en cas d'accident

Nouveau plan de protection pour voyageurs et enfants, l'ACCIRANCE a été spécialement étudiée et mise au point pour satisfaire pleinement les exigences nouvelles de la famille canadienne moderne.

ALLEZ À VOTRE CAISSE POPULAIRE

SEUL ENDROIT OÙ L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS VOUS OFFRE "ACCIRANCE"

ACCIRANCE

PLACE CRÉMAZIE, emplacement stratégique et loyer minime par pied carré—comparez les caractéristiques de commodité avec toute autre adresse montréalaise!





Si la comparaison constitue un critère de valeur, PLACE CRÉMAZIE incite à la comparaison avec les édifices les plus imposants.

Ce complexe dynamique offre toutes les caractéristiques et les avantages essentiels à une adresse d'affaires ultra-moderne... moyennant un loyer par pied carré beaucoup plus favorable!

Si vous songez à changer votre adresse—ou à renouveler votre bail actuel—il serait sage d'étudier sérieusement les avantages que vous offre PLACE CRÉMAZIE.



PLACE CRÉMAZIE

ANGLE BOULEVARDS ST-LAURENT ET MÉTROPOLITAIN

Téléphone: 389-1373

Un projet de THREE STAR CONSTRUCTION LTÉE

UNE ADRESSE PRESTIGIEUSE AU CENTRE STRATÉGIQUE DE MONTRÉAL

AIR FRANCE

PARIS

SEULEMENT $346.90 ALLER ET RETOUR

PLUS BAS QUE JAMAIS... NOUVEAU TARIF ÉCONOMIQUE de 21 JOURS DÉPART de MONTRÉAL par AIR FRANCE

- le plus grand nombre de vols sans escale vers Paris que toute autre compagnie! Quotidien sauf lundi
- À Paris, correspondances en Caravelle, vers toutes les villes d'Europe
- repas gastronomiques, service impeccable
- $35.00 comptant... le solde en 24 mois

Personne ne connaît l'Europe mieux qu'Air France... et personne ne connaît Air France mieux que votre agent de voyages. Consultez-le ou adressez-vous à Air France, 1020 O. rue Ste-Catherine, tél 861-9001.



AIR FRANCE

LE PLUS GRAND RÉSEAU DU MONDE

RENSEIGNEMENTS ET SERVICES DE VOYAGES A TITRE GRACIEUX

Ouvert le soir BUREAU TRAVELAIDE LTÉE. Téléphonez UN.1-7272 pour rendez-vous

MEZZANINE, EDIFICE DOMINION SQUARE, 1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTREAL 2

Sir George aura un nouvel édifice de 10 étages en '66

Le contrat pour la construction du nouvel édifice de 10 étages de l'Université Sir George Williams sur la rue Burnside a été accordé à Perini, qui a présenté la soumission la plus basse.

Cette soumission est de $14,987,000 et n'implique pas le coût de l'acier de construction et l'aménagement des cuisines qui seront ajoutés au contrat général plus tard.

La construction débutera durant la semaine du 16 mars et le nouvel édifice sera prêt à recevoir les étudiants pour la rentrée de 1966.

Le coût de cette construction unique (l'édifice abritera les divers services qu'offre une université sous le même toit) est estimé à $23,900,000. L'espace total de l'édifice incluant les mezzanines et les chaufferies est de 728,860 pieds carrés et 11,579,620 pieds cubes. Il se rangera parmi les grands édifices de la ville de Montréal, contenant par exemple plus d'espace que le gratte-ciel de la Banque Canadienne de Commerce.

Le commencement de la construction est le résultat de quatre années de projets et de pourparlers entre l'université et les conseillers.

ANNONCE

Si vous êtes LAS TOUT LE TEMPS

De temps en temps, tout le monde se sent épuisé et souffre peut-être de mal de dos. Probablement rien de grave, simplement un trouble passager causé par une irritation des voies urinaires ou un malaise de la vessie. C'est le moment de prendre des Pilules Dodd's pour les Reins. Les Dodd's aident à stimuler les reins pour remédier à cet état causant souvent mal de dos et sensation de fatigue. Vous vous sentez mieux—dormez mieux—travaillez mieux. Achetez des Pilules Dodd's pour les Reins maintenant. Recherchez la boite bleue avec bande rouge à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques. Vous pouvez vous fier aux Dodd's. 80F



LES CARICATURES D'ALBERIC BOURGEOIS — L'exposition des caricatures d'Albéric Bourgeois, qui longtemps publia ses dessins dans LA PRESSE, a été ouverte, hier après-midi, au Centre social de l'Université de Montréal. C'est Mlle Françoise Duranleau, étudiante à l'U. de M., qui a eu l'idée de cette exposition et l'a organisée en collaboration avec M. Lionel Lemay, adjoint du recteur pour le règlement des affaires étudiantes, ainsi que le conseil d'administration de la Compagnie de Publication LA PRESSE. Dans l'ordre habituel, nous voyons M. Lemay qui, en compagnie de Mme Albéric Bourgeois, de Mlle Duranleau et de Mme Charles-Arthur Berthiaume, pouse du secrétaire du conseil d'administration de LA PRESSE, admirent quelques caricatures d'Albéric Bourgeois. photo LA PRESSE

La 3e clinique annuelle à Outremont

La troisième clinique annuelle de donneurs de sang de la Cité d'Outremont aura lieu jeudi, le 19 mars, au Collège Stanislas, 760 avenue Dollard, de 2 h. à 5 h. 30 de l'après-midi et de 7 h. à 9 h. 30 le soir.

La clinique est sous le haut patronage de l'hon. sénateur M. - Romuald Bourque, maire d'Outremont, et de M. André Marcil, président du comité des donneurs de sang de la Croix-Rouge canadienne pour la province de Québec.

La première clinique eut lieu en avril 1962 alors que 195 personnes donnèrent de leur sang. L'an dernier, en février, 202 personnes se présentèrent à la clinique. L'objectif de cette année a été porté à 450 flacons de sang.

Le comité d'organisation est composé de M. Armand Gagnon, gérant de la Cité d'Outremont, du major Nelson Magny, co-ordonnateur de la Protection civile, de M. Paul Soulières, trésorier de la Cité, et des échevins.

A la dernière réunion du comité d'organisation, M. Marcil a souligné l'importance du service gratuit de transfusion sanguine ajoutant que la banque de sang est la responsabilité de chaque citoyen en bonne santé.

"Il appartient aux hommes et aux femmes qui jouissent d'une bonne santé de remplacer le sang qui est donné chaque jour aux victimes d'accidents, aux opérés et aux grands malades qui ont besoin de deux ou trois transfusion, a-t-il dit. Il nous faut recruter 4,250 donneurs chaque semaine pour répondre aux besoin des 123 hôpitaux de l'ouest du Québec, a-t-il ajouté. Et je fais appel en particulier aux parents et aux amis des malades, qui ont reçu des transfusions récemment, de venir à la clinique du 19 mars."

Voici comment la Croix-Rouge a employé votre argent le mois dernier dans la Province de Québec

SERVICE DE TRANSFUSION SANGUINE
Flacons de sang distribués gratuitement aux hôpitaux 16,184

SECOURS AUX SINISTRÉS
Personnes aidées dans la province de Québec 573

BUREAU D'ENQUÊTES
Personnes retracées 15

COURS DE SOINS AU FOYER
Élèves inscrites 271

AVANT-POSTES INFIRMIERS
Soins au foyer donnés aux malades 1,325

DÉTACHEMENTS DE LA CROIX-ROUGE
Nombre d'heures données par les membres bénévoles 1,294

SERVICE DE PRÊTS D'ACCESSOIRES AUX MALADES
Articles prêtés 1,229

BIEN-ÊTRE DES ANCIENS COMBATTANTS
Vétérans aidés 301
Visites aux patients hospitalisés 3,062
Parents logés au Pavillon d'Accueil 110
Artisanat—Articles produits sous la surveillance de la Croix-Rouge 975

SÉCURITÉ AQUATIQUE
Instructeurs actifs 29
Élèves reçus aux classes de natation 492

TRAVAUX FÉMININS
Vêtements, layettes, etc., confectionnés .. 4,809
Tampons chirurgicaux préparés 163,233

Si vous désirez travailler pour la Société Canadienne de la Croix-Rouge, appelez votre section locale ou écrivez à la Division du Québec, Croix-Rouge Canadienne, 2170 ouest, Boulevard Dorchester, Montréal 25.

Mille forestiers conviés au congrès qui s'ouvrira dès demain à Montréal

Quelque 1,000 forestiers et autres experts en administration forestière, venus de toutes les régions du Canada, se réuniront ici du 17 au 19 mars afin d'assister à la 46e assemblée annuelle de la Section forestière de l'Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers. Des groupes de forestiers des Etats-Unis et d'outre-mer assisteront également à cette assemblée.

Les réunions, qui auront lieu en l'hôtel Reine-Elizabeth, débuteront mardi matin et se poursuivront jusqu'à jeudi midi. Quelque 20 communications seront présentées au cours de ces séances traitant de nombreux aspects de la sylviculture et de la récolte du bois qui alimente les usines de pâtes et papiers de la principale industrie manufacturière du Canada.

Les sujets discutés au cours de ces séances seront les nouvelles techniques de travail en forêt, le contrôle et la prévention des feux de forêt, la sylviculture, l'utilisation d'ordinateurs électroniques et les méthodes d'inventorier la forêt. On étudiera aussi les répercussions possibles en matières forestières de la nouvelle loi sur la restauration et le développement de l'agriculture et l'on s'évertuera à constater jusqu'à quel degré les prévisions de la Commission Gordon sur les perspectives économiques se sont réalisées.

Les délégués assisteront également à la projection d'un film édité par la Section forestière sur les progrès de la mécanisation dans les forêts de l'Est du Canada.

R. Choquette, conférencier

Au déjeuner annuel de la Section, mardi, le 17, le conférencier d'honneur, M. Robert Choquette, prononcera une causerie qu'il a intitulée: **"La Confédération est-elle sortie du bois ?"**

Au cours de ce déjeuner, on procédera à la remise des prix décernés aux travaux particulièrement méritoires dans le domaine de l'exploitation forestière. A la même occasion, MM. V.E. Johnson, ancien président de la Canadian International Paper Company, et François Faure, ancien vice-président chargé de l'exploitation forestière, Consolidated Paper Corporation, seront nommés membres honoraires à vie de la Section forestière.

Le juge Thorson prend sa retraite

OTTAWA. (PC) — Le juge Joseph T. Thorson a pris sa retraite aujourd'hui. Il était président de la cour de l'Echiquier du Canada. Au cours de sa carrière, le juge Thorson s'est distingué comme membre du barreau, soldat, professeur, politicien et juriste.

L'un des plus controversés parmi les juges canadiens, M. Thorson vient d'atteindre l'âge de 75 ans, soit celui de la retraite obligatoire à la cour de l'Echiquier du Canada.

Nouveaux duplex
2e ETAGE CHAUFFE
A LOUER
avec poêle et réfrigérateur $75
A LOUER, 3½ pièces, $70 par mois, 4½ pces, $95 — 5½ pces, $110 — 6½ pces, $140
Situés rue Jean-Talon, à l'est de Viau
Maison modèle 7345, rue Dollier
BARONE CO. LTD.
DU. 1-2854 RA. 1-5011

les tribunaux

COATICOOK ne paiera pas ses parcomètres

La ville de Coaticook n'aura pas à verser le prix des parcomètres qu'elle avait eu l'intention d'installer dans certains endroits de la municipalité sans toutefois donner suite à ce projet.

A l'unanimité, la Cour d'appel rejette le pourvoi de M. Laval Pagé, à l'encontre du rejet de sa poursuite qui avait mis les parcomètres à la disposition de la ville et lui en avait réclamé le prix, soit une somme de $19,560.62.

Le tribunal était formé des juges Paul Casey, Edouard Rinfret, André Taschereau, G.R.W. Owen et Pierre-A. Badeaux.

Ce sont les juges Casey et Rinfret qui font une rétrospective de cette affaire qui a suscité un grand intérêt à Coaticook.

Le contrat intervenu comportait que M. Pagé installerait les parcomètres aux endroits que lui indiquerait la ville et serait payé par le rapport des appareils. Après paiement du prix, les parcomètres deviendraient la propriété de la ville.

Celle-ci devait voir au maintien des appareils, percevoir le produit et le remettre à l'appelant. La ville décida de ne pas donner suite à son projet et c'est alors que M. Pagé fit parvenir les parcomètres à Coaticook, les mettant à la disposition de la ville.

Les juges Casey et Rinfret ne voient pas comment la ville pourrait être obligée de verser le prix réclamé, s'étant nulle part engagée à le faire, mais simplement engagée à permettre à son vendeur de retirer le produit provenant des appareils.

Le juge Rinfret ajoute qu'un seul endroit du contrat mentionne un engagement de payer le prix, c'est dans le cas où la ville négligerait de remettre au vendeur un versement ou paiement quelconque exigible selon les termes du contrat pour une période de plus de 90 jours.

La seule obligation qu'aurait assumée la ville, selon le juge Casey, était de permettre d'installer les parcomètres et d'en indiquer les endroits. Cette obligation, elle refuse de l'exécuter et brise le contrat à ce sujet.

Dans les circonstances, M. Pagé pourrait poursuivre et obtenir des dommages, mais malheureusement, il n'y a aucune preuve à ce sujet permettant d'établir ces dommages. Pour les motifs mentionnés plus haut le tribunal rejette l'appel.

$16,000 à un accidenté à bord d'un avion canadien

Un ingénieur qui avait échappé à la mort, lors de l'écrasement d'un avion, obtient une indemnité proportionnée aux multiples blessures qu'il avait subies, au cours de l'accident.

Le juge François Caron, de la Cour supérieure, condamne Trans-Canada Air Lines à verser une indemnité de $16,000 à M. Alex Salmon qui voyageait de Winnipeg à Toronto, lorsqu'à l'arrivée à l'aéroport de Malton, l'avion heurta un groupe d'arbres.

M. Salmon subit alors de sérieuses blessures à la tête et à l'épine dorsale qui l'immobilisèrent durant trois mois. En établissant l'indemnité, le juge Caron se base sur le traitement de $17,500 que l'ingénieur touchait, au moment de l'accident.

6 mois à un cambrioleur prévoyant...

La prévoyance est une qualité qui peut être fort utile dans tous les métiers.

Mais elle peut jouer de mauvais tours, par exemple, à un cambrioleur.

A preuve ce jeune homme de 27 ans, Rosaire Liberdy, qui avait d'abord loué un sous-sol, pour entreposer sa marchandise, avant d'aller commettre un vol avec effraction dans un entrepôt de la rue Visitation, a été condamné à six mois de prison par le juge Jean Tellier.



– le filtre extra-fin "Excello", qui donne légèreté et douceur à chaque bouffée ...c'est la cigarette la plus agréable!

– et le merveilleux mélange de tabacs Virginie ...c'est la cigarette la plus légère!

OUI, LA MATINÉE L'A VRAIMENT... C'EST POURQUOI ELLE EST DE PLUS EN PLUS EN DEMANDE!



Toujours là—avec de l'argent

Votre auto requiert des réparations coûteuses? Un prêt Niagara vous dépannera en vous permettant de régler toutes vos factures immédiatement. Vous obtiendrez tout probablement l'argent requis dans les vingt-quatre heures car à Niagara les formalités ne sont pas compliquées. Pour toute raison valable... améliorations domiciliaires, vacances, consolidation de comptes, etc., rappelez-vous que Niagara est toujours là—avec de l'argent.

NIAGARA FINANCE COMPANY LIMITED
240 SUCCURSALES D'UN OCEAN A L'AUTRE

PRÊTS NIAGARA
MAINTENANT, JUSQU'A $5,000.00
Niagara prête de $50.00 à $5,000.00 pour toute raison valable. Remboursement facile, convenant à votre budget.

NF-64-62F

A la succursale Niagara de votre voisinage, vous êtes assuré d'un service rapide et courtois



MONTREAL, LUNDI 16 MARS 1964 — 80e ANNEE — No 130



le carnet
DE RAYMOND GUERIN

DROLE DE MONDE

Je connais une famille dont les membres ont de bien étranges relations entre eux.

Il y a d'abord le père, qui est veuf (ou séparé, je ne me souviens plus), et qui boit beaucoup.

Ce père a deux filles. Elles ont peu de choses en commun. Une quinzaine d'années les séparent. Et puis, l'aînée est la favorite du père. Il la subjugue. Elle doit s'occuper de lui constamment, le dorloter, et le soigner dans ses ivresses. D'autant que le bonhomme, qui est un peu hypocrite, feint parfois d'être plus saoul qu'il l'est en réalité : histoire de se faire entourer d'attentions mais histoire, aussi, qu'il ne déteste pas sa fille. Sans le lui dire. C'est de l'inceste mental. Un vil personnage.

De cette situation, il résulte que la cadette se sent délaissée. Le père ne s'occupe pas d'elle. Et elle est jalouse de sa grande soeur qui, pourtant, l'aime bien.

Mais il y a plus.

Un jeune homme est venu ajouter à la perturbation et à la zizanie dans cette triste maisonnée.

Il est, depuis longtemps, ami des deux soeurs, bien que le père, soit dit en passant, ne prise aucunement sa présence dans la maison. Et pour cause. Le jeune homme s'est épris de la grande soeur, même si elle est de sept ans plus âgée que lui.

Et cette dernière lui a rendu son affection. Ils ont voulu s'épouser. Elle en avait assez de son esclavage auprès de son père. Elle estimait qu'il était temps de jouir de la vie, et qu'elle avait droit à son bonheur. Il va sans dire que le père, lui, était furieux.

Ce n'est pas tout.

Dans cette histoire, la cadette n'est pas heureuse, elle non plus. Car elle aime en secret le même jeune homme — rapport à des caresses d'antan, des "caresses d'enfants", comme il a dit, pour la consoler et lui faire oublier sa peine.

Belle famille.

Pour finir le bouquet, le père a surpris la plus jeune des soeurs en train de jouer avec son revolver. Par curiosité. Peut-être. Mais il a profité de la situation pour faire croire à l'aînée que l'autre allait se suicider par dépit amoureux.

Pour éviter cette tragédie, pour sauver sa soeur qu'elle aime bien, l'aînée a renoncé au mariage. Elle a même offert le type à sa soeur. Le type a donc épousé la cadette : ainsi, il pouvait revenir à la maison et voir l'autre, sous prétexte de visites de parenté. Un triste numéro.

Oui, mais le mariage a mal tourné. Le jeune époux s'est montré froid et distant. Il aimait toujours sa belle-soeur. Elle le lui rendait encore, d'ailleurs. Conséquemment, ils ont décidé de s'enfuir ensemble.

La cadette était désolée. La seule consolation pour elle, dans cette triste affaire, était que le père pouvait avoir besoin d'elle, qu'elle remplacerait son aînée auprès de lui, et qu'enfin il s'apercevrait de son existence. Chimère !

Le père n'a jamais voulu de sa plus jeune fille. Il la repousse. Elle lui fait trop penser à sa femme.

Mais l'aînée est revenue de son escapade. Elle n'a pas fui longtemps. Elle n'a pu se résoudre à abandonner son père, ni à rendre malheureuse sa soeur. Cette dernière est donc retournée avec son mari. Personne n'est heureux. Aux dernières nouvelles, le père buvait encore plus qu'avant.

Et ce n'est pas surprenant. Si vous voyiez la quantité d'alcool qu'il y a dans la maison !

Vous croyez peut-être que je vous ai raconté un roman-savon radiophonique ? Pas du tout.

Et si vous voulez en apprendre davantage sur cette histoire, vous n'avez qu'à aller au théâtre Orphéum, où le TNM joue "Les Mal Aimés", de François Mauriac.

Le titre est bien choisi, comme vous avez vu.

Et la pièce est bonne. Elle vaut d'être vue.

Zut ! Moi qui voulais vous en parler sans raconter l'intrigue !



UNE ARMEE PERMANENTE DE L'ONU, telle est la solution qu'a préconisée de nouveau le premier ministre Pearson, hier, à Toronto, devant une assemblée de 1,500 libéraux. Les contingents nationaux, comme celui que le Canada envoie à Chypre, sont un expédient qui démontre, à ses yeux, la nécessité d'un corps d'armée permanent des Nations unies.

La famille Plouffe ne représente plus les Québecois d'aujourd'hui

— Roger Lemelin

QUEBEC. (PC) — "L'époque des 'violoneux' est passée" au Québec, déclare Roger Lemelin, qui a obtenu la célébrité en écrivant sur ce sujet une série d'émissions pour la télévision canadienne.

Roger Lemelin a fait cette déclaration sur le Québec contemporain au cours d'un échange de correspondance avec Stuart J. Keate, éditeur du "Times" de Victoria. L'auteur de "La famille Plouffe" explique que les personnages qu'il a inventés ne peuvent plus être représentés au Canada anglais "parce que les nouveaux Canadiens français en ont honte".

Il explique que, dans la société québecoise d'aujourd'hui, le ton est donné par les disciples du T.R.P. Georges-Henri Lévesque, réformateur qui a mis sur pied la Faculté des sciences sociales de l'université Laval.

La correspondance entre MM. Lemelin et Keate a été publiée dans "l'Action", de Québec, en français et, en anglais, dans le numéro de février de la revue "Saturday Night". M. Keate, qui avait l'habitude de travailler à Montréal, a provoqué l'échange de cette correspondance en demandant dans une lettre : "Que diable se passe-t-il au Québec ?"

Les facteurs

Dans sa réponse, M. Lemelin explique que trois facteurs principaux expliquent le Québec contemporain. Le premier est la philosophie économique et sociale libérale du R.P. Lévesque et de ses disciples, "hommes de premier plan dans le Canada français d'aujourd'hui".

Les autres facteurs, ajoute-t-il, sont le réseau de télévision français de Radio-Canada, qui "est devenu un vaste moyen de culture populaire entretenu uniquement par les gens de chez nous," et l'arrivée d'immigrants de pays qui ont obtenu leur indépendance par des moyens violents.

Parmi les disciples du R.P. Lévesque, M. Lemelin cite Jean Marchand, président de la Confédération des Syndicats nationaux, Maurice Lamontagne, secrétaire d'Etat, Arthur Tremblay, conseiller du ministre de la Jeunesse du Québec, Gérard Pelletier et André Laurendeau, journalistes, les R.P. Dion et Louis O'Neil, Léon Dion, spécialiste des affaires politiques, et René Lévesque, ministre des Richesses naturelles du Québec.

Il qualifie ce groupe "de tendance socialiste" d' "élite victorieuse". M. Lemelin précise que, dans cet ensemble, les partisans de la Confédération sont les plus nombreux, mais ce succès même "a contribué à l'éclosion de l'idée séparatiste parmi plusieurs de ses membres".

Le Québec

M. Keate, qui a quitté Montréal en 1950, rappelle "la joie de vivre" du Québec, les joyeuses chansons françaises de la radio, la haute société de l'inauguration d'un théâtre français alors que même les vieilles dames étaient élégantes et étourdissantes, la gaieté du rire français et le doux murmure de l'accent français.

Mais les choses semblent maintenant changer, ajoute-t-il. "Les actes de terrorisme et de violence, les bombes et les meurtres nous ont consternés — comme vous, j'en suis sûr. Mais ce qui est pire, c'est d'entendre un conférencier influent de votre province déclarer à Vancouver que "dans un quart de siècle, on élèvera des monuments à ces jeunes patriotes"."

M. Lemelin répond que la révolution sociale au Canada français a lieu "dans une grande confusion". Il ajoute : "Qui dit maturité sociale et formation, dit aussi éléments d'anarchie, car c'est dans les sociétés en transformation qu'apparaissent les mouvements anarchistes. Il n'y a pas que cela dans les explosions à la bombe qui ont eu lieu. Avez-vous remarqué que les coupables avaient entre 19 et 25 ans ? En cette époque de délinquance juvénile, ne vous est-il pas venu à l'idée que ces jeunes gens étaient des blousons noirs d'un type spécial ? Les crimes du FLQ ne sont pas du tout un indice du sentiment collectif chez nous... Ils n'auront jamais de monuments. Ici, on peut dire que c'est presque oublié."

En 1963

Le FLQ a été démantelé après avoir répandu la terreur au printemps 1963 mais, depuis la correspondance Keate-Lemelin, une série de vols dans des casernes du Québec sont attribués à un groupe semblable composé de jeunes militants séparatistes.

"Un membre au même titre que des milliers d'autres"

La FLQ semonce Yvon Dupuis

par Jacques PIGEON

Le parti libéral du Québec, par l'intermédiaire de sa commission politique, vient de condamner l'attitude dictatoriale du ministre d'Etat Yvon Dupuis qui, la semaine dernière, a menacé d'expulsion "ceux qui réclament une séparation entre le parti libéral provincial et le parti libéral fédéral".

Le député de St-Jean qui s'adressait alors aux membres du Cercle libéral canado-italien du Québec, avait ajouté que ces personnes "ne sont pas des libéraux; ce sont des suppôts du Nouveau parti, infiltrés dans les rangs libéraux pour y semer la zizanie".

La commission politique, qui est l'organe officiel de pensée et de propagande de la FLQ, s'est réunie au cours de la fin de semaine et a fait la mise au point suivante :

— M. Dupuis n'a aucun mandat à l'intérieur de la Fédération libérale du Québec dont il est membre, au même titre que des milliers d'autres.

— Ses propos n'engagent que lui-même et il n'appartient pas à un membre de juger si une personne est libérale ou non, non plus que de sommer certains membres du parti libéral du Québec de quitter ses rangs.

— La commission politique réitère son adhésion indéfectible au principe de la liberté de pensée et d'expression au sein du parti libéral du Québec.

75 pour cent

Les trois quarts des membres de la commission présents à cette assemblée convoquée depuis plusieurs semaines, ont approuvé le contenu de cette résolution. Cette dernière a été adoptée après deux heures de discussion. Il s'agissait d'une réunion régulière de la commission et la déclaration de M. Dupuis a été ajoutée à l'agenda à la dernière minute. C'est pour cette raison que quelques membres ont présenté une motion pour remettre le débat sur la question.

La motion a été défaite et 60 des 80 membres présents ont souscrit à la déclaration citée plus haut.

Ministres présents

Deux ministres MM. Maurice Sauvé et Pierre Laporte, membres de la commission, étaient présents à cette réunion et ont pris part au long débat. Au cours de son discours, M. Dupuis avait défini le libéral : "Etre libéral, ne veut pas dire faire partie d'une association. C'est en adopter la mentalité, la pensée, la conception de vie libérale. Il est incompréhensible, alors, de voter libéral à Québec quand on vote NPD ou conservateur à Ottawa".

Le journaliste de LA PRESSE qui assistait à l'allocution rapportait que le ministre visait nommément M. René Lévesque, ministre des Richesses naturelles. M. Dupuis avait dit à son sujet : "Si M. Lévesque avait combattu durant 20 ans le régime de l'Union nationale . . . peut-être ne chercherait-il pas aujourd'hui à diviser le parti libéral".

Les journalistes n'étaient naturellement pas admis à la réunion de samedi. Des informateurs sérieux nous disent cependant que la majorité des membres a condamné ce qui a été appelé l' "attitude dictatoriale de M. Yvon Dupuis".

On doit noter qu'un bon nombre de membres de la commission étaient présents à la réunion, soient environ 80 sur un total d'environ 200.

Qu'ils en sortent

Un passage de la déclaration du ministre d'Etat a spécialement retenu l'attention des membres de la commission : "Si des gens ne se sentent pas chez eux dans le parti libéral, s'ils ne s'y sentent pas à l'aise : qu'ils en sortent ! Ce n'est pas pour cinq ou six personnes que nous allons oublier tous les libéraux convaincus et diviser le parti."

Sur ce point l'attitude de la commission est catégorique. C'est M. Dupuis, lui-même, qui par ses propos dictatoriaux, sème le zizanie dans le parti. Il n'a pas d'ultimatum à donner; il n'est qu'un membre de la FLQ.

Proposition de Pearson:

Congrès bisannuel pour les libéraux

TORONTO. (PC) — M. Lester Pearson, premier ministre du Canada, s'est prononcé samedi soir en faveur d'un changement d'attitude du parti libéral en demandant qu'on y organise des congrès nationaux réguliers, peut-être tous les deux ans. Au cours de ce discours prononcé à Toronto, il a par ailleurs lancé un appel en faveur de la création d'une force permanente de maintien de la paix dirigée par l'ONU.

Prenant la parole devant environ 1,300 membres de l'Association libérale de la ville et du district de Toronto, qui offraient le "dîner du premier ministre" il proposa la tenue régulière de congrès nationaux afin que la masse des libéraux soit plus étroitement en contact avec ce qui se fait sur le plan politique et pour mettre au point ce qu'il a appelé la "nouvelle politique."

Il a expliqué, au cours du premier discours purement politique qu'il ait fait à Toronto depuis qu'il est au pouvoir, que cette "nouvelle politique" exige qu'on renonce à la "partisanerie étroite et à courte vue" et veut que tous les citoyens s'expriment personnellement au point de vue activité du parti.

Le premier ministre a ajouté :

"Nous devons d'abord appliquer cette nouvelle politique à notre problème le plus important, celui de l'unité nationale et à la menace posée à cette unité par les différends entre les provinces et le gouvernement fédéral, et les divergences de vue entre francophones et anglophones dont l'alliance a établi la Confédération."

Caisse de retraite

Après avoir passé en revue le travail de ses 11 mois d'administration, le premier ministre a expliqué que le gouvernement se propose de présenter dès demain aux Communes le texte de loi sur la caisse de retraite du Canada et de l'appliquer aussi rapidement que possible. Il a ajouté que, bien que le Québec ait décidé de ne pas participer à ce régime de pension, il espère que cette mesure conviendra à tous les autres gouvernements provinciaux.

Sur le plan international, il a exprimé l'espoir que la force internationale de maintien de la paix envoyée à Chypre réussirait dans sa tâche. Il a cependant ajouté qu'il "n'est pas du tout convaincu que la façon dont on a procédé à l'égard de Chypre soit la bonne."

"Combien de temps encore nous faudra-t-il improviser pour faire le travail qui devrait être fait entièrement par les Nations unies ?", a demandé M. Pearson qui a ajouté :

"J'espère qu'un jour viendra où il y aura une véritable force internationale, disponible à tout moment, et nous mettrons en oeuvre tous nos efforts pour y parvenir."

Parlant de la participation canadienne au contingent de Chypre, M. Pearson a souligné que son pays avait montré qu'il était prêt à assumer ses responsabilités sous l'égide des Nations unies.

Les chutes Hamilton

Lesage dira ce qu'il a à dire, "en temps et lieu"

QUEBEC. (J. G.) — M. Lesage a refusé, une fois de plus, vendredi, de faire de déclaration sur le transport ou l'achat de l'électricité des chutes Hamilton.

M. Johnson demandait, de nouveau, comme il l'a fait à maintes reprises depuis le début de la session : "Le premier ministre voudrait-il me dire s'il a changé d'opinion et s'il a l'intention d'apporter une loi pour autoriser l'Hydro-Québec ou le gouvernement à négocier toute entente relativement au transport ou à l'achat de l'électricité des chutes Hamilton ?"

M. Lesage : "M. le Président, tout ce que j'aurai à dire sera dit en temps et lieu".

M. Johnson : "Ça serait tellement plus simple si le premier ministre voulait nous dire . . ."

M. Lesage : "Non."

M. Johnson : ". . . Oui ou non, va-t-il consulter la Chambre ?"

M. Lesage : "J'annoncerai la politique du gouvernement en temps et lieu".

M. Jean-Jacques Bertrand : "Quand ?"

M. Johnson : "Oui mais s'il est trop tard à ce moment là . . ."

Le Président : "A l'ordre, messieurs. Affaires du jour".

Rasminsky insiste sur la stabilisation des coûts de production et des prix

OTTAWA. (PC) — M. Louis Rasminsky, gouverneur de la Banque du Canada, a insisté hier sur l'importance de la stabilisation des coûts de production et des prix durant la présente expansion économique canadienne. Il a donné à entendre que toute politique d'expansion économique du gouvernement devrait être destinée à des régions économiques défavorisées, notamment dans les régions où le chômage est important.

Dans son troisième rapport annuel comme gouverneur de la Banque du Canada, M. Rasminsky affirme que la croissance économique du Canada depuis 1960 et la réduction actuelle du déficit dans la balance des paiements sont dues en bonne part à une amélioration de la capacité de concurrence du Canada. Cette capacité, par ailleurs, a été renforcée par la dévaluation du dollar canadien. En raison d'une faible hausse des prix et des coûts de production, "cet avantage compétitif a été maintenu."

Mais le gouverneur de la Banque du Canada a ajouté : "Le succès de l'économie canadienne à soutenir et à équilibrer sa croissance dans les années futures et à continuer de réduire le déficit dans la balance des paiements dépendra dans une large mesure de sa résistance à la poussée vers la hausse des prix et des coûts."

M. Rasminsky a signalé que le Canada avait réduit son déficit de commerce international, de 1959 à 1962, de $1,500,000,000, qui fut un sommet, à $521,000,000.

"Il n'existe dans mon esprit aucun doute que la réduction de ce déficit a été une contribution importante à un renforcement de l'économie canadienne," a dit M. Rasminsky.

Ce ministère tout neuf

PAR GERARD PELLETIER



ARTHUR TREMBLAY

Contrôle sur la tribune de presse !

Les Communes étudieraient le statut des journalistes

OTTAWA. (PC) — La tribune des journalistes au parlement, qui subit, depuis plusieurs années le feu des attaques de députés au comité des privilèges des Communes, semble être appelé à faire l'objet d'une enquête de la part du comité des Communes sur la procédure.

Le principal travail de ce comité est de revoir les règlements qui permettent aux Communes de remplir ses fonctions et de faire à leur sujet ou sur d'autres problèmes des recommandations, afin de renforcer le parlement et de rendre son travail plus efficace.

En vertu de cette directive générale, le comité sur la procédure, présidé par Alan McNaughton, président de la Chambre, examine les moyens qui sont fournis par le parlement à la presse pour annoncer les nouvelles du parlement et du gouvernement.

Les principales critiques concernant la tribune portent sur la façon dont un contrôle est exercé sur les possibilités d'être membre de la tribune et, en même temps, sur l'accès à des endroits tels que les salles réservées aux journalistes et à la tribune qui surplombe la Chambre des Communes.

Accès réservé

Les responsables limitent l'accession à la tribune aux correspondants salariés et à temps complet des journaux, des revues et des postes de radio et de télévision. Toute autre personne, comme par exemple, un correspondant à temps partiel, doit s'arranger avec le président de la Chambre pour obtenir les nouvelles du parlement.

Un certain nombre de députés se sont opposés à ce qu'ils considèrent comme l'obstacle opposé par les dirigeants de la tribune quand il s'agit d'utiliser des moyens mis à la disposition du public. Ils ont tenté, sans succès jusqu'ici, de modifier les façons de faire à la tribune. Il semble bien que le comité sur la procédure soit sur le point de prendre en main ce problème dont s'est occupé surtout jusqu'ici le comité des privilèges.

On a fourni aux membres du comité, ainsi qu'à d'autres députés et sénateurs, un mémoire qui indique comment les choses se font au parlement britannique. Ce texte fait savoir que c'est le président des Communes britanniques qui accrédite les membres de la tribune, et non l'exécutif de cet organisme. En outre, souligne ce mémoire la tribune des journalistes, aux Communes londonniennes, est remarquablement propre, et son plancher n'est pas couvert de bouts de papier et d'autres objets sales comme c'est le cas à Ottawa.

La mort de M. Garland

Condoléances de Pearson et Diefenbaker

MM. Lester B. Pearson, premier ministre du Canada, et John Diefenbaker, ont tous deux vivement déploré la mort subite, tôt samedi matin, de leur collègue, M. John R. Garland, ministre du Revenu dans le cabinet Pearson.

M. Pearson, pour sa part, a déclaré que la perte de son collègue l'affligeait plus qu'il ne saurait le dire.

"Ses qualités d'extraordinaire bonté, a-t-il déclaré, de sympathie et de tolérance étaient spécialement appréciées par tous ceux qui eurent le privilège de le connaître.

"Je n'ai pas seulement perdu un collègue politique, a-t-il ajouté, mais un véritable ami".

De son côté, M. John Diefenbaker, chef de l'opposition à Ottawa, a rappelé qu'il avait causé avec M. Garland pas plus tard que vendredi et que sa mort soudaine le peinait profondément.

En pratique, sinon en théorie

Certains Canadiens ne sont pas représentés aux Communes

OTTAWA. — Sans représentation, c'est-à-dire sans représentation équitable au parlement, la population canadienne ne serait rien de plus qu'une marionnette à la merci du premier agitateur venu.

Aujourd'hui, la représentation existe, mais sa forme correspond si peu à la réalité démographique que l'on pourrait presque dire que certains Canadiens ne sont pas représentés aux Communes.

C'est pour corriger cette grave lacune que nos députés, la semaine dernière, ont consacré plusieurs heures de discussions au remaniement de la carte électorale.

Si important que fut le débat, il a cependant passé presque inaperçu tellement l'esprit de la population a été sollicité par d'autres sujets, Chypre, par exemple.

Les discussions sur ce sujet, discussions qui se sont finalement terminées par la décision d'envoyer un millier de militaires du célèbre Royal 22e Régiment dans l'île aux prises avec la guerre civile, ont pour ainsi dire relégué à l'arrière plan tous les autres sujets du débat.

A ce jeu, c'est la question du remaniement de la carte qui a le plus souffert car on ne pouvait envelopper du même silence ce qui, d'après les valeurs humaines, a le plus de prix aux yeux de nos législateurs : l'argent.

A cause de l'attrait éternel de l'argent, on a donc accordé assez d'attention aux documents financiers déposés au cours de la semaine : rapport Sharp sur les perspectives économiques de 1964, rapport annuel de la Banque du Canada et livre blanc préparatoire au budget.

Dans les trois documents une constante se retrouve : l'économie canadienne se porte relativement bien et promet de s'améliorer au cours de l'année financière dont les derniers secrets nous seront révélés ce soir lors de l'exposé budgétaire du ministre des Finances.

Une analyse de Marcel Gingras

Remaniement

Cela dit, revenons au remaniement de la carte électorale, entreprise hautement démocratique à laquelle on aurait dû se livrer il y a deux ans, soit dès la publication du rapport du recensement de 1961.

A défaut de ce faire, c'est sur des chiffres déjà vieux de douze ans que se fonderait la prochaine représentation aux Communes si des élections générales avaient lieu demain.

Déjà, c'est sur ces mêmes chiffres que se fonde la présente représentation, mais les relevés estimatifs de la population par le Bureau fédéral de la statistique démontrent que les migrations des campagnes aux villes sont si rapides que de nouvelles élections d'après les chiffres de 1951 seraient encore plus injustes que celles de l'an dernier.

Le remaniement de la carte électorale n'est pas chose nouvelle, l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique l'impose. Ce qui est nouveau, c'est la modification du mode de remaniement, tâche à laquelle le gouvernement Pearson veut attacher son nom.

Un premier pas en ce sens s'est fait l'an dernier par la nomination d'un commissaire à la représentation. Il reste maintenant à constituer une ou plusieurs commissions de remaniement et c'est le noeud du problème.

On ne s'entend pas sur le nombre de ces commissions pas plus que sur l'autorité qui doit les constituer. M. Pearson aimerait que le premier ministre, c'est-à-dire lui-même, et le chef de l'opposition, M. Diefenbaker, désignent chacun un nombre de commissaires, tandis que des députés estiment qu'il faudrait laisser à la cour Suprême le choix global des membres de la commission.

Bien d'autres détails du genre sont également en jeu, mais ce n'est pas là l'essentiel du problème. Le point le plus délicat a trait au pourcentage d'augmentation ou de diminution des habitants de chaque circonscription qui doit servir de base à la redistribution.

Certains veulent que ce pourcentage soit de 20 p. 100. D'autres qu'il soit de 30, tandis que d'autres députés, ne se préoccupant guère de ce facteur ne parlent que d'étendues géographiques ou de droits historiques.

A ceux qui parlent de géographie, M. Stanley Knowles, du NPD, a rappelé, la semaine dernière, que les députés ne sont pas appelés à représenter un nombre défini de milles carrés ou un nombre d'arbres ou de pierres, mais des hommes.

A toutes fins pratiques tous s'entendent pour souhaiter un meilleur équilibre entre la représentation des régions rurales et celle des villes, mais lorsque vient le temps d'appliquer ce beau principe, chacun songe à son propre siège.

Longue discussion prévue

On conçoit qu'il est ridicule que les 267,252 citoyens de York Scarborough (Toronto) n'aient droit qu'à un seul député tandis que les 12,479 citoyens des Iles-de-la-Madeleine ont droit à une représentation identique.

On le conçoit et l'on sait bien que la circonscription des îles doit être unie à une autre, mais on se demande laquelle. Doit-on l'unir à une circonscription du nord ou du sud ? Ni à l'une ni à l'autre, disent certains, car les Madelinots sont des gens à part.

On conçoit également qu'il faut subdiviser York-Scarborough, mais on ne sait en combien de circonscriptions, les députés des regions rurales ayant à cet égard des vues fort conservatrices.

L'une des femmes les plus brillantes qui siegent aux Communes, Mlle Pauline Jewett, a peut-être exprimé mieux que quiconque l'opinion générale sur le sujet.

Selon elle, il ne faut pas limiter le nombre des circonscriptions rurales car c'est par le nombre que ces circonscriptions pourront faire contre-poids aux pressions des mouvements de masse et des journaux des villes.

Lancée la semaine dernière, la discussion peut durer fort longtemps encore.

Regrouper ce qui existe

"Pour mettre sur pied le Ministère de l'Education ? Trois choses à faire : d'abord, regrouper les services que nous possédons déjà; ensuite, doter notre système de certains instruments de travail indispensables qui nous manquent toujours : enfin, animer l'enseignement québecois d'un souffle et d'un élan nouveaux."

C'est dans son petit bureau modeste et encombré que l'assistant exécutif du ministre de la Jeunesse, M. Arthur Tremblay, me tient ces propos.

—Le ministre, Gérin-Lajoie, a souvent parlé de regroupement, de réorganisation. Pourquoi est-ce toujours cet objectif qu'on mentionne en premier lieu ?

—Parce qu'il est naturel de penser d'abord à ce que nous possédons déjà, avant de songer à créer du neuf. Nous ne partons pas de zéro mais ce que nous possédons est dispersé, épars : un morceau ici, un morceau là. Il n'y a pas d'unité.

—A quoi pensez-vous au juste ? Au fait les secteurs primaire et secondaire publics appartiennent au Département de l'Instruction publique, alors que l'enseignement technique dépend du ministère de la Jeunesse ?

—Sans doute, mais ce n'est pas tout. Cette dispersion des écoles a entraîné une dispersion des efforts. Nous n'avons pas le minimum d'unité indispensable pour qu'un système d'enseignement fonctionne efficacement et sans gaspillage d'énergie.

—Exemple ?

—Les programmes scolaires. Voyez comment les choses se passaient jusqu'ici. Pour les degrés primaire et secondaire publics, c'est le Comité catholique qui avait la responsabilité exclusive et totale de les fabriquer.

Il formait à cette fin de nombreux sous-comités dans lesquels une véritable armée de consultants discutaient et dissertaient jusqu'à ce qu'un programme prit forme.

Pour l'enseignement spécialisé, la méthode était entièrement différente : ce sont des fonctionnaires du ministère de la Jeunesse, affectés à la direction de cet enseignement, qui élaboraient les programmes.

Et même si la loi stipulait que ces programmes doivent être soumis pour approbation au Conseil des ministres, ils ne l'ont jamais été, depuis que ces écoles existent.

Or, ce que je dis des programmes est vrai aussi de tous les autres aspects de l'enseignement. Chaque secteur fonctionnait comme un monde à part, sans contact avec les autres. Nous avions donc, côte à côte, autant d'administrations autonomes, chacune se dotant de services séparés (ceux qu'elle pouvait organiser) avec les inévitables "doublures" inutiles qu'un tel désordre entraine fatalement.

—Comment le nouveau ministère peut-il corriger cette situation ?

—En mettant sur pied une direction générale unifiée qui embrasse tout le système, y compris le degré universitaire mais, dans ce dernier cas, pour les seules fins de sa coordination avec les autres secteurs.

En matière de programmes, par exemple, la réorganisation n'est pas difficile à imaginer. Il y aura une seule direction, composée d'autant de secteurs que nous comptons de degrés ou de types d'enseignements : élémentaire, secondaire, technique, etc. Et cette direction générale des programmes assurera non pas l'uniformité, mais la cohérence, l'unité, la coordination entre les divers secteurs. Elle verra à ce que tout l'enseignement au Québec soit dispensé dans un même esprit, afin que les jeunes qui passent d'un secteur à l'autre ne se trouvent ni déracinés, ni dépaysés.

Bien entendu, ce que je dis de la direction des programmes s'applique aussi à la direction des études, au choix des manuels, etc.

—Et les autres domaines d'activité ?

—Le ministère y fera le même travail. Pourquoi aurions-nous plusieurs services de construction, par exemple, ou d'équipement scolaire ? Nous avons toutes les raisons d'unifier notre action dans ces domaines : efficacité, économie d'argent et d'énergie, possibilité d'établir un plan raisonnable, proportionné à nos besoins, comme à nos moyens. Vous savez quel avantage constitue pour les grandes sociétés industrielles ou commerciales la possibilité d'acheter en bloc, massivement, de grandes quantités d'un produit. On ne voit pas pourquoi l'Etat ne profiterait pas du même avantage au lieu de disperser ses achats en petits morceaux et de les confier à plusieurs services dont chacun ignore ce que fait le voisin.

Pour les subventions, c'est le même principe qui s'applique. Il faut de l'unité, il faut que toutes les commissions scolaires soient traitées selon la même justice, compte tenu des moyens et des besoins de chacun.

Une partie de ce travail est déjà fait. Comme le ministère de la Jeunesse avait juridiction sur quelques-uns de ces domaines, on a pu commencer le travail de regroupement. Mais pour unifier l'ensemble, il fallait les pouvoirs dont le Bill 60 vient de doter le nouveau ministère.

Demain :

Il faut un laboratoire.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11 h.
16725	Abitibi	13¼	13	13
—	Abitibi Pr	24¼	24¼	—
110	Algoma	36½	36¼	36¼
225	Alumin	31⅜	31¼	31¼
—	Alm 4¼ P	42⅜	42⅜	—
—	Alum 1 Pr	22	22	—
—	Alum 2 Pr	47⅜	47⅛	—
—	Ang Cdn Pr	51½	51½	—
—	Ang T 4½P	45¾	45¾	—
—	An T 265P	52¼	52¼	—
—	An T 290P	53½	53½	—
—	Argus	14	13⅝	—
590	Arg C Pr	20	19⅝	20
—	Atl Sug	18¼	18¼	—
—	Bail 5¼P	25⅜	25⅜	—
—	Bra CN	78¼	78¼	—
—	Bra Imp	61	61	—
15	Bque Mont	62	62	62
25	Bque NE	67⅜	67⅜	67⅜
75	Bque PC	54	54	54
5	Bque Roy	73¾	72⅜	72⅜
—	Bque T D	62	62	—
75	Bath Pow	17⅜	17⅜	17⅜
—	Bath Pow A	53½	53½	—
—	Bath Pr	20⅜	20⅜	—
550	Bell Phone	51	51	51
6300	Bell Ph drts	107	106	106
—	Bow S Pr	51¾	51¾	—
—	Bow 5½ Pr	54	54	—
—	Bow Paper	6¼	6¼	—
—	Brazil	210	205	—
700	BA Oil	30	30	30
—	BC Forest	25½	25½	—
—	BC Power	42	42	—
—	BC Phone	56	56	—
—	BC Ph 4⅝	89¼	89¼	—
—	BC Ph 6	110	110	—
—	BC Phone	104½	104½	—
—	Brockvl Pr	7½	7½	—
—	Brown	14¼	14¼	—
—	Bruck "A"	25½	25½	—
—	Bruck "B"	11⅜	11	—
—	Build Prod	26	26	—
—	Cal Pow	21⅜	21⅜	—
—	Can Cem	41⅜	41⅜	—
—	Can Cem Pr	27	27	—
—	CD Sug	23¾	23	—
—	CI Fndry	29¼	29	—
—	CI Fndry 4½	90	90	—
100	Can Malt	20½	20½	20½
25	CSL	58½	58½	58½
—	CSL p	13¼	13¼	—
—	C Aviat	8⅝	8⅛	—
535	C Brew	9¾	9¾	9¾
—	C Brw A	50	50	—
—	C Brw B	52⅜	52⅜	—
—	C Br Alm	10	10	—
—	C Chem w	660	660	—
—	C Fndtn	14	14	—
150	C Fndtn A p	17	17	17
—	CIL	19⅜	19⅛	—
—	CIL pr	81⅜	81⅜	—
—	CI Pow	17⅛	17	—
—	CI Pw p	47⅛	47⅛	—
—	C Marconi	410	410	—
—	Cdn P&P	13	12⅜	—
20	CPR	37½	37½	37½
—	C Pet pr	12¾	12	—
—	C Refract	16⅜	16½	—
100	C Vickers	17½	17½	17½
—	Cap Wire	7⅜	7⅜	—
500	C DelRio	7.65	7.65	7.65
25	Chemcell	14¼	14¼	14¼
—	Chem 1.75p	36¾	36½	—
—	Chrysler	52	52	—
—	Coghlin	6½	6½	—
—	Col Cell	52	52	—
300	Cons MS	32½	32½	32½
250	Cons Paper	40	40	40
—	Cons Text	11	11	—
—	Consu Glass	10⅜	10⅜	—
—	Corby A	20¼	20¼	—
—	Corby B	19¼	19¼	—
—	Corn Crdt	6	6	—
—	Créd Foncl	79	78½	—
—	Dec Cork	80	80	—
—	Cr Zell A	28	28	—
—	Crush Int n	8¾	8¾	—
—	Denison	14	13¾	—
300	Dist Seag	53	53	53
—	D Bridge	18⅛	18⅛	—
—	D Coal Pr	13	13	—
—	D Corset	14½	14½	—
58	Do Fasco	74½	74½	74½
200	D Gla 17½	17¼	17¼	—
—	D Glass	19½	19½	—
—	D Lime	5¼	5¼	—
—	Dosco	14¾	14¾	—
—	D Stores	17¾	17¾	—
675	D Tar	19¼	19⅛	19¼
—	D Tar Pf	21¾	21¾	—
—	D Tel	24¼	24¼	—
—	Donohue	27½	27¼	—
20	Du Pont	45	45	45
—	Du Pont	82¾	82¾	—
—	Dupuis A	13½	13½	—
—	EC Trust	27½	27½	—
—	E Koot	44	44	—
—	Enamel A	7⅛	7⅛	—
200	Falcon	65	65	65
—	Fam Play	19½	19½	—
—	Fleetwood	20½	20	—
50	Fraser	28	28	28
—	Fr Pete Pr	350	350	—
—	Frosst 'A'	17⅜	17⅜	—
—	Gen Dynam	33	33	—
—	G M C	89½	89½	—
—	GR BRCI	13½	13½	—
—	GR BRCI P	46⅝	46⅝	—
—	GL Paier	22½	22¼	—
—	Hdy Ady	9½	9½	—
—	Hdy Ady	50	50	—
—	Hardee	90	90	—
50	Hawk Sidd	6	6	6
—	Hollinger	29½	29⅛	—
—	Holt Ren	24½	24½	—
100	Home O 'A'	13¾	13¼	13¼
—	Home O 'B'	15⅜	15⅜	—
—	Horne Pf	310	305	—
—	H Smith Pr	44	44	—
—	Hub B M	67	66	—
—	Hub Bay	15	15	—
—	Husky O	6¼	6¼	—
530	Imp Oil	46	45⅞	46
100	Imp Tob	12⅜	12⅜	12⅜
—	I Tob Pr	6¼	6¼	—
—	Ind Accep	23⅞	23½	—
—	I Ac 4.36Pr	96	96	—
—	Inglis	375	375	—
—	Inland C Pr	16⅜	16½	—
—	Inland Gas	7¼	7¼	—
—	Inlnd G Pr	19¾	19¾	—
—	I Brcnze P	28¼	28¼	—
150	Int Nickel	80¾	80	80
—	Int Paper	34½	34½	—
—	Int Util	24½	24¼	—
—	Int Util P	46¼	46½	—
25	Intprov PL	82¼	82¼	82¼
—	Iro Gl Pr	9¼	9¼	—
—	Jamaica PS	10½	10½	—
40	Labatt	19½	19½	19½
—	Laur F	14½	14½	—
—	Laur F 1.40	23¾	23¾	—
—	Laur F 2.00	38	38	—
25	Lewis	7¼	7¼	7¼
100	Loblaw A	7¼	7¼	7¼
—	Loblaw B	7⅜	7⅜	—
—	Loeb M	26¼	26½	—
—	MacLar A	22¼	22	—
—	MacLaren B	25	25	—
200	MacMill-Pw	27⅛	27⅛	27⅛
—	Marit Elec	21	20⅜	—
—	Mail CCP	20	19½	—
—	Mail C p	93	93	—
512	Marit dt	36	36	36
—	Marit Tel	20	20	—
770	Mass F	19⅜	19⅜	19⅜
—	Mass F 5½	110	110	—
—	Met Stores	8¾	8½	—
—	Met Stores	22	22	—
—	Met Str p	22	22	—
100	Miron 6%	12¼	12¼	12¼
—	Mitch B A	7¾	7¾	—
5	Molson A	28½	28½	28½
—	Molson B	30	29½	—
—	Mtl Loco	13¼	13¼	—
—	Mtl Trust	99½	99½	—
100	Moore Cp	52⅜	53¾	52¾
—	Morse A	12	12	—
—	Morse B	7	7	—
—	Nat Contain	5¾	5¾	—
—	Nat Trust	27½	27½	—
—	Nfld Light	11	11	—
285	Noranda	45	45	45
35	N S Light	26¾	26¾	26¾
—	Ogilvie	15¼	15¼	—
—	Ogilvie pr	39¾	39¾	—
—	Ont Steel	27¾	28	—
—	Ont Steel	27¾	27¾	—
100	Pac Pete	11⅛	11⅛	11⅛
200	Page-Hers	25¼	25½	25¼
25	Penmans	28½	28½	28½
—	Placer	12	12	—
300	Power Corp	10⅜	10⅜	10⅜
—	Price Br	40⅝	40¾	—
—	Price Pr	88½	88½	—
—	Provigo	7	7	7
—	QNG pr	97	97	—
100	Que Phone	47½	47½	47½
—	Que PH 58p	21⅜	21⅜	—
—	Que PH 61p	21¼	21¼	—
—	Reed Paper	8⅜	8⅜	—
—	Reitman's	12	12	—
—	Reitman's 'A'	9	9	—
—	Rio Algom	12⅝	12½	—
—	Rockwell	45	44⅜	—
—	Roland "A"	9¼	9¼	—
—	Rolland "B"	9⅝	9⅝	—
—	Rolland Pr	91¾	91¾	—
—	Rothmans	11¾	11¾	—
—	St-L Cem 'A'	17¾	17¾	—
—	St-L Cem	21¾	21¾	—
—	St-L Crp 'A'	101½	101½	—
250	Salada F	10¾	10¾	10¾
—	Scott LaS	8	8	—
—	Shawin Id	5.00	5.00	—
100	Shell Can	16	16	16
—	Shell I Pr	26¼	26¼	—
—	SherW	32	31⅞	—
—	SherW Pr	130¼	130¼	—
52	Shop Save	12½	12½	12½
—	Sicard	8¾	8½	—
—	Sicard 6%	20½	20½	—
100	Simpsons	40	40	40
10	Southam	27¼	27¼	27¼
—	Soc GF	9	9	—
—	SS Steel	12	12	—
835	Steel Can	22⅞	22⅜	22⅜
—	Steinbg A	26¼	26¼	—
—	Steinbg p	103	103	—
—	Texaco Can	53½	53½	—
—	T Bay A	11¾	11¾	—
25	Tr-C Corp	10¼	10¼	10¼
165	Tr-C PL	35	34⅞	35
—	Tr Mt PL	16¾	16½	—
—	Triad Oil	230	230	—
—	Vendom	3.50	3.50	—
—	Viau	13	13	—
300	Walk GW	31¾	31¾	31¾
300	Wat Tr	16¾	16¾	16¾
—	W Pac Pd	17¼	17¼	—
—	Weston A	15¾	15⅜	—
—	WstnA w	8.00	8.00	—
—	Weston B	17½	17½	—
—	Zellers	38	38	—
—	Zeller's p	49¾	49¾	—

Bourse canadienne

—	Ajax	9½	9½	—
—	Alpha A	173	173	—
—	Alscope	50	50	—
2000	Alsof	13½	13	13½
—	Allied Tel.	120	120	—
—	AMg B B	5	5	—
—	Amerantium	8½	8½	—
—	A A Molyb	189	189	—
—	Anthonian	6½	6½	—
—	Arno	5	5	—
—	Atlas Tel	140	140	—
1000	Augustus	28	28	28
—	Baker Talc	9	8	—
—	Band-Ore	10	10	—
—	Barvallee	4	4	—
3000	Bateman	9½	9½	9½
—	BeauceP	13	13	—
—	Beld-Cort	$ 17¼	17¼	—
1000	Bethlehem	670	670	670
2600	Black H	118	115	115
1000	Black River	16½	16½	16½
—	Blue Bon	315	315	—
—	Blue B w	350	350	—
—	Bluewater	23	23	—
—	Bornite	8¼	8½	—
5000	Bruneau	25	25	25
—	Burnt Hill	36½	36	—
—	Camflo	122	122	—
—	Camp Chib	515	495	—
400	C-Collieri	$ 12¼	12	12
—	C Dredge	195	195	—
—	Cl Inv Tr	$ 27½	27½	—
—	C Intrhan	330	330	—
—	C Sec Und	105	105	—
—	Carbec	7	7	—
—	Cartier-Que	7	7	—
—	Casavant	485	485	—
—	Cassiar	$ 10¼	10¼	—
—	Cent Man	12½	12	—
—	Chemalloy	65	62	—
400	Cessland	125	120	120
—	Chb C'per	9½	9½	—
500	Chipman	5½	5½	5½
—	Cleveland	4½	3½	—
—	Com O&G	35	35	—
—	C'modore	450	450	—
—	Cmdore w	140	140	—
2200	C Canorama	70	70	70
2000	C Dv Sc A	160	160	160
—	C Mogador	25	25	—
—	C New Pac	11	11	—
—	CQ Yell	6½	6½	—
—	Copstream	14½	14½	—
—	Couvr A	$ 16¾	16½	—
650	Crd MG A	$ 13¾	13¾	13¾
—	Cr St-L A	$ 12¼	12¼	—
400	Delta Elect	250	250	250
—	Denault A	$ 21	21	—
500	Dom Exp	12½	12½	12½
3000	Dom Lease	15	14	14
—	D Ollcloth	$ 30¼	30¼	—
—	Drm Wd	$ 10¾	10¾	—
—	Dumagami	105	105	—
2500	Dumont	26	26	26
—	East Sull	220	220	—
—	East Vent	55	55	—
—	Electrolier	$ 10¼	10¼	—
—	Emp Oil	3½	3½	—
—	Equity E	13	14	—
2000	Fab Met	15	15	15
—	Fabi	$ 7	7	—
5500	Fano	8½	8	8
—	Fiscal P	$ 19	19	—
—	Ft Rel	19	19	—
3000	Fox La	19	18½	19
—	Frigistors	69	69	—
—	Fundy	6	6	—
—	Futurity	13	13	—
3500	Futurity	01½	00½	00½
250	G Autotr	375	375	375
—	Glen Lake	100	100	—
—	Gold Aze	12	11	—
—	Gui-Por U	9	9	—
6000	Gui-P Ur	34	34	34
—	Hastings	125	125	—
—	Inland Cb	335	335	—
—	Inspirat w	160	160	—
—	Int Atlas	115	110	—
—	Intp Dredg	13½	13½	—
—	I FD 6 Pr	$ 52¾	52¾	—
—	Jockey	335	335	—
5200	Jubilee	298	295	298
—	K Desmond	55	50	—
—	Kenting A	$ 5¼	5¼	—
—	Kiena	430	425	—
—	Kodiac Pet	165	165	—
—	Kontiki	6	6	—
—	Key Anacon	16	16	—
—	Lab Accept	8¾	8¾	—
200	Labrado	$ 38	38	38
—	Ladubro	80	80	—
—	Lambt A	$ 18	18	—
—	Lamonta A	10	10	—
—	Lingside	4½	4½	—
—	Lithium	5½	5	—
—	Malarti HY	35	35	—
2000	Massval	28	28	28
—	McAdam	68	59	—
11000	McKinney	16½	15	15
—	Melcher	$ 7½	7½	—
—	Melchn p	$ 5¼	5¼	—
—	Merc Chip	13	10	—
—	Merrill	79	78	—
—	Mid-Chib	32	30½	—
200	Midepsa	201	201	201
1500	Mistango	17½	17	17½
1000	Molyb	30	30	30
—	Monpre	10	8½	—
700	Mtl Pleas	115	115	115
—	MR Dairs	$ 6	6	—
—	N Aut Cop	62	62	—
—	N Aut Ven	180	165	—
—	Native Min	14	13	—
—	N Formag	4	4	—
500	N Imperial	68	68	68
—	Newpark	38	38	—
—	NW Amulet	6½	6½	—
—	Nocana	8	6½	—
—	Norac Fin	$ 12	12	—
—	NA Asbestos	5¼	5½	—
—	NA Rare M	21	19	—
300	North Ex	173	173	173
1000	NW Canalk	17	17	17
—	Novamines	24	23	—
1000	Opem Ex	16	16	16
—	Opemiska	9 10	8 10	—
—	PA Inv	385	385	—
—	Pat Silver	11	10	—
2000	Paudash	9	9	9
100	Peace Riv	400	400	400
—	Pennbec	6	5½	—
—	Peso Silver	163	163	—
—	Phoenix O	50	50	—
—	Pitt Gold	4½	4	—
—	Porcupine	7	7	—
—	PowC l p	$ 49¾	49¼	—
—	PowC 2 p	$ 12	12	—
—	Provo G	180	180	—
—	Que Chib	22	19	—
—	QCobalt	200	180	—
350	Qlnd M	50	49	49
—	Que Semtle	11	11	—
—	Red Crest	4½	3½	—
—	Ruby Foo	220	220	—
—	Ruby F wt	15	15	—
—	St-L Colum	210	210	—
—	St-L D Ld	80	80	—
—	Silver Reg	20	20	—
—	Silver Sum	21½	20	—
—	Silver T	11	10	—
—	Sobey's	$ 15½	15½	—
—	Socs	70	70	—
1000	S Dufault	10½	10½	10½
—	Spart Air	44	40	—
—	Spartan w	5	5	—
100	Stairs E	100	100	100
—	Stu Gold	7	6¼	—
—	Sullivan	169	169	—
—	Superpak	410	410	—
—	Surluga	85	80	—
—	Tache	11	10	—
—	Talisman	82	78	—
—	Tazin	9½	8½	—
—	Tib Exp	5½	5½	—
—	Titan	4	4	—
3700	Trsterre	114	105	107
500	Tor Lon	230	230	230
—	U Cor B	32	32	—
4000	U Oils	58	56	56
—	U Towns E	15	14	—
—	V Der Ht	80	80	—
—	Vanguard	5½	5½	—
—	Virginia	3½	3½	—
—	Western	560	560	—
—	Weedon	4	3½	—
10500	Westburne	105	105	105
—	Wst Helium	24	24	—
—	White Star	19	17	—
—	Westville	4	4	—
—	York Spec	6½	5½	—

LA COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE DE QUEBEC

CONVOCATION

L'assemblée générale annuelle des membres de la Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie de Québec aura lieu au siège social de la Compagnie, 550 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, Canada, le mercredi, vingt-deuxième jour d'avril 1964, à onze heures de l'avant-midi. Le but de cette assemblée est de recevoir le rapport annuel de la Compagnie pour la période se terminant le 31 décembre 1963, élire trois directeurs, nommer un ou plusieurs vérificateurs dont le terme d'office durera jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle, et transiger toute affaire qui pourrait être convenablement soumise à l'assemblée.
Par ordre du Conseil des directeurs.

H. W. BROWN
Secrétaire

Datée à Montréal,
le 13 mars 1964.

AUX DETAILLANTS

ANNONÇANT

LA PLACE REPENTIGNY

UN CENTRE D'ACHATS A PROMENADE ENTIEREMENT COUVERTE DANS LEQUEL VIENDRONT S'ETABLIR UN SUPERMARCHE STEINBERG D'UNE SUPERFICIE DE 25,000 PI. CA. ET 20 AUTRES MAGASINS.

DISPONIBLE A L'ETE 1965

DES PROMENADES CHAUFFEES ET CLIMATISEES FERONT DE CE CENTRE UN ENDROIT IDEAL POUR UN MAGASINAGE AGREABLE A L'ABRI DES INTEMPERIES, L'ANNEE DURANT.

DES LOCAUX DE CHOIX SONT A LA DISPOSITION DES MARCHANDS DYNAMIQUES CHERCHANT A ETENDRE LEURS ACTIVITES DANS UNE REGION A L'AVENIR ASSURE DE SUCCES.

STATIONNEMENT POUR 500 VOITURES

POUR RENSEIGNEMENTS ET DETAILS, ECRIRE OU TELEPHONER A:

IVANHOE CORP.
7101 CHEMIN COTE ST-LUC, SUITE 210
MONTREAL 29, P.Q.
TEL.: 489-4956

Légère hausse à l'ouverture

MONTREAL — Les prix étaient les mêmes et un peu plus élevés en certains cas à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne. Le début de la séance fut modérément actif.

Banque de Nova Scotia a augmenté de ¼ à 67¾ et Abitibi, ainsi que Trans Canada Pipe Line ont augmenté de 1 à 13 et à 35.

Labatt et Imperial ont baissé de ⅛ à 19½ à 45⅞.

Dans le secteur des spéculations, Transterre a augmenté de trois cents à $1.14 et Fox Lake, d'un cent à 19 cents. United Obalski a baissé de deux cents à 58 cents et Mount Pleasant d'un cent à $1.15.

* * *

TORONTO — Les prix étaient en hausse à l'ouverture d'une séance plutôt calme à Toronto.

Banque royale a augmenté de ⅜, Banque de Montréal et Algoma, de ¼ et Steel Company of Canada, de ⅛, tandis que Banque Toronto-Dominion a baissé de ¾ et Canada Steamship Lines, de ½.

Geco Mines a augmenté de ⅛ dans les métaux communs. Les cuivres étaient calmes.

Hudson Bay Oil and Gas a augmenté de ¼ dans les pétroles de l'Ouest, Calvert a augmenté de 14 cents à 60 cents.

* * *

NEW YORK — Les cuivres et les cigarettes ont enregistré des gains, mais les chemins de fer ont perdu du terrain aujourd'hui à la Bourse de New York.

Il y avait plus de gains fractionnaires que de pertes. Le début de la séance était modérément actif.

Les achats de titres de cigarettes étaient nombreux par suite de l'augmentation constante des ventes depuis la baisse radicale qui suivi imédiatement la publication du rapport gouvernemental sur les effets nocifs de la cigarette.



American Tobacco a gagné ½ à 29¾, R. J. Reynolds a gagné ⅜ et Philip Morris, Liggett and Myers ainsi que Lorillard ont tous enregistré des gains fractionnaires.

Anaconda, Kennecott, American Smelting et Phelps Dodge ont monté.

Dans les chemins de fer, Pennsylvania Railroad a perdu tout un point.

* * *

LONDRES. (Reuter) — Le ton général était ferme à la Bourse de Londres. Les valeurs de tout repos ont baissé car elles n'étaient pas en demande.

Les titres négociés en dollars étaient irréguliers, les valeurs canadiennes Noranda et International Nickel étaient fermes, Consolidated Mining a augmenté; toutefois Algoma, Consolidated Paper et Aluminium étaient ternes.

Les banques, les assurances et les propriétés sont restées calmes.

L'allure était irrégulière parmi les pétroles et les plantations. Les aurifères et les cuprifères ont progressé. Les stannifères étaient calmes.

* * *

PARIS. — Avec un peu d'irrégularité, le marché des valeurs manifeste de bonnes dispositions d'ensemble. Les affaires sont assez animées et les progrès figurent en grand nombre dans les compartiments de valeurs françaises, et aussi aux étrangères.

Les sujets de conversation ne manquent pas aujourd'hui aux boursiers. Il y a tout d'abord la rencontre inattendue des présidents de la république française et de la république algérienne, ce qui fait tout aussitôt songer aux pétroles sahariens. L'interview accordée par le ministre des Finances à un poste périphérique et au cours de laquelle il a évoqué à la fois la nécessité du développement du marché financier et les allégements fiscaux qui pourraient être accordés aux sociétés dans le prochain budget est également pris en considération.

On commente aussi le lancement, aujourd'hui, de l'emprunt d'Etat, la situation à Chypre et la prochaine liquidation qui commencera des après-demain avec la réponse des primes, sans parler, bien entendu du résultat des élections cantonales et des indications qu'il comporte.

titres au comptoir

Cours fournis par

G. E. LESLIE & Co.

	Achat	Vente
Aconie	4	7
Advance	12	14
Alsab	—	15
Amat Mng	10	20
Amer Chib	10	12
Amerie	—	25
Arnora	½	1¼
Atlas Chib	1	3
Bald Mountain	6	8
Beauport	20	24
Brace Mae	9	11
Burrex	12	16
Cdn Javelin	12	12½
Coastal Ming.	11	14
Cuvier	—	35
Dauphin	14	18
Elmac	8	10
En Ola Ex	53	58
Garnet	—	23
Gaspe Copper	33	35
Gaspesia	40	60
Gibson	5	8
Grt West Mng	0.75	1.00
Glencona Ex	3½	4¼
Hucamp	40	50
Hull Iron	50	60
Imperial Minerals	4	7
Indépendent	2	4
Juma	28	31
Kenmac	1	3
Nemrod Mining	52	62
Kukatush	4½	5
Lun Echo	38	41
Main Oka	10	20
Martin Bird	2	4
Marriner	28	31
Mattagami Ex	—	10
Norque	9	11
Milado	—	20
National Mal	32	35
Nemrod Mining	53	63
New Assoc. Devp	10	20
New Insco	13	15
New Lorie	10	12
New Miller Coppr	6	8
New Pascalis	70	75
Oklend	1	3
Olympia	—	5
Olympus	35	38
Pine Point	20½	21
Quejo	3	5
Ran-Lux	—	35
Rand Mal.	5	7
Rusty Lake	—	60
St. Helen	3	6
Seaway	5	7
Scott Chib	1½	2½
Snowdon	40	42
Starlight	½	1¼
Sullico	2.40	2.75
Valmont	3	6
Wilson Lake	9	11
William Leye	1	3
Young Dave	14	16

Section industrielle et financière

Par Kippen & Co.

Agrrite	—	3.00
Anglo Tel A	84	—
Auto Fab B	—	0.55
Bq d'Economie	19	10½
Bq d'Epargne N.	19½	20
Brinco	5.90	6.10
Can Sup Oil	14½	15
CPR 4% pr	2.07	2.12
Cap Leasing	17	2
Charter Credit	4½	5
Cons. Thea.	6½	—
Corpex	10¾	11¼
Cr. Alliance A	8¾	9¼
Cr. Alliance Pv	10¼	10¾
Crown Life	270	280
Dupuis priv.	32	—
Five Wheels N.	1.50	2.50
Gen Mort	3.40	3.60
Great West Life	725	740
Industrial Life	200	215
La Prévoyance	—	24
London Life	345	360
Les Prévoyants	—	82
La Solidarité	65	—
Nat Bowling	.40	.70
NB Tel	13¾	14
Pacific Gas	17	18
Permeator	20	22
Shoppers City	3¼	3¾
Soucy Inc.	3½	5
Soc. d'Administration	40	—
Trizac	.50	1.00
Trust Gen. priv.	43¼	44
Universal Factors	—	3
Un Amus A	17	—
Un Amus B	17	—

fonds mutuels

Compilés par Frs I. DuPont & Co.

	Achats	Ventes
xAffil. Fund Inc.	8.59	9.29
xAmer. Bus. Shares	4.18	4.52
All Canadian Com.	5.47	6.00
All Canadian Div.	7.44	8.13
American Growth	10.13	11.07
Beaubran Corp.	35.40	38.44
xBoston Fund Ltd.	10.03	10.96
xBullock Fund Ltd.	14.34	15.93
Canada Growth	5.53	6.05
Canad G & Energ.	7.69	8.43
Can. Investment	11.15	12.23
Can. Trusteed Inc.	4.75	5.19
Canafund Co. Ltd.	55.85	48.14
Champ Mut F of Can.	6.25	6.87
Collectif Mutual	5.25	5.71
Commonwealth Intl.	9.67	10.60
C. L. Leverage	8.30	9.10
Corporate Invest	10.73	11.73
Divers. Shares S 'A'	24.90	—
Divers Shares S. 'B'	5.03	5.53
xDividend Shares	3.68	4.04
Domin. Compound	3.88	4.17
Dom. Comp (N-R)	3.78	4.06
Dom. Dividend	3.29	3.43
Dom. Equity Inc.	20.35	20.76
xDreyfus Fund Inc.	19.97	21.71
Dynamic Fund	10.87	10.98
European Growth	6.61	7.22
Federated Growth	5.19	5.67
First Oil & Gas	4.64	5.07
Fonds Collectif A	6.80	7.39
id B	5.50	5.86
id C	7.17	7.79
Group Inc.	3.95	4.32
Growth Oil & Gas	10.11	10.71
xIncorpor Invest	7.55	8.25
Investors Growth	7.56	8.22
Invest Intl Mut	4.92	5.35
Invest Mut of Can	13.41	14.58
x id S-1	23.89	26.06
x id S-4	4.67	5.10
x id K-2	5.61	6.13
xMass Invest Trust	16.25	17.76
xMass Invest Growth	8.61	9.41
Mutual Accum	4.25	4.65
Mutual Income Fund	5.81	6.35
North American of C	12.06	13.18
One William Street	15.36	16.79
Pret & Revenue Mut	6.55	7.16
Provident Mutual	5.30	5.76
xPutnam Growth Fund	9.35	10.22

IMPORTANT

MATELAS

N'OUBLIEZ PAS DE REMPLACER VOTRE PRÉSENT MATELAS PAR UN...

Serta

BLUE RIBBON

Le meilleur au monde!

YERVANT'S

peut redonner à vos tapis toute leur splendeur première!



Vous serez ravis de la fraîcheur éclatante que prendra votre demeure lorsque vos tapis reviendront de chez Yervant's. Les couleurs retrouvent toute leur splendeur première; chaque fibre est fraîche et propre... le poil est lustré.

SEULEMENT **10¢** P.C.

VOYEZ COMME C'EST PEU DISPENDIEUX !

2'6"	x 4'	$1.00	8'	x 10'	$8.00
3'	x 5'	1.50	9'	x 10'6"	9.45
4'6"	x 7'6"	3.40	9'	x 12'	10.80
6'9"	x 9'	6.00	9'	x 15'	13.50

COMPOSEZ 735-2731 Cueillette et livraison gratuites

Yervant's ORIENTAL rugs LTD.

Tapis mur à mur nettoyés sur place — 10¢ pi. ca.

Une arrière arrière-grand-mère peint avec des timbres-poste

NEW YORK. (UPI) — Une artiste de 92 ans, Maude Miner Bremerman, est aussi habile que Dali à sa façon. Son domaine est le timbre-poste.

Mme Bremerman découpe et colle les timbres oblitérés dans une infinité de collages : cartes géographiques, natures mortes, paysages, reproductions de tableaux célèbres.

Comme si ce passe-temps n'était pas suffisant pour occuper l'arrière - arrière - grand - mère, celle-ci confectionne elle-même ses vêtements ; fabrique des fleurs avec du papier métallique en se servant d'un bâton à nettoyer les pipes comme tige ; peint des fleurs sur les meubles, crochette des tapis et joue de l'orgue à l'église, dans la maison Peabody où elle a vécu 10 ans.

Cette maison appartient à la fédération des oeuvres protestantes. La fédération a organisé une exposition des oeuvres de ses amis âgés : bijoux en argent, bâteaux dans des bouteilles, couvre - théières, chapeaux tricotés, peintures, etc.

Bien que la plupart de ses oeuvres aient été envoyées à l'exposition, la chambre de Mme Bremerman contenait encore quelques tableaux. C'est elle qui avait crocheté le joli tapis ovale de sa chambre et cousu les rideaux. Une des peintures représentait la Cène et l'artiste ne se souvenait pas combien de centaines de timbres il avait fallu pour l'exécuter.

Pour la robe du Christ, elle a employé le timbre commémoratif d'Eleonore Roosevelt qui est pourpre. Il a fallu une cinquantaine de timbres pour obtenir toutes les nuances nécessaires pour reproduire le tableau. Quant aux visages, elle a dû les peindre.

Mme Bremerman a des timbres de toutes les parties du monde mais ce sont les timbres japonais qui sont le plus pittoresques. "Je n'en demande plus à mes amis, dit-elle, car j'ai assez de timbres pour toute une vie."

Pour commencer un tableau, Mme Bremerman en dessine le contour sur une planche à dessin régulière. Elle trempe ses timbres pour les dégager des coins d'enveloppe qui y adhèrent encore. Ils sont ensuite séchés à plat.

Elle les découpe enfin en triangle pour obtenir un effet de mosaïque, dit-elle.

Mme Bremerman ne se souvient pas comment elle a commencé à peindre avec les timbres-poste. M. Roger Phillips, directeur des programmes à la maison Peabody, l'a encouragée de même qu'il a encouragé d'autres vieillards à suivre les cours d'art. Il a acheté plusieurs de ses tableaux et elle a vendu les autres à des bazars organisés par l'église ou par la maison Peabody. Une maîtresse d'école est enchantée de l'acquisition qu'elle a faite d'une carte des Etats-Unis, de 20 par 30 pouces, où chaque Etat se distingue par une couleur différente de timbres.

L'artiste est la fille d'un capitaine de bateau. Elle a été mariée deux fois et elle est veuve. De ses trois fils, il en est deux qui sont vivants. Elle a deux petits-enfants, quatre arrière-petits-enfants et deux arrière-arrière-petits-enfants.

"Si j'ai atteint l'âge de 92 ans, c'est parce que j'ai un caractère égal. Je ne suis pas paresseuse et ne me fais pas de souci.

"Je suis la personne la plus heureuse de la maison," affirme-t-elle.

1ère QUALITE

BUANDERIE

- DRAPS
- CHEMISES
- NETTOYAGE A SEC, ETC.

CUEILLETTE
LE MERCREDI
7 A.M. A 4 P.M.
LIVRAISON ASSUREE
LE SAMEDI

QUEEN'S JUBILEE LAUNDRY CO. INC.
WE. 7-7471

Deux yeux seulement à votre disposition

Les yeux sont bâtis pour voir à de grandes distances, et avec un éclairage naturel. Les conditions de vie forcent l'homme à s'écarter quelque peu des normes tracées par la nature. Est-ce à dire que ces déviations doivent être considérées comme partie interchangeable de nos habitudes ?

A ce compte-là, il ne servirait à rien de vouloir enrayer la pollution des eaux, ou la viciation de l'air... Il est remarquable et malheureux de constater que la nature humaine fait grand cas des problèmes qui touchent les blocs les plus importants de la société, et que par contre, elle a tendance à se cacher la gravité des problèmes qui frappent surtout au niveau individuel.

Bien qu'on connaisse d'une façon générale, l'importance d'un bon éclairage pour l'efficacité du travail visuel et pour la préservation de l'intégrité des mécanismes visuels, les mesures préventives les plus normales sont "prises avec un grain de sel".

Quelles que soient les preuves scientifiques apportées pour valider l'importance de l'application des normes d'éclairage à l'école, à l'usine, au bureau et à la maison, la paresse ou l'apathie veut qu'on s'en tienne habituellement au plus facile. Le prix de telles négligences est souvent la fatigue des yeux, quand ce n'est pas une déformation permanente.

L'optométriste est en mesure de fournir les différentes normes d'éclairage. Certaines tâches exigent jusqu'à 100 pieds-bougies. D'autre part, les contrastes ne doivent pas être trop grands, les surfaces réfléchissantes trop éblouissantes, et le reste.



Un questionnaire concernant ces taches qui trahissent l'âge

par Adrian Mitchum

Existe-t-il un produit qui fait disparaître ces taches brunes causées par l'âge, qui déparent le visage, le cou et les bras?

Oui! La crème ESOTÉRICA, dont la formule a été spécialement mise au point pour cela par un laboratoire de confiance qui fait ses preuves depuis 50 ans.

Comment agit la crème ESOTÉRICA?

Elle contient un ingrédient médicamenteux qui agit sous l'épiderme pour y effacer les taches sombres formées par les pigments.

Agit-elle rapidement?

Si vous l'utilisez régulièrement au coucher ou durant la journée, vous remarquerez les résultats au bout de quelques jours seulement.

La crème ESOTÉRICA est-elle recommandée pour les peaux sèches?

Oui, car elle remplace les huiles naturelles qui manquent à l'épiderme et pénètre rapidement sans laisser de pellicule grasse. Elle constitue un excellent fond de teint pour la poudre.

Est-elle recommandée pour les autres imperfections?

Oui. La crème ESOTÉRICA contient un astringent spécial qui fait disparaître pores dilatés, boutons et comédons.

La crème ESOTÉRICA est-elle coûteuse?

Elle n'est pas coûteuse si vous considérez son efficacité. Ne donneriez-vous pas volontiers $2.25 pour avoir une peau plus claire et plus jeune? C'est là ce que coûte le pot de 3 oz ... $4.50 pour le pot de 7 oz.

P.S. En plus de cette crème ESOTÉRICA, vous pouvez aussi vous procurer la crème "ESOTÉRICA Triple" pour les cas les plus rebelles et la merveilleuse crème ESOTÉRICA, spéciale pour les peaux sèches, qui hydrate si efficacement.

Incomparables pour la qualité, le style et les bas prix

ETOLES *de* **VISON** *d'une exceptionnelle beauté !*

Un Vison Reid



Le plus beau vison se trouve toujours chez Reid !

VASTE CHOIX DANS LES TEINTES DE

- BLACK GEM
- MAJESTIC PASTEL
- MAJESTIC GUN METAL
- MAJESTIC SAPHIR
- MASJESTIC LAVENDER

Etoles de vison

Un vison somptueux, pour chaque occasion, cela se trouve chez REID! Ces étoles sont confectionnées dans nos ateliers. par les experts qui font la renommée de notre maison.

Prix budget	Prix populaire	Qualité intermédiaire
$195	$245	$350
Qualité de choix	**Qualité surchoix**	**Qualité de luxe**
$495	$650	$775

Comme dans les bijoux, il y a des joyaux en fourrure... Pour le summum en vison, section McKenzie River comprise, le prix peut être plus élevé.

FAIR TRADE FURRIERS ASSOCIATION MEMBER

STATIONNEMENT GRATUIT POUR NOS CLIENTS

Reid fourrures inc.

1473 rue AMHERST
Juste au nord de Ste-Catherine

LA. 2-3181

ANNONCE

LES FEMMES DE PLUS DE 29 ANS SOURIENT-ELLES MOINS QU'AVANT?

Très souvent — oui! Elles ont peur de rire parce qu'alors leurs rides sont accentuées. Il est facile de faire disparaître ces rides lorsque vous réalisez que le savon en est probablement la cause. Le savon peut assécher, flétrir et vieillir votre épiderme. C'est pourquoi plusieurs compagnies de savon ont dû ajouter du cold cream à leurs produits — parce que le savon avait vraiment besoin de la richesse du cold cream. Mais vous pouvez obtenir un véritable cold cream à la fois pur et riche — le COLD CREAM DE POND. Il chasse les impuretés de la peau. Le COLD CREAM DE POND pénètre profondément dans les tissus déshydratés ... il adoucit rides, pattes d'oie et imperfections. Dès ce soir, utilisez le COLD CREAM DE POND ... et vous pourrez rire à nouveau.

Draperies

NETTOYEES A LA PERFECTION



Notre procédé de nettoyage "DOUBLE BAIN" extrêmement doux mais efficace vous assure les meilleurs résultats.

Nos spécialistes iront décrocher vos draperies et les remettront bien en place... gratuitement.

LA. 7-2483 Tip Top

Les Nettoyeurs de haute distinction

LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA

Un instrument de musique

S'ACHETE CHEZ

ARCHAMBAULT

POURQUOI?

Parce que...

- chez ARCHAMBAULT on se spécialise dans la vente d'instruments de musique depuis 1896.

et on y trouve toujours :

- **les meilleures marques**
- **le meilleur service**
- **la meilleure garantie**
- **les meilleurs termes**

ET

à qualité égale,

- **les PRIX LES PLUS BAS**



PIANO Sterling

Un piano d'une valeur extraordinaire. Style moderne, fini noyer ou acajou. **Garantie de 5 ans.**

Prix régulier $750.00

SPECIAL $499.00

PIANO **BALDWIN**

Modèle Acrosonic

— de fabrication Baldwin, ayant donc l'incomparable sonorité Baldwin. Modèle "982", style moderne, fini noyer. **GARANTIE DE 10 ANS.**

Prix régulier : $1310.00

SPECIAL

$990.00

(Banc en plus)



(Banc en plus)

PHONOS PORTATIFS RCA VICTOR



Modèle SF-886

Appareil stéréo automatique "tout transistors" à mécanisme "basculant" Garrard AT-6. Haut-parleurs jumelés. Circuit à 8 transistors. Deux haut-parleurs de 6" et 2 "whizzers". Boîtier style mallette en peau de serpent noire.

Prix régulier $169.95 SPECIAL : $144.95

RCA VICTOR

RADIO-PHONO STEREOPHONIQUE



Modèle "LE TRAVIATA"

Radio AF/FM avec A.F.C. et Multiplex à même... Tourne-disques et changeur automatique Garrard type "A", cartouche Ronette 105 et diamant. Deux haut-parleurs de 10" et deux de 3½". Puissance de 24 watts. Contrôles séparés pour les basses et les aigus. Espace pour disques. Console fini noyer antique ou satin.

PRIX REGULIER $595.00

ALBUM DE DISQUES L.P. STEREO GRATIS VALANT $50.00

VALEUR TOTALE $645.00

Au prix spécial de $395.00



Modèle SF-882

Appareil stéréo automatique à mécanisme "basculant" BSR UA 15. Haut-parleur du canal droit est amovible. Deux haut-parleurs de 4". Boîtier brun, vert ou gris.

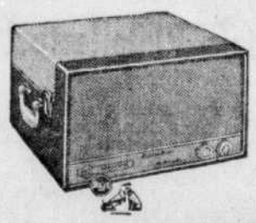
Prix régulier $79.95 SPECIAL : $69.95



Modèle SF-889

Appareil stéréo automatique. Mécanisme "basculant" BSR 15. Haut-parleur du canal de gauche est amovible. Deux haut-parleurs de 4" x 6". Boîtier brun, vert ou gris.

Prix régulier $99.95 SPECIAL : $84.95



Modèle SF-759

Appareil stéréo automatique, à mécanisme BSR UA 14. Haut-parleur auxiliaire amovible dans le couvercle. Boîtier en deux tons de rouge, brun, vert, rouille ou gris.

Prix régulier $69.95 SPECIAL : $61.95

LIVRAISON SUR PAIEMENT DE LA TAXE DE VENTE
LE SOLDE PAYABLE EN 12, 24 OU 36 VERSEMENTS MENSUELS



Parc de stationnement municipal en face, rue Berri

Ed. Archambault INC

La maison de confiance établie en 1896

500 EST, STE-CATHERINE — 849-6201 • 2140, DE LA MONTAGNE — 845-6202

Magasins ouverts les jeudis et vendredis soir jusqu'à 9 heures



Stationnement gratuit au "Pigeon Hole Parking", 1445 de la Montagne

CAHIER No 3 / PAGES 25-36 — LA PRESSE — ANNONCES CLASSEES / BANDES DESSINEES

MONTREAL, LUNDI 16 MARS 1964 – 80e ANNEE – No 130

VU DE WASHINGTON

Jack Ruby a été condamné à mort parce qu'il avait "humilié" Dallas

par M. P. DEAN
exclusif à LA PRESSE

Jack Ruby ne semblait pas avoir entendu la décision des jurés. Il venait d'être condamné à mort. La presse, pendant quelques moments, ne réagit pas — la décision était tellement imprévue. Dans les couloirs, les journalistes discutaient le coup. La veille, ils avaient été interrogés par un journal de Dallas et ils avaient presque tous dit que Ruby ne serait pas condamné à mort.

La majorité des journalistes qui suivirent le procès, et un grand nombre d'avocats présents parmi les spectateurs semblaient convaincus que Ruby serait condamné à la prison. Il fut condamné à mort pour des raisons de publicité. Je ne dis pas qu'il n'était pas coupable. Les procureurs de la défense n'établirent pas de façon concluante que Ruby était "légalement fou" — c'est-à-dire qu'il n'était pas conscient, au moment du meurtre, de la distinction entre le bien et le mal; c'est là la définition juridique de la folie.

Par contre, la poursuite ne démontra pas non plus de façon concluante que Ruby ne souffrait pas d'aliénation mentale, au regard de la loi. Quelques minutes avant le meurtre, il envoyait de l'argent par télégramme à l'une de ses danseuses et il paraissait tranquille et gai. Aurait-il été aussi placide, aussi normal, s'il n'avait pas pris la décision de tuer Oswald avant d'aller au bureau de la "Western Union" pour envoyer de l'argent à une danseuse ?

Et s'il n'avait pas pris la décision de tuer Oswald, quelques minutes avant le meurtre, peut-on dire que le meurtre était prémédité et méritait la peine de mort ? Bien entendu, il n'est pas inconcevable que Ruby ait pu rester calme même après avoir pris la décision de tuer.

En tout cas, la chose n'était pas claire. Si on est opposé à la peine de mort, on peut être choqué par la condamnation de Ruby. Et si la folie permet d'échapper à la peine capitale, ne faudrait-il pas prouver sans l'ombre d'un doute que Ruby n'était pas fou ?

Des questions discutées

Ce serait accorder un grand avantage au meurtrier. Mais ne faut-il pas donner au condamné la protection maximum de la loi ?

Toutes ces questions étaient discutées dans les couloirs du palais de justice à Dallas par des étrangers. Les gens du Texas, ou bien se tenaient cois, ou bien disaient qu'il ne fallait pas condamner quelqu'un pour la mort d'un communiste, ou affirmaient, comme l'avait fait l'avocat général pendant le procès, que Ruby avait couvert la ville de Dallas de ridicule. "Il nous a humiliés aux yeux du monde". Humilier Dallas est un crime qui doit être puni de mort.

Ruby peut se rendre en cour d'appel et même jusqu'à la cour suprême. Ses avocats citeront l'ambiance de Dallas comme raison suffisante pour un nouveau procès. Ils pourront aussi rappeler le fait que le juge permit la mise en preuve du rapport d'un psychiatre de la police qui examina Ruby sans avoir obtenu au préalable la permission des avocats de la défense.

Il se peut aussi que l'atmosphère de cirque qui régna dans la salle d'audience pendant le procès soit invoquée comme raison d'accorder à Ruby un nouveau procès.

Il reste également aux avocats de la défense la possibilité d'arguer que d'après la loi du Texas, un homme ne peut être jugé par des jurés qui furent témoins du crime. A Dallas, le juge décréta que voir un crime à la télévision n'équivalait pas à être témoin de ce crime, et que la télévision pouvait être assimilée à une sorte de "preuve par ouï-dire". Les cours d'appel accepteront-elles cette décision du juge de Dallas ?

Si elles la rejettent, où trouvera-t-on douze personnes qui ne virent pas le meurtre à la télévision ?

Il s'écoulera deux ans, peut-être trois, avant que Ruby ait épuisé tous les appels qu'il peut faire. Il va passer trois ans à attendre la mort. Si ses appels étaient rejetés, il pourrait toujours être gracié par le gouverneur du Texas.

Dallas est "satisfaite"

Quel que soit le résultat éventuel, Ruby aura été condamné à mort par douze de ses pairs, non pas tellement parce qu'il tua Oswald, mais parce qu'il humilia Dallas. C'est là l'impression que vous donne la ville. Samedi, elle avait un petit air satisfait. Même ceux qui ne considèrent pas que c'est un crime de tuer un marxiste se réjouissaient du fait que leur ville avait prouvé qu'elle sait administrer la justice.

Dallas est typique des Etats-Unis qui agacent par leur suffisance, leur arrogance. Intelligents, les Américains ont beaucoup appris depuis la seconde grande guerre. Ils sont plus évolués, plus "fins" qu'ils ne l'étaient. Même au Texas. Mais Dallas est une exception comme le sont quelques faubourgs d'autres grandes villes.

Dallas a fondé une nouvelle université, à la présidence de laquelle elle a désigné M. Robert Morris, le fonctionnaire du comité de la sécurité intérieure du Sénat qui poussa un ambassadeur canadien au suicide.

M. Morris est membre de la société Birch et l'élite du Texas lui donne la présidence d'une université.

Mais Dallas aussi, apprendra. Déjà les jeunes gens instruits, éduqués, sont gênés par leurs parents nouveaux riches. Déjà, des universitaires osent défendre l'ONU. Quelques gros bonnets de Dallas écrivent des articles dans des périodiques à grand tirage, et accusent leur ville de suffisance et d'hypocrisie. Dallas apprendra. L'affaire Ruby sera l'une de ses leçons.

Après l'arrivée de l'avant-garde canadienne

La tension s'est sensiblement relâchée à Chypre

NICOSIE. (PA, UPI, AFP, Reuter) — La tension à Chypre s'est très sensiblement relâchée aujourd'hui à Chypre après l'arrivée hier soir d'un petit détachement de 27 militaires canadiens portant les bérets bleus de l'ONU, avant-garde des contingents de la force de maintien de paix des Nations unies. Aucun incident grave n'a été signalé entre Cypriotes grecs et turcs au cours des dernières 24 heures.

On attend demain soir l'arrivée d'une compagnie du 1er bataillon du 22ème régiment royal canadien.

Le colonel Edward Amy, commandant du contingent canadien, a connu hier une journée très chargée. Au cours d'une série d'entretiens avec le général brésilien Carlos Chaves, commandant par intérim de la force de l'ONU, et le général britannique Mike Carver, il a étudié l'organisation de l'accueil et de l'installation des contingents de la force de de l'ONU, attendus par air et par mer, au cours des prochains jours.

Le lieutenant-colonel Andrew Woodcock, commandant du 1er bataillon du 22ème régiment royal, a déclaré hier soir à Nicosie qu'il espérait que le gros du contingent canadien arriverait dans moins d'une semaine. Il a précisé que ce contingent comprendrait des officiers expérimentés ayant déjà servi au Congo.

Interrogé sur les difficultés que la force pourrait rencontrer, il a dit : "Nous réussirons si nous avons la coopération des Cypriotes grecs et Cypriotes turcs — et je crois comprendre que nous l'aurons, aux termes de la résolution du Conseil de sécurité".

Interrogé également sur le futur rôle des soldats canadiens à Chypre, le commandant canadien, le colonel Amy a répondu : "Ils agiront comme des neutres impartiaux pour remplir les tâches qui leur seront assignées par les autorités militaires des Nations unies".

"Bienvenue dans notre île"

Après ses entretiens avec le commandant de la force de l'ONU et le général britannique Mike Carver, le colonel Amy a effectué une tournée d'inspection de la côte nord de l'île. A Bellapais, petit village des montagnes de Kyrenia, une foule d'environ 100 Cypriotes grecs a salué par des applaudissements chaleureux l'arrivée du groupe.

Au nom de la population, l'instituteur du village présenta des fleurs au commandant canadien en lui disant : "Vous êtes le bienvenu dans notre île". En quelques mots, le colonel Amy exprima ses remerciements.

A Nicosie, un porte-parole de l'armée canadienne a révélé qu'environ 300 membres du contingent canadien doivent arriver aujourd'hui à bord de trois avions. De leur côté, la Finlande, la Suède et l'Irlande ont promis d'envoyer des troupes pour garnir les rangs du contingent de l'ONU. La Finlande et la Suède ont annoncé leur intention de fournir chacune 700 hommes. De son côté, l'Irlande se prépare à dépêcher de 500 à 700 soldats.

A son arrivée à Londres, hier soir, le premier ministre d'Irlande, M. Sean Lemass, a déclaré que son gouvernement est littéralement "submergé" de demandes de volontaires qui veulent faire partie du contingent irlandais qui sera envoyé à Chypre. "Nous aurons sûrement plus de recrues que nous n'en avons besoin", a-t-il affirmé.

D'autre part, le gouvernement turc continue à affirmer que sa menace d'intervention armée à Chypre a parfaitement atteint son but — paix dans l'île et envoi d'une force des Nations unies — mais la presse et l'opinion turques n'en formulent pas moins certains doutes.

Tandis que des dizaines de milliers d'étudiants manifestaient hier à Istamboul et criaient des slogans ("L'armée à Chypre !"), M. Ali Ihsan Gogug, ministre de l'Information et porte-parole officiel du gouvernement, a déclaré à la presse que l'avertissement adressé à Mgr Makarios avait été "une grande victoire pour la Turquie".

Une force permanente

"La force de maintien de la paix des Nations unies, a dit le ministre, a commencé à arriver à Chypre. Notre note a accéléré son envoi et a empêché le massacre de Cypriotes turcs qui devait avoir lieu."

Les deux Chambres du Parlement canadien ont autorisé vendredi le gouvernement d'Ottawa à envoyer à Chypre un contingent de 1,150 hommes. L'effectif prévu pour la force de police de l'Onu est de 7,000 hommes (dont la moitié seront Britanniques).

Le contingent canadien comprendra : un bataillon d'infanterie, un escadron de chars, et cent officiers et hommes de troupes de l'armée de l'air. L'une des unités envoyées à Chypre avait déjà fait partie il y a deux ans de la force de police de l'ONU au Moyen-Orient.

Au moment où le premier détachement du contingent canadien se dirigeait vers Chypre, le premier ministre du Canada, M. Pearson, a réclamé la création d'une force permanente de l'ONU pour le maintien de la paix dans le monde.

Tout en exprimant l'espoir que la force actuelle réussira dans sa mission, M. Pearson a déclaré dans un discours à l'Association libérale de Toronto et de la région qu'il "n'était nullement satisfait de cette façon de faire les choses".

"Pendant combien de temps encore, dit-il, allons-nous improviser ce qui devrait être fait par les Nations unies dans leur ensemble ? J'espère voir poindre le jour où une force internationale authentique sera disponible à un moment d'avis, et nous allons travailler de toutes nos forces pour en assurer la création", ajoutant que depuis des années, le Canada réclamait la mise sur pied d'une telle force.



L'AVANT-GARDE CANADIENNE A CHYPRE — Constituée d'urgence pour éviter le déclenchement d'un conflit entre Cypriotes grecs et turcs, la force de l'ONU mettra pied dans l'île méditerranéenne dans les quelques jours qui suivent. Premiers arrivés, les officiers membres d'une avant-garde canadienne, se posaient samedi à l'aéroport de Nicosie où les avait transportés un avion de transport de l'Aviation royale canadienne. Le contingent canadien de cette force de l'ONU comptera environ 1,500 hommes. Le "pont aérien" vers Chypre durera 15 jours.

Téléphoto PA

Après une escale à la Guadeloupe

De Gaulle entreprend une visite officielle de 3 jours au Mexique

POINTE-A-PITRE, Guadeloupe. (UPI, AFP, Reuter) — Le président Charles de Gaulle vole actuellement vers le Mexique, où il arrivera au début de l'après-midi pour une visite officielle de trois jours. Ce voyage est considéré par plusieurs observateurs comme le début d'une campagne pour gagner l'Amérique latine à sa politique d'indépendance.

D'imposantes mesures de sécurité avaient été prises pour le départ du chef de la République française de cette île des Antilles à bord d'un aérobus Boeing 707 d'Air France qui devait le conduire à Merida, dans la péninsule de Yucatan, à deux heures de vol de Mexico. A cet endroit, de Gaulle et sa suite devait monter à bord d'une Caravelle pour gagner la capitale du Mexique.

Le président et son épouse étaient arrivés à la Guadeloupe hier soir et ils ont passé la nuit dans une villa de cette île française.

En arrivant aujourd'hui à Merida, M. Jaime Torres Bodet, secrétaire d'Etat à l'Education publique, a précisé que l'amitié franco-mexicaine n'est dirigée contre personne, qu'elle est un élément de progrès, de liberté et de concorde internationale. Il répondait ainsi à certains commentaires parus dans la presse américaine, selon lesquels la visite du gén. de Gaulle au Mexique viserait à saper l'influence américaine en Amérique latine.

Tout est prêt pour le recevoir dans cette grande capitale. Un contingent de policiers français en civil se trouve déjà à Mexico pour aider les autorités mexicaines à prendre les mesures de sécurité nécessaires. Plus de 5,000 policiers et hommes de troupes ont été mobilisés pour la visite du président de la République française.

Des portraits du général de Gaulle ornent la plupart des magasins de Mexico. Sur la "Plazza de la Reformaz", des milliers d'ampoules électriques ont été installées sur les bâtiments officiels. Elles éclairent deux gigantesques portraits, l'un du général de Gaulle et l'autre du président Lopez Matéos, et reconstituent les drapeaux français et mexicain.

Le général et Mme de Gaulle seront les hôtes du président Matéos à la résidence des Pins, dans le bois de Chapultepec, pendant la durée de leur séjour. Demain, les deux hommes d'Etat aborderont, dans un entretien d'une heure en tête-à-tête, les thèmes politiques, économiques et culturels qui intéressent la France et le Mexique.

Les élections cantonales ont affaibli de Gaulle

PARIS. (AFP, PA, Reuter) — Les adversaires du général de Gaulle se réjouissent aujourd'hui des succès qu'ils ont remportés au deuxième tour de scrutin de l'élection cantonale qui a eu lieu en France hier.

Le parti de l'Union pour la nouvelle république (UNR) — parti gaulliste — a remporté 123 des 1,562 sièges mis aux voix. Il s'agit là d'un gain de 33 sièges, mais une perte par rapport au succès obtenu en 1962 alors que le parti enlevait presque la moitié des sièges à l'Assemblée nationale.

Les communistes, de leur côté, enregistrent un progrès marqué. Selon des chiffres fournis par le ministère de l'Intérieur, ils ont doublé au deuxième tour le nombre de sièges qu'ils détenaient dans les conseils généraux. En 1958, ils détenaient 50 sièges sur 1,528. Hier, ils ont enlevé 50 autres sièges.

Le nombre des sièges socialistes passe de 267 à 266, soit 19 de plus qu'en 1958. Le nombre des sièges gaullistes passe de 60 à 83, soit 23 de plus.

Dans un bref commentaire, le ministre de l'Intérieur, M. Roger Frey a déclaré : "Le total des gains obtenus par le parti communiste, le parti socialiste et l'extrême-gauche est de 75 sièges qui ont été pris en grande partie au bloc du centre (Indépendants-MRP) et au parti radical.

Les radicaux, les MRP (catholiques) et les indépendants (conservateurs) semblent avoir été les principaux perdants de cette consultation. Ils ont perdu en tout 90 sièges sur les 1,132 qu'ils détenaient en 1958.

La carte politique française se trouve finalement très peu modifiée par les élections cantonales qui ont eu lieu ces deux derniers dimanches, dans la moitié des cantons de France, pour désigner les conseillers généraux qui votent les budgets départementaux et contrôlent l'action des préfets.

De source proche du ministère de l'Intérieur on déclarait hier soir : "Pour cent des sièges en ballotage, le nombre des votants s'est élevé à 60 p. 100, une bien plus forte proportion donc que dimanche dernier, lors du premier tour de scrutin, où la moyenne des votants descendit souvent au-dessous de 50 p. 100".

A Dublin

Le dramaturge Brendan Behan est mourant

DUBLIN (AFP, Reuter, UPI) — Brendan Behan, célèbre dramaturge irlandais, est mourant dans un hôpital de Dublin. Hier soir, Behan était dans le coma et les médecins de l'hôpital Meath estimaient qu'il ne restait que quelques heures à vivre à l'écrivain.

L'auteur de "The Hostage" et de "The Quare Fella", qui n'a que 42 ans, a eu une vie fort agitée. Brendan Behan avait une nouvelle fois été ramassé ivre mort dans la rue mardi dernier et hospitalisé d'urgence.

Peintre en bâtiment avant de devenir écrivain, le succès qu'il connut avec ses pièces en fit



BRENDAN BEHAN

un buveur impénitent et lui fit connaître les "violons" de Londres, New York, Toronto et Dublin. Il apparut même une fois à la British Broadcasting Corporation (BBC) complètement ivre.

Behan avait été arrêté à Liverpool au début de la seconde guerre mondiale pour avoir participé à la campagne d'attentats contre les bureaux de poste britanniques. Il fut condamné à trois ans de prison, qu'il passa dans une institution Borstal. Il a écrit du reste une nouvelle "The Borstal Boy".

Après cette peine, Behan fut condamné une nouvelle fois à 14 années de détention pour avoir tiré sur deux policiers. Il passa quatre ans et demi en prison.

Au mois de juillet dernier, sa femme, Béatrice, âgée de 34 ans, donna naissance à une fille. Behan donna au bébé, entre autres noms, celui de Jacqueline, en honneur de la veuve du président Kennedy.

Dans la forêt vierge

Géomètres péruviens cernés par des tribus d'Indiens

LIMA. (AFP) — Prisonniers de l'"enfer vert" depuis mardi dernier, les 38 membres de l'expédition péruvienne cernée dans une clairière de la forêt amazonienne par des tribus d'Indiens insoumis continuent de soutenir le siège.

Un deuxième membre de cette expédition partie pour effectuer le tracé d'une route dans la région du Rio Yavari, aux confins du Pérou et du Brésil, a été tué hier d'une flèche empoisonnée. Tandis que les renforts armés acheminés par terre tardent à arriver, le bilan de la tragique aventure s'élève déjà à deux morts et deux blessés.

Cernés de toutes parts par une végétation impénétrable haute de 50 à 60 pieds, dans l'enchevêtrement de laquelle sont embusqués des Indiens rendus furieux par l'invasion d'un territoire qu'ils considèrent comme le leur, les membres de l'expédition ont eu recours au système de défense bien connu des amateurs de films "Western", leur équipement et leurs effets disposés en cercle au milieu de la clairière, ils y sont retranchés, l'arme à la portée de la main, l'oeil aux aguets.

Les tribus qui les cernent sont, croit-on savoir, des Achualas et des Marubos. Deux avions militaires péruviens continuent de bombarder et de mitrailler les alentours de la clairière, dans l'espoir de disperser les "sauvages". Selon certaines rumeurs non confirmées parvenues à Lima, une centaine d'entre eux auraient ainsi trouvé la mort.

On apprend d'autre part que les assaillants disposent, outre leurs arcs et leurs flèches, de quelques carabines, et il semble qu'ils soient encadrés par des contrebandiers ou des aventuriers blancs non identifiés.

La forêt elle-même, enfin, pullule de dangers, telle la "mante blanche", dont la piqûre est mortelle.

Washington : il n'y a pas eu d'accord avec Panama

WASHINGTON. (PA, UPI, AFP, Reuter) — Un porte-parole américain a qualifié d'optimiste aujourd'hui l'annonce par l'Organisation des Etats américains (OEA) que les Etats-Unis et Panama avaient décidé de rétablir leurs relations diplomatiques. Le porte-parole de l'OEA avait fait savoir, hier, qu'un accord avait été conclu entre Washington et Panama, lequel accord prévoyait le rétablissement des relations diplomatiques. Le porte-parole de l'OEA avait indiqué que l'accord aurait comme objectif ultime "de rechercher une prompte élimination des causes de conflit" au sujet de Panama.

Cependant, ni les autorités américaines, ni les représentants du gouvernement de Panama n'ont voulu confirmer que leur pays avait souscrit formellement à cette entente.

L'annonce de l'accord a été faite hier soir à Washington par M. Juan Plate, ambassadeur du Paraguay aux Etats-Unis, président du comité spécial de l'OEA qui avait été établi pour enquêter sur la crise et tenter de réconcilier les deux nations.

L'accord prévoit que les deux pays "désigneront un ambassadeur spécial avec des pouvoirs suffisants pour entreprendre des discussions et des négociations en vue d'atteindre à un accord juste et équitable".

Les relations diplomatiques seront rétablies "dès que possible".

L'accord provisoire annoncé hier soir précise que les tentatives pour résoudre les problèmes entre les Etats-Unis et Panama seront effectuées "sans limitations ou conditions préalables d'aucune sorte". Une des conditions préalables posées par les Panaméens jusqu'ici avait été, e neffet, que les Américains s'engageraient d'avance à réexaminer les termes du traité qui les liait jusqu'ici aux Etats-Unis concernant le canal de Panama.

Bagarre à Madrid entre étudiants et policiers

MADRID. (AFP) — Quatorze étudiants ont été arrêtés cet après-midi au cours d'une bagarre qui a opposé la police et les étudiants pendant près de deux heures dans le centre de Madrid, apprend-on de bonne source.

Il semble que les manifestations d'aujourd'hui aient été organisées par l'organisation de gauche "FUDE" (Fédération universitaire démocratique espagnole) et par l'Organisation démocratique chrétienne "UEDE" (Union espagnole démocratique des étudiants).

La police a réussi à empêcher les manifestants de se grouper et à disperser les étudiants: on ne signale aucune blessure sérieuse. La manifestation s'est déroulée devant le siège du Syndicat universitaire (SEU), organisation officielle et obligatoire.

Cette manifestation fait suite à l'agitation estudiantine qui a éclaté à la fin de la semaine dernière après l'interdiction d'une conférence que le professeur Enrique Tierno Galvan devait donner vendredi dernier à la faculté des Sciences politiques de Madrid. Les étudiants avaient manifesté vendredi soir, et 120 d'entre eux avaient occupé pendant toute la nuit un amphithéâtre de la faculté.

Samedi dernier, alors que la faculté des Sciences politiques était fermée à la suite de ces incidents, des étudiants s'étaient réunis pour décider le principe d'une grève d'un mois.

Le président Johnson déplore certaines décisions unilatérales du gén. de Gaulle

WASHINGTON. (AFP, Reuter) — Le président Johnson a déclaré hier soir, dans une interview télévisée à la nation, que les Etats-Unis estimaient que la reconnaissance de la Chine populaire par la France n'était pas une décision sage, ni pour la France ni pour le monde libre.

"J'aimerais voir le général de Gaulle davantage d'accord avec nous qu'il ne l'est sur les problèmes de politique étrangère", a poursuivi le président Johnson, qui a ajouté : "Cette question est du ressort de la politique étrangère de la France : ce n'est pas la nôtre et, dans sa sagesse, il (le général de Gaulle) a décidé qu'il suivrait cette politique. C'est une question qui lui appartient de régler".

Au cours de cette interview, dont le thème concernait les "cent premiers jours" de M. Johnson, en tant que président des Etats-Unis, le président a précisé qu'il ne croyait pas que la Chine communiste serait admise à l'ONU et il a ajouté : "J'espère qu'elle ne le sera pas".

Aide au Sud-Vietnam

Le président Johnson a affirmé catégoriquement qu'il n'a aucun plan de porter la guerre en territoire nord-vietnamien et qu'il n'a jamais fait d'insinuations tendant à accréditer cette supposition.

Le chef de l'exécutif a réaffirmé avec insistance son programme d'aide maximum au Sud - Vietnam. "L'Amérique doit faire tout ce qu'elle peut, a-t-il dit. Nous devons faire face à nos responsabilités. Nous devons rester dans ce pays et jourd'hui n'a pas l'appui de l'aider, et c'est ce que nous allons faire".

Parlant de l'ambassadeur Henry Cabot Lodge à Saigon, qui a remporté le nombre le plus élevé de voix aux récentes élections primaires du New Hampshire, le président Johnson a affirmé son désir de voir ce diplomate rester à son poste actuel, où il a "un rôle très important" à remplir dans ce pays.

"M. Dodge, a poursuivi le président, jouit de tout l'appui du gouvernement, et c'est lui qui est à la tête de la totalité des ressources que nous avons là-bas.

La vice-présidence

Par ailleurs, le président entend conserver une voix prépondérante en ce qui concerne son collègue devant se présenter à la vice-présidence, et il n'aime pas l'idée d'un quelqu'un qui fait des démarches pour obtenir ce poste "à ce stade-ci de la campagne".

Il avoue avoir discuté de la chose avec l'Attorney General, M. Robert Kennedy, et nie qu'il y ait mésentente avec lui à ce sujet.

Enfin, le président a désavoué son ancien collègue, M. Bobby Baker, dont les tractations financières douteuses captivent en ce moment le Sénat. M. Johnson affirme que Baker, ex-adjoint au Sénat qui a été limogé en octobre dernier, n'a jamais été un de ses protégés. En fait, il n'a jamais revu Baker depuis son congédiement.

Les Noirs boycottent les écoles de New York une 2e fois en 42 jours

NEW YORK. (AFP,PA,UPI, Reuter) — Pour la deuxième fois en 42 jours, les "intégrationnistes" boycottent aujourd'hui les écoles de New York. Dès 6 h. 30 ce matin, des élèves et des parents d'enfants noirs et blancs ont formé des lignes de piquetage autour de quelque 200 des 863 écoles de la métropole américaine.

Les manifestants portent des pancartes réclamant l'intégration scolaire. Ils demandent en particulier l'échange d'élèves entre les écoles des quartiers noirs et celles qui sont fréquentées presque uniquement par des écoliers blancs. Le transfert des élèves serait effectué par des autobus municipaux.

Contrairement au premier boycott, la manifestation d'aujourd'hui est organisée par plusieurs organisations pour l'émancipation des minorités raciales comme l'Association nationale pour l'avancement des gens de couleurs (NAACP), le Congrès pour l'égalité raciale (CORE) et la Ligue urbaine, non plus que de l'Association nationale pour l'obtention des droits civiques des Porto-Ricains.

Cependant, à San Francisco, les leaders noirs ont promis aux autorités de la ville un répit de deux semaines pour leur permettre de résoudre les problèmes des droits civiques. Mais si les autorités n'agissent pas, les Noirs sont décidés à reprendre des manifestations comme celles qui se sont produites au cours des dix derniers jours.

A Zenia, dans l'Ohio, quelque mille étudiants ont entouré la prison et le palais de justice pendant près d'une heure, hier, à la suite d'une rixe raciale survenue samedi à Yellow Spring et au cours de laquelle plus de 100 personnes furent arrêtées. Dix-neuf personnes ont été légèrement blessées au cours de la bagarre de samedi en face d'une boutique de barbier, dont le tenancier refusait de couper les cheveux des Noirs.

Crédit de $1 milliard à l'Italie

Un crédit d'un montant total de $1 milliard a été mis dès à présent à la disposition de l'Italie par le Trésor américain, la banque américaine "Import-Export" et la "Commodity Credit Corporation", a annoncé samedi soir M. Emilio Colombo, ministre italien des Finances.

CAHIER No 4 / PAGES 37-48 LA PRESSE SPORT / RADIO ET TELEVISION / DECES

MONTREAL, LUNDI 16 MARS 1964 — 80e ANNEE — No 130

Dans un match qui semblait de championnat

Le Canadien se révèle encore le club des grandes occasions alors qu'il bat Chicago

BOSTON. (par A.T.) — Pour les véritables partisans du Canadien, jamais minutes ne furent aussi longues que les dernières de la joute de samedi soir dernier.

Il faut avoir vu le Chicago à l'oeuvre sur sa propre glace, quand il a besoin d'un but à un moment crucial pour réaliser combien cette équipe peut être menaçante jusqu'à la fin.

Ces deux minutes, elles ont dû paraître longues et intermi-



EN TRE NOUS

PAR MARCEL DESJARDINS

nables à Jacques Laperrière en particulier, qui, alors que son club menait par 4 à 3, a été pris en défaut à 18:01 de l'engagement final.

Les joueurs du Canadien paraissaient épuisés, mais le pilote Toe Blake envoya Terry Harper, Jean-Claude Tremblay, Dave Balon et Claude Provost pendant ces fameuses 119 secondes dont dépendait peut-être le championnat.

Assistance record

Et c'est par ce pointage de 4-3 que le Canadien remporta finalement la victoire dans cette joute tant attendue et à laquelle assistèrent 15,368 personnes. C'était la foule la plus nombreuse de la saison, et s'il avait été possible, on aurait vendu deux ou trois fois autant de billets tant la demande était forte.

Même si le Canadien méritait la victoire haut la main, les Hawks ont fait en sorte que tout le monde dans le Forum reste jusqu'à la fin, sur le qui-vive. Car une joute nulle aurait signifié pour les visiteurs toute une différence.

Jean Béliveau et Jacques Laperrière ont obtenu tous deux un but et une passe. Bernard Geofrion et John Ferguson ont été les autres compteurs du Canadien, tandis que Jean-Claude Tremblay récoltait deux passes on ne peut plus méritées.

Stan Mikita, la vedette des Hawks à l'offensive avec Pierre Pilote, a marqué deux buts. Le troisième des Hawks a été réussi par Phil Esposito. Et ce dernier but a redonné au match tout son "suspense", dans les dernières minutes de jeu. Certes, en lançant 47 fois vers Glenn Hall le Canadien n'avait aucun reproche à s'adresser, mais la chance a voulu que ce soit les Hawks qui prennent les devants.

Frank Udvari a surveillé la rencontre avec maîtrise et un peu comme lors de la dernière visite du Chicago au Forum, les joueurs se sont succédé au banc des punitions. Il y en a eu dix, dix punitions mineures, au cours du premier vingt.

1er but de Mikita

A cause d'une punition à retardement, Mikita a été puni à 5:00 minutes, en compagnie de Richard, mais alors que le premier quittait le banc à 7:00 minutes exactement, Mikita, lui, dut patienter 10 autres secondes.

Et du banc, il a vu Richard et Rousseau venir à un cheveu de compter. En contre-attaque, Pilote se dirigeait vers la zone du Canadien quand il a aperçu Mikita seul à la ligne bleue ennemie, derrière les défenses du Tricolore.

Il a passé. Mikita est allé compter.

C'est alors que la foule, les joueurs du Canadien, et surtout leur pilote Toe Blake ont vivement protesté.

On soutenait que Mikita était hors jeu.

Mais quelques minutes plus tard, pendant une punition à McKenzie, Jean Béliveau a intercepté un lancer de Laperrière vers le filet, et il a eu ce tir puissant, précis, haut, que Glenn Hall n'a jamais vu. Le pointage était égal, 1-1.

Au deuxième engagement, ce fut au tour de Jean-Claude Tremblay à atteindre Géoffrion en marche avec une belle passe, et Boum Boum a réussi son 19e but de l'année avec un lancer si rapide que Glenn Hall n'a pas bougé.

Malheureusement pour le Canadien, pendant la deuxième punition consécutive infligée à Dave Balon, Mikita a compté pour la deuxième fois — son 38e but. Le pointage était de nouveau égal, 2-2.

But victorieux

Après deux périodes, le Canadien avait bombardé Hall de tous les angles avec 33 lancers. Mais le candidat au trophée Vézina avait été sensationnel.

Au dernier vingt, Jean-Claude Tremblay intercepta une passe de l'adversaire au centre de la glace, revint dans la zone des Hawks et son attaque se termina par le but de Ferguson.



TIREE DE SON CONTEXTE, cette photo laisse croire que le gardien GLENN HALL implore désespérément les saints de venir à son aide. Pour les intéressés, disons que Hall vient tout juste de réussir un arrêt sur un boulet de JEAN BELIVEAU.

Cinq minutes plus tard, Jacques Laperrière devait marquer le but gagnant, pendant une punition à Pilote. Son lancer frappé de la ligne bleue a disparu à la frappe et il a reparu dans le filet. Ah ! si Jacques atteignait plus souvent la cible, que de buts il obtiendrait !

A 14:16, Phil Esposito ranima l'espoir des Hawks en comptant sur un lancer qui a, semble-t-il, pris Charlie Hodge alors qu'il n'était pas prêt.

La punition à Laperrière compléta le spectacle.

Il n'y a aucun doute que le Canadien méritait hautement la victoire. Billy Reay, le pilote des Hawks, ne le contestait pas. Mais il signalait que deux buts, ceux de Mikita et de Geoffrion, avaient été comptés sur des hors jeu. Il ajoutait que le hors jeu signalé à l'endroit de Hall n'existait pas.

Car Glenn Hall a vainement tenté de quitter son filet dans la dernière minute de jeu.

La seule fois où il a réussi, c'est quand le juge des lignes a sifflé un hors jeu. Hall n'aurait pas respecté le règlement de "dix pieds", c'est-à-dire que le sixième joueur d'attaque doit attendre que le gardien soit à 10 pieds du banc avant de le remplacer. Reay soutenait que le fait que Pilote ait quitté le banc par une porte alors que Hall arrivait par l'autre avait trompé le juge des lignes.

Reay a quitté le vestiaire des siens en secouant la tête. Peut-être songeait-il que cette défaite allait signifier pour lui un sort identique à celui de Rudy Pilous.

Pas de championnat, plus de poste d'instructeur.

A moins que la dernière semaine ne réserve d'autres surprises.



HODGE PERD SON BATON — Après avoir effectué un arrêt, hier, le gardien CHARLIE HODGE, du Canadien, a perdu son bâton, mais JEAN-GUY TALBOT et GILLES TREMBLAY sont venus à sa rescousse pour empêcher BOBBY LEITER de prendre le rebond.

Téléphoto UPI

"Si Toe Blake n'est pas nommé le pilote de l'année...", Selke

"Si Toe Blake n'est pas nommé l'instructeur de l'année, ce sera . . .". Le reste de la phrase de Frank Selke se perdit dans le bruit. "Il a gagné cette joute de ce soir". Et de nouveau, les voix de d'autres qui disaient leur joie, dans ce vestiaire encore plus rempli que d'habitude, couvrirent les paroles du gérant général du Bleu Blanc Rouge.

Evidemment Blake mérite d'emblée ce titre de l'instructeur le plus fructueux de l'année. Personnellement, nous sommes convaincu qu'il sera choisi et très probablement à l'unanimité.

Mais il est dommage qu'il n'y ait pas de sélection pour le meilleur gérant de l'année. Frank Selke serait à coup sûr l'homme désigné pour cet honneur. A ce stage de sa carrière, ce serait à la fois un véritable hommage.

Que le tricolore termine premier ou second, la saison 1963-64 passera à l'histoire comme l'une des plus glorieuses du club. Il aura à la fois renversé les calculs des observateurs, des amateurs de hockey et même de ses rivaux. Blake mérite certainement une très large part du crédit de cette étonnante tenue. Mais son club aurait terminé au troisième, quatrième et même au cinquième rang qu'il n'aurait pas été discrédité par le fait même.

Cependant nous n'osons pas penser à ce que la saison aurait été pour Selke si le Canadien n'avait pas été meilleur que tous l'avaient laissé entendre. Il aurait été l'homme sur les épaules duquel on aurait fait peser le fardeau des responsabilités. A son âge, après avoir tellement fait pour le club et l'organisation depuis son arrivée à Montréal, le coup aurait été rude, terrible. Cela, il le savait sans doute lorsqu'il a complété cet échange de juin dernier qui a été tellement décrié à l'époque et pendant plusieurs semaines par la suite. Cette transaction, il l'a effectuée non pas parce que la chose lui plaisait mais parce qu'il considérait qu'elle s'imposait. Eliminer Jacques Plante ne le choquait évidemment pas car son vétéran gardien de buts avait le don de l'énerver, de le mettre même de mauvaise humeur à cause de son attitude, mais dans le cas de Don Marshall et de Phil Goyette, leur départ lui déplaisait.

Mais dans cette affaire où il jouait gros jeu, où il risquait de perdre une partie de cette prestigieuse réputation qui est sienne depuis qu'il a donné au Canadien la coupe Stanley, cinq années de suite. Selke a fait éclatante figure.

En cette soirée de samedi alors qu'il venait de voir son club remonter en tête du classement, sur un pied d'égalité avec le Chicago, s'il se plaisait à un juste tribut d'hommage à son instructeur Toe Blake, il ne reste pas moins vrai qu'il est l'homme qui, au risque de tout voir s'effoidrer autour de lui, avait donné en mains cette équipe que son homme de confiance, son bras droit, son ami a façonnée si bien.

Ce qui était étonnant dans l'entourage du Canadien, après cette joute de samedi, c'était cette impression que la présence du club au sommet du classement était naturelle, normale. C'est l'un des officiers du club qui remarquait que le Canadien n'avait cessé de gagner du terrain sur le Chicago depuis le début de la nouvelle année. Evidemment, le club avait connu depuis quelque temps certains déboires mais en venant de battre les Black Hawks pour monter au premier rang, sur un pied d'égalité avec son rival, il n'avait fait en sorte que poursuivre son élan commencé depuis janvier.

Et il trouvait encore très normal d'ajouter que tous les joueurs du Canadien sans aucune exception s'étaient comportés de façon à assurer ce triomphe. Ce n'était pas le succès d'un, deux ou trois joueurs, mais celui de toute l'équipe.

C'est à ce moment que Selke avait prononcé la phrase pour faire l'éloge de Blake.

Cette même rencontre de samedi a permis par ailleurs de déceler certaines des faiblesses du Chicago. Sa troisième ligne est d'une faiblesse flagrante et même sa deuxième laisse à désirer. Il est vrai que Billy Reay admettait après le match que les siens l'avaient déçu, qu'ils avaient offert une performance inférieure. Mais c'est un fait qu'en dehors de Stan Mikita, Bobby Hull, Ken Wharram, Ab McDonald et Pierre Pilote, les Black Hawks n'ont guère de compteurs prolifiques. Le Chicago que nous avons vu samedi soir est celui que se plaît souvent à nous décrire Punch Imlach des Maple Leafs, qui prétend que le club de la ville des vents n'a pas de lignes offensives équilibrées à l'exception de la première.

* * *

Après le match, nous demandions à Dollard St-Laurent, un ancien porte-couleurs du Canadien et du Chicago de nous donner les atouts et faiblesses des quatre clubs que nous verrons dans les séries éliminatoires.

Après nous avoir louangé le Canadien pour sa rapidité extraordinaire, la fougue et l'agressivité de ses diverses lignes d'attaque, de même que l'étonnante efficacité de sa défense, il dut chercher avant de faire connaître ce qui peut être la faiblesse du club dans les séries. "Je ne vois que son manque d'expérience", nous déclare-t-il.

Le Chicago a quelques remarquables compteurs comme Mikita, Hull, Wharram, McDonald, mais sa troisième ligne est d'une faiblesse notable. Il nous souligne également que Wayne Hillman à la défense laisse à désirer et qu'Al McNeil commet également des erreurs. Il signalait par exemple que sur le but de Laperrière, Hillman, qui avait perdu son bâton, avait la figure retournée vers Hall. "Il aurait dû se précipiter vers le tireur", expliquait-il.

Le Toronto possède des arrières-gardes formidables ainsi qu'une remarquable défensive. Mais par ailleurs, sa force offensive laisse énormément à désirer. Il n'a que de faibles compteurs en dehors de Bathgate, Mahovlich et Pulford.

Le Toronto a des lignes capables de réduire l'efficacité de l'adversaire par un jeu de surveillance étroite. Il est le meilleur dans ce domaine.

Le Détroit a Gordie Howe pour grand atout. Le fait que le vétéran soit monté au sixième rang chez les compteurs après un faible début de saison est une preuve qu'il est en condition et prêt pour les séries. Il est une inspiration pour le reste de l'équipe. Il y a aussi le fait que le club compte d'excellents patineurs et que sa défense a été renforcée par l'addition d'Albert Langlois, un joueur fort effectif avec les Red Wings, semble-t-il.

Mais le Détroit est un autre dont le pointage indique une grande faiblesse à l'attaque. Il ne paraît pas avoir la puissance de ses rivaux. Il est tout de même capable de causer des surprises.

NOTES—Dans le monde du cyclisme, un des nôtres, André Vaillant, vient d'être choisi comme vice-président du comité international des organisateurs de compétitions amateurs cyclistes . . . il a été décidé que le championnat mondial cycliste aurait lieu à Madrid, Espagne, en 1965 . . . il est maintenant assuré que la Russie sera représentée au Tour du St-Laurent cette année. L'on sait qu'un Russe a gagné le Tour en 1963. L'an dernier c'est un Hollandais qui enlevait les honneurs . . . une équipe canadienne représentera le pays au Tour de l'Avenir, en France, du 1er au 14 juillet . . . quatre excellents coureurs français viendraient participer au Tour du St-Laurent.

CHICAGO : But : Hall. Défenses : Pilote, Vasko, MacNeil, Hillman, Erickson. Avants : Mikita, Wharram, McDonald, Hay, McKenzie, Hull, Maki, Nesterenko, Murphy, Fleming, Esposito.

CANADIEN : But : Hodge. Défenses : J.-C. Tremblay, Laperrière, Talbot, Harper, Roberts. Avants : Béliveau, Rousseau, G. Tremblay, Richard Provost, Balon, Backstrom, Berenson, Hicke, Ferguson, Geoffrion.

ARBITRE : Udvari. Juges de lignes : Pavelich, Armstrong.

PREMIERE PERIODE

1—Chicago, Mikita (37e) (Pilote) 7:20
2—Canadien, Béliveau (26e) (Laperrière, Hicke) 11:06

Punitions : McKenzie 3:10, 10:29, MacNeil 3:10, Harper 3:10, 6:40, 12:05, Mikita, Richard 5:00, Béliveau 17:30, Hall 18:48.

DEUXIEME PERIODE

3—Canadien : Geoffrion (19e) (J.-C. Tremblay) 9:36
4—Chicago, Mikita (38e) (Pilote, Hull) 17:00

Punitions : Vasko 10:26, Hillman 12:52, Balon, 13:22, 15:32, Maki, Backstrom 17:56.

TROISIEME PERIODE

5—Canadien : Ferguson (17e) (J.-C. Tremblay, Backstrom) 4:45
6—Canadien : Laperrière (2e) (Béliveau) 9:19
7—Chicago, Esposito (3e) (Nesterenko) 11:48

Punitions : Pilote 9:04, Laperrière 18:01.

AARETS

Hall	12	19	12	—43
Hodge	6	12	9	—27

Contre les Bruins, à Boston

Après une épuisante joute au Forum le Canadien subit un revers de 3-1

par André TRUDELLE

(Envoyé spécial de LA PRESSE)

BOSTON. — Aucune joute de hockey n'est gagnée à l'avance. Pas plus celle qui oppose une équipe de première place à celle d'une équipe de dernière position. Et le Canadien l'a appris à ses dépens une fois encore, hier soir, à Boston, où les Bruins ont offert à leurs inlassables partisans une victoire de 3-1, devant une salle comble de 13,909 spectateurs.

Dean Prentice, Johnny Bucyk et Don Awrey — rappelé le jour même — ont enregistré les buts des Bruins; Bernard Geoffrion a évité le blanchissage aux Canadiens.

Le Détroit coopère

Grâce toutefois à la collaboration des Red Wings de Détroit qui ont battu les Black Hawks 5-3, le Canadien est demeuré à égalité avec les Hawks au 1er rang. Et le Tricolore a toujours en main cette fameuse partie qui peut tout aussi bien faire son succès que causer sa perte.

Il est à espérer que cette lutte épique qui, semble-t-il, durera jusqu'au fil d'arrivée, n'épuisera pas le Canadien quand débutera la série semi-finale.

Le Canadien a bien joué hier soir, au début de la joute, dans les deuxième et troisième périodes, mais par moments seulement. Les Bruins forment une équipe bien installé. Il est vrai que cette équipe n'a présentement rien à perdre. Ses joueurs cherchent tout simplement à démontrer qu'ils ont droit à un autre essai l'an prochain.

Il y a eu trois combats de boxe au cours du match.

A la première période, Forbes Kennedy et Terry Harper ont jeté leurs gants, à la deuxième, John Ferguson et Doug Mohns, et à la troisième Harper et Gary Dornhoefer. En réalité, le combat entre Mohns et Ferguson a été le meilleur. Les deux hommes ont échangé plusieurs coups avant que les juges de lignes ne parviennent à s'interposer.

Notre opinion : des combats nuls dans les deux premiers cas. Dans le troisième, il n'y a pas eu de coups échangés et les deux joueurs n'ont écopé que de mineures.

Awrey impressionne

Don Awrey, qui avait joué avec les Bruins au début de cette année, a remplacé Léo Boivin à la ligne bleue. Il avait été rappelé du club Minneapolis, de la Ligue Centrale. Awrey avait enregistré 3 buts samedi. Il a joué une excellente partie hier et il a compté au début de la troisième période.

Son lancer a échappé à Balon et à un autre joueur du Canadien avant de déjouer Hodge.

Ce dernier a quand même pris une avance de 3 buts sur son rival Glenn Hall en deux joutes.

Gilles Tremblay a été coupé au-dessous de l'oeil droit à la deuxième période. Il est revenu au jeu à la troisième, mais il avait reçu quatre points de suture.

Il est certain que le Canadien se ressentait des efforts et de la tension de la veille. Mais sauf peut-être en quelques occasions à la 3e période, il n'a jamais été tellement menaçant. Même si le Canadien a recueilli plusieurs points à Boston cette année, il n'a jamais eu la tâche facile. Il a annulé quatre fois, remporté deux victoires et il a subi, hier, sa première défaite.

Comme d'ici la fin de la saison, le Tricolore disputera encore une joute aux Bruins et une autre aux Rangers, il n'y a rien d'assuré. Le Canadien devra chercher à gagner ses trois derniers matches, à Montréal mercredi contre les Leafs, à Montréal également samedi contre les Bruins et le lendemain à New York pour remporter le championnat.

A moins que, comme hier, il ne reçoive l'appui des Rangers ou des Bruins qui devront affronter les Hawks également.

CANADIEN — Buts : Hodge. Défenses : Laperrière, Talbot, J.C. Tremblay, Harper, Roberts. Avants : Béliveau, Geoffrion, Ferguson, Backstrom, Provost, Hicke, Balon, Berenson, Rousseau, Richard, G. Tremblay.

BOSTON — Buts : Johnston. Défenses : Green, McCord, Johnson, Mohns, Awrey. Avants : Oliver, Rivers, Bucyk, Kurtenbach, Gendron, Kennedy, Toppazzini, Dornhoefer, Prentice, Hebenton.

Arbitre : Ashley. Juges de lignes : Pavelich, Armstrong.

PREMIERE PERIODE

1— Boston, Prentice (23e) (Hebenton) 10:55
2— Boston, Bucyk (18e) (Rivers, Oliver) 19:18

Punitions : Harper, 8:08; Majeure, 12:41; Bucyk, 9:52; Kennedy majeure, 12:41, Berenson, 13:39; Kurtenbach, 13:39.

SECONDE PERIODE

3— Canadien, Geoffrion (20e) (Hicke) 5:15

Punitions : Dornhoefer, 4:49, 15:57; Ferguson majeure, Mohns majeure, 10:18.

TROISIEME PERIODE

4— Boston, Awrey (1er) (Bucyk, Oliver) 3:07

Punitions : Kurtenbach, 8:18; Harper, Dornhoefer, 15:05.

ARRETS

Hodge	10	9	7	—26
Johnston	9	14	7	—30

Assistance : 13,909.

Détroit bat Chicago; Hall perd du terrain

Les Red Wings de Détroit se sont joints aux Bruins de Boston afin de brouiller les cartes des Black Hawks de Chicago et du Canadien en fin de semaine.

Hier, tandis que le Boston empêchait le Canadien de remporter une précieuse victoire en leur infligeant une défaite de 3 à 1, le Détroit a fait de même, en triomphant du Chicago au compte de 5 à 3.

A Détroit, Floyd Smith et Norm Ullman ont été les vedettes du triomphe des Red Wings.

Tout d'abord, Smith a réussi son premier truc du chapeau dans la ligue Nationale, et Ullman a participé aux cinq buts des siens, obtenant un but et quatre mentions d'assistances.

Gordie Howe a été l'autre compteur des Wings.

Chez les Hawks, Glenn Hall a connu une autre soirée très affairée, alors qu'il a repoussé 42 des 47 rondelles qui ont été dirigées vers lui. La veille, contre le Canadien, il avait exécuté 43 arrêts, lors de la victoire de 4-3 du Tricolore.

Ainsi, Mr Goalie, comme on l'a surnommé à Chicago, a dû affronter 94 lancers en deux parties.

Hall, qui a alloué neuf buts durant ces deux matches, a perdu du terrain dans la course au trophée Vézina. Chicago a maintenant alloué 166 buts en 68 joutes tandis que Charlie Hodge, du Canadien, a une fiche de 163 buts alloués en 67 parties.

Quant à Johnny Bower, le gardien régulier des Maple Leafs de Toronto, ce dernier doit s'appuyer sur un dossier de 166 buts en 67 parties.

Hier, Bobby Hull a enregistré son 41e but de la saison. Les autres filets des Hawks ont été réussis par Reg Fleming et Red Hay.

Par ailleurs, les Maple Leafs de Toronto ont remporté deux victoires aux dépens des Rangers de New York.

Samedi, les hommes de Punch Imlach ont triomphé au compte de 7-3 et hier, à New York, les Rangers se sont inclinés au compte de 3-1.

Keon en vedette

Dave Keon, des Leafs, a été la vedette du Toronto durant la fin de semaine. Samedi, il a récolté deux buts et trois assistances tandis qu'hier, il a participé aux trois buts des siens, obtenant un but et deux passes. Ainsi, il a accumulé huit points.

Il occupe maintenant le 10e rang chez les compteurs de la ligue avec un dossier de 21 buts et 35 passes pour un total de 66 points. Avant la fin de semaine, il détenait le 16e rang au classement.

Samedi, quatre Keon, Don McKenney, Andy Bathgate, Eddie Shack, Allan Stanley et Ron Stewart ont été les compteurs des Maple Leafs.

Dave Richardson, Bob Nevin et Don Marshall ont réussi les buts du New York.

Hier, la joute fut cependant plus serrée.

Les Leafs ont pris les devants 1-0 dans la première période grâce au 17e but de McKenney. Les deux équipes n'ont pu ajouter au pointage durant le deuxième vingt.

Jim Neilson a provoqué l'égalité au tout début de la troisième période.

Toutefois, Tim Horton a redonné l'avance, 2-1, aux Leafs seulement sept secondes plus tard.

Keon a réussi le dernier but des siens avec une seconde à faire dans la partie alors que les Rangers avaient retiré Jacques Plante de son filet en faveur d'un sixième joueur d'avant.

Don Simmons, qui a remplacé John Bower devant le but des Leafs, a repoussé 34 des 35 rondelles dirigées vers lui tandis que Plante, qui a alloué 10 buts aux Leafs en fin de semaine, a effectué 31 arrêts.



GLENN HALL RESISTE — Dans la joute de samedi, les deux gardiens de buts, particulièrement Hall, ont été fort occupés. Ici, GLENN HALL réussit à bloquer bien que Bernard Geoffrion et JEAN BELIVEAU aient pu déjouer le gros ELMER VASKO, à la défense du Chicago.

photos Michel Giroux, LA PRESSE

Karras et Hornung réinstallés

NEW YORK, (UPI) — Le commissaire Pete Rozelle, de la ligue Nationale de football, a décrété ce matin que la suspension imposée l'an dernier à Paul Hornung et à Alex Karras avait assez duré et il a réinstallé les deux joueurs en vue de la prochaine saison de football. Hornung pourra donc réintégrer son club, les Packers de Green Bay, et Karras, le sien, les Lions de Détroit.

On se souvient sans doute que les deux joueurs avaient été suspendus par Rozelle en avril 1963 pour avoir parié sur les chances de leur équipe respective, violant ainsi une clause de leur contrat. Rozelle avait suspendu les deux joueurs pour une période indéfinie. Le commissaire avait également mis plusieurs joueurs des Lions à l'amende ainsi que la direction de cette équipe pour avoir permis à ses joueurs de s'associer avec des personnages louches, bien connus dans le monde interlope.

Rozelle, dans sa déclaration d'aujourd'hui, a mentionné qu'il avait revisé les deux cas séparément et était venu à la conclusion que la punition avait assez duré. Il a donc levé les deux suspensions.

Le commissaire a aussi souligné que les deux hommes étaient repentants ayant constaté la gravité de leur délit. Leur conduite idéale au cours de la durée de la suspension a aussi fait pencher la balance en leur faveur au cours de la revision de leur dossier.

En terminant, disons que l'association des joueurs de football de la NFL avait récemment intercédé en faveur de Karras et de Hornung.



Alex Karras



Paul Hornung

TOUT DROIT CHEZ Dupuis

Heures d'affaires: 9 h. 30 à 5 h. 30
Ouvert le soir, jeudi et vendredi jusqu'à 9 h.

LE MAGASIN QUI VA DE L'AVANT!

VI.2-6171
COMMANDES TÉLÉPHONIQUES



1.44

BLOUSES COTON BLANC

Pour le couvent, col tailleur ouvert ou fermé, manches longues. Convient avec la tunique réglementaire. Fillettes 7 à 14 ans.

TROISIEME, RAYON 550



1.44

GILETS KANGOUROU

Coton blanc ouatiné. Lavable. Manches longues, capuchon, poche devant à la taille.

POUR 2 A 6x ANS
TROISIEME, RAYON 430
POUR 8 A 14 ANS
TROISIEME, RAYON 550



2 pour 1.44

PULL-OVER RATINE

Tricot ratine EXTENSIBLE, pas de manches, bande extensible au bas. 8 à 14 ans. • blanc • aqua • jaune.

TROISIEME, RAYON 550



1.44

LEOTARDS BLANCS

Pour les communiantes, tricot nylon extensible, sans coutures, large élastique à la taille. 6-8 ans et 8-10 ans.

TROISIEME, RAYON 550



3 pour 1.44

CULOTTES

Tricot coton blanc, fourche double, garniture broderie aux cuisses. 8 à 14 ans.

TROISIEME, RAYON 550



1.44

GAINES "VOGUE"

En élastique avec broderie sur le devant. 4 jarretelles. BLANC. 10-12 ans (P); 12-14 ans (M); 14-16 ans (G).

TROISIEME, RAYON 550



1.44

JUPONS

En coton blanc, épaulettes larges, volant au bas, encolure et entournures bordées. 8 à 14 ans.

TROISIEME, RAYON 550



5 pour 1.44

CULOTTES

Tricot jersey nylon avec élastique aux cuisses et garniture dentelle. 8 à 14 ans. • blanc • rose.

TROISIEME, RAYON 550



1.44

COUVERTURES

Finette blanche, épaisse, douce, ourlet rose ou bleu. Dim.: 45 x 60". Faites provision.

TROISIEME, RAYON 430



1.44

COUVERTURES "ESMOND"

En édredon très confortable, bord bien ourlé, jolis motifs enfantins. Dim.: 36 x 50". • rose • bleu • jaune. Légères imperfections.

TROISIEME, RAYON 430



1.44

DRAPS CONTOUR

Coton blanc, qualité TEX-MADE. Elastique aux quatre coins pour bien ajuster sur le matelas. Dim.: 28 x 52". BLANC seulement (légères imperfections).

TROISIEME, RAYON 430

26 AUBAINES UNI-PRIX

aux rayons des

BÉBÉS et FILLETTES

3e étage

144



5 pour 1.44

Couches "BE-BI"

En gaze se lavant et séchant rapidement. Bord denté. 20 x 40". BLANC. Une exclusivité Dupuis.

TROISIEME, RAYON 430



2 pour 1.44

Couches "Dryceel"

Couches "miracle", tissu doux traité hydrofuge. A glisser dans la couche ordinaire. BLANC. INDISPENSABLE.

TROISIEME, RAYON 430



5 pour 1.44

Culottes bambines

2-4-6-6x ans. Tricot jersey nylon • blanc • rose. Elastique aux cuisses, garniture dentelle. BELLE AUBAINE.

TROISIEME, RAYON 430



1.44

PANTALONS

Garçonnets 4 à 6x ans. Coton Drip'n'dry à quadrilles brun ou charcoal. Large elastique à la taille. IL FAUT EN AVOIR PLUSIEURS.

TROISIEME, RAYON 430



4 pour 1.44

CAMISOLES

Bébés 12-18 et 24 mois. Tricot coton blanc. Bretelles larges. OCCASION PROFITABLE.

TROISIEME, RAYON 430



1.44

PANTALONS LAVABLES

En coton Berford rayé jaune, rose, aqua. Coupe "équitation", boutons-pressions à l'entre-jambes, bretelles et élastique au dos. Pour 18-24 et 30 mois.

TROISIEME, RAYON 430



1.44

PANTALONS COTON

Fillettes 3 à 6x ans. Plaid de coton. Jambes fuselées. Elastique à la taille. • rouge • vert • bleu. Toujours pratiques.

TROISIEME, RAYON 430



1.44

JEANS GARÇONNETS

En denim facile d'entretien. Bonne coupe. Elastique à la taille. 2 poches devant. • vert loden. Plusieurs paires seront bien utiles. 3 à 6x ans.

SOUS-SOL, RAYON 1555



1.44

ROBETTES BEBES

6 à 12 mois. Tissu TERYLENE idéal d'entretien. Culotte doublée plastique. Gilet sur empiècement plissé, garniture de couleur. En • blanc/rose • blanc/bleu • blanc/jaune.

SOUS-SOL, RAYON 1555



1.44

PANTALONS FILLETTES

Coton imprimé • vert • bleu • rouille. Jambes fuselées. Demi-élastique à la taille. Pour 7 à 12 ans. PARFAITS POUR LE JEU, LE SPORT.

SOUS-SOL, RAYON 1555



2 pour 1.44

BLOUSES COTON

Pour garçonnets 4 à 6 ans. Imprimés gris, bleu, vert. Manches courtes.

SOUS-SOL, RAYON 1555



2 pour 1.44

BLOUSES COTON

Fillettes 7 à 14 ans, petit collet, sans manches. En coton BLANC lavable. Convient avec pantalon sport, short, jupettes, etc.

SOUS-SOL, RAYON 1555



2 pour 1.44

CHEMISETTES COTON

Coton imprimé • bleu • blanc • rose. Manches courtes, broderie sur le côté. Bambins 4 à 6 ans.

SOUS-SOL, RAYON 1555



5 pour 1.44

SOUS-VETEMENTS

TRICOT COTON BLANC — CAMISOLES, bretelles étroites. CULOTTES, fourche double, cuisses sur bande extensible. Pour 2-4-6 ans, fillettes.

SOUS-SOL, RAYON 1555



4 pour 1.44

CAMISOLES ET CULOTTES

Pour bambins 2-4-6 ans. En tricot coton BLANC. CULOTTES, avec large élastique à la taille. CAMISOLES, à bretelles larges. FAITES PROVISION.

SOUS-SOL, RAYON 1555

TOUT DROIT CHEZ Dupuis

Heures d'affaires : 9 h. 30 à 5 h. 30 — Ouvert le soir jeudi et vendredi jusqu'à 9 h.

LE MAGASIN QUI VA DE L'AVANT!

Helena Rubinstein propose des solutions à 8 problèmes de beauté et garantit les résultats*

"Chacun de ces produits de beauté exclusifs, améliorés depuis des années par la recherche, est fabriqué scientifiquement pour résoudre un problème de beauté en particulier. Ils sont destinés à aider au traitement des 8 imperfections de la peau les plus répandues chez la femme moderne. Vous trouverez peut-être dans cette page la solution de vos propres problèmes. Si vous employez le traitement de beauté que je recommande, je vous promets des résultats plus que satisfaisants."

*GARANTIE: "Je suis persuadée que vous obtiendrez de bons résultats si vous employez ces produits selon mes recommandations. C'est pourquoi je vous garantis satisfaction, sinon, renvoyez-nous le produit acheté et nous vous le rembourserons entièrement!"

Helena Rubinstein

Voyez ici quel est votre problème . . . et choisissez celle de ces préparations exclusives et éprouvées qui vous convient!

☐ **Peau sèche?**



SKIN DEW, la lotion hydratante que l'on peut appliquer continuellement. Commencez aujourd'hui même à combattre le dessèchement de votre épiderme avec Skin Dew. Elle est si légère que vous pouvez l'appliquer nuit et jour, en particulier sous le maquillage. Votre épiderme retrouvera petit à petit l'éclat et la fraîcheur de la jeunesse. 3.75 6.00

☐ **Epiderme moins jeune?**



La crème **ULTRA FEMININE** pour le visage, éprouvée scientifiquement, aide à effacer les rides et ridules causées par le dessèchement de la peau . . . elle pénètre à l'intérieur même de l'épiderme pour lui fournir chaque jour les hormones oestrogènes et les progestérones dont il a besoin. Elle vous fera paraître plus jeune en 30 jours seulement. 4.50 7.50

☐ **Acné, boutons?**



L'action douce de la crème médicamenteuse **BIO-CLEAR** fait disparaître les boutons de l'acné; réduit les excès de sécrétions grasses. Cette crème antiseptique et non grasse est de couleur chair. Aucun autre produit n'agit comme Bio-Clear avec un sulphure exclusif! Les adolescents connaissent bien son efficacité. Nombre de mamans en achètent pour leurs enfants. 1.25 2.00

☐ **Pores obstrués?**



La crème nettoyante **DEEP CLEANSER** au Penetrel pénètre profondément dans les pores, en délogе la saleté et les traces de maquillage mieux que toute autre crème nettoyante! L'antiseptique R-7 protège contre les imperfections superficielles. L'épiderme devient d'une pureté absolue. 1.75 3.00

☐ **Peau grasse?**



La **LOTION POUR LES PORES "WATER LILY"** est un astringent médicamenteux qui raffraîchit et tonifie l'épiderme tout en combattant l'excès de sécrétions grasses. Elle affine les pores de la peau. Appliquez-la comme crème tonifiante après avoir nettoyé votre peau ou comme crème nettoyante rapide durant le jour. 2.00 3.50

☐ **Points noirs?**



Les **GRAINS DE BEAUTÉ** font rapidement disparaître les comédons! Ces grains ultra-fins, d'une formule nouvelle et scientifique, moussent beaucoup et dégagent les pores obstrués, éliminent les excès de sécrétions grasses. Eclaircissent l'épiderme! 1.50 2.50

☐ **Ridules autour des yeux?**



La **CRÈME SPÉCIALE POUR LES YEUX**, de formule concentrée, renferme de riches émollients et de la vitamine A. Elle combat le dessèchement de la peau autour des yeux, donne un aspect plus jeune et plus ferme grâce à sa douce action astringente. 1.75 3.00

☐ **Contour flasque?**



CONTOUR-LIFT, un traitement de jour et de nuit. Cette découverte extraordinaire de Helena Rubinstein affine l'épiderme et raffermit les contours du visage. Appliquez une couche invisible de Contour-Lift sous le maquillage. Appliquez aussi au coucher. 4.25 6.50

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 240

Commandes téléphoniques acceptées **VI. 2-6171**

Participez tous les jours au programme SUPER BINGO à la TV de 2 h. à 2 h. 30 canal 10

COMMANDITE PAR Dupuis et IGA



NOMBREUX PRIX
CHAQUE JOUR $100
PRIX DE CONSOLATION
Chaque semaine BONI

Séjour de 7 jours à l'hôtel L'Estérel, Laurentides à la dernière émission UNE CHEVROLET IMPALA de DUVAL MOTORS, l'homme aux clés d'or

Obtenez vos cartes de "BINGO" gratuitement chez Dupuis, au 3e étage ou à l'un des magasins IGA



---

en dégustant un

"COKE"

défilés de modes

Simplicity



pour la jeune fille moderne

PRINTEMPS-ETE 1964



à la salle du 6e étage

jeudi 19 mars, à 7 h. 30

vendredi 20 mars, à 7 h. 30

demandez vos billets d'admission au Rayon des Tissus au 3e étage, DUPUIS.

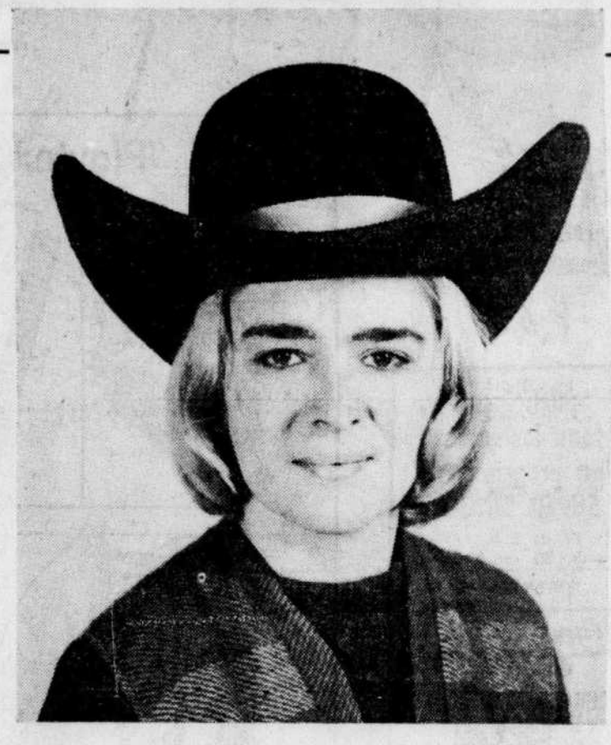
Prix de présence

les commentaires seront faits par

Mlle Marcelle GAUTHIER

Conseillère en modes de "Simplicity"

- robe d'une pièce d'exécution facile, pour les débutantes, avec le patron No 5331 SIMPLICITY. Tissu suggéré : crêpe Calypso par TEX-MADE.



voyez le nouveau chapeau MISS CALGARY

audacieux et à large bord

. . . nous vous le concédons . . . pas toutes parmi vous aurons la hardiesse de coiffer MISS CALGARY . . . C'est la nouveauté dans le domaine de la mode et c'est un domaine offrant tellement de charmantes surprises qu'il vaut parfois la peine de s'y risquer . . . d'y faire une incartade ! Existe en • noir • brun café • beige.

18.95

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 341

OFFRE PRINTANIERE A ½ PRIX



de Shulton

Désodorisant Desert Flowers

ord. 1.25 chacun

2 pour 1.25

Epargnez sur l'achat de ce fameux désodorisant en crème ou à bille. Il sèche rapidement, présente aucun danger pour vos vêtements et vous protègera toute la journée. Empaquetage spécial jumelé de plus longue durée.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 240

POLYCOLOR

LE COLORANT POUR CHEVEUX QUI FAIT SENSATION EN EUROPE . . . MAINTENANT DISPONIBLE AU CANADA

par RICHARD HUDNUT



Vous pouvez désormais profiter du secret des Italiennes brunes . . . des Suédoises blondes . . . et des Françaises châtaines, grâce au colorant-crème moussant **Polycolor** pour cheveux.

Polycolor rehausse la teinte naturelle de vos cheveux d'une nouvelle façon, à l'européenne. Chaque teinte est formée de multiples reflets, tons et nuances—un véritable chatoiement de nuances claires et foncées, d'un caractère très naturel. **Polycolor** étant une crème moussante riche, il régénère les cheveux tout en les colorant—tout cela sans gâchis et sans tacher. Il suffit de l'employer comme un shampooing—directement du tube—et les cheveux gris disparaissent—dissimulés dans un halo de beaux reflets qui durent un mois ou plus.

Choisissez parmi les 14 teintes qui constituent le secret des Européennes élégantes. **Seulement $1.95**

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 240

Uniformes professionnels WHITE SISTER naturellement

TERYLENE tailles 10 à 44 — **COTON** tailles 10 à 44

12.98 **8.98**

a) Modèle à col tailleur, manches courtes à revers, empiècement à petits plis et jupe droite avec poches. BLANC.

TERYLENE tailles 8 à 20 — **COTON** tailles 8 à 20

12.98 **8.98**

b) Populaire modèle tige (shift) à col tailleur, larges poches et double boutonnage. Choix de deux ceintures avec chaque uniforme : droite ou ajustée, toujours élégante. BLANC.

TERYLENE tailles 10 à 20 — **COTON** tailles 10 à 20

12.98 **9.98**

c) Vraiment élégant et très féminin ce modèle à taille ajustée par un cordonnet. Manches courtes à revers. Poches dans les côtés. BLANC.

TERYLENE tailles 10 à 20 — **COTON** tailles 10 à 20

10.98 **6.98**

d) Autre version du modèle tige (shift) à petit col, poche au corsage, deux autres poches appliquées sur la jupe. Se porte également avec ou sans ceinture. BLANC.

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 420

---

faites connaissance avec

Lyons

En vogue ce printemps . . . souples-légers

2.99 paire



A. MULE tout cuir, semelle intérieure et empeigne en cuir souple, semelle extérieure en caoutchouc flexible. P.M.G. • noir • bleu poudre • rose.

B. PANTOUFLE tissu ratine lavable avec fantaisie brodée à l'avant, semelle et talon en caoutchouc. Pointures 5 à 9 • blanc • bleu, broderie rose.

C. HAPPY HOPPERS modèle populaire à empeigne cuir suède souple et semelle et talon en caoutchouc. Pointures 5 à 9. • havane • ivoire • bleu glacier.

D. PLAYMATES perforé en souple cuir à gant, contour sur élastique, semelle et talon en caoutchouc flexible, intérieur coussiné. Pointures 5 à 9. • noir • blanc • beige.

VI. 2-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 370

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS Dupuis Frères **865 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL** COMMANDES TÉLÉPHONIQUES **VI. 2-6171** AUTRES APPELS **VI. 2-5151**

TOUT DROIT CHEZ Dupuis LE MAGASIN QUI VA DE L'AVANT!

Heures d'affaires : 9 h. 30 à 5 h. 30 — Ouvert jeudi et vendredi soir jusqu'à 9 h.

Semaine des PALETOTS et MANTEAUX

A l'approche de "Pâques" Dupuis présente des vedettes printemps-été en manteaux et paletots de haute nouveauté.
Venez chez Dupuis choisir pareil vêtement indispensable. Les meilleures marques... les prix les plus avantageux vous attendent chez Dupuis.
Grandes facilités de paiement Dupuis

OFFRE SENSATIONNELLE — ATTRIBUTION DE DEUX RADIOS-STEREO-TV ELECTROHOME Courtleigh Mark III, avec Multiplex — Valeur de $729
UN AU RAYON DES MANTEAUX POUR DAMES (au deuxième)
— UN AU RAYON DES PALETOTS POUR HOMMES (rez-de-chaussée)
UN COUPON DE PARTICIPATION AVEC CHAQUE $10.00 D'ACHAT de manteaux dans ces deux rayons chez DUPUIS.
L'ATTRIBUTION AURA LIEU LUNDI LE 23 MARS CHEZ DUPUIS



Offre de 3 jours Dupuis à ce rare bas prix

Votre manteau de fourrure deviendra la doublure de votre élégant manteau de drap

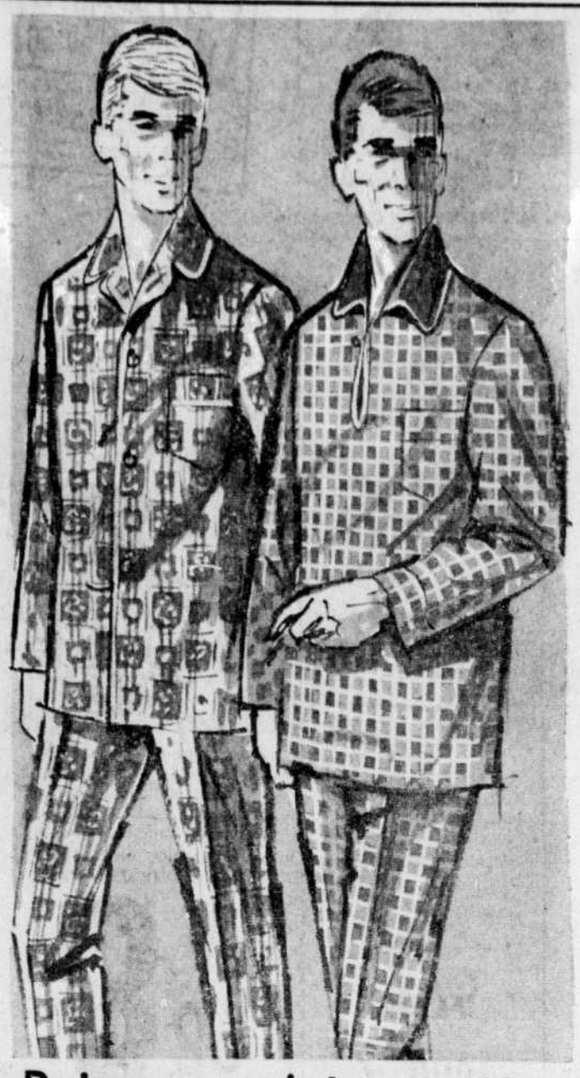
QUATRE MODELES DE MANTEAUX DE DRAP DONT UN ILLUSTRE

ord. 125.00
SPECIAL dupuis durant 3 jours **$99** chacun

CE BAS PRIX COMPREND LE TRAVAIL D'EXPERTS QUI SE SERVIRONT DE VOTRE MANTEAU DE FOURRURE DESUET POUR DOUBLER LE MANTEAU DE DRAP CHOISI.

Nous avons votre taille ainsi que les nuances "1964-65"

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 510



Pyjamas printemps-été

en broadcloth de coton "Sanforized" lavable sans repasser ! Ord. 6.00

SPECIAL DUPUIS
96e ANNIVERSAIRE

3.89 — **2 pour 7.75**

MARQUE DE HAUTE RENOMMEE
CONFECTION SOIGNEE PAR UN MANUFACTURIER REPUTE
Plusieurs modèles et dessins • bleu • rouge • gris • vert. Gilet à manches longues, poche poitrine devant boutonné. Le pantalon ample, jambes longues, taille élastique au dos et devant droit. Cordon coulissant. **Tailles pour hommes A.B.C.D.E.**

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 620



Répétition d'un succès "Dupuis"

Tuques de paille fantaisie

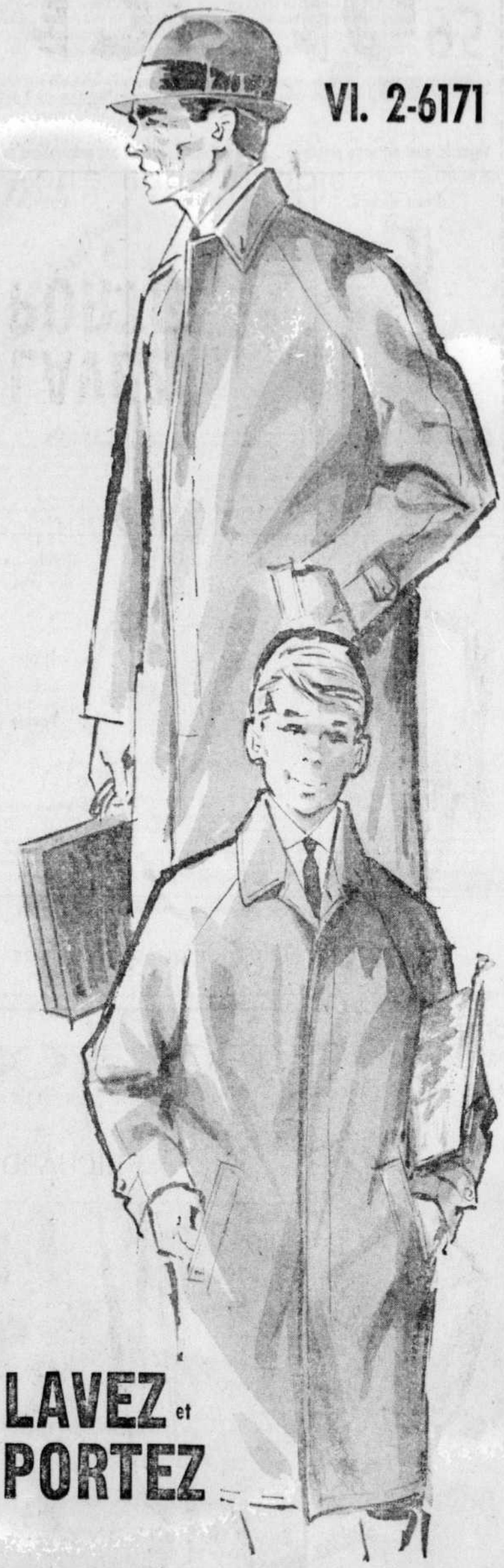
Importées de l'Italie

"VOTRE BIBI DE PAQUES"
sera une merveille sortie de vos doigts habiles en confectionnant un chic chapeau de cette tuque de taille. Nuances et pailles variées. Ord. 1.99 à 4.99 SPECIAL 96e ANNIVERSAIRE, ch. **1.00**

PAILLES EN LISIERES DE 1, 1½, 2 POUCES.
IMPORTATION DE LA SUISSE. Nuances variées. Les pièces sont de 10 verges, 12 verges, 24 verges selon la largeur. Vous cousez ces lisières sur la forme de votre choix.
Ord. 2.00 à 5.00 CHAQUE PIECE **1.00**

PETALES DE FLEURS ORGANZA ET COTON
• blanc • rose • bleu pâle • beige • lilas • romance
Environ 1½ à 3 pouces. Vous couvrez la forme de chapeau en nylon de ces jolis pétales, faits d'organza et coton.
6 pétales de 3 pouces. **.49** | 12 pétales de 1½ pouce. **.49**
FORMES DE CHAPEAUX EN NYLON
• blanc • noir • beige. CHAQUE FORME **1.49**

S.V.P., pas de commandes postales, p.s.l., ni téléphoniques
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 210 — KIOSQUE DES MOUCHOIRS



VI. 2-6171

LAVEZ et PORTEZ

Votre imperméable "Printemps-été"

Modèles pour hommes, jeunes gens, garçons

TRES SPECIAL Dupuis **13.95** — 8 à 18 ans

TRES SPECIAL Dupuis **19.95** — Voir échelle plus bas

POPELINE IMPERMEABLE "TAUPE" — texture 65% TETORON — 35% COTON • indéformable • irrétrécissable. INALTERABLE : vous le lavez, le faites sécher et vous le portez, il demeure toujours comme neuf. Couple Raglan, devant boutonné sous empiècement rabat.

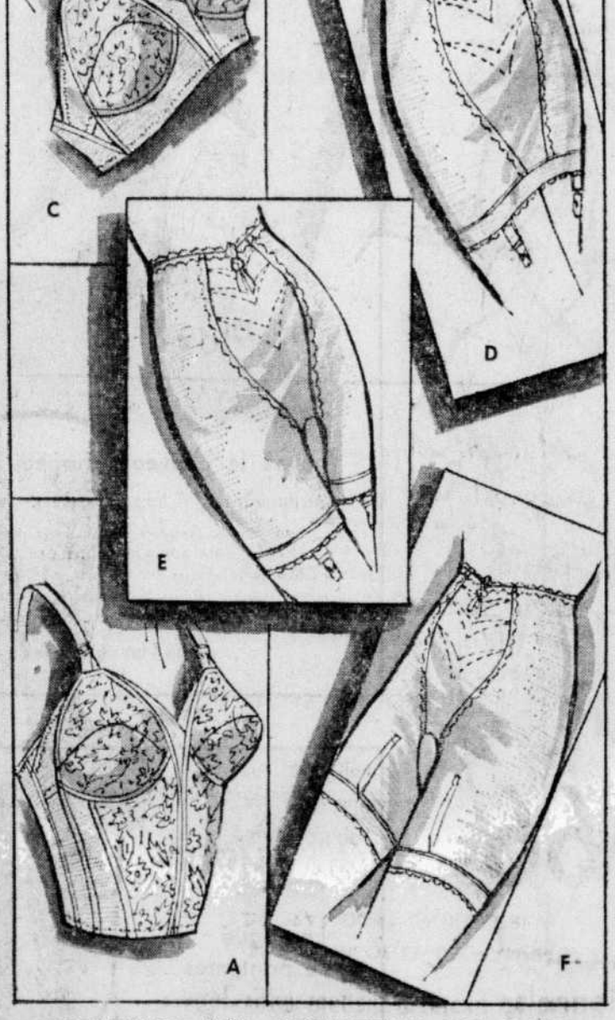
POUR HOMMES — DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 610
POUR GARÇONS — DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 660

COMMANDES EN VOUS GUIDANT SUR CE TABLEAU :

LONGUEUR	STATURES	34	36	38	40	42	44	46
42 po.	ordinaire	×	×	×	×	×	×	×
40 po.	courte	×	×	×	×	×	×	
44 po.	élancée		×	×	×	×	×	×

Gagnant de la 4e voiture 1964 ACADIAN CANSO
A. LAVIOLETTE
rue Jacques-Hertel

participez tous les jours au programme SUPER BINGO
à la TV de 2 h. à 2 h. 30 canal 10
COMMANDITE PAR Dupuis et IGA
NOMBREUX PRIX
CHAQUE JOUR $100
PRIX DE CONSOLATION



CHOISISSEZ VOS VETEMENTS DE BASE CHEZ DUPUIS — 9 corsetières au rayon

"Living" les créations "Playtex"

a) Longues BRASSIERES de nylon brodé tout sur coton/dacron. Le dos élastique avec agrafes. Poitrine 34 à 36, coupe A. Poitrine 34 à 40, coupe B. Poitrine 34 à 42, coupe C. Poitrine 34 à 44, coupe D.
ord. 6.95 — chacune **5.95**
ord. 7.95 **6.95**

b) BRASSIERES ¾ coupes nylon brodé. Devant et dos élastique. S'agrafe au dos. Blanc. Poitrine 34 à 36, coupe A. Poitrine 34 à 40, coupe B. Poitrine 34 à 42, coupe C. (non illustré) Poitrine 34 à 44, coupe D.
ord. 6.50 — spécial **5.50**
ord. 7.50 — spécial **6.50**

c) SOUTIENS-GORGE, modèle court en nylon brodé, élastique sous les goussets. Le dos tout élastique. S'agrafe au dos. Poitrine 32 à 36, coupe A. Poitrine 32 à 38, coupe B. Poitrine 32 à 40, coupe C. Poitrine 32 à 40, coupe D.
ord. 3.95 — spécial **3.45**
ord. 4.95 — spécial **4.45**

d) GAINES ORDINAIRES, le devant et le dos en satin lastex élastique. Les côtés très élastiques moulant parfaitement les hanches. Blanc.
ord. 8.00 — tailles P.M.G. **7.00**
ord. 9.00 — tailles Ex.Gr. **8.00**

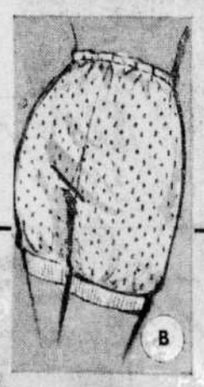
e) GAINES-CULOTTES, jambes moyennes. Panneaux devan tet dorsal en satin élastique. Fourche en tricot nylon. Quatre jarretelles amovibles. Blanc.
ord. 10.00 — tailles P.M.G., jambes moyennes **9.00**

f) ord. 11.00 — tailles P.M.G., jambes longues **10.00**

Commandes postales et téléphoniques acceptées — VI. 2-6171

PRIX SPECIAUX EN VIGUEUR DURANT QUELQUE TEMPS

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 360



Culottes de tricot filet (mesh) "Watson"
Ord. 1.25 SPECIAL
.96

Pour dames, jeunes filles, tailles P.M.G. Blanc seulement... Culotte filet.
a) Elastique à la taille, tour des jambes. P.M.G.
b) Taille élastique, les jambes finies sur poignets. P.M.G.

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 380
VI. 2-6171



SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS Dupuis Frères 865 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL COMMANDES TELEPHONIQUES VI. 2-6171 AUTRES APPELS VI. 2-5151

Démissions en bloc à la Place des Arts

AUJOURD'HUI

LES CAGOULARDS
Les deux suspects, Facchino et Messier, comparaissent à New York (page 3)

EXPO
Montréal paiera $1 les trois îles qui serviront à l'Expo (page 3)

YVON DUPUIS
La Fédération libérale du Québec n'est pas d'accord avec ses déclarations sur le "rouge à Québec, rouge à Ottawa" (page 13)

EDUCATION
Ce ministère tout neuf : deuxième d'une série d'articles de Gérard Pelletier sur le futur ministère de l'Education (page 13)

SSJB
Colloque sur l'opération "visage français" (page 22)

HOCKEY
Le "Canadien" se révèle encore le club des grandes occasions (page 37)

SOMMAIRE

Annonces classées / 26 à 35
Bandes dessinées / 36
Courrier de Pauline / 20
Décès, Naissances, etc. / 43
Editorial / 4
Finance / 16, 17
Horoscope / 24
Les patrons / 30
Les timbres / 45
Les Tribunaux / 8
Loisirs et Récréation 23
Mots croisés / 31
Nouvelles internationales / 25
Nouvelles métro / 17
Radio et Télévision / 43
Session fédérale / 13
Session provinciale / 13
Spectacles et Concerts / 14, 15
Sports / 37 à 41, 43, 44
Sur les quais / 11
Vie féminine / 18 à 21
Vie mondaine / 19
Votre médecin / 12

LA MÉTÉO

MIN. : 10; MAX. : 35
NUAGES, NEIGE LEGERE DEMAIN.
Voir DETAILS, page 2

Bulletin

ANKARA — (F... ni ce soir à hu... sion conjointe, ... turc a autorisé le gouvernement turc à débarquer, si nécessaire, des troupes à Chypre, déclare-t-on de source parlementaire turque. La décision a été pratiquement prise à l'unanimité. Cette autorisation donnée par le parlement au gouvernement demeurera valable même si la décision risque d'entrainer une guerre avec la Grèce.

Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.FINALE

1SEM - OSAM.

LA PRESSE — LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 7¢ Montréal, lundi 16 mars 1964 / Saints Martyrs Canadiens

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 80e ANNEE, No 130 • 4 CAHIERS • 48 PAGES

Premier groupe du 22e en route pour Chypre



LE GENERAL VANIER LEUR SOUHAITE BONNE CHANCE — Le général Georges-P. Vanier, gouverneur général du Canada, est venu serrer la main des membres du "Royal 22e Régiment" qui s'embarquent à l'aéroport de l'Ancienne-Lorette à bord d'avions "Yukon" de l'ARC, pour gagner Chypre.

Téléphoto PC

QUEBEC — Un premier groupe de 223 hommes du 1er bataillon du Royal 22e régiment est en route à destination de Chypre où la guerre civile fait rage depuis plusieurs semaines.

Les soldats se sont embarqués tard hier à bord de deux avions "Hercules" et trois "Yukon". D'ici le mardi 24 mars, quelque 700 autres membres de l'unité de Valcartier, situé près de la vieille capitale, auront rejoint leurs frères d'armes.

On sait que le 1er bataillon du 22e régiment constitue, depuis avril 1961, l'unité d'urgence que le Canada place à la disposition des Nations unies pour assister l'organisme mondial à maintenir la paix dans le monde.

Le départ s'est effectué de l'aéroport de l'Ancienne-Lorette. Le temps était gris. Il neigeait légèrement. Quelque 150 parents et amis des jeunes soldats ont envahi la piste de l'aéroport, pour faire leurs adieux, alors que les troupes descendirent des autobus militaires pour monter à bord des avions. Serrements de mains, baisers d'adieu, et les pleurs de quelques jeunes épouses, ont marqué cette rencontre.

Le premier avion a décollé à 4 hres, le dernier à minuit.

L'unité était en état d'alerte depuis vendredi alors que le parlement canadien prenait la décision d'envoyer des soldats à Chypre. On sait que le Canada doit défrayer lui-même les frais qu'encourt la présence de ses troupes dans l'île de la mer Méditerranée, au sud de la Turquie.

Visite du gouverneur

Les soldats, tous des Québecois canadiens-français à quelques exceptions près, ont reçu la nouvelle de leur départ avec enthousiasme.

Dimanche, le gouverneur général Georges Vanier s'est rendu au Camp Valcartier pour faire l'inspection des troupes. Le gouverneur, un des fondateurs du 22e qui se distingua lors de la première guerre mondiale, monta à la tribune érigée pour la circonstance sur le parc.

Tout s'est déroulé en français. Au 22e d'ailleurs tout se fait en français, les ordres, l'administration, les instructions, la correspondance et les entretiens. Les quelque 20 Québecois d'ascendance anglo-saxone qui sont membres du

Voir ROYAL 22e en page 2

par Jean SISTO

Les directeurs de la Corporation Sir Georges-Etienne Cartier, corporation à qui incombe l'administration de la Place des Arts, ont remis officiellement ce matin leur démission aux autorités municipales et provinciales. Le président de la Corporation, M. Louis-A. Lapointe a confirmé cette décision qui survient très exactement à la fin du moratoire de six mois conclu entre l'Union des artistes, le gouvernement provincial et la Corporation. Ce moratoire réglait, pour une période "d'environ six mois" avait dit alors le ministre Pierre Laporte, le différend syndical soulevé entre l'Union et l'Actor's Equity.

Les 21 membres de la Corporation ont également remis leur démission après une assemblée spéciale convoquée vendredi dernier. De ces 21 membres, sept sont nommés, comme on le sait, par la Province, sept par la Ville de Montréal et sept par les souscripteurs.

En dernière heure, on apprend que M. Maurice Germain, administrateur général de la Place des Arts, a également remis sa démission. Tous les démissionnaires cependant restent à leur poste en attendant qu'on leur trouve des remplaçants.

Quant à M. Silas Edman, assistant de M. Germain et directeur administratif de la Place, il consacrerait de moins en moins de temps à la Place des Arts et de plus en plus à l'Orchestre Symphonique de Montréal, qui loge également à la Place des Arts.

On affirme notamment que M. Edman remplacera l'administrateur de l'OSM, M. Pierre Béique, pendant le repos de trois mois que celui-ci prendra bientôt.

"Le gouvernement provincial, a affirmé hier soir M. Lapointe, est tout à fait renseigné sur nos intentions et sera officiellement averti, par courrier, ce matin. Je n'ai aucun commentaire à faire pour le moment, mais je puis certifier que tout s'est passé dans la plus grande sérénité ...et qu'aucun carreau n'a été cassé !"

M. Pierre Boucher, président de l'Union des artistes, a cependant nié que son organisation soit intéressée à administrer conjointement la Place des Arts avec le gouvernement de Québec.

Ces démissions en bloc auraient été décidées vendredi dernier, à la suite d'une série d'entretiens qu'a eus M. Lapointe, à Québec, avec divers membres du cabinet, dont le premier ministre Jean Lesage, le ministre des Richesses naturelles, M. René Lévesque, et le ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte. Le résultat de ces rencontres aurait été communiqué aux directeurs vendredi.

Refusant de révéler le pourquoi de ces démissions en bloc, M. Lapointe a toutefois ajouté que le travail des directeurs — la mise en marche de la Place

Voir DEMISSIONS en p. 2

Les directeurs démissionnaires



LOUIS-A. LAPOINTE



JAMES B. MORGAN



JOHN P. ROWAT



ROBERT LETENDRE



CLAUDE ROBILLARD



JEAN-C. LALLEMAND



NANTEL DAVID



SAMUEL BRONFMAN



JEAN DRAPEAU

Sans commentaire

Interrogés ce matin, à l'hôtel de ville, le maire Jean Drapeau et M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, se sont tous deux abstenus de formuler des commentaires au sujet des démissions.

Ruby est condamné à la chaise électrique

DALLAS. (PA, UPI, AFP, Reuter) — Trouvé coupable du meurtre de Lee Harvey Oswald, assassin présumé du président Kennedy, Jack Ruby a été condamné samedi à la chaise électrique par un jury qui n'a délibéré que deux heures et 19 minutes avant de rendre son verdict.

"C'est une victoire de la bigoterie", s'est exclamé son avocat, Me Melvin Belli, rouge de colère. "Nous interjetterons appel devant un tribunal où nous pourrons obtenir justice et le respect de la loi."

Impassible mais la figure livide, Ruby ne paraissait pas comprendre ce qui se passait. Lorsqu'on le ramena à sa cellule sous la garde d'une phalange de policiers, son avocat lui cria au passage, au milieu de la confusion générale :

"Ne vous en faites pas, Ruby. Nous en appellerons de ce verdict et nous ferons transférer le procès hors du Texas."

Craignant pour la vie de Ruby en prison, Me Belli a demandé aux autorités pénitentiaires de Dallas "de prendre le maximum de précautions".

"Ruby craint — et je partage cette crainte — qu'on introduise quelqu'un dans sa cellule, un autre prisonnier avec un couteau, par exemple, pour l'empêcher d'aller en appel", a déclaré l'avocat. "Puis, ils camoufleraient sa mort en suicide et cette ville abominable s'en laverait les mains."

Après le verdict, Me Belli a confié aux journalistes qu'il avait été informé qu'un juré, dont il ne donna pas le nom, s'était vanté auprès de son pa-

Voir RUBY en page 2

En page 25, notre correspondant à Washington laisse entendre que Ruby a été condamné à mort parce qu'il avait "humilié" Dallas.

DERNIÈRE HEURE

On attend peu du budget ce soir

BERLIN. (UPI) — Les Soviétique ont annoncé aujourd'hui qu'ils détenaient les trois aviateurs américains dont l'appareil a été descendu dernièrement au-dessus de l'Allemagne de l'Est, et que l'un des trois hommes est actuellement hospitalisé parce qu'il est légèrement blessé. Un porte-parole de l'armée américaine a révélé que les Soviétiques permettraient à un médecin américain de se rendre au chevet de l'aviateur blessé. Il a ajouté que les Russes avaient refusé de fournir tout renseignement à ce sujet.

OTTAWA (UPI) — On s'attend généralement dans la capitale fédérale que le ministre des Finances, M. Walter Gordon, n'offre aux contribuables canadiens que de très minimes baisses de taxes, si jamais il en offre, lorsqu'il présentera son budget ce soir.

De plus, il semble certain que M. Gordon fera tout pour éviter d'adopter certaines mesures radicales qui risqueraient de recreer la situation de juin dernier, alors que M. Gordon fut l'objet de maintes et sévères critiques non seulement de la part des membres du parlement, mais aussi de différentes associations canadiennes. On se souvient qu'à certains moments, il avait même été question que M. Gordon soit obligé de démissionner.

La plupart des observateurs financiers sont d'avis que le ministre offrira quelques mesures fiscales mineures visant à promouvoir le développement des régions économiquement faibles.

Tous aussi semblent certains que le gouvernement ne pourra imiter le gouvernement des Etats-Unis qui a annoncé récemment une imposante diminution des impôts. On s'attend que le ministre des Finances table plutôt sur le développe-

Voir BUDGET en page 2



A Montréal hier, secrètement, la Taylor s'est "re-re-re-remariée"

Elizabeth Taylor et Richard Burton, mariés secrètement hier à Montréal, ont quitté la métropole cet après-midi pour Toronto. Plus de 150 curieux s'étaient rendus à l'hôtel Ritz Carlton, sans compter les journalistes et photographes, pour voir les deux vedettes. Le mariage était depuis longtemps attendu mais personne ne se doutait qu'il aurait lieu à Montréal.

La cérémonie, que l'attaché de presse des nouveaux mariés, M. John Springer, a décrite comme s'étant "déroulée dans la plus grande simplicité", a eu lieu dans la suite royale de l'hôtel Ritz-Carlton. C'est le révérend Leonard Mason, de l'église unitarienne du Messie, située sur la rue Sherbrooke, tout près de l'hôtel, qui a officié à la cérémonie. C'est M. Bob Wilson de New-York qui a été le témoin de Burton. On ne sait pas qui fut le témoin de Mlle Taylor, mais on rapporte qu'environ une dizaine de personnes ont assisté à la cérémonie qui s'est déroulée à 2 hres 30, soit deux heures après l'arrivée du couple à Dorval.

Parmi les personnes qui assistèrent au mariage, on remarquait deux avocats montréalais, Edward et Max Bernfield qui avaient été chargés de voir aux arrangements légaux.

Ce mariage est le cinquième pour Liz Taylor qui a divorcé en janvier dernier, du chanteur Eddie Fisher, et le deuxième pour l'acteur anglais dont l'épouse, Sybil, a demandé et obtenu le divorce au mois de décembre 1963.

De Dorval au Ritz

Mlle Taylor, portant une robe de chiffon jaune, créée par sa couturière, Irene Sharaff, est arrivée en compagnie de Richard Burton et quelques amis, à l'aéroport international de Montréal, à bord d'un appareil Viscount de la compagnie Air Canada. L'appareil avait été spécialement affrété pour la circonstance par un acteur ami de Richard Burton. Trois limousines les attendaient à l'aéroport d'où ils se sont dirigés directement vers le Ritz Carlton, où personne n'a voulu admettre leur présence.

Un porte-parole de la compagnie Air Canada a déclaré peu de temps après leur arrivée à Montréal, que l'appareil ne devait pas quitter la métropole avant aujourd'hui. Burton doit retourner à Toronto où il joue présentement dans "Hamlet" de Shakespeare. Les représentations doivent se poursuivre jusqu'au 21 mars. Par la suite, la pièce sera jouée à New York.

A l'hôtel, le tout a été fait avec tellement de prudence et d'habileté qu'il a été impossible aux photographes ou aux journalistes d'entrevoir ne fut-ce qu'un instant, les nouveaux mariés. Seuls un ou deux journalistes audacieux, ont pu parvenir jusqu'à la suite où M. et Mme Burton logeaient, mais personne n'a pu y entrer et encore moins adresser la parole à l'un ou l'autre des nouveaux mariés.

Une longue histoire

Ce mariage est la conclusion d'une longue histoire qui a débuté à Rome, lorsque Mlle

Voir LIZ TAYLOR en page 2

Un reporter (essoufflé) a réussi à voir le bout du nez de Burton...

Un seul journaliste montréalais a réussi, hier, à entrevoir les célèbres amoureux, Elizabeth Taylor et Richard Burton qui avaient choisi, on ne sait pourquoi, de venir convoler à Montréal. Il s'agit de Douglas Macrea, journaliste pour le compte de l'agence de presse United Press International qui a pu tromper les "dispositifs de sécurité" que la direction de l'hôtel Ritz Carlton avait mis en place.

Voici le récit de Macrea :

"Il fut relativement simple de voir Elizabeth Taylor ou Richard Burton, même s'ils se marriaient hier et qu'ils étaient entourés par toute une équipe de serveuses, de porteurs, ainsi que par les autorités de l'hôtel et par leur propre suite de serviteurs et d'amis.

"Tout ce que vous aviez à faire était de monter huit étages d'escaliers de service.

"Cela m'a pris exactement 20 minutes d'ascension, d'étage en étage trompant les gardiens, courant furtivement lorsqu'il n'y avait personne dans les environs immédiats et imitant consciencieusement la démarche d'un vénérable homme d'affaires lorsqu'une servante me croisait.

"Je frappai à la porte arrière de la suite Royale (numéro 810). La nouvelle Mme Burton demanda : "C'est M. Smith ?". Je répondis : "Oui". Elle me dit alors "Un instant".

"La porte s'ouvrit et je vis M. Burton, vêtu d'une lourde robe de chambre bleue. Il fut surpris, mais ne dit pas un mot, puis il ferma la porte.

"Je quittai les lieux, d'autant plus rapidement d'ailleurs, que je vis apparaître tout à coup M. Albert Froissard, le gérant, exténué, fâché et légèrement nerveux de l'hôtel le plus tranquille de Montréal.

"Plusieurs autres journalistes tentèrent de traverser le hall d'entrée achalandé et de se rendre à destination par l'ascenseur. Mais à chaque

Voir REPORTER en page 2

Selon Erhard

Le Kennedy round : épreuve difficile pour l'Occident

HANOVRE. (Reuter, AFP) — Evoquant les relations de l'Allemagne occidentale avec les Etats-Unis et avec la France, le chancelier Erhard a déclaré aujourd'hui, devant le congrès des démocrates-chrétiens ouest-allemands : "L'Alliance atlantique et la réconciliation avec la France sont les piliers de notre politique."

Le chancelier a ajouté : "Le Kennedy round - - et je ne saurais assez insister sur ce point — sera la pierre de touche du partnership atlantique et constituera une épreuve difficile pour la CEE."

"L'Allemagne de l'Ouest, a dit le chancelier, est reconnaissante aux Etats-Unis pour ce qu'ils ont fait en Europe et pour la protection qu'assurent leurs troupes. D'un autre côté, l'amitié franco-allemande demeure la clé de toute politique européenne."

"Je ne vois aucune contradiction, a souligné M. Erhard, à saluer en même temps le peuple américain et la nation française. Nous défendons, en fin de compte, les mêmes idéaux."

Au sujet du Kennedy round toujours, le chancelier a affirmé : "Le monde entier s'opposera, avec raison, à la communauté européenne si celle-ci ne se montre pas ouverte au monde entier lors du Kennedy round et se considère comme une sorte de "bloc isolé."

Le chancelier a enfin déclaré que l'inflation qui existe dans les autres pays du Marché commun faisait peser une menace sur l'économie ouest-allemande. Il a précisé que l'économie de son pays était en plein essor, mais que cet essor est principalement dû au "manque de discipline monétaire dans les autres pays, qui se traduit par une augmentation rapide des coûts et des prix."

Pour passer le courant sur la rive-sud du St-Laurent

L'Hydro-Québec commande ses pylônes à la Dominion Bridge

L'Hydro-Québec vient d'annoncer l'adjudication d'un contrat de $1,524,277.25, relatif à la construction des pylônes de suspension, en acier galvanisé, pour les traversées du Saint-Laurent des deux premières lignes de transport Manicouagan-Montréal. L'adjudicataire est la compagnie Dominion Bridge. La fabrication des pièces composantes, nécessitant environ 4,500 tonnes d'acier, doit commencer le printemps prochain. On compte terminer la construction des pylônes de la première ligne vers l'automne 1965. Le contrat prévoit la construction de huit pylônes pour la traversée vers la rive sud, en plus d'un autre pour la ligne de liaison entre les postes Laurentides et Lévis, près du pont de Québec. Les autres soumissionnaires étaient Lord & Cie Ltée, Dominion Steel and Coal Corp. Ltd. et General Manufacturing Co. Ltd.

Deux autres contrats, d'une valeur totale dépassant $300,000, sont pour la construction de quatre bâtiments de sous-stations et la fourniture de divers accessoires de ligne.

Structures Générales Inc., de Montréal, a reçu un contrat de $238,227 pour les bâtiments en métal préusinés et pour les fondations nécessaires aux postes Boucherville, Laurentides, Lévis et Manicouagan. Ces édifices serviront d'entrepôts pendant la construction des postes et seront ensuite convertis en ateliers d'entretien et magasins. Les travaux seront terminés en mai prochain. Les compagnies François Marquis Ltée, Danmar Construction Co. Ltd., Hill - Clark - Francis (Quebec) Ltd. et Dominion Bridge étaient les autres soumissionnaires.

Northern Electric Co. Ltd., pour $61,397, et C.L.M. Industries, pour $6,572.42, fourniront divers accessoires pour les lignes en question. Les autres soumissionnaires à ces contrats étaient Burndy Ltée, Agences A & L du Québec Inc., Manitoba Bridge & Engineering Works, Presteel Ltd., Lacal Inc., Canadian General Electric Co. Ltd. et Caprod Manufacturing Ltd.

L'entreprise québecoise Dominion Cutout Ltd. sera le fournisseur d'ancres d'acier, coupe-circuits et supports de transformateurs, le tout au montant de $29,550. Trois compagnies montréalaise complètent la commande comme suit : James R. Kearney Corp. et CLM Industries, pour des montants égaux de $14,775, et Lacal Inc., pour $1,400.05. Les autres soumissionnaires étaient Northern Electric Co. Ltd., Canadian General Electric Co. Ltd., et Canadian Westinghouse Co. Ltd.

L'oxygène et l'acétylène pour l'année de 1964 seront fournis par Canadian Liquid Air Ltd au prix de $55,298.80, Oxygène Côte Nord Inc. ayant été le seul autre sommissionnaire. Dominion Rubber Co. Ltd., pour $16,113.31, et Dunlop Canada Ltd, pour $10,821.69, sont les adjudiciaires de contrats de fourniture de pneus et chambres pour camions et automobiles. Les entreprises suivantes ont soumissionné pour ce dernier contrat : Morris Bros. Tire Distributors Ltd, B. F. Goodrich Ltd, Goodyear Tire & Rubber Co. of Canada Ltd, Landry Auto Service Inc., Vulcanisation de Matace Inc., Air Operated Equipment & Supplies Ltd, Firestone Tire & Rubber Co. of Canada Ltd et Québec United Tire Sales.



LES IRLANDAIS, FETENT LEUR PATRON — C'est sous un soleil radieux mais dans un vent qui rendait la température difficilement supportable que les Irlandais de Montréal ont défilé rue Ste-Catherine hier après-midi. Pour souligner leur 140e défilé annuel, les organisateurs de la "St-Patrick" avaient invité le "Stellarton Balmoral Pipe Band" de la Nouvelle-Ecosse. Le défilé d'une heure, qui a été suivi par des milliers de Montréalais, a été, pour la première fois eette année, "passé en revue" par un archevêque anglican. On voit, sur la photo du haut, le Très Rév. Kenneth Maguire, archevêque anglican de Montréal, entouré, de gauche à droite, de M. John Turner, représentant le premier ministre Pearson ; S. Exc. M. William P. Fay, ambassadeur d'Irlande au Canada ; M. K. J. McKenna, conseiller municipal et représentant le maire Jean Drapeau ; S. Exc. Mgr Lawrence Wheelan, évêque auxiliaire de Montréal, assistait également à l'événement.

photos Yves Beauchamp, LA PRESSE

USA: Sargent Shriver dirigera la guerre nationale à la pauvreté

WASHINGTON (AFP) — Le président Lyndon Johnson a demandé aujourd'hui au Congrès d'autoriser la création d'un "Bureau des possibilités économiques" ("Office of Economic Opportunity"), sous la direction de M. Sargent Shriver et qui sera chargé de faire "une guerre nationale à la pauvreté".

Dans un message spécial au Congrès, le chef de l'exécutif sollicite des crédits de $962,500,00 pour venir à l'aide des Américains nécessiteux.

"Nous sommes les citoyens de la nation la plus riche et la plus heureuse de l'histoire du monde", précise le président Johnson. "Mais il y a des millions d'Américains — le cinquième de notre population — qui ne participent pas à l'abondance dont bénéficient la plupart d'entre nous".

Beau-frère du président John Kennedy, M. Sargent Shriver est l'actuel directeur du "Corps des volontaires de la paix", poste qu'il conservera, pour le moment du moins.

Dans son message au Congrès, le président demande par ailleurs la création d'un corps domestique de volontaires pour la paix, des "volontaires pour l'Amérique", organisme qui, à l'instar d'autres services de lutte contre la misère, sera directement placé sous le contrôle de M. Shriver.

Aide aux jeunes

Le président Johnson recommande en outre au Congrès la création d'un "corps des professions" de 100,000 jeunes dont les ressources, la santé ou l'éducation les qualifient difficilement pour un emploi utile. Ils travailleront au développement des ressources naturelles du pays. Ces volontaires seront aussi affectés à des centres d'entraînement au travail :

Autres recommandations du message présidentiel contre la misère :

1. L'ouverture d'un programme d'entrainement, sous l'égide du département du Travail, qui permettra l'emploi de 200,000 Américains âgés de 16 à 21 ans.

2. Un nouveau programme national "de travail et d'études" sous la direction du département de la Santé et de l'Education, pour 140,000 jeunes n'ayant pas les moyens de poursuiyre leurs études.

3. Nn "programme d'action communautaire qui attaquera la pauvreté à ses sources : dans les rues comme sur les fermes, parmi les très jeunes comme parmi les vieillards nécessiteux".

Le primat de Pologne condamne l'avortement

VARSOVIE (Reuter) — Le cardinal Stefan Wyszynski a comparé aujourd'hui l'avortement légal, tel qu'il existe en Pologne, à la politique nazie de génocide, déclarant : "Les symptômes d'une civilisation du contrôle des naissances se trouvent partout."

Le primat de Pologne a ajouté, au cours d'un sermon : "La valeur morale de la vie matrimoniale est avilie...; les enfants sont maintenant d'une importance secondaire...; les hommes ont perdu leur virilité et les femmes leur féminité."

S'adressant directement aux médecins de sa paroisse parmi lesquels de nombreux travaillent dans les établissements hospitaliers d'Etat, où l'avortement est pratiqué, le cardinal a poursuivi : "Votre vocation ne peut devenir un commerce... C'est une obligation sacrée que d'être les gardiens de la vie."

Le primat de Pologne a remarqué qu'il ne combattait pas "le système" mais, a-t-il ajouté, le "système se détruit lui-même lorsqu'il coupe les racines de la nation."

"Un nouveau vibreur électrique a même été inventé pour accélérer le processus du massacre", a dit le cardinal qui a suggéré avec une ironie amère : "Peut-être une guillotine serait-elle utile pour tous ces insensés qui acceptent toutes ces choses."

"On ne peut pas réaliser un programme contemporain aux dépens de la vie, a conclu le cardinal.

Selon un dirigeant de "Rothmans"

L'offensive contre la cigarette : "insinuations et conclusions hâtives"

Selon M. Wilmat Tennyson, vice-président du service de la mise sur le marché pour la compagnie Rothmans of Pall Mall du Canada, on ne trouve que "vagues assertions", "insinuations" et "conclusions hâtives" dans le récent rapport du gouvernement américain sur le tabac et dans quelques déclarations du ministre canadien de la Santé, Mlle Judith LaMarsh.

Le rapport américain, a dit M. Tennyson, ne souligne point le fait qu'il n'y a aucune preuve réellement clinique que l'usage du tabac ait causé le cancer. Il a noté de plus que le rapport ne prend pas note du fait que des pays où la consommation de la cigarette est beaucoup moins élevée qu'aux Etats-Unis ont quand même un nombre proportionnellement plus élevé de cas de cancer du poumon.

M. Tennyson n'a pas été beaucoup plus tendre pour Mlle LaMarsh. Il a dit que sa campagne contre la cigarette était bien intentionnée mais lourdement maladroite et qu'elle lui avait néanmoins donné de la publicité personnelle "sans laquelle le politicien professionnel est menacé d'asphyxie".

Mlle LaMarsh, a-t-il dit, n'a donné que des preuves statistiques, et quelles preuves. Et M. Tennyson a rappelé que, dans un récent discours devant le Toronto Board of Trade, le ministre avait dit que le gouvernement fédéral avait retiré en 1963 $3,000,000 de la taxe sur la cigarette, alors que le chiffre exact est $420,000,000. "Mlle LaMarsh a également dit, selon M. Tennyson, que l'industrie de la cigarette avait dépensé $144,000,000 pour la publicité en 1961.

La météo

Minimum cette nuit : 10

Maximum demain : 35

Lever du soleil : 6 h. 05

Coucher du soleil : 6 h. 02

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC) — Régions de Montréal et Ottawa; Cantons de l'Est : Généralement ensoleillé aujourd'hui; demain, nuages, neige légère éparse, ciel dégagé le soir; frais aujourd'hui, moins frais demain matin, plus froid au soir. Vents d'ouest de 15 à 25 milles après-midi; brises légères ce soir et demain matin; vents du nord-ouest de 20 à 30 milles l'après-midi. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal, 10 et 35; Ottawa, 10 et 30; Sherbrooke, 15 et 35.

LAURENTIDES et Mauricie : Soleil sauf intervalles nuageux aujourd'hui; demain, nuages, neige intermittente. Froid. Vents du nord-ouest de 15 à 25 milles après-midi; brises légères ce soir. Minimum cette nuit et maximum demain : Sainte-Agathe, zéro et 20; La Tuque, 15 sous zéro et 15 au-dessus.

Région de Québec : Généralement ensoleillé aujourd'hui; demain, ciel dégagé puis nuageux, neige légère éparse. Froid. Vents d'ouest de 25 milles avec rafales de 40 tombant cette nuit. Minimum cette nuit et maximum demain : Québec, zéro et 20.

Pontiac, Témiscamingue et Abibi : Soleil aujourd'hui; demain, nuages, neige intermittente cessant l'après-midi. Froid. Brises légères aujourd'hui; vents du sud-est de 15 milles cette nuit jusqu'à demain après-midi; puis vents du nord-ouest de 20 à 30 milles. Minimum cette nuit et maximum demain : Témiscamingue, 5 sous zéro et 15 au-dessus; Rouyn, Noranda et Val d'Or, 15 sous zéro et 15 au-dessus.

1ère QUALITE
BUANDERIE
• DRAPS
• CHEMISES
• NETTOYAGE A SEC, ETC.
CUEILLETTE
LE MERCREDI
7 A.M. A 4 P.M.
LIVRAISON ASSUREE
LE SAMEDI
PARISIAN
LAUNDRY CO. INC.
WE. 5-6316

RUBY

SUITE DE LA PAGE 1

tron que s'il faisait partie du jury, il voterait pour la peine de mort.

"Il est hors de doute, dit-il, que les jurés s'étaient déjà fait une opinion."

Le procureur du district, Henry M. Wade, qui a déjà envoyé 24 accusés à la chaise électrique, a déclaré qu'il s'écoulerait au moins deux ans avant que Ruby soit exécuté en présumant que le verdict ne soit pas renversé. L'audition des appels prendra au moins deux ans.

Ruby restera à Dallas

Suivant le shérif Decker, Ruby restera à la prison de Dallas jusqu'à ce que son dernier appel ait été entendu.

Au Texas, le jury fixe la peine s'il trouve un accusé coupable. Il aurait pu prononcer l'acquittement, l'imposition de deux à cinq ans de prison ou la prison à perpétuité. Il a opté pour l'exécution de Ruby sur la chaise électrique à la prison d'Etat de Huntsville.

Les avocats prévoyaient un verdict rapide, mais il n'en furent pas moins pris par surprise. Le président du jury frappa à la porte du tribunal à 11 h. 34 du matin. "Nous nous sommes entendus sur un verdict", dit-il.

Les avocats et le juge durent être rejoints par téléphone. A midi et 10 le juge montait sur le banc. On amena Ruby au box des accusés. Les jurés furent introduits dans l'enceinte du tribunal. Un huissier porta au juge le verdict écrit sur un bout de papier.

La condamnation était ainsi libellée : "Nous, du jury, trouvons l'accusé coupable de meurtre avec préméditation et imposons la peine capitale."

"Votre verdict est-il unanime ?" demanda le juge. "S'il vous plaît, levez la main."

Douze mains se levèrent.

Ruby semblait tout à fait indifférent au sort qui l'attendait. Me Belli éclata en protestations.

Mme Marguerite Oswald, interrogée, déclara qu'elle aurait préféré pour l'accusé la prison à perpétuité, parce qu'elle estime que Ruby fut un assassin à gages et qu'elle est opposée à la peine de mort.

BUDGET

SUITE DE LA PAGE 1

ment économique croissant, ce qui lui permettrait par ailleurs, selon les observateurs, de trouver de nouveaux revenus sans augmenter les taxes. On sait en effet que jamais les dépenses gouvernementales n'ont été aussi élevées que cette année.

De plus, le déficit de $685 millions et la forte augmentation des dépenses pour l'année prochaine, ne laissent que très peu de liberté à M. Gordon pour manoeuvrer.

La seule modification de quelque importance serait relative aux taxes affectant les investissements étrangers.

Selon plusieurs observateurs, M. Gordon éliminerait la taxe de retenue de 20 pour cent sur les profits des subsidiaires canadiens de compagnies étrangères, dont le contrôle et la propriété ne sont pas à 25 pour cent canadiens.

Enfin on est d'avis que le budget est présenté au mois de mars, afin de démontrer publiquement les problèmes du gouvernement fédéral juste avant que les provinces ne fassent, à Québec, leurs demandes pour une plus grande partie des revenus provenant des impôts directs.

REPORTER

SUITE DE LA PAGE 1

fois qu'un journaliste disait en entrant dans l'ascenseur : "8e étage s'il-vous-plaît", le garçon d'ascenseur répondait : "Nous n'y allons pas", puis fermait les lumières et enlevait la clef.

"Le personnel de l'hôtel, parfaitement bilingue d'ailleurs, qui avait vu défiler monarques, premiers ministres et autres personnalités, semblait un peu ahuri par ce qui se passait hier, mais ils conserverent leurs manières.

Les commentaires

"Les personnes de passage à l'hôtel firent de même, bien que plusieurs jetèrent des regards dédaigneux en direction de la foule de journalistes et de photographes qui s'entassait dans le hall d'entrée.

"Je ne comprends pas la raison de tout ce branle-bas, a declaré une vénérable douairière. Je ne crois pas que les gens veuillent lire quelque chose au sujet de ce couple. Ils représentent tout ce qu'il y a de mauvais dans notre société"

"Quant aux membres du personnel de la cuisine, ils déclarèrent que les fameux amoureux ne mangeaient pas, les garçons du bar déclarèrent qu'ils ne buvaient pas et la direction de l'hôtel, qu'ils n'étaient pas à l'hôtel."

M. Froissard nia diplomatiquement, au cours de l'après-midi, que M. Burton et Elizabeth Taylor demeuraient à l'hôtel.

"Selon mes instructions, ils ne sont pas ici", a-t-il déclaré.

"Lorsqu'on lui demanda qui avait donné les instructions, il répondit qu'elles venaient d'un M. Benton qui logeait à la chambre 805 et qui était un ami du couple.

"Je lui demandai s'il ne pourrait pas admettre la présence de M. et Mme Burton, s'il ne pourrait pas admettre l'existence de l'hôtel.

"Il répondit : "Cela dépend de mes instructions."

LIZ TAYLOR

SUITE DE LA PAGE 1

Taylor qui jouait le rôle titre de "Cleopatra", a rencontré "son Marc Antoine" qui était personnifié par le célèbre acteur anglais. Six mois après leur rencontre, Eddie Fisher, mari à cette époque de Mlle Taylor, niait que leur union en fut arrivée à un point mort à cause de l'amour de Liz pour Burton. Un mois après, Liz et



LE REV. LEONARD MASON
l'officiant

Eddie déclaraient qu'ils avaient décidé de divorcer. En avril 1963, on annonçait le divorce de Richard et Sybil Burton qui recevait en compensation la somme de $1,500,000. Au mois de septembre de l'année dernière, Liz et Richard qui ne se quittaient plus, arrivaient au Mexique où Burton tournait "The Night of the Iguana". Selon les deux amoureux, le mariage devait avoir lieu au Mexique "le plus tôt possible". Le 28 janvier, Richard et Liz arrivaient à Toronto où ils demeurent depuis ce temps.

L'Ontario avait refusé

La semaine dernière, un autre obstacle au mariage avait été rendu public lorsque le Procureur-général de l'Ontario, M. Fred Cass, déclara que le "divorce mexicain" de Mlle Taylor devrait être soumis à une enquête sérieuse avant qu'ils puissent obtenir un permis de mariage dans cette province. Quelque temps après, le secrétaire de la province, M. Yaremko, déclarait qu'il doutait fortement que Liz et Burton puissent se qualifier pour l'obtention d'un permis en Ontario.

On régla le problème en venant à Montréal et hier, M. Cantin, adjoint du Procureur-général québécois, déclarait qu'il ne pensait pas que le gouvernement soit opposé à un mariage résultant d'un "divorce mexicain".

Richard Burton est né en Angleterre à Pontrhydfen et il est reconnu comme un des meilleurs acteurs anglais. Mlle Taylor est née à Londres et est considérée comme l'actrice la mieux payée dans l'histoire du cinéma. Son seul rôle dans "Cleopatra" lui rapportera probablement plus d'un million.

Quant à Sybil Burton et à Eddie Fisher qui sont respectivement à New York et aux Bahamas, il a été impossible hier, de les atteindre.

DEMISSIONS

SUITE DE LA PAGE 1

des Arts — était terminé et que le gouvernement et la ville de Montréal assumant "des responsabilités financières supérieures à ce qu'elles étaient" désiraient peut-être "certains changements".

Un million de déficit par an ?

M. Lapointe a laissé entendre que "peut-être y aurait-il des changements"...

Il semble en effet, selon diverses sources, que le gouvernement provincial et la ville de Montréal n'étaient plus disposés à perpétuer la situation existant à la Place des Arts et que des changements complets dans l'administration étaient prévisibles depuis quelque temps. La Place des Arts ne pourrait guère s'en tirer à moins d'un million de déficit par an.

Montréal et Québec prendraient donc conjointement à charge l'administration de la Place. Selon ces mêmes sources, les vérificateurs de la ville de Montréal passent en revue les livres de la Corporation. Et la rumeur ajoute qu'un enquêteur du gouvernement provincial ferait de même depuis trois mois.

Fin du moratoire

C'est le 16 septembre dernier que M. Laporte faisait accepter à l'Union des artistes une "trêve d'environ six mois". On se rappelle que l'Union qui réclamait — et réclame toujours — la juridiction exclusive sur les artistes qui présentent leur spectacle à la Place des Arts, avait menacé un moment de boycotter l'ouverture officielle de la Place si cette juridiction était partagée avec l'Actor's Equity. L'organisme américain, de son côté, voulait "une juridiction conjointe", l'Union des artistes devant se contenter d'une juridiction sur ceux de ses propres membres qui passeraient à la Place.

Rejoint au téléphone hier soir, M. Pierre Boucher a été évasif. Il a déclaré que l'Union avait promis de "ne rien dire", et que la parole était au gouvernement. Il a pourtant carrément nié que l'Union soit intéressée à l'administration de la Place.

"Ce n'est évidemment pas le rôle de l'Union, a-t-il dit, d'administrer... Il est possible que le gouvernement provincial et la ville de Montréal s'en chargent..."

De toute façon, les pourparlers avaient continué entre l'Union et le gouvernement. La question devait se régler d'un jour à l'autre.

ROYAL 22e

SUITE DE LA PAGE 1

régiment parlent tous le français, a déclaré le major Clément Bouffard, officier des relations extérieures du 22e.

Le gouverneur général a lu un court message, en français d'abord, puis ensuite en anglais.

Il a invité les soldats à continuer l'oeuvre de leurs prédécesseurs.

"Mais aujourd'hui le motif pour lequel vous nous quittez n'est pas la guerre, mais la volonté d'empêcher la guerre. Cette tâche qui demande de fortes qualités de tête et de coeur — jugement, courage, fermeté, patience et mansuétude — ne sera pas facile. Mais j'ai confiance en vous. Je sais que je peux compter sur vous. N'ayez crainte, vous surmonterez toutes les difficultés... Soyez un exemple d'unité également auprès des troupes des autres nations qui poursuivront avec vous le même apostolat."

Au cours de la cérémonie la fanfare du 22e a entonné le "God Save the Queen."

Le gouverneur général s'est ensuite rendu à l'aéroport où il a tenu à serrer la main à une vingtaine de soldats, les premiers qui se sont embarqués.

La majorité des soldats croient qu'ils devront demeurer en devoir à Chypre bien au-delà de la période de trois mois fixée en vertu de l'accord entre les Nations unies et le Canada.

Prêts à partir

Le lieutenant Robert Dorais, 30 ans, du 5028 rue Garnier, Montréal, doit partir d'ici quelques heures.

"C'est une belle expérience et je suis content de m'y rendre, a-t-il déclaré aux journalistes, mais il y a évidemment comme pour tout gars marié, le problème de la famille qui reste ici".

André Lortie, de Ville St-Michel, âgé de 18 ans, est enthousiaste. "Je suis prêt à partir pour le temps que ça voudra."

Dans le groupe qui s'est envolé hier, on retrouvait un jeune lieutenant, natif de Genève, Suisse, qui a fait son éducation à William Lake, Colombie-Britannique. Il est citoyen canadien. Son nom M. Perreten. "Je suis très content de partir. Il n'y a rien qui me retient."

Le capitaine Claude Binette, du quartier Maisonneuve à Montréal, est coordonnateur du déplacement. "Je suis prêt à servir tout le temps que mes services seront requis à Chypre," a-t-il dit. Il n'a qu'un regret. Il laisse ici son épouse et quatre enfants.

Le premier bataillon du 22e comprend les corps médical, des signaux, de l'intendance, des magasins militaires, des ingénieurs, le corps dentaire, légal, des relations extérieures et d'infanterie.

Le 1er bataillon est commandé par le lieutenant-colonel J. O.A. Woodcock. Il est parti samedi à la tête d'un détachement chargé de faire la reconnaissance du camp militaire qui doit être installé à Chypre et d'y établir un quartier général.

Le canal de Suez

Le canal de Suez, dont la longueur est de 103 milles, a une largeur minimum de 196 pieds et 10 pouces et une profondeur maximum de 35 pieds.

Venez nous voir au
SALON DU SPORTMAN
PALAIS DU COMMERCE
du 13 au 22 mars 1964
COLONIAL HOMES LTD.
Depuis 18 ans — avec trois manufactures pour vous servir — les plus grands fabricants au Canada de
CHALETS — RESIDENCES — GARAGES
PREFABRIQUES

Voici un de nos nouveaux modèles 1964 — Cèdre ou pin nouveux — 40 dimensions — 18 styles
AUCUN PAIEMENT INITIAL
jusqu'à 10 ANS SUR CHALETS
jusqu'à 15 ANS SUR RESIDENCES
Cheminées VAN PACKER
CANADIAN PRECUT LTD.
11700 est, rue SHERBROOKE
MI. 5-1641
OUVERT tous les SOIRS jusqu'à 9 heures, SAMEDI et DIMANCHE jusqu'à 5 heures.
Pendant l'exposition nos représentants seront au Palais du Commerce

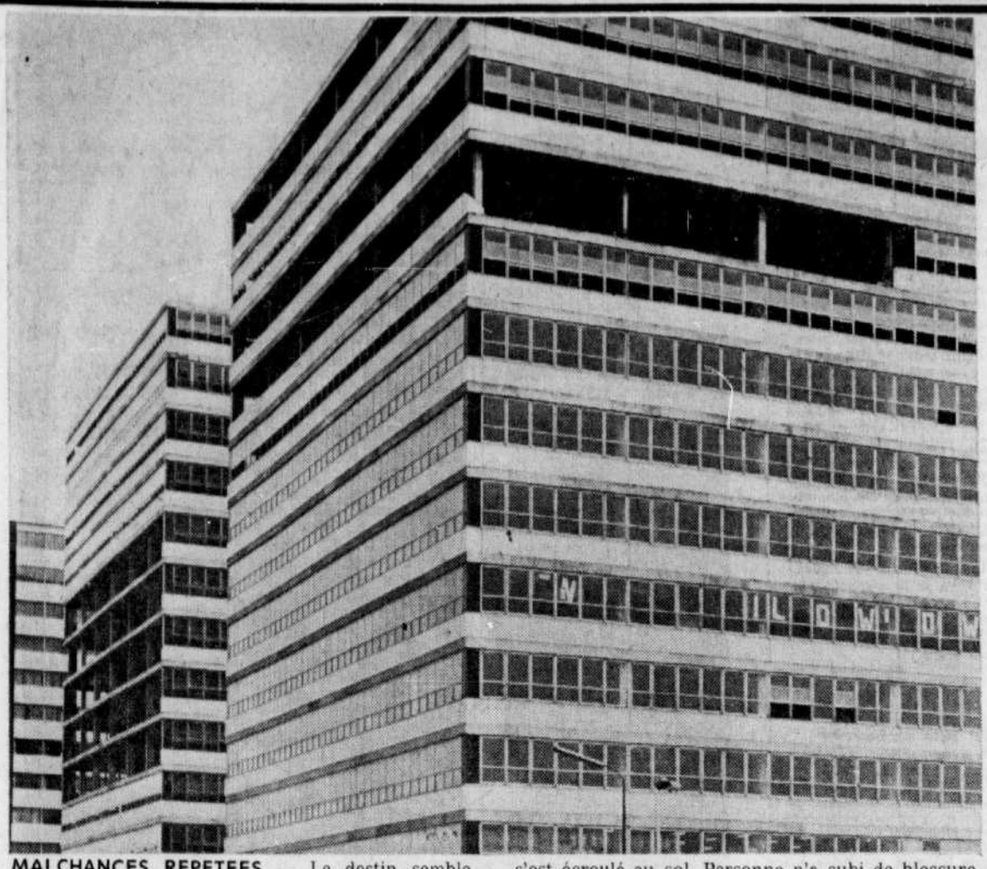
PRESCRIPTIONS MÉDICALES
L'exécution d'une prescription est trop grave de conséquences pour être confiée à d'autres qu'à des
Pharmacies Spécialisées en Prescriptions
qui vendent seulement des Remèdes et des Articles d'Hygiène et de Toilette.
AUX 3 PHARMACIES PROFESSIONNELLES SARRAZIN & CHOQUETTE
8 Pharmaciens Diplômés d'Université
SONT SEULS PREPOSES A L'EXECUTION DES ORDONNANCES

Luc CHOQUETTE pharmacien diplômé
Georges BERNECHE pharmacien diplômé
Gervais BEAUDRY pharmacien diplômé
Gérald LECAVALIER pharmacien diplômé
Claude NADEAU pharmacien diplômé
Gérard FAULKNER pharmacien diplômé
Gilles HEBERT pharmacien diplômé
S. de Repentigny pharmacien diplômé
APRES LE DIAGNOSTIC DU MEDECIN, CE QU'IL Y A DE PLUS IMPORTANT POUR BIEN GUERIR, C'EST D'OBTENIR ET DE PRENDRE LE
"Véritable Médicament Authentique"
PRESCRIT
"Les PHARMACIES professionnelles"
SARRAZIN & CHOQUETTE
Prop. LUC CHOQUETTE, Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris
PRESCRIPTIONS, ANALYSES, ORTHOPEDIE, OPTIQUE
921 est, Ste-Catherine — VI. 7-9672 — St-Denis et Mont-Royal : VI. 4-1711 — 6511, St-Hubert : CR. 3-8333

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, LUNDI 16 MARS 1964 — 80e ANNEE — No 130



MALCHANCES REPETEES — Le destin semble s'acharner sur les édifices de la Place Crémazie. Ce matin, vers 8 h., pour la deuxième fois en autant de semaines, un autre mur d'un étage supérieur s'est écroulé au sol. Personne n'a subi de blessure. Il a été impossible d'obtenir de détail de M. M. Yanko, le porte-parole de la compagnie Three Stars Construction qui construit ces édifices.

photo LA PRESSE

Cagoulards: Facchino et Messier doivent comparaître à New York

S'il fut relativement facile à Antonio Facchino et à Jean-Claude Messier de s'évader du Palais de justice, dans la nuit du 6 février dernier, et de fuir aux Etats-Unis, il sera beaucoup plus difficile, semble-il, de rapatrier les deux fugitifs, arrêtés vendredi par la police new-yorkaise.

Messier et Facchino devaient comparaître aujourd'hui à New-York, sous l'accusation de s'être rendus coupables d'un hold-up de plus de $750,000, le 16 février dernier, chez une veuve de Westbury, Long Island. Si l'on prouve qu'ils sont les autcurs de ce vol et de tous les autres crimes qu'on leur attribue depuis leur évasion du Palais de Justice, Facchino et Messier auront probablement le temps de réfléchir quelques années dans un pénitencier des Etats-Unis avant que la justice du Québec puisse à son tour les juger et les condamner.

Car, dans l'Etat de New-York, un vol à main armée conduit généralement son auteur à une peine de sept à dix ans de pénitencier.

Antonio Facchino, 37 ans, et Jean-Claude Messier, 27 ans, sont formellement accusés par la police américaine d'une douzaine de hold-up perpétrés récemment. De plus, depuis le début de février, on les soupçonne d'être pour une bonne part responsables d'une vague de terreur semblable à celle qu'a fait peser pendant près de deux ans un "gang des cagoulards" sur le Québec : il s'agit d'une série de 26 hold-up et cambriolages commis dans la banlieue new-yorkaise, plus précisément dans les districts de Nassau et de Bergen, entre le 6 février et le 6 mars. La police de la ville de Nassau, N.Y., attribue la plupart de ces crimes à Messier et Facchino et entend bien faire la preuve de cet avancé.

A Montréal, on a tout mis en oeuvre pour obtenir de la police new-yorkaise le retour des prisonniers au Canada. Me Gérard Laganière représentait la Couronne ce matin, à New York, tandis que l'inspecteur Hervé Patenaude, de la Sûreté provinciale, tentait d'établir un terrain d'entente avec l'appareil judiciaire de la métropole américaine.

Il est possible qu'on prenne conjointement des mesures spéciales pour que les prévenus soit ramenés au Québec dans un bref délai afin que la justice puisse suivre son cours à Montréal, mais, jusqu'à présent, la chose semble peu probable.

C'est la Sûreté provinciale, on le sait, qui a indiqué à la police de New York l'arrondissement dans lequel se trouvait le repaire de Messier et Facchino. Quelques jours avant l'arrestation, la police provinciale avait déjà été informée des allées et venues des bandits et de leurs concubines dans Manhattan et, après quelques filatures, il a été facile aux limiers new-yorkais d'établir l'adresse exacte du quatuor et de préparer la mise en scène qui devait conduire à leur rapide arrestation.

En compagnie de leurs compagnes, Jacqueline Bougie, 21 ans, et Monique Carrier, 22 ans, qui demeuraient respectivement au 835 boul. St-Laurent et au 331 est, rue Laurier, à Montréal, Messier et Facchino n'ont pas eu le temps de se servir de l'arsenal qu'ils avaient à leur disposition pour faire face aux limiers, dans l'appartement de luxe, — $275 par mois — qu'ils habitaient depuis plusieurs semaines, au 442 de la 57e Rue, à New York.

Sur les lieux, la police a trouvé quatre revolvers chargés, $4,000 en billets de banque et $500,000 en titres négociables, la plupart au nom de Mme Marie Rushmore, qui avait été victime, le 16 février dernier, dans sa résidence de Westbury, Long Island, d'un cambriolage alors estimé à près d'un million de dollars, dont $86,000 en argent liquide.

C'est peu avant 5 h. vendredi après-midi que la police de New York mettait le grappin sur les criminels et leurs petites amies, sans qu'un coup de feu ne soit tiré. Quelque 25 détectives avaient entouré la maison d'appartements qui abritait les bandits. Surpris par les deux détectives qui ont déclenché l'arrestation, Messier et Facchino ont tenté de fuir, mais, sans armes, ils n'ont pu aller loin et après avoir résisté, pour la forme, ils se sont vite assagis, en constatant le nombre imposant de policiers qui s'étaient donné rendez-vous en face de leur repaire.

Légalement, les prévenus auraient pu obtenir leur liberté sous cautionnement, mais la police a fait en sorte que la chose leur soit difficile; pour reprendre leur liberté, Messier et Facchino auraient dû débourser $55,000 chacun, et leurs concubines, des cautionnements additionnels de $5,000 chacune.

FAITS divers

Structure de bois d'un viaduc incendiée

GRANBY, (DNC) — La structure de bois d'un viaduc de l'autoroute des Cantons de l'est, situé entre Waterloo et West-Shefford, a été la proie des flammes samedi matin. On estime que les dégâts s'élèvent à une quarantaine de milliers de dollars.

Les flammes ont été provoquées par l'explosion d'une fournaise sise sous le pont pour chauffer le béton armé. Une dizaine d'autres brûleurs y étaient aussi installés mais ont aussi connu le même sort que la première.

Les pompiers de Granby et de Waterloo se sont rendus sur le lieu du sinistre et ont pu tout de même sauver une partie de la structure du viaduc. Le contrat de ce viaduc avait été donné à Grandmont Construction, une firme de Granby. Pour le moment, on ne sait si ce viaduc devra être recommencé complètement, étant donné que la structure de béton a été surchauffée.

Déraillement

KINGSTON (PCf) — La circulation ferroviaire devait revenir à la normale tôt ce matin sur la ligne principale du Canadien National entre Montréal et Toronto.

Tous les trains ont subi un retard de plusieurs heures hier lorsqu'un wagon d'un train de marchandises, qui se dirigeait vers Montréal, a sauté de la voie et a arraché des rails sur une distance de 100 pieds, sur la ligne vers l'ouest.

Garçon disparu à Granby

GRANBY, (DNC) — On est toujours sans nouvelles du jeune René Deslandes, 12 ans, disparu de son foyer depuis samedi soir, vers 8 h. Il est le fils de M. et Mme Georges Deslandes

voir FAITS DIVERS en page 6

Montréal paiera $1 les trois îles qui serviront à l'Expo

Le Conseil des ports nationaux a offert de céder pour $1 à la ville de Montréal les îles et parties du lit du fleuve St-Laurent qui serviront à l'Exposition universelle de 1967.

L'administration Drapeau-Saulnier a accepté avec empressement cette offre qu'elle référera au conseil municipal pour ratification. Le Conseil des ports nationaux a suggéré que le transfert de propriété soit complété avant le 15 avril.

Les îles dont il est question sont l'île Verte et l'île Ronde, que l'on est en train de relier à l'île Ste-Hélène pour former la première partie de l'emplacement de l'Expo, et l'île Moffat, que l'on agrandit pour former l'autre partie.

Le Conseil des ports nationaux fait toutefois les réserves suivantes :

● **L'île Ste-Hélène (310 acres) ne doit servir qu'à des parcs et expositions.**

● **Les édifices construits sur les terrains cédés par le Conseil des ports nationaux ne doivent pas dépasser en hauteur le pont Jacques-Cartier, propriété du Conseil des ports nationaux.**

● **La ville de Montréal doit céder au Conseil des ports nationaux la portion de terrain de l'île Ste-Hélène qui sert de voie d'accès au pont, ainsi que 25 pieds de chaque côté.**

● **L'île Notre-Dame, qui ne fait pas partie du territoire de Montréal, doit être placée sous le contrôle de la ville par le gouvernement provincial.**

Bien que l'on n'ait posé aucune condition à l'usage futur de l'île Notre-Dame, le premier ministre Jean Lesage a déjà promis à la ville de St-Lambert, située dans le voisinage immédiat, que l'on verrait à protéger le zonage après l'Exposition.

L'affaire Pearson: début du procès Caza-Daoust-Larose

par **Maurice MORIN**

Le procès de Raymond Caza, âgé de 35 ans, Rosaire Daoust, âgé de 33 ans, et Armand Larose, également âgé de 35 ans, accusés du meurtre qualifié de Keith (Rocky) Pearson, caïd de la pègre, a débuté, ce matin, aux assises sous la présidence du juge Roger Ouimet.

Pearson avait été assommé à mort, avec un marteau, dans son bureau de Jacques-Cartier, le 26 juin 1961.

Son corps avait été découvert plus tard, enterré, recouvert de paille et enveloppé dans une toile de tente, à Varennes. La fosse se trouvait sous une grange abandonnée.

Me Gabriel Lapointe, procureur de la Couronne, agit pour le ministère public, cependant que Mes Raymond Daoust, C.R., Maurice-S. Hébert, C.R., et Léo-René Maranda occupent en défense pour les trois inculpés.

A 3 h., cet après-midi, seulement six des douze jurés, qui doivent constituer le jury avaient été choisis.

Vingt-deux candidats ont été déclarés partiaux, ayant affirmé avoir suivi l'affaire par les media d'information et s'être formé une opinion.

Si 22 candidats ont été récusés ayant été déclarés "partiaux", 12 autres l'ont été péremptoirement à la demande des avocats de la défense.

De plus, deux autres candidats ont été mis à l'écart. C'est dire qu'ils pourront être rappelés.

Parmi les six jurés choisis, on remarque un menuisier, deux machinistes, deux vendeurs et un plombier.



— JE RECRUTE MON PERSONNEL CHEZ LES DÉMOLISSEURS! ANCIENS CRITIQUES, CARICATURISTES, ÉDITORIALISTES...

Le Comité exécutif veut que la ville exerce un contrôle sur la CTM

(R.M.) — Le comité exécutif a mis au point le feuilleton de l'assemblée que le conseil municipal de Montréal tiendra à compter de jeudi.

Selon ce que M. Lucien Saulnier, le président, a déclaré, un peu avant 2 h., cet après-midi, le conseil privé sera appelé à adopter "une résolution pour signifier au gouvernement provincial son accord sur les termes de l'entente relative à la construction de la route transcanadienne dans les limites de la ville".

Il sera aussi question de "modifications au règlement d'emprunt déjà voté relativement au coût de la participation de la Ville à l'organisation de l'Exposition de 1967".

"Le montant de l'emprunt sera porté de $20,000,000 à $30,000,000, plus $9,500,000 pour les frais de capitalisation des intérêts non seulement pour payer les travaux mais aussi pour payer les intérêts".

Quant aux amendements que l'administration D.-S. désire voir apporter à la Loi concernant la Commission de Transport de Montréal, ils ont pour but de permettre à la Ville d'exercer un contrôle rigoureux sur cet organisme. L'administration désire avoir son mot à dire sur les dépenses, les échelles de salaires des employés non syndiqués, les conventions collectives de travail, les taux exigibles des usagers des voitures du métro et des autobus ainsi que sur le budget.

Un autre item du feuilleton de l'assemblée de jeudi soir aura trait à l'annexion du village de Saraguay.

Un autre important item concernant des modifications aux taux de location des pièces d'outillage utilisés par Marine Industries "pour fins de dragage au sujet de l'aménagement de l'emplacement de l'Expo".

Lettre de menaces à M. Laporte

Le ministre des Affaires municipales du Québec, M. Pierre Laporte, a reçu ce matin une lettre de menaces anonyme à la suite du discours qu'il a prononcé hier à Laflèche lors de l'inauguration de l'école St-Joseph.

M. Laporte a déclaré dans son discours que "ce n'est pas un pour cent de voyous qui vont l'empêcher de faire son devoir".

Le ministre des Affaires municipales a déclaré à un représentant de LA PRESE à midi, quelques minutes avant de prendre l'avion pour Québec, que la lettre de menaces précisait que "ses enfants auraient à en souffrir s'il ne se mêlait pas de ses affaires".

Le président de la Ligue de vigilance de Laflèche, M. Guy Desgroseilliers, a par ailleurs rapporté la nuit dernière que des vandales avaient lancé des pierres à travers les vitres de sa maison.

M. Desgroseilliers croit qu'il s'agit de mesures d'intimidation, à la suite de sa récente visite à Québec la semaine dernière pour faire part aux autorités provinciales du mécontentement de plusieurs contribuables relativement au conseil municipal de cette ville.

La victime de cet attentat a déclaré qu'elle avait demandé et obtenu l'aide de la Police provinciale pour enquêter dans cette affaire.

Nomination d'un délégué spécial de M. Gérin-Lajoie, à J.-Cartier

Dans une lettre à M. Lucien Cardinal, président de la Commission des écoles catholiques de Jacques-Cartier, le ministre de la Jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie, confirme la nomination de M. Marc Perron comme son "délégué spécial" auprès de cette commission.

Cette nomination fait suite aux recommandations de la Commission d'enquête Morcel sur l'administration de cette commission scolaire et à une résolution des commissaires d'écoles adoptée le 24 février, dans laquelle on demandait au ministre de la Jeunesse de prendre ses responsabilités.

M. Perron, qui est administrateur-délégué de la Commission municipale de Québec aura pour fonctions : de vérifier si les dispositions de la loi et des règlements concernant l'administration des commissions scolaires sont rigoureusement observées;

● de fournir à la commission scolaire les renseignements nécessaires à la bonne administration de ses affaires et de

Voir DELEGUE en page 6

LA FEDERATION

La campagne prend fin ce soir; 7% de l'objectif à recueillir

La 32e campagne annuelle de souscription de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises prend fin ce soir. Cette année, la Fédération demandait à la population de souscrire $2,185,000, soit $155,000 de plus que l'an dernier, pour lui permettre de financer ses 32 oeuvres affiliées au cours des douze prochains mois.

Les derniers rapports, en provenance de tous les secteurs, continuaient ce matin d'être encourageants et, au secrétariat de la rue St-François-Xavier, on avait bonne confiance que l'objectif serait atteint. Samedi soir, on en était à 79% de l'objectif. Au cours de la journée d'hier, on a atteint 82% et ce matin 93%. C'est dire que le total des souscriptions s'établissait à $2,032,059, ce qui laissait une somme de $152,941 à recueillir aujourd'hui, soit 7% de l'objectif.

On ne connaît évidemment pas encore tout ce qu'a rapporté la quête spéciale faite hier dans toutes les églises du diocèse, mais les premiers rapports permettent d'affirmer que les fidèles du diocèse se sont montrés encore très généreux cette année. Le produit final de ces quêtes spéciales constitue toujours un facteur décisif dans le succès ultime de la campagne.

Durant toute la journée d'hier la sollicitation s'est poursuivie de porte à porte avec fébrilité et, encore aujourd'hui, des milliers d'auxiliaires bénévoles étaient à l'oeuvre et s'efforçaient de compléter la visite du territoire qui leur avait été assigné. Les dirigeants de la campagne signalent de nouveau à la population qu'il est toujours possible que l'auxiliaire désigné ait été incapable de frapper à toutes les portes de son secteur.

Aussi, demande-t-on aux personnes ou aux familles qui n'auraient pas été sollicitées de faire quand même leur part en faisant parvenir leur don directement au secrétariat de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises, casier postal 970, Place d'armes, Montréal.

C'est aujourd'hui que tous les secteurs de la campagne doivent faire tenir leurs derniers rapports au secrétariat de la Fédération. Durant toute la journée d'aujourd'hui, des dizaines d'auxiliaires se hâteront de mettre ces rapports à jour afin que des résultats, aussi complets que possible puissent être communiqués à la population dès ce soir.

Ces résultats seront d'abord rendus publics au cours d'une conférence de presse au secrétariat permanent de la Fédération, puis au cours d'une émission spéciale qui sera télévisée de 10 h. 30 à 10 h. 45, au canal 10, alors que le président général de la campagne, M. Hervé Belzile, c.a., annoncera les résultats obtenus dans chacune des trois grandes sections de la campagne annuelle de la Fédération.

OPTOMETRISTES
Examen de la vue — Verres de contact
L. A. Betournay, O.D.
S. R. Crone, O.D.
Simpson MONTREAL
VI. 2-3241, local 676 — Au septième

ENVOY '64
(EPIC)
$11.11 par semaine
AUCUN COMPTANT si vous avez un échange
$250 COMPTANT
INCLUANT
Licence 64 — Assurance automobile — Vie — Maladie — Garantie 24 mois — Chaufferette et dégivreur — Pneus à neige et antigel — Antirouille ainsi que lubrification gratuite à vie
LIVRAISON EN 15 MINUTES
CHEVROLET — CHEVELLE — CHEVY II — CORVAIR — OLDSMOBILE
PARK AVENUE CHEVROLET LTEE
5000 est, rue JEAN-TALON — 725-9811

POURQUOI il est important DE CHOISIR l'endroit où acheter un APPAREIL AUDITIF
Expérience : Nous sommes au service des Montréalais depuis 27 années... le total des années d'expérience en ajustement d'appareils auditifs de nos conseillers s'élève à plus de 30.
Vérification adéquate : C'est le seul bureau de Montréal en mesure d'accomplir une évaluation audiométrique complète de prothèse auditive par la parole et à l'aide de tests scientifiques sur la personne.
Appareils de la meilleure qualité : Nous vendons les appareils MAICO — la marque la plus respectée — MAICO fabrique 95% des audiomètres en usage par les médecins, hôpitaux, l'industrie et les gouvernements en Amérique du Nord... DEMANDEZ A VOTRE MEDECIN... il connaît les appareils MAICO.
Service : Un rayon complet de service d'appareils auditifs — le meilleur du Canada — exécute la plupart des réparations pendant que vous attendez.
Nous nous spécialisons en appareils auditifs, c'est là notre seule occupation !
Maico SERVICES AUDITIFS
1529 ouest, rue Sherbrooke, Montréal
WE. 5-5293
Succursale : 1010 est, rue Ste-Catherine, porte 308 — VI. 9-6440

FOURNITURES DE BUREAU DE "A à Z"
Nous vendons de TOUT pour le bureau jusqu'à la plus petite agrafe.
Pour économiser sur tout ce dont vous avez besoin, Téléphonez-nous ou venez nous voir.
ouvre 4 LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.
750, Beaubien CR. 4-6487
8559, St-Laurent DU. 1-6261
800 E., Mt-Royal LA. 4-3081
851 Décarie, St-Laurent RI. 8-7961

Jour-Nuit
LIVRAISON PROMPTE, sans frais additionnels, par un personnel courtois à votre service 24 heures par jour
VI. 5-7251
PHARMACIE MONTREAL DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde



Pâques s'en vient!
Songez dès maintenant à confier le nettoyage de vos vêtements à nos spécialistes. Ils vous reviendront frais et propres comme neufs.
COMPOSEZ LA. 1 2161
LES NETTOYEURS DEPUIS 1907 Jolicoeur
100 CAMIONS "bleu et blanc" pour mieux vous servir
SUCCURSALE AU CENTRE D'ACHATS ROCKLAND

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

demeurant au 82 de la rue Ste-Thérèse, à Granby.

Le jeune adolescent portait, au moment de sa disparition, un coupe-vent rouge et un pantalon bleu. Il a les yeux bruns et les cheveux châtains.

La police municipale de Granby a participé à des recherches depuis samedi soir, mais leur travail a été sans résultat. Les personnes pouvant donner de plus amples détails sur cet adolescent sont priées de le faire en communiquant avec le Service de la Police de Granby téléphone 372-3333.

On joue du couteau

Si ça continue, le XIXe siècle deviendra un Grand Siècle. L'époque des duels semble revenue si l'on jette un coup d'oeil sur les activités policières de la dernière fin de semaine. On se bat peut-être pour l'honneur, mais il manque les épées à pommeau d'argent, les témoins d'honneur et les levers de soleil . . .

Vers 2 h. 45 samedi matin (donc avant le lever du soleil) deux demoiselles ont préféré se battre au couteau plutôt que de se crêper le chignon comme tout le monde. A deux pas de la Place des Arts (évidemment), et plus précisément à l'angle des rues Clark et Ste-Catherine, les "belles" se sont fait face. On ne sait trop pourquoi. Mais chose certaine, Lolita Quintal, 18 ans, a été blessée dans l'affrontement. Elle a été transportée à l'hôpital Ste-Jeanne-d'Arc, où elle a reçu 20 points de suture.

Vers 4 h. samedi après-midi, attroupement en face du 1073 boul. St-Laurent. On pouvait quelques minutes plus tard assister au départ pour l'hôpital St-Luc d'un homme qui saignait abondamment. C'était le "vaincu" d'un autre duel à coups de couteau. Une bataille entre concierge et locataire. On ne sait non plus pour quels motifs.

Mais, qu'importe, les bonnes manières se perdent !

A preuve encore l'attentat dont fut victime un chauffeur de taxi, M. Félix Adriano, du 9422 rue Rancourt, à Ahuntsic. M. Adriano avait comme clients, vers 8 h. 30 samedi soir, deux jeunes gens qui, une fois rendus à l'angle des rues Benny et Terrebonne, lui demandèrent son argent en le menaçant d'un couteau. Le brave chauffeur saisit l'arme et mit les jeunes en fuite. Il fut profondément coupé à la main droite en arrachant le couteau à ses agresseurs.

"Maison de débauche"

Dirigés par le sergent Jean-Jacques Rochon de l'escouade de la moralité, des policiers ont procédé, vers 8 h. 45 samedi soir, à l'arrestation de Maurice Laviolette, présumé tenancier d'une maison de débauche située au 1274 rue St-Dominique.

Les policiers ont aussi arrêté un autre homme et deux femmes. Laviolette est le frère de Roger Laviolette qui est présentement emprisonné à Paris où il est impliqué dans une importante affaire de trafic de narcotiques. Ce dernier avait donné comme adresse aux policiers parisiens ce logement du 1274 St-Dominique qu'ont visité les agents de la Moralité.

La main dans le sac

Tôt hier matin, les policiers du quartier général de la rue Bonsecours n'ont eu pour ainsi dire qu'à tendre la main pour capturer un cambrioleur qui s'était permis de visiter une épicerie située au 517, rue Bonsecours.

L'intrus identifié comme étant André Masson, 54 ans, du 417 rue Bonsecours, a été surpris les poches de son paletot bourrées de cigarettes et un marteau dans les poches de son veston.

La vitre avant de l'épicerie R. Joyal avait été fracassée et c'est ce qui devait attirer les policiers sur les lieux.

Evidemment, l'endroit était au moins mal choisi.

Cambriolages

Fin de semaine active pour nos cambrioleurs montréalais. Leurs différentes "visites" ont privé des citoyens de valeurs estimées globalement à au moins $8,000.

Dans la nuit de vendredi à samedi, ils ont enfoncé une porte du restaurant Paulo Snack Bar, au 4351 rue Bellechasse, et ils ont fait main basse sur une somme de $150 en argent et pour environ $700 en cigarettes.

Chez M. Paul Simard, au 5898 rue de La Roche, des intrus ont emporté divers articles (appareil de télévision, appareil de radio, bijoux, vêtements, etc.) évalués à plus de $1,000.

Dans l'auto de M. Georges Phillips, du 1209 rue Stephens, à Verdun, des cambrioleurs ont mis la main sur des outils d'une valeur de $1,000.

De samedi à dimanche, les cambrioleurs ont maintenu leurs activités.

Au Centre d'appareils électriques situé au 3975 est rue Ste-Catherine, des cambrioleurs se sont emparés d'appareils de télévision d'une valeur globale de $1,100.

A l'intérieur du restaurant Lesage, au 602 rue Dufresne, des cambrioleurs ont fait main basse sur des cigarettes au montant de $255. Ils ont aussi emporté d'autres marchandises ainsi qu'une somme d'argent indéterminée.

Chez Mme Annie Lafortune, au 3537 rue Papineau, des intrus ont fait main basse sur des fourrures évaluées à $2,000. Ils ont aussi emporté une coutellerie d'environ $300.

Chez M. Serge Vericain, au 313 rue Lévis, les voleurs ont emporté pour environ $1,000 de marchandises et une somme de $115.

Verdict de mort accidentelle

GRANBY, (DNC) — Les membres du jury ont rendu un verdict de mort accidentelle, samedi matin, dans le cas de la jeune Christiane Gagné, 14 ans, de Waterloo, qui avait reçu une balle de calibre .40 - 40 en plein coeur, le 19 janvier dernier, par un de ses petits amis Raymond Stratford, 14 ans, qui s'amusait avec une arme à feu et qui ignorait la présence d'une balle dans cette arme.

Toutefois, les membres du jury ont suggéré au département du Procureur général qu'il y avait lieu d'attribuer une grande responsabilité aux parents du jeune adolescent, à cause de leur négligence en laissant des armes chargées à la portée des enfants.

Accident mortel

CHICOUTIMI (PC) — Un homme a perdu la vie, aujourd'hui, lorsque deux automobiles sont entrées en collision dans le Parc des Laurentides.

La victime a été identifiée comme étant Claude Bouchard de St-Ambroise.

Trois autres personnes, dont l'identité n'est pas encore connue, ont subi des blessures. Elles ont été hospitalisées à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi.

L'accident est survenu à une trentaine de milles au sud ici.

"Radio-Canada a la main haute sur ses employés" — Pearson

OTTAWA. (DNC) — Tout en approuvant la dénonciation que M. Yvon Dupuis faisait la semaine dernière des sympathies séparatistes de la Société Radio-Canada, le premier ministre, M. Pearson, s'est refusé hier à censurer l'organisme.

La société seul a la main haute sur le choix de ses commentateurs, a-t-il déclaré en réponse à M. T. C. Douglas, qui lui demandait si certaines personnes ne seraient pas exclues de Radio-Canada parce qu'un ministre les jugeait extrémistes. Quelques instants plus tôt, tout en admettant que M. Dupuis avait bel et bien condamné l'hospitalité généreuse de Radio-Canada aux extrémistes, le premier ministre avait également signalé que M. Dupuis avait hautement loué les "services inestimables" que la Société rend à la population.

Les fusions dans l'île Jésus ne profiteraient qu'aux spéculateurs

— La Ligue de l'autonomie

(J.-L. A.) — Selon Me Jean-Louis Léger, président de la Ligue de l'autonomie municipale, parce que 80% des terrains de l'île Jésus sont entre les mains de spéculateurs, le problème des fusions relève moins de la compétence de la Commission Sylvestre, nommée pour étudier les problèmes intermunicipaux dans l'île Jésus, que de la Commission Bélanger qui étudie la fiscalité dans la province de Québec.

Au cours d'une assemblée où l'on s'est lancé dans une attaque à fond de train contre le groupe des annexionnistes dirigé par le maire Jean-Noël Lavoie de Chomedey, qui veulent faire disparaître des municipalités dans l'île Jésus, l'avocat de Chomedey a expliqué que le problème de la spéculation touche particulièrement deux endroits dans la région de Montréal, soit la rive sud et l'île Jésus. Les contribuables de ces deux régions, a dit Me Léger, ont à faire face aux administrateurs municipales qui servent les spéculateurs en leur donnant une multitude de services qui assure une plus-value à leurs terrains aux frais des propriétaires, qui payent pour ces services.

Me Léger a affirmé, devant une foule de près de 600 personnes réunies à l'école secondaire Laval-des-Rapides hier après-midi, que c'est là la raison de la campagne en faveur des annexions qui se poursuit à grand renfort de publicité dans l'île Jésus. Selon la thèse qu'il a développée brièvement, dans certaines municipalités où les pouvoirs d'emprunt sont épuisés, les spéculateurs doivent trouver un moyen de contiuer leur jeu et ils ont ainsi décidé de réunir les municipalités afin d'obtenir un plus grand pouvoir d'emprunt.

Il s'est donc attaqué au maire de Chomedey, qui est aussi député libéral de Laval à l'Assemblée législative, Me Jean-Noël Lavoie, instigateur du mouvement annexionniste, déclarant qu'il est au service des spéculateurs, en étant un lui-même. "Plutôt que de déclarer que ceux qui s'opposent aux fusions le font pour défendre de petits intérêts personnels, a dit Me Léger, Jean-Noël Lavoie devrait admettre que lui, en favorisant les fusions, défend non pas de petits, mais de gros intérêts."

Pendant plus de trois heures, une foule sympathique a écouté sept conférenciers expliquer que les fusions ne peuvent servir que les spéculateurs et qu'en formant de grandes municipalités, tel que proposé par le mouvement de regroupement municipal, les contribuables de l'île Jésus, qui pour la majorité ont fui Montréal où ils étaient perdus dans une masse impersonnelle, redeviendraient de simples numéros pour les administrateurs.

Pour un gouvernement métropolitain

Les conférenciers se sont prononcés en faveur d'un régime de gouvernement métropolitain qui peut se charger de régler les problèmes intermunicipaux. Ils croient que la Corporation interrurbaine de l'île Jésus, organisme métropolitain existant déjà, peut jouer ce rôle si on lui donne les pouvoirs nécessaires.

Le secrétaire de la Ligue de l'autonomie, M. Jean-Charles Brouillard, s'est appliqué à réfuter certaines affirmations de Me Lavoie, expliquant qu'elles sont pour la plupart sans fondement. Il a notamment donné des chiffres montrant que la dette de Chomedey est de 20% de l'évaluation, pourcentage maximum, ce qui expliquerait que le maire Lavoie veut annexer d'autres villes "pour payer ses projets exorbitants".

De son côté, un ancien adversaire du maire J.-N. Lavoie, Me Henri Vinet, a dit qu'à Chomedey, lui et les autres propriétaires se sont fait prendre dans une fusion et sont en mesure de dire à la population de l'île Jésus qu'elle n'a aucun avantage à attendre d'une telle réorganisation. "La plupart des citoyens sont contents de leurs villes et les quelques problèmes qui existent peuvent aisément être résolus par la Corporation interrurbaine", a dit M. Vinet.

Les antiannexionistes ne céderont pas

Puis M. Albert Gagnon, de Chomedey, a dit que les annexions étant profitables aux spéculateurs, il n'est pas surprenant que le maire-député soit favorable puisque c'est "un des grands spéculteurs de l'île Jésus". Le maire de Laval-des-Rapides a souligné que les antiannexionistes ne céderont point et combattront pour obtenir un référendum par lequel la population pourra se prononcer.

Et finalement, le président de la Corporation interrurbaine de l'île Jésus, M. Olier Payette, maire de Ste-Rose, a déclaré que la solution idéale pour le moment, c'est de conserver l'autonomie des municipalités pour que chaque administration puisse s'occuper du développement local tandis que les principaux problèmes régionaux, tel le transport en commun, la coordination des services et les grands projets nécessaires peuvent être à la charge de l'organisme métropolitain.

Plusieurs autres maires et conseillers municipaux assistaient aussi à la réunion, manifestant leur appui à la cause de l'autonomie municipale.

Cinq morts dans des accidents de la route

La dernière fin de semaine a été l'une des moins tragiques au Québec, depuis longtemps. On a enregistré cinq morts accidentelles : une vendredi, trois samedi et deux hier. Il s'agit de cinq accidents de la circulation.

Un adolescent a été tué par une camionnette, vendredi soir, à Alma. Samedi, deux conducteurs ont trouvé la mort, l'un à Ste-Rose, l'autre près de Laprairie, lorsque leurs automobiles se sont écrasées sur des arbres. A Charlesbourg, un bambin de 5 ans a été tué par une auto, près de la maison de ses parents et, hier après-midi, une jeune femme a perdu la vie dans une triple collision, à Montréal.

Voici la liste des morts :

Mme Catherine Florian, 21 ans, de Bedford, comté de Missisquoi, tuée hier après-midi dans la collision de trois véhicules survenue à l'angle de la rue Mont-Royal et de l'avenue du Parc.

* * *

Jacques Bourgeois, 22 ans, du 1, boul. Ste-Rose, à Ste-Rose, tué lorsque son automobile s'est écrasée sur un arbre, samedi soir, non loin de cette municipalité.

* * *

M. Michel Royer, 32 ans, de St-Jean, tué lorsque son automobile s'est écrasée sur un arbre, samedi soir, non loin de Laprairie.

* * *

Richard Tremblay, 5 ans, de Charlesbourg, tué par une auto, samedi après-midi, près de la maison de ses parents.

* * *

Richard Harvey, 17 ans, d'Alma, tué par une camionnette, vendredi soir, alors qu'il marchait le long de la route, près de son logis.

Vol à domicile

Un individu s'est présenté ce matin au domicile de Mme Marguerite Viau, au 2155, rue Prud'homme, où il a réussi à s'emparer d'une somme de $450.

Mme Viau a déclaré aux policiers que le malfaiteur a forcé la porte de sa résidence, après avoir sonné. Elle fut ensuite ligotée et le voleur put tout à son aise fouiller la maison de fond en comble.

Vol avec violence

La police enquête sur un vol avec violence perpétré sur la personne d'un sacristain, M. Renato Virtocchi.

Ce dernier, à l'emploi du presbytère Notre-Dame-de-la-Défense, au 6800, rue Henri-Julien, a été assailli par trois individus non armés qui lui ont lancé du poivre à la figure. Ils se sont emparés d'une somme de $983, fruit des quêtes de la fin de semaine.

Vol à main armée

La police de Montréal est à la recherche d'un noir d'une quarantaine d'années, à la suite d'un vol à main armée commis ce matin à la succursale de la Banque Impériale de Commerce, au 4948, chemin de la Reine-Marie.

Le malfaiteur s'est emparé d'une somme de $3,500 pour ensuite prendre la fuite à pied.

Maison rasée par les flammes, à Howick

Un incendie a complètement rasé, hier après-midi, à Howick, non loin de Beauharnois, la maison de M. Edgar Rose située sur la route rurale no 2.

On estime les dégâts à $51,000. Personne, fort heureusement, n'a été blessé dans le sinistre.

DELEGUE

SUITE DE LA PAGE 3

lui faire les suggestions utiles à l'établissement de méthodes comptables efficaces;

- de conseiller la commission dans la préparation de ses estimations budgétaires annuelles et sur les mesures à prendre pour que ses dépenses soient conformes aux prévisions;
- d'aviser la commission sur les moyens d'appliquer, dans le plus bref délai possible, les recommandations de la commission d'enquête Morcel et d'informer le ministre de la Jeunesse sur les progrès de cette application;
- de fournir à M. Gérin-Lajoie, en temps opportun, les renseignements nécessaires aux décisions que ce dernier doit prendre en vertu des dispositions de certaines lois (l'article 356 de la Loi de l'Instruction publique et l'article 15 de la Loi pour assurer le progrès de l'éducation) relativement à l'approbation des budgets et aux dépenses non prévues au budget approuvé.

Cette nomination évitera que la Commission scolaire de Jacques-Cartier soit placée en tutelle après avoir éprouvé des difficultés financières.

Fêtes en Norvège

Des événements spéciaux et des manifestations marqueront le 150e anniversaire de la constitution norvégienne au mois de mai prochain.

ANNONCE

SI VOUS PRENEZ PRESENTEMENT UN LAXATIF UNE, DEUX ou TROIS FOIS PAR SEMAINE

...VOUS DEVEZ ACHETER NR AUJOURD'HUI MEME!

Le comprimé laxatif à L'ACTION PLUS DOUCE

Prenez NR à l'action douce . . . le Remède de la Nature! Ne déprime pas et n'est suivi d'aucun malaise. NR est un laxatif tout végétal. Depuis plus de 70 ans, NR apporte, en l'espace d'une nuit, un soulagement agréable et efficace à ceux qui l'emploient.

NR au coucher... effet au lever! Contribue à une meilleure santé . . . et une meilleure apparence!

REGULAR • CHOCOLATE COATED • JUNIORS

la source idéale

D'ARGENT

dès qu'il vous en faut

Une affaire d'or vous attend chez Beneficial pendant la Célébration de son Cinquantenaire! Venez nous voir ou téléphonez-nous pour obtenir tout de suite l'argent qu'il vous faut immédiatement . . . pour liquider vos comptes impayés ou pour toute autre bonne raison. Les gens de Beneficial aiment dire "Oui"!

BENEFICIAL

FINANCE CO. OF CANADA

Prêts jusqu'à $1000 ou plus

Votre prêt peut être garanti par une assurance vie

25 bureaux bien situés — adressez-vous au plus proche?

MONTREAL (10 Bureaux)
- Chambre 1, Deuxième étage, 1850 Rue Ontario Est (angle Cartier) ..... LA 6-5921
- Chambre 118, Edifice York, 1500 Rue Ste Catherine, Ouest a l'angle de la rue Guy ..... WE 2-4131
- Premier étage, Edifice Drummond, 1117 Ste Catherine O ..... VI 4-8861
- Deuxième étage, 3877 Rue Ontario Est, Coin Bourbonnière 525-2563
- 2ième étage, 1297 rue St. Denis (angle Ste Catherine Est) ..... UN 6-7415
- 370 rue Jean Talon Est (angle St. Denis) 274-8291
- Deuxième étage, 6787 Rue St. Hubert 274-8251
- 3102 rue Masson (coin 3ième Avenue Rosemont) ..... RA 2-4645
- 1587 Rue Mt. Royal, Est ..... LA 6-4948
- 10670 Boulevard Pie IX (Face au Centre D'Achat Forest) 321-1501

DRUMMONDVILLE—100 Rue Marchand (coin de rue Hériot) ..... GR 8-1356
GRANBY—146 Rue Principale, Deuxième étage ..... FR 2-3376
JOLIETTE—518 Rue Manseau, 2ième étage ..... PL 3-7448
*LACHINE—1250 rue Notre Dame (au dessus du Marché Dionne) ..... ME 7-2584
LONGUEUIL—39-A Rue St. Charles, Ouest, 2ième étage ..... OR 7-2828
SOREL—34 Rue Du Roi, Deuxième étage ..... RI 3-7901
ST. HYACINTHE—1626 Rue Des Cascades ..... PR 4-6411
ST. JEAN—192 Rue Richelieu (au dessus de Woolworth's) ..... FI 7-2338
ST. JEROME—Deuxième étage, 25 Rue Legault ..... GE 2-4375
ST. LAURENT—2ième étage, 997 Blvd., Decarie, En Face Du Centre d'Achats Norgate ..... RI 7-7571
SHERBROOKE—Edifice Continental, Angle Des Rues King et Wellington ..... LO 2-7631
VALLEYFIELD—185-A Rue Victoria, Deuxième étage 373-5450
VERDUN—2ième étage, 3993 Wellington ..... PO 7-5358
VICTORIAVILLE—2ième étage, 43 Rue Notre Dame Est 752-4558
VILLE EMARD—2386 Rue Jolicoeur, au-dessus du Magasin de Meubles Brouillette ..... PO 7-5246

Ouvert le soir rendez-vous — téléphonez pour heures du soir

NOUVEL EDIFICE A BUREAUX

Voies immédiates avec le boulevard Métropolitain. A l'épreuve du feu. Air conditionné. Divisions selon les besoins des clients. Stationnement inclus. $3.50 le pied carré.

Inf. DU. 1-2854, RA. 1-5011

EXAMEN DE LA VUE

BRUNO QUESNEL O.D. | HARMEL AUBRY O.D.

OPTOMETRISTES

Bureau | Chez

Peoples Credit JEWELLERS LTD.

1015 ouest, Ste-Catherine VI. 9-7071 | 6529 St. Hubert 273-1557

ACCIRANCE®

La façon moderne de s'assurer en cas d'accident

Nouveau plan de protection pour voyageurs et enfants, l'ACCIRANCE a été spécialement étudiée et mise au point pour satisfaire pleinement les exigences nouvelles de la famille canadienne moderne.

ALLEZ À VOTRE CAISSE POPULAIRE

SEUL ENDROIT OÙ L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS VOUS OFFRE "ACCIRANCE"

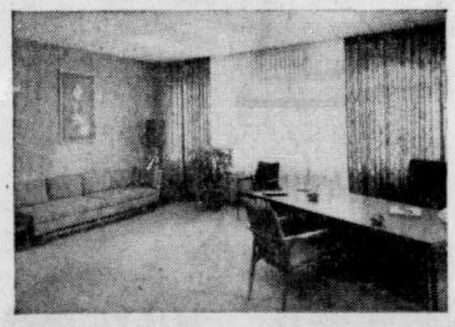
ACCIRANCE

PLACE CRÉMAZIE, emplacement stratégique et loyer





minime par pied carré—comparez les caractéristiques





de commodité avec toute autre adresse montréalaise!

Si la comparaison constitue un critère de valeur, PLACE CRÉMAZIE incite à la comparaison avec les édifices les plus imposants.

Ce complexe dynamique offre toutes les caractéristiques et les avantages essentiels à une adresse d'affaires ultra-moderne . . . moyennant un loyer par pied carré beaucoup plus favorable!

Si vous songez à changer votre adresse—ou à renouveler votre bail actuel—il serait sage d'étudier sérieusement les avantages que vous offre PLACE CRÉMAZIE.



PLACE CRÉMAZIE

ANGLE BOULEVARDS ST-LAURENT ET MÉTROPOLITAIN

Téléphone: 389-1373

Un projet de THREE STAR CONSTRUCTION LTÉE

UNE ADRESSE PRESTIGIEUSE AU CENTRE STRATÉGIQUE DE MONTRÉAL

AIR FRANCE

PARIS

SEULEMENT $346.90 ALLER ET RETOUR

PLUS BAS QUE JAMAIS . . .
NOUVEAU TARIF ÉCONOMIQUE de 21 JOURS
DÉPART de MONTRÉAL par AIR FRANCE

- le plus grand nombre de vols sans escale vers Paris que toute autre compagnie! Quotidien sauf lundi
- À Paris, correspondances en Caravelle, vers toutes les villes d'Europe
- repas gastronomiques, service impeccable
- $35.00 comptant . . . le solde en 24 mois

Personne ne connaît l'Europe mieux qu'Air France . . . et personne ne connaît Air France mieux que votre agent de voyages. Consultez-le ou adressez-vous à Air France, 1020 O. rue Ste-Catherine, tél 861-9001.

AIR FRANCE

LE PLUS GRAND RESEAU DU MONDE



RENSEIGNEMENTS ET SERVICES DE VOYAGES A TITRE GRACIEUX

Ouvert le soir BUREAU TRAVELAIDE LTÉE. Téléphonez UN.1-7272 pour rendez-vous

MEZZANINE, EDIFICE DOMINION SQUARE, 1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTREAL 2

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3 h.
18675	Abitibi	13¼	12¾	12⅞
—	Abitibi Pr	24¾	24¾	—
390	Algoma	56¾	56¾	56¾
6125	Alumin	31¼	30⅞	30⅝
220	Alum 4¼	42⅝	42¼	42⅜
—	Alum 1 Pr	22	22	—
40	Alum 2 Pr	47¾	47⅞	47⅜
—	Ang Cdn	51½	51½	—
25	Angl T 4½	45½	45¼	45¼
—	Ang T 265	52¼	52¼	—
—	Ang T	53½	53½	—
200	Argus	13½	13½	13½
700	Arg C Pr	10½	10½	10½
2100	Asbestos	19¾	19½	19¾
—	Atl Sug	18¼	18¼	—
—	BailS 5¾	25⅜	25⅜	—
155	Bq CN	79	79	79
400	Bq Imp	61	61	61
415	Bq Mont	62	61⅞	61⅞
205	Bq N-E	67⅜	67¼	67¼
125	Bq PC	54	54	54
750	Bq Roy	72¾	72½	72½
50	Bq Tor-D	60⅝	60⅝	60⅝
125	Bath Pow	17¾	17¼	17¼
—	Bath Pow	53½	53½	—
—	Bath Pr	20¾	20⅝	—
3830	Bell Phone	51¼	51	51
50330	Bell dri	110	109	110
—	Bow S pr	51⅜	51⅜	—
—	Bow S½ pr	54	54	—
—	Bow Paper	6¼	6¼	—
580	Brazil	205	205	205
1370	RA Oil	30	29⅞	29⅞
325	BC Forest	25¼	25¼	25¼
—	BC Power	42	42	—
—	BC Phone	56	56	—
—	BC Ph 4¾	89¼	89¼	—
—	BC Ph 6	110	110	—
—	BC Phone	104½	104½	—
200	Brockvl pr	7¼	7¼	7¼
—	Brown	14¾	14¾	—
—	Bruck A	25½	25½	—
100	Bruck B	11	11	11
—	Build Prod	26	26	—
925	Cal Pow	21¾	21¾	21¾
135	Can Cem	41½	41½	41½
1025	Can Cem p	27½	27½	27½
25	CD Sug	23½	23½	23½
600	CI Fndry	29⅜	29⅜	29¾
—	CI Fndry4¼	90	90	—
200	Can Malt	20½	20¾	20⅝
35	C S L Pr	58½	58½	58½
—	C S L Pr	13¼	13¼	—
—	C Aviat	8⅞	8⅞	—
3665	C Brew	9¾	9¾	9⅝
150	C Brew A	49½	49½	49½
—	C Brew B	32¾	32¾	—
200	CBr Alum	10	10	10
1100	C Chem w	675	670	670
700	C Fdntn	405	405	405
150	C Fntn A P	17	17	17
—	C I L	19⅜	19⅛	—
—	C I L Pr	81¾	81¾	—
50	CI Pow	17½	17½	17½
100	CI Pow Pr	47¾	47¾	47¾
125	C Marconi	405	405	405
—	Cdn P&P	13	12⅞	—
1920	CPR	37⅛	37½	37⅛
—	C Pet pr	12¼	12	—
—	C Refract	16¾	16½	—
100	C Vickers	19½	17½	17½
—	Cap Wire	7⅛	7⅛	—
1000	C Del Rio	765	765	765
923	Chemcell	14⅜	14¼	14⅜
—	Chem L.75p	36⅜	36½	—
—	Chrysler	52	52	—
—	Coghlin	6½	6½	—
200	Con Cell	12	12	12
2020	Cons MS	32⅜	32½	32⅜
720	Cons Paper	40¼	40	40¼
—	Cons Text	11	11	—
1000	Consu Glass	10⅜	10⅜	10⅜
—	Corby A	20¼	20¼	—
—	Corby B	19¼	19¼	—
100	Corn Crdt	6	6	6
—	Créd Foncl	79	78½	—
—	Cr Cork	80	80	—
100	Cr Zell A	27⅜	27¾	27⅜
50	Crush Int n	8⅜	8¾	8¾
2700	Denison	14½	14¼	14½
450	Dist Seag	53¼	53	53
100	D Bridge	18¾	18¼	18⅜
—	D Coal	13	13	—
—	D Corset	14½	14½	—
58	Do Fasco	74½	74½	74½
225	D Glass	17¼	17¼	17¼
—	D Glass P	19½	19½	—
—	D Lime	5¼	5¼	—
125	Dosco	14⅜	14⅜	14⅜
500	D Stores	17½	17½	17½
2625	D Tar	19¼	19¼	19¼
—	D Tar P	21¾	21¾	—
200	D Textl	24⅜	24¼	24⅜
—	Donohue	27½	27½	—
70	Du Pont	45	44⅜	44⅝
—	Du Pont P	62¾	62¾	—
470	Dupuis A	13¾	13¾	13¾
—	EC Trust	27½	27½	—
—	E Knot	14	14	—
—	Enamel A	7⅞	7⅞	—
320	Falcon	65¼	65	65
100	Fam Play	18¾	18¾	18¾
50	Fleetwood	20½	20	20
250	Fraser	28½	28	28¼
—	Fr Peter P	350	350	—
100	Frosst "A"	17¾	17¾	17
—	Gen Dynam	33	33	—
—	GMC	89½	89½	—
100	Gr Brei	19¾	14	14
75	Gr Brei P	46	46	46
—	Gl Paper	22¼	22¼	—
—	Hdy Ady	9½	9½	—
—	Hdy Ady w	50	50	—
—	Hardee	90	90	—
525	Hawk Sidd	6¼	6	6¼
50	Hollinger	28⅝	28½	29⅛
—	Holt Ren	24½	24½	—
2035	Home O A	13⅝	13¼	13¼
400	Home O B	15⅜	15⅜	15¼
600	Horne Pf	310	310	310
40	H Smith Pr	44	44	44
755	Hud Bay M	66¾	65½	66¾
—	Hud Bay	15	15	—
100	Husk O	6¾	6¾	6¾
1050	Imp Oil	46¼	45⅞	46¼
400	Imp Tob	12⅝	12½	12½
—	I Tob Pr	6¼	6¼	—
540	Ind Accep	23½	23¼	23½
—	I Ac 4.50Pr	96	96	—
—	Inglis	375	375	—
—	Inland C P	16¾	16½	—
—	Inland Gas	7¼	7¼	—
—	Inland G Pr	19¾	19¾	—
—	I Bronze P	28¾	28¼	—
2515	Int Nickel	81	80	81¾
3	Int Pap	35	35	35
423	Int Util	24½	24¼	24½
—	Int Util P	46½	46½	—
25	Intrprov PL	82¼	82¼	82¼
—	Iro Gl Pr	9¼	9¼	—
—	Jamaica PS	10½	10½	—
505	Labatt	19¼	19¼	19¼
—	Laur F	14½	14½	—
—	LaurF 1.40	23⅜	23⅜	—
—	LaurF 2.00	38	38	—
75	Lewis	7¼	7¼	7¼
300	Loblaw A	7¼	7¼	7¼
150	Loblaw B	7⅜	7⅜	7⅜
125	Loeb M	27½	27	27½
25	MacLaren A	22	22	22
—	MacLaren B	25	25	—
1065	MacMill-Pw	27¼	27	27⅛
550	Marti Elec	21	20¾	21
—	Mail CCP	20	19½	—
—	Mail Cpr	95	95	—
1796	Marit dr	36	35	35
90	Maril Tel	19¼	19¼	19¼
2695	Mass F	19¾	19¾	19¾
—	Mass F 5½	110	110	—
—	Met Stores	8¾	8½	—
—	Met Stra p	22	22	—
760	Miron 6%	12¼	12¼	12¼
—	iMtch A	7⅜	7⅜	—
480	Molson A	28½	28	28
450	Molson B	29¼	29	29
100	Mtl Loco	13	13	13
—	Mtl Trust	99½	99½	—
275	Moore Cp	53	52¾	52¾
—	Morse A	12	12	—
—	Morse B	7	7	—
—	Nat Contain	5¾	5¾	—
—	Nat Trust	27½	27½	—
400	NFL Lizh	11	11	11
1035	Noranda	45	44¼	44½
280	N S Light	26¼	26½	26¼
100	Ogilvie	15¾	15¾	15¾
—	Ogilvie Pr	25¾	25¾	—
—	Ont Stl	27¾	27¾	—
1100	Pac Pete	11¼	11¼	11¼
1300	Pap Hers	25¼	25	25¼
125	Penmans	29¼	29½	29½
—	Placer	20¾	20¾	—
1050	Pow Cpr	10¾	10¾	10¾
435	Price Br	41¼	41	41¼
10	Price Pr	88¾	88¾	88¾
100	QN Gas	7	7	7
—	QNG Pr	97	97	—
125	Q Phone	47½	47½	47½
—	Q PH 58	21¾	21¾	—
—	Q PH 61	21¼	21¼	—
—	Reed Paper	8¾	8¾	—
—	Reitman's	12	12	—
—	Reitman's 'A'	9	9	—
200	Rio Algom	12¾	12½	12¾
625	Rockwell	44¾	44¾	44¾
—	Rolland "A"	9¾	9¾	—
—	Rolland "B"	9¾	9¾	—
100	St-L Cem 'A'	18	18	18
225	Rothmans	11¾	11¾	11¾
—	Rolland Pr	91¾	91¾	—
—	St-L Corp	21¾	21¾	—
—	St-L Cpr 'A'	101¼	101¼	—
430	Salada F	10⅜	10⅜	10⅜
—	Scott LaS	8	8	—
125	Shell Can	16¾	16	16
—	Shell I Pr	26¼	26¼	—
125	SherW	32	32	32
—	SherW Pr	130¼	130¼	—
430	Shop Save	12⅞	12½	12⅝
—	Sicard	8¾	8½	—
—	Sicard 6%	20½	20½	—
285	Simpsons	40¼	40	40
10	Southam	27¼	27¼	27¼
—	Soc GF	9	9	—
—	SS Steel	12	12	—
3443	Steel Can	22¼	22⅛	22⅜
300	Steinbg A	26¼	26¼	26¼
—	Steinbg Pr	103	103	—
—	Texaco Can	53½	53½	—
225	T Fin A	11¾	11¾	11¾
45	Tr-C Corp	10¼	10¼	10¼
1255	Tr-C pr	35	34¾	35
300	Tr Mt PL	16⅜	16⅜	16⅜
2000	Triad Oil	230	230	2 30
100	Turnbull	11¾	11¾	11¼
100	Vendomati	340	340	340
—	Visa	13	13	—
1125	Walk GW	31½	31½	31½
1115	W Coast Tr	16¼	16¼	16⅜
—	W Pac Pd	17¼	17¼	—
250	Weston A	15¾	15¾	15¾
—	Wstn A w	800	800	—

Bourse canadienne

—	Ajax	9½	9½	—
—	Alpha A	175	175	—
—	Alscope	50	50	—
2000	Alsof	13½	13	13½
1000	Allied Tel	115	115	115
—	Altg Beau B	5	5	—
1000	Ameranium	8	8	8
1200	A A Molyb	188	185	185
1000	Anthonian	6½	6½	6½
1000	Arno	5	5	5
—	Bas Tel	140	140	—
2000	Augustus	29	28	29
1000	Baker Talc	9	9	9
—	Band Ore	10	10	—
—	Barvallee	4	4	—
21000	Bateman	9½	9	9½
—	Beau P	13	13	—
—	Beld-Cort	17¼	17¼	—
1600	Bethlehem	670	670	670
10600	Black Hnk	118	112	115
4600	Black River	16½	16½	16½
200	Blue Bon	315	315	315
200	Blue B w	340	340	340
3500	Bluewater	34	26	30
2000	Bornite	8½	8½	8½
6600	Bruneau	25	24	24
3000	Burnt Hill	36	36	36
1500	Calumet	3½	3½	3½
5000	Camflo	199	199	199
—	Camp Chib	515	495	—
1400	C-C'lieries	12½	12	12
—	C Dredge	195	195	—
—	Cl In Tr	27½	27½	—
—	C Interurb	330	330	—
400	C Sec Und	105	100	100
1600	Carbec	7	7	7
—	Cartier-Que	7	7	—
—	Casavant	485	485	—
—	Cassiar	$ 10¼	10¼	—
10000	Cent Man	12	11	12
1000	Chemalloy	67	61	64
1000	Cessland	125	120	120
9000	Chb Cop	10	10	10
3000	Chipman	5¼	5	5
3500	Cleveland	3½	3½	3½
—	Com O&G	35	35	—
300	Commodor	440	440	440
—	Commod w	140	140	—
2000	Cominga	4	4	4
9200	C Canora	70	70	70
3000	C D S A	165	160	165
—	C Mogad	25	25	—
—	C New P	11	11	—
—	CQ Yell	6½	6½	—
5000	Copstream	15½	15	15½
—	Couv A	$ 16¾	16½	—
650	C MG A	$ 13¾	13¾	13¾
—	Cr-St-L A	$ 12¼	12¼	—
2000	Crusade	6	6	6
2400	Delta E 1	250	250	250
—	Denaul A	$ 21	21	—
500	Dom Ex	12½	12½	12½
3000	Dom Lea	13	14	14
—	D Oilclot	$ 30¼	30¼	—
—	Drum W	$ 10⅜	10⅜	—
1300	Dumagami	105	100	100
11000	Dumont	26	24	24
—	East Sull	270	270	—
2500	East Vent	59	57	59
—	Electrolie	$ 10¼	10¼	—
—	Emp Oil	3½	3½	—
3000	Equity Ex	15	14	14½
2000	Fab Met	15	15	15
—	Fabi	$ 7	7	—
22000	Fano	8½	7	7½
—	Fiscal Pr	$ 19	19	—
600	Flint Rock	25	25	25
5000	Fontana	4	4	4
—	FT Reliance	19	19	—
4000	Fox Lake	19	18	18
600	Frigistors	75	75	75
11000	Fundy	6	5½	6
—	Futurity	13	13	—
6100	Futurity rts	100½	100¼	100½
650	G Autotron	375	375	375
—	Glen Lake	100	100	—
—	Gold Aze	12	11	—
500	Grissol	155	155	155
3000	Gui-Por Ur	11	11	11
11500	Ghislau	34	29	29
—	Hastings	125	125	—
300	Inland Ch	350	345	350
—	Inspirat w	160	160	—
—	Int Atlas	115	110	—
3000	Intp Dredg	14½	14	14
—	Inv FD 6 $	52¾	52¾	—
—	Jockey	335	335	—
32000	Jubilee	335	295	296
8000	K Desmond	60	59	59
—	Kenting A $	5¼	5¼	—
200	Kiena	435	420	433
3300	Kodiac Pet	160	155	160
—	Kontiki	6	6	—
200	Key Anaco	15	15	15
—	Lab Assepo	8¾	8¾	—
200	Labrado $	38	38	38
—	Laduboro	80	80	—
—	Lambt A $	18	18	—
—	Lamonta A	10	10	—
—	Lanaiste	4½	4½	—
—	Lithium	5½	5	—
—	Malartic HY	35	35	—
18000	Massval	28	26	27
10000	McAdam	63	61	63
11000	McKinney	16½	15	15
—	Melchpr $	7½	7½	—
—	Melche p $	5¼	5¼	—
—	Mere Chip	13	10	—
—	Merrill	79	78	—
500	Mid-Chib	30½	30½	30½
1100	Midespa	204	200	201
19000	Mistango	17½	16	17
2000	Molyb	31	30	30
1000	Monpre	9½	9½	9½
5000	MtPeast	115	114	115
700	MR Dairies $	6	6	6
—	Mt W Iron	62	62	62
—	NAut Vend	180	165	—
—	Native Min	14	13	—
—	N Formoque	4	4	—
4000	N Imperial	68	68	68
1500	Newrich	36	36	36
1000	NW Amulet	6½	6½	6½
—	Nocana	8	6½	—
—	Norae Fin $	12	12	—
2000	NA Rare M	22	20	22
157300	NorthEx	216	173	208
3000	NW Canalsk	17	16	16½
—	Novamines	24	23	—
15000	Opem Ex	16	15	16
3000	Opemisk	9 00	9 00	9 00
—	PA Inv	3 85	3 85	—
—	Pat Silver	11	10	—
4000	Paudash	9	9	9
1550	Peace Riv	400	395	400
—	Pembec	6	5½	—
—	Penn Silver	163	163	—
34	Phoenix O	34	34	34
7500	Pitt Gold	5	5	5
500	Porcupine	7	7	7
—	PreC 1 p	$ 49¾	49¼	—
80	PowC 2 p	$ 12	12	12
—	Provo G	180	180	—
12000	Q Chib	21½	21	21
—	Q Cobalt	220	190	—
7050	Q Ind M	39	47	48
3000	Q Smelt	11	10½	11
—	Red Crest	4½	3½	—
—	Ruby Foo	220	220	—
100	Ruby F W	16	16	16
230	St L Colm	225	200	210
—	St L D Ltd	80	80	—
—	Silv Reg	20	20	—
1000	Silv Sum	20	20	20
—	Silv T	11	10	—
310	Sobey's	15½	15½	15½
—	Soca	70	70	—
1000	S Dufault	10½	10½	10½
1400	Spartan Air	40	40	40
—	Spartan w	5	5	—
7000	Stan Ex	100	97	100
—	Std Gold	7	6½	—
—	Sullivan	169	169	—
—	Superp	410	410	—
200	Suptest Ord	$ 19	19	19
—	Surveyor	85	80	—
8000	Tache	11	10	10½
1000	Talisman	79	79	79
500	Tazin	9½	9½	9½
2000	Tib Expl	5½	5½	5½
—	Titan	4	4	—
—	TrC Freeze	230	230	—
61000	Trstene	114	98	107
500	Tor L Inv	230	230	230
—	Corp 'B'	32	32	—
7500	Un Obalski	58	56	57
—	S U Twn El	13¾	13¾	13¾
—	V Der Ht	80	80	—
3500	Vanguard	6	5½	6
—	Virginia	3½	3½	—
1300	Western	560	560	560
—	Weedon	45	45	—
10500	Westburne	105	105	105
—	West Helm	24	24	—
3000	White Star	18	18	18
—	Westville	4	4	—
—	York Spc	6¼	5¾	—

LA COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE DE QUEBEC

CONVOCATION

L'assemblée générale annuelle des membres de la Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie de Québec aura lieu au siège social de la Compagnie, 530 ouest, rue Sherbrooke, à Montréal, Canada, le mercredi, vingt-deuxième jour d'avril 1964, à onze heures de l'avant-midi. Le but de cette assemblée est de recevoir le rapport annuel de la Compagnie pour la période se terminant le 31 décembre 1963, élire trois directeurs, nommer un ou plusieurs vérificateurs dont le terme d'office durera jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle, et transiger toute affaire qui pourrait être convenablement soumise à l'assemblée. Par ordre du Conseil des directeurs.

H. W. BROWN
Secrétaire

Datée à Montréal,
le 13 mars 1964.

AUX DETAILLANTS

ANNONÇANT

LA PLACE REPENTIGNY

UN CENTRE D'ACHATS A PROMENADE ENTIEREMENT COUVERTE DANS LEQUEL VIENDRONT S'ETABLIR UN SUPERMARCHE STEINBERG D'UNE SUPERFICIE DE 25,000 PI. CA. ET 20 AUTRES MAGASINS.

DISPONIBLE A L'ETE 1965

DES PROMENADES CHAUFFEES ET CLIMATISEES FERONT DE CE CENTRE UN ENDROIT IDEAL POUR UN MAGASINAGE AGREABLE A L'ABRI DES INTEMPERIES, L'ANNEE DURANT.

DES LOCAUX DE CHOIX SONT A LA DISPOSITION DES MARCHANDS DYNAMIQUES CHERCHANT A ETENDRE LEURS ACTIVITES DANS UNE REGION A L'AVENIR ASSURE DE SUCCES.

STATIONNEMENT POUR 500 VOITURES

POUR RENSEIGNEMENTS ET DETAILS, ECRIRE OU TELEPHONER A:

IVANHOE CORP.
7101 CHEMIN COTE ST-LUC, SUITE 210
MONTREAL 29, P.Q.
TEL.: 489-4956

Fermeté des cuprifères

MONTREAL — A l'approche de la fermeture, les services publics menaient au milieu d'un marché légèrement en hausse à Montréal.

De même qu'à Toronto, les cuprifères affichaient de la fermeté.

Les industrielles étaient généralement inchangées tandis que les papeteries étaient un peu plus fortes.

Les titres bancaires étaient plus faibles.

Du côté gagnant, Molson "A" s'éleva de ½, Dupuis Frères de ¼ et Trans-Canada de ⅛. Interprovincial Pipe Line était en hausse de ⅜, CPR et Trans Mountain Pipe de ¼ chacun.

Du côté perdant, Fleetwood recula de ½ et CIL de ¼. Noranda recula d'une fraction.

* * *

TORONTO. — Les cuprifères étaient forts au milieu d'une activité assez intense à Toronto.

Hudson Bay s'éleva de 1 à 66½ et Nickel de ⅜ à 80⅞. Parmi les titres cadets, Bethlehem Copper gagne 5 cents à 6.65, Campbell Chib. 15 cents à 5.10 et Brunswick Mining & Smelting 15 cents à 8.00.

Le secteur industriel était en hausse, les pipelines principalement.

Le secteur bancaire était faible tandis que les papeteries fléchissaient un peu.

Dans le secteur des spéculatives, Calvert venait en tête avec un virement de 683,400 actions et gagna 26 cents à 72 cents.

Les pétroles de l'ouest marquaient des gains tandis que les aurifères étaient en baisse; Dome Mines recula de ¾.

NE WYORK — Wall St. était modérément actif et la tendance des cours était mixte.

La fermeté des titres de tabacs et la faiblesse des ferroviaires étaient particulièrement en vedette.

Cette fermeté dans les titres de tabacs faisait suite aux rapports favorables dans le commerce des ventes de cette denrée.

De leur côté, les ferroviaires menacés d'une grève possible cette semaine, étaient nettement en baisse.



Les valeurs des sidérurgiques et des automobiles étaient mixtes et restreintes.

Les pétrolières étaient irrégulières avec une tendance en hausse. Les métallurgiques et les chimiques présentaient une allure mixte.

Parmi les électroniques, IBM perdit plus de points et Motorola environ 1½ mais High Voltage Engineering gagnait du terrain.

L'indice Dow Jones était en hausse de 88 à 817.10.

Chez les titres canadiens, Granby Mining et Nickel se haussèrent de ½ chacun, Dome Mines ⅜ et CPR ¼. Aluminium et Seagrams reculèrent de ½ et ¼ respectivement.

* * *

LONDRES (Reuter) — Le ton général était ferme à la Bourse de Londres. Les valeurs de tout repos ont baissé car elles n'étaient pas en demande.

Les titres négociés en dollars étaient irréguliers, les valeurs canadiennes Noranda et International Nickel étaient fermes. Consolidated Mining a augmenté; toutefois Algoma, Consolidated Paper et Aluminium étaient ternes.

Les banques, les assurances et les propriétés sont restées calmes.

L'allure était irrégulière parmi les pétroles et les plantations. Les aurifères et les cuprifères ont progressé. Les stannifères étaient calmes.

* * *

PARIS. — Avec un peu d'irrégularité, le marché des valeurs manifeste de bonnes dispositions d'ensemble. Les affaires sont assez animées et les progrès figurent en grand nombre dans les compartiments de valeurs françaises, et aussi aux étrangères.

Les sujets de conversation ne manquent pas aujourd'hui aux boursiers. Il y a tout d'abord la rencontre inattendue des présidents de la république française et de la république algérienne, ce qui fait tout aussitôt songer aux pétroles sahariens. L'interview accordée par le ministre des Finances à un poste périphérique et au cours de laquelle il a évoqué à la fois la nécessité du développement du marché financier et les allégements fiscaux qui pourraient être accordés aux sociétés dans le prochain budget est également pris en considération.

On commente aussi le lancement, aujourd'hui, de l'emprunt d'Etat, la situation à Chypre et la prochaine liquidation qui commencera dès après-demain avec la réponse des primes, sans parler, bien entendu du résultat des élections cantonales et des indications qu'il comporte.

TORONTO

	Ventes	Haut	Bas	2 h.
Abacon	210	60	60	60
Abitibi	1510	$ 13	12⅝	12⅝
Abit p	z30	$ 24¾	24¾	24¾
Acklnd	100	405	405	405
Alta Dist	300	315	310	310
Alta Dis vt	550	300	295	295
Alta Dis w	500	100	100	100
Alta Gas	1785	$ 32½	32	32½
Alta Gas p	10	$108½	108½	108½
Alt Gas B p	10	$106½	106½	106½
Alta Gas w	450	845	845	845
Alta Nat	600	$ 18	18½	18½
Alta Nat	800	$ 18¾	18½	18½
Alg Cen	z16	$ 31	31	31
Alg C w	650	$ 12¼	11⅞	11⅞
Algoma	585	$ 57	56¾	57
Alumin	4556	$ 31½	31	31
Alu 4¼ pr	75	$ 42½	42½	42½
Alu 1pr 4	z55	$ 22	22	22
Alu 2pr4½	85	$ 47¾	47⅜	47¾
Analog	1000	100	100	100
Analog wt	100	16	16	16
Anthes A	275	$ 21	21	21
Arg B pr	35	$ 52¾	52½	52¾
Arg C P pr	1000	$ 10½	10¼	10⅜
Arg 260 pr	z5	$ 52	52	52
Atl Acc	160	$ 15½	15½	15½
Atl Sug	1415	$ 18	18	18
Auto El	200	440	440	440
Bnk Mt	140	$ 62	61¾	61¾
Bank NS	333	$ 68	67¾	67¾
Bath P	150	$ 17¼	17¼	17¼
Bell Phon	4898	$ 52	50⅞	51¼
Bell rts	61199	110	106	109
Bowater p	70	$ 50⅞	50⅜	50⅜
Bay Mills	z100	$ 8	8	8
Bowater	1100	$ 6¼	6¼	6¼
Bramalea	150	$ 6	6	6
Brazil	895	210	205	210
BA Oil	1925	$ 30	29¾	29⅞
BC Forest	230	$ 25¼	25¼	25¼
BC Pow	z4	40	40	40
BC Suzar	75	$ 39¼	39¼	39½
BC Phone	200	$ 55⅝	55⅝	55⅝
BCPh 4¾p	z5	$ 89½	89½	89½
Bruck A	25	$ 25¾	25¾	25¾
Bulnlo	z25	$ 5	5	5
Burns	1000	$ 9	8¾	9
Cabot	696	39	39	39
Cal Pow	350	$ 21⅝	21⅜	21⅜
Can Cem	76	$ 41¾	41½	41¾
Can Cm pr	71	$ 27½	27½	27½
CD Sug	120	$ 23¼	23¼	23¼
CI Fndry	810	$ 29¾	29¾	29¼
CI F 4¼	50	$ 91¼	91¼	91¼
Can Malt	110	$ 20¼	20¼	20¼
C Pck A	60	$ 71½	71½	71½
C Pck B	50	$ 73	73	73
Can Perm	75	$ 75¾	75¾	75¾
C S Gyp	60	$ 58½	58½	58½
Can Wir B	300	$ 15½	15½	15½
C Brew	9135	$ 9¾	9¾	9¾
C Brw pr	25	$ 49¾	49¾	49¾
C B Alm A	100	$ 10	10	10
CB Al Aw	2475	$ 175	170	175
C B Al W	2440	170	145	155
Cdn Can A	100	$12¾	13¼	13¼
C Chem w	3430	680	685	675
C Collries	2340	$ 12¼	12	12
C Colli 63	103	$ 18½	18½	18½

VU DE WASHINGTON

Jack Ruby a été condamné à mort parce qu'il avait "humilié" Dallas

par M. P. DEAN
exclusif à LA PRESSE

Jack Ruby ne semblait pas avoir entendu la décision des jurés. Il venait d'être condamné à mort. La presse, pendant quelques moments, ne réagit pas — la décision était tellement imprévue. Dans les couloirs, les journalistes discutaient le coup. La veille, ils avaient été interrogés par un journal de Dallas et ils avaient presque tous dit que Ruby ne serait pas condamné à mort.

La majorité des journalistes qui suivirent le procès, et un grand nombre d'avocats présents parmi les spectateurs semblaient convaincus que Ruby serait condamné à la prison. Il fut condamné à mort pour des raisons de publicité. Je ne dis pas qu'il n'était pas coupable. Les procureurs de la défense n'établirent pas de façon concluante que Ruby était "légalement fou" — c'est-à-dire qu'il n'était pas conscient, au moment du meurtre, de la distinction entre le bien et le mal; c'est là la définition juridique de la folie.

Par contre, la poursuite ne démontra pas non plus de façon concluante que Ruby ne souffrait pas d'aliénation mentale, au regard de la loi. Quelques minutes avant le meurtre, il envoyait de l'argent par télégramme à l'une de ses danseuses et il paraissait tranquille et gai. Aurait-il été aussi placide, aussi normal, s'il n'avait pas pris la décision de tuer Oswald avant d'aller au bureau de la "Western Union" pour envoyer de l'argent à une danseuse ?

Et s'il n'avait pas pris la décision de tuer Oswald, quelques minutes avant le meurtre, peut-on dire que le meurtre était prémédité et méritait la peine de mort ? Bien entendu, il n'est pas inconcevable que Ruby ait pu rester calme même après avoir pris la décision de tuer.

En tout cas, la chose n'était pas claire. Si on est opposé à la peine de mort, on peut être choqué par la condamnation de Ruby. Et si la folie permet d'échapper à la peine capitale, ne faudrait-il pas prouver sans l'ombre d'un doute que Ruby n'était pas fou ?

Des questions discutées

Ce serait accorder un grand avantage au meurtrier. Mais ne faut-il pas donner au condamné la protection maximum de la loi ?

Toutes ces questions étaient discutées dans les couloirs du palais de justice à Dallas par des étrangers. Les gens du Texas, ou bien se tenaient cois, ou bien disaient qu'il ne fallait pas condamner quelqu'un pour la mort d'un communiste, ou affirmaient, comme l'avait fait l'avocat général pendant le procès, que Ruby avait couvert la ville de Dallas de ridicule. "Il nous a humiliés aux yeux du monde". Humilier Dallas est un crime qui doit être puni de mort.

Ruby peut se rendre en cour d'appel et même jusqu'à la cour suprême. Ses avocats citeront l'ambiance de Dallas comme raison suffisante pour un nouveau procès. Ils pourront aussi rappeler le fait que le juge permit la mise en preuve du rapport d'un psychiatre de la police qui examina Ruby sans avoir obtenu au préalable la permission des avocats de la défense.

Il se peut aussi que l'atmosphère de cirque qui régna dans la salle d'audience pendant le procès soit invoquée comme raison d'accorder à Ruby un nouveau procès.

Il reste également aux avocats de la défense la possibilité d'arguer que d'après la loi du Texas, un homme ne peut être jugé par des jurés qui furent témoins du crime. A Dallas, le juge décréta que voir un crime à la télévision n'équivalait pas à être témoin de ce crime, et que la télévision pouvait être assimilée à une sorte de "preuve par ouï-dire". Les cours d'appel accepteront-elles cette décision du juge de Dallas ?

Si elles la rejettent, où trouvera-t-on douze personnes qui ne virent pas le meurtre à la télévision ?

Il s'écoulera deux ans, peut-être trois, avant que Ruby ait épuisé tous les appels qu'il peut faire. Il va passer trois ans à attendre la mort. Si ses appels étaient rejetés, il pourrait toujours être gracié par le gouverneur du Texas.

Dallas est "satisfaite"

Quel que soit le résultat éventuel, Ruby aura été condamné à mort par douze de ses pairs, non pas tellement parce qu'il tua Oswald, mais parce qu'il humilia Dallas. C'est là l'impression que vous donne la ville. Samedi, elle avait un petit air satisfait. Même ceux qui ne considèrent pas que c'est un crime de tuer un marxiste se réjouissaient du fait que leur ville avait prouvé qu'elle sait administrer la justice.

Dallas est typique des Etats-Unis qui agacent par leur suffisance, leur arrogance. Intelligents, les Américains ont beaucoup appris depuis la seconde grande guerre. Ils sont plus évolués, plus "fins" qu'ils ne l'étaient. Même au Texas. Mais Dallas est une exception comme le sont quelques faubourgs d'autres grandes villes.

Dallas a fondé une nouvelle université à la présidence de laquelle elle a désigné M. Robert Morris, le fonctionnaire du comité de la sécurité intérieure du Sénat qui poussa un ambassadeur canadien au suicide.

M. Morris est membre de la société Birch et l'élite du Texas lui donne la présidence d'une université.

Mais Dallas aussi, apprendra. Déjà les jeunes gens instruits, éduqués, sont gênés par leurs parents nouveaux riches. Déjà, des universitaires osent défendre l'ONU. Quelques gros bonnets de Dallas écrivent des articles dans des périodiques à grand tirage, et accusent leur ville de suffisance et d'hypocrisie. Dallas apprendra. L'affaire Ruby sera l'une de ses leçons.

Après l'arrivée de l'avant-garde canadienne

La tension s'est sensiblement relâchée à Chypre

NICOSIE, (PA, UPI, AFP, Reuter) — La tension à Chypre s'est très sensiblement relâchée aujourd'hui à Chypre après l'arrivée hier soir d'un petit détachement de 27 militaires canadiens portant les bérets bleus de l'ONU, avant-garde des contingents de la force de maintien de paix des Nations unies. Aucun incident grave n'a été signalé entre Cypriotes grecs et turcs au cours des dernières 24 heures.

On attend demain soir l'arrivée d'une compagnie du 1er bataillon du 22ème régiment royal canadien.

Le colonel Edward Amy, commandant du contingent canadien, a connu hier une journée très chargée. Au cours d'une série d'entretiens avec le général brésilien Carlos Chaves, commandant par intérim de la force de l'ONU, et le général britannique Mike Carver, il a étudié l'organisation de l'accueil et de l'installation des contingents de la force de l'ONU, attendus par air et par mer, au cours des prochains jours.

Le lieutenant-colonel Andrew Woodcock, commandant du 1er bataillon du 22ème régiment royal, a déclaré hier soir à Nicosie qu'il espérait que le gros du contingent canadien arriverait dans moins d'une semaine. Il a précisé que ce contingent comprendrait des officiers expérimentés ayant déjà servi au Congo.

Interrogé sur les difficultés que la force pourrait rencontrer, il a dit : "Nous réussirons si nous avons la coopération des Cypriotes grecs et Cypriotes turcs — et je crois comprendre que nous l'aurons, aux termes de la résolution du Conseil de sécurité".

Interrogé également sur le futur rôle des soldats canadiens à Chypre, le commandant canadien, le colonel Amy a répondu : "Ils agiront comme des neutres impartiaux pour remplir les tâches qui leur seront assignées par les autorités militaires des Nations unies".

"Bienvenue dans notre île"

Après ses entretiens avec le commandant de la force de l'ONU et le général britannique Mike Carver, le colonel Amy a effectué une tournée d'inspection de la côte nord de l'île. A Bellapais, petit village des montagnes de Kyrenia, une foule d'environ 100 Cypriotes grecs a salué par des applaudissements chaleureux l'arrivée du groupe.

Au nom de la population, l'instituteur du village présenta des fleurs au commandant canadien en lui disant : "Vous êtes le bienvenu dans notre île". En quelques mots, le colonel Amy exprima ses remerciements.

A Nicosie, un porte-parole de l'armée canadienne a révélé qu'environ 300 membres du contingent canadien doivent arriver aujourd'hui à bord de trois avions. De leur côté, la Finlande, la Suède et l'Irlande ont promis d'envoyer des troupes pour garnir les rangs du contingent de l'ONU. La Finlande et la Suède ont annoncé leur intention de fournir chacune 700 hommes. De son côté, l'Irlande se prépare à dépêcher de 500 à 700 soldats.

A son arrivée à Londres, hier soir, le premier ministre d'Irlande, M. Sean Lemass, a déclaré que son gouvernement est littéralement "submergé" de demandes de volontaires qui veulent faire partie du contingent irlandais qui sera envoyé à Chypre. "Nous aurons sûrement plus de recrues que nous n'en avons besoin", a-t-il affirmé.

D'autre part, le gouvernement turc continue à affirmer que sa menace d'intervention armée à Chypre a parfaitement atteint son but — paix dans l'île et envoi d'une force des Nations unies — mais la presse et l'opinion turques n'en formulent pas moins certains doutes.

Tandis que des dizaines de milliers d'étudiants manifestaient hier à Istamboul et criaient des slogans ("L'armée à Chypre !"), M. Ali Ihsan Gogug, ministre de l'Information et porte-parole officiel du gouvernement, a déclaré à la presse que l'avertissement adressé à Mgr Makarios avait été "une grande victoire pour la Turquie".

Une force permanente

"La force de maintien de la paix des Nations-unies, a dit le ministre, a commencé à arriver à Chypre. Notre note a accéléré son envoi et a empêché le massacre de Cypriotes turcs qui devait avoir lieu."

Les deux Chambres du Parlement canadien ont autorisé vendredi le gouvernement d'Ottawa à envoyer à Chypre un contingent de 1,150 hommes. L'effectif prévu pour la force de police de l'Onu est de 7,000 hommes (dont la moitié seront Britanniques).

Le contingent canadien comprendra : un bataillon d'infanterie, un escadron de chars, et cent officiers et hommes de troupes de l'armée de l'air. L'une des unités envoyées à Chypre avait déjà fait partie il y a deux ans de la force de police de l'ONU au Moyen-Orient.

Au moment où le premier détachement du contingent canadien se dirigeait vers Chypre, le premier ministre du Canada, M. Pearson, a réclamé la création d'une force permanente de l'ONU pour le maintien de la paix dans le monde.

Tout en exprimant l'espoir que la force actuelle réussira dans sa mission, M. Pearson a déclaré dans un discours à l'Association libérale de Toronto et de la région qu'il "n'était nullement satisfait de cette façon de faire les choses".

"Pendant combien de temps encore, dit-il, allons-nous improviser ce qui devrait être fait par les Nations unies dans leur ensemble ? J'espère voir poindre le jour où une force internationale authentique sera disponible à un moment d'avis, et nous allons travailler de toutes nos forces pour en assurer la création", ajoutant que depuis des années, le Canada réclamait la mise sur pied d'une telle force.



L'AVANT-GARDE CANADIENNE A CHYPRE — Constituée d'urgence pour éviter le déclenchement d'un conflit entre Cypriotes grecs et turcs, la force de l'ONU mettra pied dans l'île méditerranéenne dans les quelques jours qui suivent. Premiers arrivés, les officiers membres d'une avant-garde canadienne, se posaient samedi à l'aéroport de Nicosie où les avait transportés un avion de transport de l'Aviation royale canadienne. Le contingent canadien de cette force de l'ONU comptera environ 1,500 hommes. Le "pont aérien" vers Chypre durera 15 jours.

Telephoto PA

Dans la forêt vierge

Géomètres péruviens cernés par des tribus d'Indiens

LIMA, (AFP) — Prisonniers de l'"enfer vert" depuis mardi dernier, les 38 membres de l'expédition péruvienne cernée dans une clairière de la forêt amazonienne par des tribus d'Indiens insoumis continuent de soutenir le siège.

Un deuxième membre de cette expédition partie pour effectuer le tracé d'une route dans la région du Rio Yavari, aux confins du Pérou et du Brésil, a été tué hier d'une flèche empoisonnée. Tandis que les renforts armés acheminés par terre tardent à arriver, le bilan de la tragique aventure s'élève déjà à deux morts et deux blessés.

Cernés de toutes parts par une végétation impénétrable haute de 50 à 60 pieds, dans l'enchevêtrement de laquelle sont embusqués des Indiens rendus furieux par l'invasion d'un territoire qu'ils considèrent comme le leur, les membres de l'expédition ont eu recours au système de défense bien connu des amateurs de films "Western", leur équipement et leurs effets disposés en cercle au milieu de la clairière, ils y sont retranchés, l'arme à la portée de la main, l'oeil aux aguets.

Les tribus qui les cernent sont, croit-on savoir, des Achualas et des Marubos. Deux avions militaires péruviens continuent de bombarder et de mitrailler les alentours de la clairière, dans l'espoir de disperser les "sauvages". Selon certaines rumeurs non confirmées parvenues à Lima, une centaine d'entre eux auraient ainsi trouvé la mort.

On apprend d'autre part que les assaillants disposent, outre leurs arcs et leurs flèches, de quelques carabines, et il semble qu'ils soient encadrés par des contrebandiers ou des aventuriers blancs non identifiés.

La forêt elle-même, enfin, pullule de dangers, telle la "mante blanche", dont la piqûre est mortelle.

Après une escale à la Guadeloupe

De Gaulle entreprend une visite officielle de 3 jours au Mexique

MEXICO, (AFP-UPI-PA-Reuter). — Le président Charles de Gaulle est arrivé peu avant deux heures cet après-midi à Mexico après une courte escale à Merida, capitale de l'Etat du Yucatan, où il avait été accueilli par M. Jaime Torres Bodet, secrétaire d'Etat à l'Education publique.

Avant de fouler le sol mexicain, le général de Gaulle avait fait escale à Pointe-à-Pitre, en Guadeloupe. La visite au Mexique du chef d'Etat français doit durer trois jours. Ce voyage est considéré par plusieurs observateurs comme le début d'une campagne pour gagner l'Amérique latine à sa politique d'indépendance.

D'imposantes mesures de sécurité avaient été prises pour le départ du chef de la République française de cette île des Antilles à bord d'un aérobus Boeing 707 d'Air France qui devait le conduire à Merida, dans la péninsule de Yucatan, à deux heures de vol de Mexico.

Le président et son épouse étaient arrivés à la Guadeloupe hier soir et ils ont passé la nuit dans une villa de cette île française.

En arrivant aujourd'hui à Merida, M. Jaime Torres Bodet, secrétaire d'Etat à l'Education publique, a précisé que l'amitié franco-mexicaine n'est dirigée contre personne, qu'elle est un élement de progrès, de liberté et de concorde internationale. Il répondait ainsi à certains commentaires parus dans la presse américaine, selon lesquels la visite du gén. de Gaulle au Mexique viserait à saper l'influence américaine en Amérique latine.

Tout est prêt pour le recevoir dans cette grande capitale. Un contingent de policiers français en civil se trouve déjà à Mexico pour aider les autorités mexicaines à prendre les mesures de sécurité nécessaires. Plus de 5,000 policiers et hommes de troupes ont été mobilisés pour la visite du président de la République française.

Des portraits du général de Gaulle ornent la plupart des magasins de Mexico. Sur la "Plazza de la Reformaz", des milliers d'ampoules électriques ont été installées sur les bâtiments officiels. Elles éclairent deux gigantesques portraits, l'un du général de Gaulle et l'autre du président Lopez Mateos, et reconstituent les drapeaux français et mexicain.

Le général et Mme de Gaulle seront les hôtes du président Matéos à la résidence des Pins, dans le bois de Chapultepec, pendant la durée de leur séjour.

A Dublin

Le dramaturge Brendan Behan est mourant

DUBLIN (AFP, Reuter, UPI) — Brendan Behan, célèbre dramaturge irlandais, est mourant dans un hôpital de Dublin. Hier soir, Behan était dans le coma et les médecins de l'hôpital Meath estimaient qu'il ne restait que quelques heures à vivre à l'écrivain.

L'auteur de "The Hostage" et de "The Quare Fella", qui n'a que 42 ans, a eu une vie fort agitée. Brendan Behan avait une nouvelle fois été ramassé ivre mort dans la rue mardi dernier et hospitalisé d'urgence.

Peintre en bâtiment avant de devenir écrivain, le succès qu'il connut avec ses pièces en fit



BRENDAN BEHAN

un buveur impénitent et lui fit connaître les "violons" de Londres, New York, Toronto et Dublin. Il apparut même une fois à la British Broadcasting Corporation (BBC) complètement ivre.

Behan avait été arrêté à Liverpool au début de la seconde guerre mondiale pour avoir participé à la campagne d'attentats contre les bureaux de poste britanniques. Il fut condamné à trois ans de prison, qu'il passa dans une institution Borstal. Il a écrit du reste une nouvelle "The Borstal Boy".

Après cette peine, Behan fut condamné une nouvelle fois à 14 années de détention pour avoir tiré sur deux policiers. Il passa quatre ans et demi en prison.

Au mois de juillet dernier, sa femme, Béatrice, âgée de 34 ans, donna naissance à une fille. Behan donna au bébé, entre autres noms, celui de Jacqueline, en honneur de la veuve du président Kennedy.

Washington : il n'y a pas eu d'accord avec Panama

WASHINGTON, (UPI, PA, Reuter, AFP) — Le président Johnson a déclaré aujourd'hui que les Etats-Unis et Panama n'étaient pas encore arrivés à une identité de vues sur la manière de résoudre leur différend. Le chef de l'Etat américain a fait mention de ce problème dans un passage ajouté, au dernier moment, à son allocution devant la réunion extraordinaire du Conseil de l'OEA consacrée à l'installation du comité interaméricain de l'Alliance pour le progrès.

Hier, un porte-parole de l'OEA avait déclaré qu'un accord avait été conclu entre Washington et Panama prévoyant le rétablissement de leurs relations diplomatiques.

Cependant, ni les autorités américaines, ni les représentants du gouvernement de Panama n'ont voulu confirmer que leur pays avait souscrit formellement à cette entente.

L'annonce de l'accord a été faite hier soir à Washington par M. Juan Plate, ambassadeur du Paraguay aux Etats-Unis, président du comité spécial de l'OEA qui avait été établi pour enquêter sur la crise et tenter de réconcilier les deux nations.

L'accord prévoit que les deux pays "désigneront un ambassadeur spécial avec des pouvoirs suffisants pour entreprendre des discussions et des négociations en vue d'atteindre à un accord juste et équitable".

Les relations diplomatiques seront rétablies "dès que possible".

L'accord provisoire annoncé hier soir précise que les tentatives pour résoudre les problèmes entre les Etats-Unis et Panama seront effectuées "sans limitations ou conditions préalables d'aucune sorte". Une des conditions préalables posées par les Panaméens jusqu'ici avait été, en effet, que les Américains s'engageraient d'avance à réexaminer les termes du traité qui les liait jusqu'ici aux Etats-Unis concernant le canal de Panama.

Bagarre à Madrid entre étudiants et policiers

MADRID, (AFP) — Quatorze étudiants ont été arrêtés cet après-midi au cours d'une bagarre qui a opposé la police et les étudiants pendant près de deux heures dans le centre de Madrid, apprend-on de bonne source.

Il semble que les manifestations d'aujourd'hui aient été organisées par l'organisation de gauche "FUDE" (Fédération universitaire démocratique espagnole) et par l'Organisation démocratique chrétienne "UEDE" (Union espagnole démocratique des étudiants).

La police a réussi à empêcher les manifestants de se grouper et à disperser les étudiants; on ne signale aucune blessure sérieuse. La manifestation s'est déroulée devant le siège du Syndicat universitaire (SEU), organisation officielle et obligatoire.

Cette manifestation fait suite à l'agitation estudiantine qui a éclaté à la fin de la semaine dernière après l'interdiction d'une conférence que le professeur Enrique Tierno Galvan devait donner vendredi dernier à la faculté des Sciences politiques de Madrid. Les étudiants avaient manifesté vendredi soir, et 120 d'entre eux avaient occupé pendant toute la nuit un amphithéâtre de la faculté.

Samedi dernier, alors que la faculté des Sciences politiques était fermée à la suite de ces incidents, des étudiants s'étaient réunis pour décider le principe d'une grève d'un mois.

Les élections cantonales ont affaibli de Gaulle

PARIS, (AFP, PA, Reuter) — Les adversaires du général de Gaulle se réjouissent aujourd'hui des succès qu'ils ont remportés au deuxième tour de scrutin de l'élection cantonale qui a eu lieu en France hier.

Le parti de l'Union pour la nouvelle république (UNR) — parti gaulliste — a remporté 123 des 1,562 sièges mis aux voix. Il s'agit là d'un gain de 33 sièges, mais une perte par rapport au succès obtenu en 1962 alors que le parti enlevait presque la moitié des sièges à l'Assemblée nationale.

Les communistes, de leur côté, enregistrent un progrès marqué. Selon des chiffres fournis par le ministère de l'Intérieur, ils ont doublé au deuxième tour le nombre de sièges qu'ils détenaient dans les conseils généraux. En 1958, ils détenaient 50 sièges sur 1,528. Hier, ils ont enlevé 50 autres sièges.

Le nombre des sièges socialistes passe de 267 à 286, soit 19 de plus qu'en 1958. Le nombre des sièges gaullistes passe de 60 à 83, soit 23 de plus.

Dans un bref commentaire, le ministre de l'Intérieur, M. Roger Frey a déclaré : "Le total des gains obtenus par le parti communiste, le parti socialiste et l'extrême-gauche est de 75 sièges qui ont été pris en grande partie au bloc du centre (Indépendants-MRP) et au parti radical.

Les radicaux, les MRP (catholiques) et les indépendants (conservateurs) semblent avoir été les principaux perdants de cette consultation. Ils ont perdu en tout 90 sièges sur les 1,132 qu'ils détenaient en 1958.

La carte politique française se trouve finalement très peu modifiée par les élections cantonales qui ont eu lieu ces deux derniers dimanches, dans la moitié des cantons de France, pour désigner les conseillers généraux qui votent les budgets départementaux et contrôlent l'action des préfets.

De source proche du ministère de l'Intérieur on déclarait hier soir : "Pour cent des sièges en ballotage, le nombre des votants s'est élevé à 60 p. 100, une bien plus forte proportion donc que dimanche dernier, lors du premier tour de scrutin, où la moyenne des votants descendit souvent au-dessous de 50 p. 100".

Le président Johnson déplore certaines décisions unilatérales du gén. de Gaulle

WASHINGTON, (AFP, Reuter) — Le président Johnson a déclaré hier soir, dans une interview télévisée à la nation, que les Etats-Unis estimaient que la reconnaissance de la Chine populaire par la France n'était pas une décision sage, ni pour la France ni pour le monde libre.

"J'aimerais voir le général de Gaulle davantage d'accord avec nous qu'il ne l'est sur les problèmes de politique étrangère", a poursuivi le président Johnson, qui a ajouté : "Cette question est du ressort de la politique étrangère de la France : ce n'est pas la nôtre et, dans sa sagesse, il (le général de Gaulle) a décidé qu'il suivrait cette politique. C'est une question qui lui appartient de régler".

Au cours de cette interview, dont le thème concernait les "cent premiers jours" de M. Johnson, en tant que président des Etats-Unis, le président a précisé qu'il ne croyait pas que la Chine communiste serait admise à l'ONU et il a ajouté : "J'espère qu'elle ne le sera pas".

Aide au Sud-Vietnam

Le président Johnson a affirmé catégoriquement qu'il n'a aucun plan de porter la guerre en territoire nord-vietnamien et qu'il n'a jamais fait d'insinuations tendant à accréditer cette supposition.

Le chef de l'exécutif a réaffirmé avec insistance son programme d'aide maximum au Sud - Vietnam. "L'Amérique doit faire tout ce qu'elle peut, a-t-il dit. Nous devons faire face à nos responsabilités. Nous devons rester dans ce pays et jourd'hui n'a pas l'appui de l'aider, et c'est ce que nous allons faire".

Parlant de l'ambassadeur Henry Cabot Lodge à Saigon, qui a remporté le nombre le plus élevé de voix aux récentes élections primaires du New Hampshire, le président Johnson a affirmé son désir de voir ce diplomate rester à son poste actuel, où il a "un rôle très important" à remplir dans ce pays.

"M. Dodge, a poursuivi le président, jouit de tout l'appui du gouvernement, et c'est lui qui est à la tête de la totalité des ressources que nous avons là-bas.

La vice-présidence

Par ailleurs, le président entend conserver une voix prépondérante en ce qui concerne son collègue devant se présenter à la vice-présidence, et il n'aime pas l'idée d'un quelqu'un qui fait des démarches pour obtenir ce poste "à ce stade-ci de la campagne".

Il avoue avoir discuté de la chose avec l'Attorney General, M. Robert Kennedy, et nie qu'il y ait mésentente avec lui à ce sujet.

Enfin, le président a désavoué son ancien collègue, M. Bobby Baker, dont les tractations financières douteuses captivent en ce moment le Sénat. M. Johnson affirme que Baker, ex-adjoint au Sénat qui a été limogé en octobre dernier, n'a jamais été un de ses protégés. En fait, il n'a jamais revu Baker depuis son congédiement.

Les Noirs boycottent les écoles de New York une 2e fois en 42 jours

NEW YORK, (AFP,PA,UPI, Reuter) — Pour la deuxième fois en 42 jours, les "intégrationnistes" boycottent aujourd'hui les écoles de New York. Dès 6 h. 30 ce matin, des élèves et des parents d'enfants noirs et blancs ont formé des lignes de piquetage autour de quelque 200 des 863 écoles de la métropole américaine.

Les manifestants portent des pancartes réclamant l'intégration scolaire. Ils demandent en particulier l'échange d'élèves entre les écoles des quartiers noirs et celles qui sont fréquentées presque uniquement par des écoliers blancs. Le transfert des élèves serait effectué par des autobus municipaux.

Contrairement au premier boycott, la manifestation d'aujourd'hui est organisée par plusieurs organisations pour l'émancipation des minorités raciales comme l'Association nationale pour l'avancement des gens de couleurs (NAACP), le Congrès pour l'égalité raciale (CORE) et la Ligue urbaine, non plus que de l'Association nationale pour l'obtention des droits civiques des Porto-Ricains.

Cependant, à San Francisco, les leaders noirs ont promis aux autorités de la ville un répit de deux semaines pour leur permettre de résoudre les problèmes des droits civiques. Mais si les autorités n'agissent pas, les Noirs sont décidés à reprendre des manifestations comme celles qui se sont produites au cours des dix derniers jours.

A Zenia, dans l'Ohio, quelque mille étudiants ont entouré la prison et le palais de justice pendant près d'une heure, hier, à la suite d'une rixe raciale survenue samedi à Yellow Spring et au cours de laquelle plus de 100 personnes furent arrêtées. Dix-neuf personnes ont été légèrement blessées au cours de la bagarre de samedi en face d'une boutique de barbier, dont le tenancier refusait de couper les cheveux des Noirs.

Crédit de $1 milliard à l'Italie

Un crédit d'un montant total de $1 milliard a été mis dès à présent à la disposition de l'Italie par le Trésor américain, la banque américaine "Import-Export" et la "Commodity Credit Corporation", a annoncé samedi soir M. Emilio Colombo, ministre italien des Finances.